10
7-C
17

otheca
ll. Rom.
Jesu

62.5.54.

L'HISTOIRE DU TEMPS, OU RELATION

De ce qui s'eſt paſſé de memorable en Europe, & principalement en Angleterre, depuis les regnes de CHARLES II. & JAQUES II.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Avec des Réflexions de Politique ſur ces Evenemens.

Traduit de l'Anglois.

TOME QUATRIE'ME.

Bibliot. Sec V. Coll. Rom. Soc. Jesu

A AMSTERDAM,

Chez ABRAHAM WOLFGANG, prés de la Bourſe, l'An 1692.

Digitized by Google

HISTOIRE

TABLE

Des principales matieres contenuës dans le Quatriéme Volume de l'Hiſtoire du Temps.

POurquoi l'Auteur continuë cette Hiſtoire. Le Roy entreprend aujourd'huy un grand ouvrage d'entrer en lice avec la France. La difference qu'il y a entre la France d'aujourd'huy & la France d'autrefois. Qui eſt la cauſe de cette difference. Reflexions ſur la conduite de Charles II. à cet égard. N°. 1.

Reflexions ſur la nouvelle methode de gager au ſujet du ſiége de Mons. Paſſage remarquable de l'Hiſtoire d'Angleterre ſur ce ſujet. Ce qu'on peut attendre quant à Mons. Cela ne doit rien changer dans les meſures des Alliez. N°. 2.

Reflexions ſur le dernier incendie de Whitehall; ſur la maniere que ſe ſont comportez certaines gens qui en furent les ſpectateurs. Sur le lieu où commença l'embraſement N°. 3.

Reflexion ſur la joie que certaines gens ont fait paroître de la priſe de Mons. Le Roy de France eſt redevable aux Eccleſiaſtiques de la priſe de cette place. Quels méchans effets a produit dans le monde l'aveuglement & les beveuës de Religion. Reflexions ſur les anciens payens, & ſur le zele qu'ils avoient pour leur Patrie. N°. 4.

Combien on s'intereſſe à Rome de l'heure qu'il eſt pour maintenir le Gouvernement preſent d'Angleterre; pourquoi le Cardinal Barbarigo a eſté exclus de la chaire papale. Comparaiſon des deux derniers Papes par rapport à la haine qu'ils avoient pour le Roy de France. Que le dernier étoit un ennemi bien plus dangereux que l'autre. Reflexion ſur la derniere promotion des Evêques. N°. 5.

Le voyage de ſa Majeſté en Hollande. L'empreſſement avec lequel les François accompagnent

gnent leur Roy à la guerre. Combien étoit de cette humeur l'ancienne Nobleſſe d'Angleterre. Deux faits remarquables là-deſſus. Reflexions ſur un écrit qu'on attribuë à Monſieur Aſthon. N°. 6.

Que les Panegyriques que nos Mécontens d'Angleterre font du Roy de France ſont des piéces inſipides à les comparer à ceux qui ſe font en France. Quelle eſt l'exploit dont ce Prince ſe fait le plus d'honneur. S'il a raiſon de s'en faire honneur. Deux preuves remarquables de l'horreur que la plûpart des gens ont pour la puiſſance de la France. La premiere eſt de l'Electeur de Baviere, & l'autre du Duc de Savoye. N°. 7.

Reflexions ſur la neceſſité d'avoir des Eſpions chez nos ennemis. Pourquoi les François en ſont mieux pourvûs que nous. Deux preuves notables de la bonne conduite d'un Eſpion ſous le Regne de la Reine Eliſabeth. N°. 8.

De quelle conſequence eſt cette guerre. Au travers de combien de diſgraces & de deſavantages ſa Majeſté eſt parvenuë à la Couronne. La politique de la France étoit d'empêcher que les Anglois ne s'aguerriſſent. Preuve notable de cette verité au ſujet du rappel du Regiment de Dombarton. Le Roy Charles ſe conduiſit miſerablement aprés ſon rétabliſſement pour faire venir la France à raiſon. N°. 9.

Quelle eſt la meilleure Apologie qu'on puiſſe faire pour nos Proteſtans Mécontens. Combien la Cour de France les eſtime. Cela paroît par l'Envoi de Monſieur de Saint Ruth en Irlande. Le caractere & les triomphes de ce Monſieur. De quelle maniere la Cour de France en uſe aujourd'huy tout ouvertement à l'égard de l'Irlande. N°. 10.

Ce qui rend la France capable de ſoûtenir ſi long temps la preſente guerre. A quelles extrémitez les François ſont reduis chez Eux, & pourquoi ils s'enroollent au ſervice de leur Roy. Que la

la France feroit volontiers la paix de l'heure qu'il eſt à l'exclusion du Roy Jaques. Reflexions ſur un projet de paix imprimé par les ordres de Louïs quatorziéme. N°. 11.

On ſe ſeroit attendu que le Roy de France ſe ſeroit mis cette fois-ci à la tête de ſon armée. La conduite inſoûtenable de ce Prince au ſujet de la priſe de Mons. Combien il a eſté trompé ſur la derniere entrepriſe qu'il a faite ſur Liége. Nouvelle invention de la Cour de France pour reduire les places à ſon obéïſſance ; Et combien cette invention eſt ridicule. N°. 12.

L'ignorance d'un certain parti pour ce qui ſe paſſe dans le monde. Hiſtoire d'un livre intitulé projet ſur les moyens de faire la paix. Les principales propoſitions qui ſont contenuës dans ce livre ; & ſur tout pour ce qui regarde l'Angleterre. N°. 13.

Reflexions ſur le projet de paix de la France. La maniere de faire la paix. L'humilité de la France dans le projet de paix. Les grandes offres qu'on y fait aux Hollandois. La France au contraire abandonne les Turcs ; & offre aux Proteſtans la liberté. N°. 14.

Que le Roy Jaques a tous les ſujets du monde de n'étre pas content du Roy de France. Le Roy de France eſt la cauſe de toutes ſes diſgraces. Il a facilité la décente de ſa Majeſté en Angleterre en vûë d'y exciter une guerre civile. Il a fait une propoſition de paix à ſon égard honteuſe & ridicule. N°. 15.

Les affaires des Alliez prenent aujourd'huy un tour favorable. Autre affront ſanglant fait au Roy Jaques par le Roy de France. Relation de ce qui s'eſt paſſé à Saint Germain au ſujet d'une Chapelle pour les Domeſtiques & Courtiſans Proteſtans du Roy Jaques. Quel rapport a cette affaire avec le projet de paix, & qu'elle part y a eu l'Evêque d'Ely. N°. 16.

La force des Louïs de France. La maniere du Car-

Cardinal de Richelieu pour corrompre secrettement les gens. Comment on s'y prenoit en Angleterre sous les derniers Regnes. Remarques là-dessus. No. 17.

Reflexions sur la derniére victoire d'Irlande. Nouvelle politique des François de ne pas combatre. Que le Roy fait aujourd'huy une grande entrepriſe. Ce qu'on doit eſperer de la preſente guerre. Les fatales conſequences dont eſt ſuivie une ambition ſans bornes. Remarques ſur la mort de Monſieur de Saint Ruth. No. 18.

Remarques ſur la mort de Monſieur de Louvois. Son caractere. Ce que preſage ſa mort à la France. La conduite du Duc de Luxembourg à Phillipe-ville. La veritable raiſon pourquoi la Cour de France fit courir il y a dix mois la fauſſe nouvelle de la mort du Roy. No. 19.

Reflexions ſur l'élevation du Cardinal Pignatelli à la chaire papale. Combien les François ont eſté joüez en cela. Surquoi étoit fondé le fameux démélé qui ſurvint entre ce Cardinal & le Viceroy de Naples. Remarques ſur l'admiſſion de Monſeigneur le Dauphin dans le Conſeil. Pourquoi il en avoit eſté éloigné juſqu'ici. No. 20.

Reflexions ſur ce que nous n'avons pas rencontré la flote de France. Il étoit impoſſible de la rencontrer. On le fait voir par pluſieurs raiſons. Paſſage remarquable au ſujet de Monſieur le Chevalier Raleigh. No. 21.

La maniere peu genereuſe avec laquelle le Roy de France fait la guerre au nôtre. Quels avantages peuvent tirer les François de ne vouloir pas combatre. L'averſion perſonnelle que le Roy de France a pour le nôtre prouvée par un exemple remarquable. Conſiderations ſur le bruit qu'a fait en dernier lieu une découverte qu'on vient de faire par le moyen de certaines lettres venuës de France. Et enfin de la conduite de Monſieur le Chevalier Walſingham dans la trahiſon de Babington. No. 22.

A quel-

A quelles longueurs nous entraînent les animositez que nous avons les uns contre les autres. Reflexions sur la conduite du Roy de France à l'égard du Pape d'aujourd'huy, par rapport au Duc de Savoye, & par rapport aux Canons du Concile de Trente qu'il a reçûs. Le Duc de Baviere ennemi irreconciliable du Roy de France, & pourquoi. N°. 23.

Combien les Conseils de la France ont esté funestes au Grand Visir d'aujourd'huy. La lettre du Roy de France est cause du grand échec que les Ottomans viennent de recevoir; & comment. Le Roy de France a fait passer chez les Turcs des Ingenieurs François habillez à la Turque. Particularité remarquable de la Cour de France sur ce sujet. N°. 24.

Reflexions sur la derniere tempête. Quel avantage nous en pouvons tirer. La doctrine des presages est l'ouvrage des Prêtres fourbes. Combien cette superstition a esté fatale à un des plus excellens gouvernemens du monde. N°. 25.

Qu'il est vraisemblable que cette campagne se passe sans combat. La difference qu'il y a entre la maniere de faire la guerre aujourd'huy, & celle dont les anciens avoient accoûtumé de la faire. Reflexions sur le dessein de brûler en Flandre les Magazins du Roy, & sur la part que Monsieur de Luxembourg a dans cette affaire. Considerations sur les cruautez qui ont esté faites à Monsieur le Blanc de la part du Roy de France. N°. 26.

Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre. Considerations sur le chois qu'on veut faire à present d'un Maire. Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir une si importante charge, comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit déterminer les gens dans une élection de cette nature. N°. 27.

Limerick est aujourd'huy le grand objet des esperances. Remarques sur la folie des Propheties

au

au sujet de l'Irlande. Les Irlandois ne sont guere obligez au Roy de France du secours qu'il leur a donné. La clemence du Roy envers ses Ennemis, sur tout envers les Irlandois. Que sa Majesté imite en cela la conduite d'Auguste, & prend le contre-pié du Roy de France. N°. 28.

La consequence de la prise de Limerick. La conduite du Roy de France à l'égard des Irlandois ressemble à celle qu'il a tenuë à l'égard des Messinois; mais les consequences en sont fort differentes. De quelle nature est la passion avec laquelle le Roy de France aspire aprés l'Empire. Circonstance remarquable de l'ambition d'une Reine de France. N°. 29.

Le retour du Roy circonstancié d'une maniere surprenante. Les heureuses circonstances qui l'accompagnent. Qu'on peut dire à present en un sens que la distinction de Roy de facto est sur sa fin. Ce que nous pouvons esperer de cette seance du Parlement. Considerations sur ce que le Roy a fait pour nous, & sur les avantages dont nous joüissons. N°. 30.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Pourquoi l'Auteur continuë cette Hiſtoire. 2. Le Roy entreprend aujourd'huy une grande affaire lorſqu'il entre en guerre avec la France. 3. La difference qu'il y a entre la Monarchie Françoiſe d'aujourd'huy, & celle d'autrefois. 4. Qui eſt la cauſe de cette difference. 5. Réflexions ſur la conduite de Charles ſecond à cet égard.

Du Vendredy, 27 Mars 1691.

JE n'aurois pas davantage fatigué le public de cette Hiſtoire, & je ne m'en ſerois pas fatigué moi-même, ſi je n'avois pas vû que d'autres la vouloient continuer ſous mon nom; & ſi le Libraire, que j'ai quitté pour cela ou pour autre choſe, n'avoit pas eu la bonté d'imprimer un N°. 30. ſans avertir qu'il n'étoit pas de ma façon, & lequel on a mis ſur mon conte.

Ainſi je me hazarde encore une fois d'écrire en faveur d'un gouvernement, dont la conſervation renferme tout ce qu'on peut ſouhaiter de grand & d'heureux, je ne dis pas à l'Angleterre en particulier, mais à la Chrétienté en general; quoiqu'en même temps je ſois obligé d'avoüer, qu'il ny a perſonne qui ait moins de ſujet que j'en ai de ſe feliciter de ſa maniere décrire.

C'eſt aujourd'hui qu'il ſemble que l'Europe eſt ſur le point de changer de face: Et c'eſt aujourd'hui qu'il ſemble que cette année ſoit l'année critique, pour ne pas dire le mois, qui aidera à decider une des plus grandes & des plus importantes querelles qui ſoit jamais arrivée dans le monde. L'honneur & la gloire ſont des motifs qui ne ſont que pour des ames extraordinaires; Mais lorſque la religion & la liberté s'y rencontrent, chacun ſe fait une neceſſité indiſpenſable de courir aux armes, & il n'y a que ceux qui ſe ſont dépouillez des ſentimens ordinaires de la nature qui demeurent les bras croiſez dans une telle querelle. Celuy qui peut regarder d'un œil indifferent, & ſans perplexité la ſcene qui ſe joüe en Flandres de l'heure qu'il eſt, & la regarder ſans y prendre part, & ſans faire paroître la même

même inquietude où ſe trouverent autrefois les Senateurs Romains, lors qu'ils eurent reçû la nouvelle que la deſtinée de Rome & de Carthage dépendoit d'une bataille generale ; celuy dis-je qui ne ſent pas aujourd'huy dans ſon cœur un mouvement de cette nature, eſt coupable d'une indolence, & d'une inſenſibilité beaucoup plus criminelle, que celle dont on accuſoit les Stoïciens de l'Antiquité ; & merite le titre d'inſenſible avec la même juſtice, que le donnerent à Zenon les Philoſophes de ſon temps.

Un Hiſtorien celebre a dit d'un des Empereurs Romains, *qu'il ne voudroit pas être Ceſar, & être obligé de traverſer l'Angleterre, & de s'expoſer aux glaces du Nord.* Avec combien plus de raiſon pouvons nous plaindre & envier tout à la fois le glorieux malheur d'un Prince, qui eſt obligé de paſſer & repaſſer ſi ſouvent la Mer d'Angleterre, & cette autre Mer où les Romains n'allerent jamais ; & tout cela pour briſer les chaînes de la plûpart des peuples du Nord : Mais cette fatigue toute grande qu'elle eſt, n'eſt encore rien en comparaiſon des grandes difficultez qui traverſent cet heroïque deſſein, & qui en rendent ce ſemble, l'execution impoſſible. C'eſt

icy que je me trouve obligé de demander pardon aux cendres d'un Edoüard premier, ou d'un Henri cinq, ſi je prens la liberté de dire, que tous les glorieux exploits par leſquels ils ont immortaliſé leur memoire aux dépens du ſang des François, dont ils ont teint les campagnes de France, & aux dépens de tant de ſes Provinces qu'ils ont ajoutées à la Monarchie Angloiſe, ſont au deſſous du courage avec lequel leur Succeſſeur d'aujourd'huy oſe attaquer cette Couronne, aujourd'huy qu'elle eſt au faîte de la grandeur. Il faut convenir, qu'il y a pour le moins autant de difference entre la France d'aujourd'huy & la France d'autrefois, qu'il y en avoit entre Rome, lorsqu'elle étoit en guerre d'égal à égal avec ſes Voiſins d'Italie, & la même Rome, lorsqu'elle donnoit la loi des lois ſous Auguſte à pluſieurs pays, qui étoient tous chacun en particulier plus grands & plus étendus que toute l'Italie enſemble.

Ce ſeroit une eſpece de ſacrilege des plus infames de dérober quelque choſe de la gloire qui eſt dûë à tant de Heros Anglois, qui ſe ſont ſignalez dans les guerres de l'Angleterre contre la France. Ils étoient de grands hommes ſans contredit, & ont fait de grandes choſes;

ſes; & le temps même ne ſera jamais capable d'enſevelir la memoire immortelle du Prince noir, ni celle des batailles de Poitiers, d'Azincourt, & de Creſſi, qui durera autant que les ſiecles. Mais nous ſommes obligez de dire, que nos Ancêtres avoient à faire à la France dans un temps qu'elle étoit confinée dans des bornes plus étroites, & que pluſieurs Princes, & nous-mêmes auſſi poſſedions en France pluſieurs grandes & riches Provinces, & que nous étions Maîtres de tous les ports qui ſont cauſe aujourd'hui que Louïs quatorze fait figure en Mer. La France étoit environnée d'un côté des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Anglois en qualité de Ducs d'Aquitaine la bornoient d'un autre côté. Tous les ports conſiderables qu'elle tient aujourd'hui ſur l'Ocean étoient en d'autres mains; & Breſt, le meilleur port de France, étoit tombé par voie de ſucceſſion entre les mains d'un Prince, lequel étant décendu des Princes Anglois, étoit auſſi toûjours prêt de prendre nôtre parti contre l'Ennemi commun. Enfin ce furent les diviſions de la France, qui ſe trouvoit partagée entre pluſieurs Princes Souverains, & les diviſions de ces mêmes Princes, qui faciliterent les con-

quêtes que nous fîmes alors dans le continent. Le brave & heureux Henri cinq avoit ſi bien ſenti cela, qu'il recommanda aux Anglois en mourant, *de ne rien oublier pour fomenter les diviſions des maiſons de Valois, & de Bourgogne*; & pour s'en être mal aquittez, cela fut cauſe que le malheureux fils de Henri perdit toutes les conquêtes que ſon pere avoit faites en France.

Bon Dieu! avec quel puiſſant Coloſſe de Monarchie, s'il m'eſt permis de parler ainſi, le ciel n'a-t-il point permis que nôtre Roi eût à faire! Monarchie puiſſante en elle-même, mais plus puiſſante encore par la foibleſſe, par la negligence, & par la perfidie de ſes Voiſins. Toutes ces vaſtes Provinces, qui faiſoient autrefois autant de Principautez Souveraines, en France ſont devenuës depuis long-temps l'injuſte proie de cette couronne; Et les noms de Ducs de Normandie, de Bourgogne, d'Aquitaine, & de Bretagne, auſſi bien que les noms de Comtes de Tholoſe & de Champagne, autrefois ſi celebres en France, ſont preſqu'aujourd'huy enſevelis dans l'oubli. Mais ce n'eſt pas encore tout; car elle s'eſt étenduë bien au de-là de ſes anciennes bornes, & de ce qu'on appelloit proprement France; & elle

& elle n'a point de Voiſin dans le continent qu'elle n'ait dépouillé d'une partie de ſon patrimoine. Les montagnes des Pirenées, non plus que celles des Alpes, n'ont pas été d'aſſez fortes barriéres pour l'empécher de s'emparer de preſque toute une Province d'Eſpagne, & de quelques-unes des plus fortes places d'Italie. Ce qu'Hannibal ne pût faire qu'à peine par le feu & par le vinaigre, deux Cardinaux ont appris à Louïs quatorze leur pupille, le ſecret de le faire beaucoup plus aiſément avec de l'argent ſeulement : Et ce fameux Carthaginois n'étoit qu'un novice au prix d'eux dans l'art de prendre des villes, car s'il avoit eu l'eſprit de ſe ſervir d'un autre metal, auſſi bien que les François s'en ſervent, il n'auroit eu que faire de ſuër ſous le lourd fardeau d'une cuirace d'acier, ni de perdre un de ſes yeux devant une place beaucoup plus foible que Caſal.

Comme la France a étendu ſes conquêtes, ou plûtôt ſon commerce, puiſque c'eſt ainſi qu'on appelle ce qu'on gagne à vendre & à acheter, au de-là des Pirenées & des Alpes; Elle a trouvé moyen de profiter auſſi des folies d'autrui du côte d'Allemagne & de Flandres, & de s'ouvrir un paſſage au

de-là du Rhin; ce qu'elle a fait par le moyen des Princes qui avoient le plus d'interêt à l'empécher, & qui pour la plûpart l'ont vûë faire ſans ſe remuer, tant le nouvel opiat de la France avoit aſſoupi leur raiſon & leur bon ſens.

Mais ce n'a été ni les armes de la France, ni les charmes favoris de ſon argent, qui l'ont portée à la ſurprenante élevation où elle eſt aujourd'huy: L'infatuation inexcuſable qui s'eſt emparée de quelques-uns de nos derniers Rois d'Angleterre, y a plus contribué que toute autre choſe n'auroit pû faire. C'eſt une choſe étrange, que Charles ſecond qui avoit de ſi belles parties, & qui par la penetration de ſon eſprit & la ſolidité de ſon jugement, auroit dû être à l'épreuve de ces ſortes de fautes groſſieres en matiere de Politique, ait plus contribué à la grandeur de la France, que les fauſſes meſures, la foibleſſe, la negligence, ou la perfidie tout enſemble de tous les Princes de ſon temps. En effet ce fut ce Prince qui ſoûtint la France dans tous les attentâts qu'elle fit contre ſes Voiſins; & ce fut luy qui fit échoüer tous les efforts que l'Eſpagne & la Hollande firent pour s'y oppoſer.

Bien des gens ont été ſcandaliſez de l'idolâtrie où ſont tombez publiquement

ment les Jesuites de Luxembourg, de rappeller comme ils ont fait les Apotheoses des payens, & le genie de Louïs le Grand, pour faire une partie de la pompeuse ceremonie de l'entrée de l'image de la vierge dans cette ville. Pour moi je ne serai jamais surpris de tout ce que ces Messieurs sont capables de faire. Au contraire si ces Messieurs avoient eu toute la reconnoissance qu'ils auroient dû avoir pour la memoire d'un Prince, qui avoit mis le Roi de France en état de se rendre Maître de Luxembourg, ils auroient dû donner une partie de leur encens au genie de Charles second; d'autant plûtôt que leur Roi étoit encore vivant, & que le Roi Charles étoit mort: Car il n'y a asseurément pas d'apparence qu'ils soient si mal instruits de l'antiquité, que de ne savoir pas, qu'encore que les Romains, qu'ils vouloient imiter, fussent enfin venus à jurer par le genie de leur Empereur pendant qu'il étoit encore vivant; cependant ils ne sacrifierent jamais à son genie qu'aprés sa mort.

Puis que je suis tombé sur ce sujet, je prendrai la liberté de dire au public, que le dernier des Princes que nous venons de nommer, n'étoit pas quelquefois sans inquietude, lorsqu'il venoit à con-

ſiderer combien il avoit contribué à l'avancement des affaires de France. Quand il ſe repreſentoit dans ſon ſang froid, & dans ces bons intervalles, l'horreur de je ne ſai qu'elles miſeres qu'il prevoyoit que la grandeur de la France attireroit un jour à l'Europe, cette penſée ne pouvoit qu'interrompre ſes plaiſirs; & ſouvent elle l'avoit forcé à faire éclater ſes ſoupçons, & la malheureuſe part qu'il y avoit, & à les confier à des gens qui ſont encore vivans, & auxquels il faiſoit part alors de ſes ſecrets. Et quelque paſſionné qu'il fut pour les interêts de la France, & quelques fortes que fuſſent les chaînes qui l'y attachoient, il n'a pas laiſſé de ſe tremouſſer quelquefois pour eſſayer de les briſer. Il en donna une preuve notable lors de la priſe de Luxembourg, qui arriva un an devant ſa mort. Quoiqu'il n'y ait jamais eu Prince plus étroitement uni qu'il l'étoit alors avec le Roy de France, ni pour des deſſeins plus ſecrets; neantmoins la priſe de cette importante place réveilla ſi fort ſa raiſon, ou quelque autre choſe que vous appellerez comme il vous plaira, qu'il ne pût s'empécher d'en témoigner ſon chagrin au miniſtre de France qui étoit alors à ſa Cour. Et même il porta là-deſſus ſon reſſen-

reſſentiment ſi loin, que j'ay juſte ſujet de croire, que le parti de la France ne fut jamais tant allarmé qu'il le fut alors, & ne craignit d'avantage un changement de la part du Roy Charles : Et ce fut effectivement là la raiſon pour laquelle le Miniſtre de France ſe hâta ſi fort de conſentir à la treve de vingt ans, qui ſuivit la priſe de Luxembourg. Non ſeulement la choſe eſt ainſi, mais même il y a encore des gens fort entendus & qui ne font pas une figure peu conſiderable, qui rendent cette juſtice à la memoire de ce Prince, que de croire, qu'il commença de ſentir quelques mois avant ſa mort, les fautes que la France luy avoit fait faire : & qu'il auroit changé de baterie, s'il eût vêcu quelques mois de plus.

Cette digreſſion m'a mené ſans y penſer au bout de mon papier, j'en dedommagerai le Lecteur à la prochaine.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Réflexions ſur la nouvelle methode de gager au ſujet de la priſe de Mons.* 2. *Paſſage remarquable de l'Hiſtoire d'Angleterre ſur ce ſujet.* 3. *Ce qu'on peut attendre quant à Mons.* 4. *Cela ne doit rien changer dans les meſures des Alliez.*

Du Vendredy, 3 Avril 1691.

PEndant que le ſiege de Mons eſt l'objet des ſperances & des craintes du reſte de l'Europe, il devient en Angleterre le ſujet d'un nouveau commerce : Et ſoit dit à nôtre loüange, pendant que toutes les Provinces, & peut-être tous les royaumes de l'Europe regardent ce ſiege avec des yeux intereſſez, les peuples infatuez de cette Ile ne témoignent la part qu'ils y prenent qu'en conſignant quelques Guinées en faveur du parti qu'ils voudroient voir triompher. J'ai bien oüi parler de nations

tions qui dans la plus grande decadence de leurs affaires & de leur fortune, ont fait bonne mine dans leurs pertes, & qui par un principe de Politique ont fait le perſonnage de gens qui ne s'en mettoient guere en peine, pendant qu'ils avoient le cœur outré du triſte état de leurs affaires: Mais je crois ſincerement, qu'à peine peut-on trouver dans l'hiſtoire juſqu'ici, que pendant qu'on diſputoit de choſes importantes où le genre humain ſe trouvoit intereſſé, & que les payens civilitez de l'antiquité appelloient *le ménage des Dieux, & les autels de leurs ancêtres*, jamais peuple ait donné moins de marques exterieures de la part qu'il y prenoit, que nous en donnons en Angleterre de l'heure qu'il eſt.

Les Romains, il eſt vrai, ne ſe démentirent point, & firent une action digne de leur reputation, lors qu'aprés la bataille de Cannes, où il ſembloit qu'ils euſſent renverſé leur Empire d'un ſeul coup, ils firent expoſer en vente par une perſonne publique dont la ville ſe ſervoit en ſemblables occaſions, la campagne où Hannibal avoit fait camper ſon armée; & dont un des peres du Senat paya le double plus qu'à l'ordinaire. Il y avoit là de la grandeur d'ame, & ce fut une belle action de po-

litique, qui fit voir toute ſeule que les Romains meritoient d'étre les Maîtres du monde. Mais je vous prie quel traitement auroit-on fait à Rome, à celuy qui eût gagé en faveur d'Hannibal contre l'interêt de ſa patrie, je ne dirai pas ſeulement dans le temps, que ce grand Capitaine eut porté ſes victorieux étendars juſques aux portes de Rome, mais même lors qu'il en étoit encore fort éloigné, & qu'il ſe trouvoit devant les murailles de Sagunte ?

Cela me fait ſouvenir d'un fait remarquable, de l'hiſtoire d'Angleterre qui n'eſt pas tout à fait hors de propos, arrivé pendant la Heptarchie des Saxons, & que j'ai lû dans un vieux manuſcript Saxon de la Bibliotheque du Roy à Saint James, & dont je ne me ſouviens pas qu'aucun de nos Hiſtoriens ait parlé. Durant les guerres de Berthan dernier Roy des Saxons Meridionaux, & d'Ine l'onziéme Roy des Saxons Occidentaux, la tour de Chicheſter capitale de la Saxe meridionale, vint à étre aſſiégée. Pendant le ſiége qui dura quelques mois, un des Habitans fut accuſé d'avoir dit publiquement, que ſi l'Ennemi ne ſe rendoit pas Maître de la tour avant *Cratzis*, (que je prens pour le nom d'un certain jour remar-

remarquable de l'année, en langue Saxone) il donneroit à l'un de ſes voiſins ſes deux Taureaux de pur don. Là-deſſus on fit le procés à cet homme, qui fut condamné & executé pour ce qu'il avoit dit, comme faiſant voir par là l'amour qu'il avoit pour l'Ennemi, & le peu de fidelité qu'il avoit pour ſon Roy (pour traduire les termes de l'original auſſi fidellement que le peut permettre le peu de connoiſſance que j'ai de la langue Saxone) & je ne me ſouviens pas que le manuſcript inſinue le moins du monde, que le bon homme fut ſoubçonné d'entretenir aucune correſpondance avec les Saxons Occidentaux, Ennemis de ſa patrie.

Si je rapporte ce fait, ce n'eſt pas que je l'approuve, ou que je le veuille propoſer comme un exemple à imiter. A Dieu ne plaiſe que j'aye cette penſée: Mais je ne puis pas m'empêcher de dire, que c'eſt une grande preuve de l'attachement extréme que ces peuples avoient pour la liberté de leur Patrie; exemple qu'on peut admirer avec juſtice; quoiqu'on ne puiſſe pas l'imiter. Or puis qu'un amour ſi paſſionné pour la patrie n'empêcha pas que les Habitans de l'ancienne ville de Chicheſter, auſſi bien que tous les autres ſujets

de

de cette Heptarchie, ne tombaſſent ſous le joug des Saxons occidentaux, que peut-on eſperer d'un peuple qui eſt infiniment au deſſous des Saxons en matiere d'amour pour la patrie, s'il a jamais un puiſſant Ennemi à ſes portes ? Je crains d'avoir outrepaſſé les bornes que j'aurois dû m'étre impoſé ſur ce ſujet; mais je ſerois fort fâché qu'on crût que ce que j'ai dit là-deſſus s'adreſſe à pluſieurs perſonnes d'honneur, qui par un principe de zele pour le ſecours de Mons, ont mieux aimé parier en faveur du parti le plus juſte, que de ſouffrir qu'une certaine eſpece de gens triomphât par avance à nos dépens.

Mais pour l'affaire de Mons, j'oſe dire que les amis auſſi bien que les Ennemis ne content pas juſte là-deſſus. Il eſt vrai, que la priſe, ou le ſecours de cette place eſt de grande importance : Mais je ne vois pas pour moi, quels grands avantages la France peut ſe promettre de cette priſe, ou quels grands deſavantages reviennent aux Confederez de cette perte dans la conjoncture preſente : ſans contredit, nôtre Roy & les Princes confederez avoient raiſon de s'attendre que le Roy de France entreprendroit quelque choſe de conſidera-

derable, avant que nos armées ſe pûſſent mettre en Campagne. Tout le monde a bien prevû cela, & ceux qui prenoient à la Haye des meſures pour la ſeureté commune, dont je n'oſerois parler que par conjecture le prevoyoient apparemment mieux que perſonne; mais on me pardonnera bien ſi je dis, qu'ils ſavoient tous que la France entreroit de bonne heure en action, & qu'une place conſiderable de Flandres étoit le morceau qu'Elle avoit en vûë: Ils ſavoient auſſi le beſoin qu'ils avoient de fourage pour leurs troupes, ou plûtoſt ils ſavoient que le fourage étoit rare dans une telle ſaiſon de l'année: Et de tout cela ils ne pouvoient pas s'empêcher de prevoir, que ſelon toutes les apparences du monde, il falloit qu'ils abandonnaſſent quelque place à ſa propre deſtinée, plûtoſt que de haraſſer leurs troupes, ou de les expoſer à manquer de fourage au commencement d'une campagne ſi importante. Nous avons donc toutes les raiſons du monde de croire, que les meſures qu'on prenoit à la Haye, s'étendoient plus loin qu'aux places frontieres de France: Et comme il étoit impoſſible qu'on ne prevît pas un ſiége de la nature de celui de Mons, cet accident auſſi n'étoit pas

capa-

capable de faire changer les meſures qu'on avoit priſes.

Je ne dirai rien davantage de ce ſiége, je le comparerai ſeulement avec un exemple remarquable de l'hiſtoire de l'antiquité. Ce fut la ſanglante bataille d'Arbelle qui decida de la deſtinée de la Monarchie des Perſes & des Grecs, ou plûtoſt de l'Empire univerſel. Alexandre avoit fait Priſonnieres à la bataille precedente la mere de Darius, ſa femme & ſes filles, qu'il faiſoit ſuivre en cette qualité : Les deux armées étant aux mains, on vint dire à Parmenion, qu'un Prince de Scythie à la tête de dix mille hommes des plus braves de l'armée de Darius, avoit forcé le camp, & étoit ſur le point de reprendre les Princeſſes de Perſe, & avec elles les dépouilles ineſtimables de l'Orient. Parmenion fut d'abord d'avis de faire un détachement de dix mille Grecs pour prevenir cette perte. Mais Alexandre prenant mieux la choſe que ſon vieux General tout experimenté qu'il étoit, deffendit qu'on fît aucun détachement pour ſecourir le camp, & pour ſauver les treſors immenſes qu'il y avoit ; & voici la raiſon qu'il „ en allegua ; ſi nous affoibliſſons nôtre „ armée, dit-il, & que nous perdions

„ la

„ la bataille en voulant deffendre nôtre
„ camp, nous ſommes perdus ſans reſ-
„ ſource; mais ſi avec nos forces unies
„ nous gagnons heureuſement la ba-
„ taille, alors il faudra que non ſeule-
„ ment les Princeſſes & le camp retom-
„ bent neceſſairement entre nos mains,
„ mais encore que l'Empire des Perſes
„ devienne nôtre Empire. L'évene-
ment fit voir qu'Alexandre avoit rai-
ſon, & les Grecs en gagnant la bataille
recouvrerent non ſeulement les richeſ-
ſes de leur camp, qui en avoient eſté
enlevées quelques heures auparavant,
mais en gagnerent auſſi de nouvelles, &
finirent par ce moyen la ſeconde Mo-
narchie univerſelle. Que le Roy de
France donc emporte Mons, qu'il fati-
gue ſes troupes, & diminuë ſon armée
pour le prendre; ſi la grande & capi-
tale entrepriſe concertée par les Prin-
ces confederez vient à reüſſir, il faut
que non ſeulement Mons, mais encore
les conquétes de la France qui ſont de
plus vieille date retournent neceſſai-
rement à ceux ſur qui elles ont eſté
faites.

Il y a un certain Prince en Europe,
qui a fait connoître en diverſes occa-
ſions depuis deux ans, combien peu
d'approbation il a donné au ſiége que
les

les Confederez ont fait de deux places sur le Rhin ; & combien les affaires en eussent-elles esté mieux, si son avis avoit esté suivi ? Il y a des moyens plus prompts de faire la guerre à la France, que ne le sont ceux de prendre des villes frontieres ; moyens que le Prince dont nous voulons parler a fait connoître qu'il approuvoit ; & j'ose dire hardiment, qu'il n'y a pas d'apparence que la prise de Mons par les François le face changer de sentiment : Il faut qu'un exploit militaire bien plus hardi decide la querelle ; & ce n'est pas sur ses frontieres, que le Roy de France craint le ressentiment de tant de Princes irritez.

Enfin, que Mons soit pris, plûtost que de precipiter une affaire importante ; ou plûtost que les mesures concertées par les Alliez reçoivent quelque alteration à cause de cela : nous avons toutes les raisons du monde de croire, que le Roy de France dans son entreprise n'avoit pas tant Mons en vûë, que d'attirer à un combat inégal un Prince, qu'il sait n'étre qu'à peine à l'épreuve de la moindre tentation de combatre ; foiblesse dont toute la terre disculpera le Roy de France, & que qui que ce soit ne s'avisera d'accuser de trop de bra-

bravoure. On croit que le Roy d'Angleterre ſait aſſez de quelle conſequence eſt une ſeule vie; & d'ailleurs il a plus de raiſons que perſonne de ſavoir les moyens qui ont eſté propoſez, arrétez, & qu'on a tâché d'executer, pour l'enlever de cette vie. On eſpere que la conſpiration ſolemnelle où entra un nombre choiſi de ſes Ennemis, & dans laquelle ils s'engagerent par ſerment le jour qui preceda l'action de la Boine, modera un courage, dont on eſpere les plus grandes choſes, & dont on doit craindre auſſi les plus ſiniſtres conſequences: Et c'eſt en une ſeule choſe, qui eſt de ne pas expoſer ſa perſonne Royalle, que je ſouhaite de tout mon cœur que ſa Majeſté puiſſe imiter Louis quatorze.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur le dernier incendie de Whitehall.* 2. *Sur la maniere avec la quelle ſe ſont comportez certaines gens qui en furent les ſpectateurs.* 3. *Sur le lieu où commença l'embraſement.*

Du Samedi, 11 *Avril* 1691.

MOns pris, & Whitehall en feu, ſont deux trop grands avantages à ſoûtenir en même temps pour un certain parti d'Angleterre. Nous liſons d'un Empereur Romain, qui déploroit ſon malheur de ce qu'une peſte ſignalée, ou la cataſtrophe univerſelle du genre humain n'étoit pas arrivée ſous ſon regne : Et c'eſt aujourd'huy que nous voyons renouveller en Angleterre ce noble & genereux eſprit. Les Naturaliſtes nous diſent, qu'un excés de joye a eſté quelquefois la cauſe d'une mort ſubite ; & nous avons des gens dans cette Ile qui vray-ſemblablement auroient couru le même riſque, ſi aprés la

la nouvelle de la priſe de Mons, ils avoient pû repaître leurs yeux des cendres des apartemens Royaux, & de tout le Palais de Whitehall, auſſi bien que des cendres de quelques apartemens éloignez qui en dépendoient. Quelle terrible perte auroit fait le monde, ſi un tel genereux excés de plaiſir, eût envoyé les rieurs du feu de la nuit paſſée, tenir compagnie à leur noble modelle de l'antiquité, qui joüoit de ſa harpe pendant que la maîtreſſe du monde étoit tout en feu ?

J'avoüe que je n'ai lû, autant que je puis m'en ſouvenir, que deux traits de folie, de mêchant naturel, de fureur, ou tout ce qu'il vous plaira, de plus, (car nous n'avons point de terme en nôtre langue qui puiſſe bien exprimer cela) ſemblables à celui dont j'ai peut-étre eſté le témoin la nuit paſſée : Le premier eſt celui de l'immortel Neron, dont j'ai déja inſinué quelque choſe ; je dis l'immortel, car pourquoi ne s'immortaliſeroit pas un homme par des crimes de la derniere atrocité, auſſi bien que par des actions de la vertu la plus éclatante ; puiſque les uns & les autres ſervent également à garentir ſa memoire de l'oubli ? Et ſur ce pié-là je trouverois fort deraiſonnable, qu'un

Prince

Prince qui vit aujourd'huy, ſe donnât le nom d'immortel, pour avoir reduit en cendres vingt ou trente villes, qui ne valoient pas toutes enſemble la cinquiéme partie de l'ancienne Rome, & que nous refuſaſſions le même titre à un autre Prince qui lui a appris ſa leçon, en faiſant de cette grande ville de triſtes maſures.

Je me ſouviens d'avoir lû dans les regîtres de Bourgogne un ſecond exemple de fureur, qui reſſemble à celle de certaines gens qui ſont parmi nous, c'eſt l'exemple d'une femme qui fut condamnée & executée pour avoir mis le feu de gayeté de cœur à la ville de Louvain : Les Juges ayant demandé à cette femme, quels motifs l'avoient portée à commettre un crime de cette nature, la miſerable ne répondit autre choſe pour ſa juſtification, ſinon qu'elle ne l'avoit point fait par aucun mouvement de haine qu'elle eût contre perſonne, mais uniquement par le ſeul plaiſir qu'elle ſe faiſoit de voir brûler de grands & riches bâtimens. Plaiſir ridicule s'il en fut jamais, & dont on croiroit à peine que le genre humain pût étre capable, ſi cet exemple n'avoit pas eſté confirmé, il n'y a encore que douze heures par plus d'une ou de deux perſonnes. Dieu me par-

pardonne ſi je fais injuſtice à ces dignes Meſſieurs, & ſi je prens la hardieſſe de dire, que ceux qui ne pouvoient s'empêcher de faire éclater leur joye, qui paroiſſoit malgré eux ſur leurs viſages & dans leurs paroles à la vûë des flames du Palais du Roy, n'auroient pas fait difficulté d'y mettre eux-mêmes le feu, s'ils avoient trouvé occaſion de le faire ſans riſque, & qu'il en fût revenu quelque avantage à leur parti.

Je ne ſaurois m'empêcher de ſoûtenir, pour rendre à ces Meſſieurs une partie de la juſtice qui leur eſt dûë, que l'action d'Eraſiſtrate, qui fit brûler le Temple de Diane, & qui ſe brûla lui-même, dans la ſeule vûë d'immortaliſer ſa memoire, fut beaucoup plus raiſonnable, que celle de Neron, & de la femme de Louvain, ou que ne l'eſt celle de leurs nouveaux diſciples de Londres. Eraſiſtrate vouloit s'immortaliſer à quelque prix que ce fût, & pour y parvenir, il étoit ravi de mourir; & ne vouloit point de l'immortalité qu'il ne lui en coutât la vie. Il ſemble qu'il y a quelque choſe de genereux dans la fureur d'Eraſiſtrate, lequel aprés avoir brûlé pour éterniſer ſa memoire un magnifique bâtiment, à la conſtruction duquel l'Aſie toute entiere avoit em-

ployé des centaines d'années, & qu'on a mis avec juſtice au rang des ſept merveilles du monde, ne voulut pas ſurvivre à la ruine d'un ſi venerable édifice.

C'eſt ici que je voudrois recommander au celebre Auteur des Dialogues des morts, un ſujet digne de ſa plume mordante, & capable de luy inſpirer des penſées pour bien imiter Lucien; c'eſt d'étaler par ordre les beaux endroits de Neron, d'Eraſiſtrate, d'une tête couronnée de l'Europe, & de certaines gens d'Angleterre que je ne nommerai pas pour ce coup, & de les mener tous enſemble devant un tribunal de l'autre monde, qui decidât lequel doit avoir la preference pour l'infame gloire d'avoir haï ſa patrie, & aimé la perte du genre humain: ce ſeroit-là un beau champ pour faire paroître ſon bel eſprit; & pour moy ſi j'étois le juge de ces Meſſieurs-là, la queſtion ne ſeroit pas long-temps indeciſe.

Mais graces à Dieu le peril eſt paſſé malgré les ſouhaits qu'on faiſoit au contraire, & malgré la peur qu'on en avoit; & nous en ſommes quittes pour quelques apartemens qui ont payé pour tout le reſte. Ce terrible element nous à fait voir en partie ce qu'il eſt capable

de

de faire : Et le Ciel favorable pour nous en dépit de nous-mêmes, mais plus favorable encore pour l'amour d'une ame grande & vertueuſe qui logeoit dans l'enceinte de ces murailles, a reprimé ſa fureur dans le temps & dans le lieu qu'il faloit, c'eſt à dire lors qu'il étoit prêt de paſſer dans les apartemens qui ſont plus proprement ceux de cette pieuſe Princeſſe. Ce fut-là où s'arréta le plus fier de tous les elemens, & il ne luy fut pas poſſible de percer plus avant. Comme les chambres de ces mêmes apartemens étoient ſacrées à cauſe de la perſonne Royalle à qui elles appartiennent, mais beaucoup plus ſacrées encore à cauſe de la vie exemplaire qu'elle y mene ; auſſi le furent-elles aux flames mêmes, qui reçûrent ordre du Ciel de ne s'en pas emparer.

J'ay ſouvent deploré en moi-même la condition des anciens Philoſophes, d'étre comme ils étoient dans une ignorance invincible à l'égard de la providence divine qui gouverne le monde. Ils voyoient que le vice triomphoit le plus ſouvent dans le monde, & que la vertu tout au contraire y étoit traitée de la maniere du monde la plus dure : Ils voyoient tous les jours des fous heureux, & des ſages miſerables. De là

vient que quelques uns d'eux raiſonnant ſur cette bizarrerie, l'imputoient à une aveugle deſtinée, de laquelle dépendoient à leur avis, non ſeulement les hommes, mais même les Dieux. Mais nous qui avons de la divinité des idées plus nobles & plus glorieuſes, que toutes celles que les plus habiles des payens pouvoient jamais aquerir par le ſecours de leur raiſon, n'avons pas ſujet de broncher ſur les choſes qu'ils attribuoient au deſtin.

Cependant malgré tous les preceptes d'une Religion qui nous a eſté revelée, il eſt difficile de faire reflexion ſur certains accidens de la vie humaine, ſans avoir recours à ce precepte d'un Auteur inſpiré, *ceci eſt trop relevé pour moi, je n'y puis rien comprendre:* Et on ne peut penſer ſans étonnement que le même apartement de Whitehall, où logeoit il ny a pas encore bien des années une perſonne qui a eſté la honte & le poiſon tout enſemble d'un Roy d'Angleterre, ait eſté a couvert des inſultes d'un element irrité, pendant qu'elle y a demeuré; & que preſentement qu'il étoit occupé par des perſonnes auſſi vertueuſes que l'autre étoit vicieuſe, il ait eſté reduit en cendres. La providence divine diſpenſe quelquefois ſes jugemens

d'une

d'une maniere que nôtre raiſon ne ſauroit penetrer, nous en avons un exemple ſingulier dans ce qui vient d'arriver.

C'étoit dans cet apartement particulier du Palais Royal, que la femme dont je parle, executoit en bon Miniſtre de la France les reſolutions qu'on prenoit à Verſailles pour ruiner l'Angleterre; & ce fut dans l'une des Chambres de ce même apartement, qui n'eſt à preſent qu'une mazure, que s'executa vraiſemblablement une des plus grandes vilenies que ce ſiécle ait jamais connu. Vilenie qui ſera peut-étre un ſecret de nôtre hiſtoire pour tous les ſiécles; & vilenie pourtant dont la perſonne en queſtion, & la Cour qui l'avoit envoyée ici, & qui l'avoit employée, étoient capables. De ſorte que je ne ſuis nullement ſurpris de voir les ruines d'un lieu, où tant de choſes ont eſté faites, pour ruiner non ſeulement l'Angleterre, mais encore tout le reſte de la Chrétienté, qui en a ſenti auſſi-bien que nous de ſi terribles effets. Ainſi la vertu des proprietaires d'aujourd'huy ne pouvoit pas mettre à couvert ce lieu-la du châtiment qui étoit dû aux crimes de ceux qui l'avoient auparavant poſſedé; & ainſi dans les apartemens qui étoient autrefois le D. du P. *ignes extincti ſunt*

ignibus, une eſpece de feu, quoique preſque oublié, eſt éteint par un autre.

La chaleur avec laquelle j'ay écrit cette fueille, m'a mené plus loin que je ne m'étois propoſé d'aller; de ſorte que je me trouve obligé de renvoyer à la prochaine quelque choſe de plus important; cependant le Lecteur me pardonnera s'il luy plaît celle-cy, que j'ai écrite avec tant de precipitation dans l'humeur où j'étois, que je ne ſai s'il y a du ſens ou s'il n'y en a pas.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur la joye que certaines gens ont fait paroître de la prise de Mons.* 2. *Le Roy de France est redevable aux Ecclesiastiques de la prise de cette place.* 3. *Quels méchans effets a produit dans le monde l'erreur en matiere de Religion.* 4. *Reflexions sur les anciens payens, & sur le zele qu'ils avoient pour leur patrie.*

Du Vendredi, 24 Avril 1691.

UNe infinité de gens qui aiment leur Patrie, ont esté, à ce que je vois terriblement scandalisez (je ne dirai pas consternez) de l'insolence d'un parti qui est parmi nous depuis la prise de Mons : Et à juger des choses par la conduite de ces Messieurs on auroit cru que les François qu'ils souhaitent pour leurs Maîtres avec tant d'impatience, s'estoient emparez de Londres au lieu de Mons qui en est si

fort éloigné: car difficilement auroient-ils pû faire paroître plus de joye de la priſe de Londres, qu'ils en ont fait paroître de celle de Mons: pour moy je ſuis ſi peu chagrin d'une conduite ſi extraordinaire, qu'au contraire rien au monde ne pouvoit davantage relever mes eſperances, que cette eſpece de parricide ſurprenant des Ennemis du gouvernement preſent; je dis parricide, car pourquoy ne peut-on pas donner ce nom à un complot formé pour ruiner la patrie, auſſi bien qu'à celuy qu'on fait en vûë d'aſſaſſiner le pere de la patrie. Cet empreſſement avec lequel ces gens-là ſouhaitent que leur pays natal devienne la proye d'une puiſſance étrangere, doit avec juſtice relever les eſperances de tous les gens de bien, & les convaincre que ces gens-là ne ſont pas éloignez de la ruine, ſous laquelle ils ſe trouveront accablez de maniere ou d'autre. Si on oſoit s'écrier avec un Philoſophe payen de l'antiquité dans un cas fort ſemblable, *ſi ſint Dii*, *s'il y a un Dieu*, il eſt de l'interêt de ſa juſtice de ſe declarer contre des gens qui ont violé tout ce que la nature a de plus ſacré & de plus inviolable, en ſouhaitant comme ils ont fait la ruine de leur Patrie & de leur Religion, qu'en traî-

nera

nera neceſſairement, comme eux-mêmes le ſavent fort bien, la domination Françoiſe aprés laquelle ils ſoûpirent.

Les Romains avoient tant d'horreur pour ceux qui haïſſoient leur Patrie, qu'ils regardoient comme au deſſous d'eux de profiter de la lâcheté de ces gens-là, ou ſi vous voulez ils croyoient qu'il étoit indigne de la valeur Romaine d'étendre leurs conquêtes en fomentant la perfidie chez leurs Ennemis mêmes: car aprés avoir aſſiégé une ville de leur voiſinage qui les contrecarroit alors dans le cœur même de l'Italie, un miſerable Traître, dans l'eſperance d'étre recompenſé, fit paſſer dans le camp des Romains les Enfans des principaux Habitans, afin de contraindre leurs Parens par ce moyen de rendre la place. On auroit crû aiſément que les Romains, encore qu'ils euſſent de l'averſion pour le Traître, auroient pû profiter de la trahiſon, & tirer avantage de la faute d'un malheureux. Non, ils n'en firent rien: Ils avoient une trop belle idée de la vertu, & les payens regardoient avec tant d'execration ceux qui n'aimoient pas leur Patrie, que les Romains aimerent mieux renvoyer le Traître dans la ville pour y recevoir la juſte recompenſe de ſa trahiſon de la main

de ces mêmes enfans qu'il vouloit trahir, que de paroître autoriſer un crime qu'ils croyoient ſi contraire à la nature, ou profiter d'une telle occaſion pour ſe rendre Maîtres de la ville.

Combien peu de villes auroit enlevé le Roy de France à ſes voiſins, s'il eût imité l'exemple des anciens Romains? Mons, entre pluſieurs autres, dont on parle tant aujourd'huy ſeroit encore entre les mains des Eſpagnols; puis qu'il eſt plus redevable de cette conquête, aux amis affidez qu'il avoit dans cette place, qu'à toutes les troupes qu'il avoit devant. Ce ſont ceux en un mot qui ont eſté la peſte de l'Europe depuis pluſieurs années, qui à toutes les autres lâchetez qu'ils ont faites, en ont ajoûté une nouvelle, en ſolicitant comme ils ont fait les Bourgeois de Mons de rendre leur ville aux François. Quelle cruelle & bizarre deſtinée pour le Prince de Bergue de ſe ſignaler d'une façon ſi merveilleuſe en défendant la place avec tant de bravoure contre toutes les machines de guerre qui l'attaquoient de dehors, & de ſe voir enfin obligé à ſe ſoûmettre au caprice de ceux mêmes qu'il défendoit, ſoûlevez qu'ils étoient au dedans par un petit nombre de Prêtres. Cela nous apprend que ni la valeur,

leur, ni la conduite, ni les murailles, ni les foſſez, ne ſont à l'épreuve de l'artifice des Prêtres.

Ceux qui veulent mettre leurs voiſins à la chaîne ont tâché de tout temps d'engager les Prêtres dans leur parti, & de leur faire abandonner le parti de leur Patrie. Je me ſouviens que le grand Demoſthenes dans l'une de ſes immortelles Oraiſons contre Philipe de Macedoine, gliſſe un trait d'invective des plus hardis, lequel ſans doute les ſuperſtitieux Atheniens luy auroient fait ſentir avec autant de fureur qu'ils en eurent contre Socrates cent ans auparavant pour un crime qui ne le meritoit pas mieux, s'ils n'euſſent pas compris que le ſens de ce qu'il leur avoit dit, *qu'il n'y avoit pas juſqu'à l'Oracle de Delphes même qui ne parlât en faveur de Philipe*, n'attaquoit que Philipe ſeul, & le bonheur dont ſes deſſeins contre la Grece avoient eſté favoriſez. Je ſuis ſeur que Demoſthenes avoit de trop belles idées de la divinité, pour s'imaginer qu'Elle fût capable de porter les hommes à un crime auſſi horrible, que celuy dont il ſe plaint contre l'Oracle. Mais la verité étoit, qu'il ſavoit que bien que ces Oracles fuſſent des réponſes de la divinité, (comme ſe le ſont imaginez quelques-

uns des anciens & des modernes) qu'ils n'étoient tout au contraire que des fourbes des Prêtres qui en impoſoient aux gens credules, & qui faiſoient paſſer leurs réponſes pour les réponſes d'Apollon, qu'ils accommodoient à leur interêt & à leurs engagemens. De là vient que quand il dit, que l'Oracle parloit en faveur de Philipe, il attaque indirectement les Prêtres qui prononçoient ces Oracles, & les accuſe de prendre le parti d'un Prince qui vouloit envahir leur Patrie, en abuſant ainſi la populace, & luy faiſant croire que les Dieux vouloient qu'elle ſe ſoûmît à Philipe. Et certes nous avons tous les ſujets du monde de croire, que ce Prince dont on a dit qu'il prenoit les villes par argent, en avoit largement donné à ces Prêtres de Delphes.

Le commencement de ce ſiécle nous a fait voir un exemple de la force magique de l'artifice des Prêtres, dans un lieu où on l'eût le moins eſperé: qu'il me ſoit permis d'en dire quelque choſe. Toute l'Europe a ouï parler de la fameuſe conſpiration que le Marquis de Bedemar, pour lors Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, & le Duc Doſſone, Viceroy de Naples, formerent contre cette Republique l'an 1618. Conſpira-

ſpiration la plus puiſſamment appuyée, la mieux imaginée, la plus proche du point de ſon execution, & la plus étrangement découverte, que nous ayons peut-être jamais lû : Quoique le Duc d'Uſede Secretaire d'Eſpagne dans une lettre qu'il écrivit au Marquis pour répondre à celle, qu'il en avoit reçûë, luy eût conſeillé d'abandonner cette entrepriſe, fondé ſur pluſieurs raiſons, & particulierement ſur celle-cy, que *Veniſe étoit un gouvernement où il ne pouvoit être aſſiſté ni des femmes, ni des Moines, ni des favoris*; Pour me ſervir des propres termes de la lettre; cependant ce parfait Miniſtre d'Etat trouva moyen d'engager pluſieurs Moines dans ſon parti, & par le moyen des Moines pluſieurs même des Senateurs.

Il étoit impoſſible que ceux qui avoient ſeulement le ſens commun cruſſent que qui que ce fut, du peuple, & beaucoup moins encore des Senateurs, qui ſont de tous les gens du monde les plus jaloux de la liberté de leur Patrie, ſe laiſſât porter par l'artifice des Prêtres, à revétir ſeulement un eſprit d'indiference pour la ſeureté de l'Etat : Et il ſembloit tout à fait incroyable, qu'ils fuſſent capables de ſe laiſſer abuſer par leurs Prêtres juſques au point de croire,

qu'ils étoient obligez en conſcience de travailler à le ruiner : cependant c'eſt ce que firent quelques-uns des Senateurs, ſolicitez qu'ils y furent par les Prêtres de Veniſe. Je ne ſaurois mieux exprimer les moyens dont ſe ſervirent ces ſaints & zelez Impoſteurs pour y reüſſir, qu'en rapportant les propres termes de l'Hiſtoire de cette conſpiration, compoſée par une des plumes de la Chrétienté la plus fine & la plus delicate; ce que je ferai le plus fidelement que „ la traduction le pourra permettre. Les „ Prêtres & les Moines que le Marquis „ avoit gagnez, dit nôtre Auteur, em„ ployerent toute ſorte d'artifice pour „ perſuader aux plus ſimples & aux plus „ bigots des Senateurs, qu'ils ne pou„ voient en conſcience ſoûtenir les in„ terêts d'un gouvernement que le Pape „ avoit excommunié ; & qu'encore que „ ſa Sainteté eût abandonné ſes preten„ tions depuis peu, & qu'elle eût levé la „ ſentence d'excommunication qu'elle „ avoit lancée contre la Republique (ils „ veulent parler de l'affaire de Paul cin„ quiéme contre les Venitiens ;) cepen„ dant comme cela ne s'étoit fait que „ par Politique, on devoit preſuppo„ ſer que le Pape quant à ſon intention „ n'avoit point levé l'excommunica-

„ tion,

„ tion, mais qu'elle ſubſiſtoit encore „ par une reſervation mentale, qu'il „ avoit pû faire legitimement : Là-deſ- „ ſus, ajoûte nôtre Autheur, les Sena- „ teurs les moins habiles ſe laiſſerent „ perſuader, qu'ils étoient en état de „ damnation, tant qu'ils ſoûtiendroient „ ainſi une Republique qui étoit ſous les „ foudres du Vatican ; & par conſe- „ quent qu'ils ne pouvoient étre Veni- „ tiens plus long temps.

Nous pouvons conclure par cet exemple & par une infinité d'autres combien ſont malheureux les pays qui ſont ſous la domination Papale, d'étre obligez comme ils ſont par principe de religion d'avoir dans leur ſein, & de ſuivre aveuglément les preceptes d'un ordre de gens, dont l'interêt, & l'interêt de tout le reſte du genre humain ſont deux interêts fort éloignez ; & qui s'affublent du manteau de la conſcience pour perſuader aux gens d'entrer dans des interêts, qui ſont oppoſez à ceux de leur Patrie.

En un mot, ceux qui ſont capables par quelque conſideration que ce puiſſe étre, je ne dirai pas, de ſouhaiter que les ennemis de leur Patrie s'en emparent, mais ſeulement qui ſont capables de faire des ſouhaits en leur faveur, ſont ſelon

moi

moi les plus étranges creatures qu'il y ait dans la nature ; & pour moi, quand même j'aurois reçû de leurs Majeſtez tous les mauvais traitements qu'elles pourroient me faire, je veux que je fuſſe aſſez malheureux que d'avoir de l'averſion pour leurs perſonnes (ce que je ne ferai jamais, j'en ſuis ſeur;) cependant dans l'état où ſont preſentement les affaires de l'Europe, je ne pourrois m'empécher de faire des ſouhaits en faveur du gouvernement preſent, quelque choſe que j'y perdiſſe d'ailleurs; puiſque ce n'eſt uniquement que par ſon moyen que nous pouvons ſauver nôtre religion & nos libertez; & que s'il tombe, il entraîne en tombant tout ce que nous avons de cher au monde, & entant qu'hommes & entant que Chrétiens.

Quelques mauvais traitemens que les genereux payens de l'Antiquité euſſent reçû de leur patrie, ils ne pouvoient ſe reſoudre d'abandonner ſes interêts : Et nous liſons du brave Themiſtocles, qu'il aima mieux avaler la priſe de poiſon, & ſauver ſon ingrate patrie, que de joüir de toute la grandeur que les Perſes luy offrirent durant ſon exil. Jamais homme n'eut plus de ſujet que luy de haïr ſa Patrie; car tout le remerciment qu'il en eut pour l'avoir ſauvée d'une ruine

totale,

totale, fut un banniſſement perpetuel : Et jamais homme n'eut tant d'obligations à un autre, qu'il en avoit à Xerces, qui avoit eu la bonté de luy donner une retraite honorable & magnifique, quoiqu'il fût ſon Ennemy ; & qui dans ſon ſommeil même avoit accoûtumé de faire connoître le plaiſir qu'il avoit d'avoir un Hôte auſſi illuſtre, en s'écriant ; j'ai Themiſtocles. Xerces avoit reſolu d'eſſayer encore une fois ſi la fortune le favoriſeroit contre la Grece, & il y étoit d'autant plus reſolu, que ce redoutable Ennemy étoit à ſon avis non ſeulement devenu ſon amy, mais il s'imaginoit encore, qu'il prendroit ſon parti contre ſes ingrats compatriotes. Tout étant prêt pour cette expedition, Xerces communique ſon deſſein à Themiſtocles, qui par une genereuſe diſſimulation parut ravi de trouver occaſion de ſe venger de la Grece, & pria l'Empereur de lui promettre avec ſerment qu'il n'iroit point contre la Grece, ſans le mener avec luy. Xerces jura d'auſſi bon cœur que l'autre l'en avoit prié ; de ſorte que le brave Themiſtocles, pour faire échoüer l'entrepriſe par ſon abſence, revenu chez ſoi, avala le poiſon, & ſauva ſa patrie encore une fois.

Pour conclure cette digreſſion, nous

avons

avons vû quelquefois qu'on a corrompu des gens pour leur faire trahir leur patrie; Mais je ne me ſouviens pas qu'il ſe ſoit jamais trouvé juſqu'icy des gens qui ayent eu beſoin d'être corrompus pour la leur faire ſauver. Que nos ennemis donc triomphent par avance tant qu'il leur plaira, nous avons aſſez de temps pour conter avec eux dans la ſuite: Et je ſuis ſeur que nous avons de nôtre côté une bonne cauſe, tout ce qu'il y a de gens de bien, & la plûpart des peuples d'Angleterre.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Combien on s'intereſſe à Rome de l'heure qu'il eſt pour maintenir le gouvernement preſent d'Angleterre.* 2. *Pourquoi le Cardinal Barbarigo a été exclus de la chaire Papale.* 3. *Comparaiſon des deux derniers Papes, par rapport à la haine qu'ils avoient pour le Roy de France.* 4. *Que le dernier étoit un Ennemi bien plus dangereux que l'autre.* 5. *Réflexion ſur la derniere promotion des Evêques.*

Du Vendredy, 1 May 1691.

PEndant que certaines gens d'Angleterre, qui ſe diſent Proteſtans, s'impatientent de la derniere impatience ſous un gouvernement qui leur aſſeure la Religion dont ils font profeſſion, & les libertez dont ils étoient ſi jaloux il n'y a que quelques années; nous voyons d'autres gens, de la communion Romaine même, qui font paroître aujourd'hui pour ce même gouvernement

des

des ſentimens tout differens. C'eſt à Rome même qu'on a approuvé, & qu'on aprouve encore aujourd'hui la derniére revolution d'Angleterre, & qu'on la regarde comme le ſeul & unique moyen apparent pour ſauver la liberté commune de l'Europe, & pour briſer les chaînes ſous leſquelles elle gemit depuis vingt ans paſſez. Bon Dieu! auroit-on jamais pû s'imaginer, que dans un Conclave pour l'election d'un Pape, on eût exigé que celuy qui ſeroit élû prendroit le parti d'un Roy Proteſtant contre un autre Roy de leur Religion? Quelles juſtes idées n'ont point ces gens-là, tout éloignez qu'ils ſont, des miſeres, des calamitez & des malheurs qui tomberont indubitablement ſur ces pays Septentrionaux, ſi le Roy de France a le deſſus; puis qu'ils viennent tout preſentement d'exclure du Pontificat le Cardinal Barbarigo, pour avoir parlé avec quelque chaleur en faveur du Roy Jaques? Pour avoir lâché une petite parole tendre, qui n'étoit apparemment qu'un effet de zele pour la Religion de ce Prince, ou qui venoit peut être d'un motif de compaſſion pour l'inconſtance de la grandeur humaine, on vient d'exclure de la chaire Pontificale un Cardinal, qui de tout le Conclave y avoit aupa-

auparavant les plus belles pretentions, & qui ne cedoit à aucun des autres Cardinaux, il en faut demeurer d'accord, ni en probité ni en devotion. Tant eſt grande l'averſion qu'ont les Cardinaux pour une affaire qui dépend du bon ſuccez des affaires de France, quoique cette affaire tende en même temps à la propagation de ce qu'ils croient être la foi Catholique.

Je conviens que la Chrétienté fit une perte conſiderable en perdant Innocent onze, puiſqu'elle perdit un Ennemi declaré du grand Perturbateur du Chriſtianiſme: Mais la France a été delivrée à mon avis, d'un Ennemi beaucoup plus dangereux & plus redoutable, par la mort du Pape defunt ſon Succeſſeur. Le premier étoit trop ardent, & trop peu Politique: L'autre avoit aſſez d'ardeur, mais il étoit clos & couvert, & ne voulût jamais fraper le coup qu'à bonnes enſeignes, & lors qu'il le pût faire en ſeureté. En quoi il a fait le perſonnage d'un veritable Venitien, qui ne fait jamais éclater le deſir qu'il a de ſe venger, que quand il le peut faire à propos.

Innocent avoit pour le Roy de France une haine tres-violente; & il y avoit dans ſon temperamment je ne ſai quoi

de

de farouche, qui ne luy permettoit pas d'en rien diſſimuler, quelque choſe qu'il eût dû luy en coûter. Non ſeulement dans ſa chambre avec les confidens, mais même dans toutes les occaſions de ceremonie, il ne pouvoit, ou ne vouloit garder le *decorum* ordinaire qu'on doit garder pour les Princes lors qu'on eſt obligé de parler d'eux : Et ce fut enfin un proverbe parmi les gens de ſa maiſon qui vouloient bien faire leur cour, *qu'il n'entende pas parler aujourd'hui du Roy de France.* Alexandre huit n'avoit pas moins d'averſion que l'autre pour ce Prince; Et étant Venitien comme il étoit il ne pouvoit pas faire moins; car le genie & le temperamment de ſa patrie lui avoient laiſſé en partage une amour violente pour la liberté, & une averſion de même nature non ſeulement pour l'eſclavage lui-même, mais encore pour ceux qui travailloient à l'établir ; Cependant il cacha ſoigneuſement ce qu'il vouloit faire contre la France, & rien n'auroit éclaté, que lors que tout eût été prêt pour l'execution.

Une infinité de circonſtances qui ſeroient trop longues à rapporter, & dont il ne ſeroit peut-être pas à propos de parler icy, ne nous permettent pas de douter,

douter, qu'encore qu'on eût fait en Italie une partie de la mine, cependant on avoit porté la plus grande & la plus seure partie dans le cœur de la France même, & c'est-là premierement où elle devoit prendre feu. Quoique le bon homme ait voulu faire sentir à toute la terre ce qu'il avoit resolu de faire contre cette Couronne si la mort ne l'eût pas prevenu, en condamnant formellement, comme il a fait dans les derniers momens de sa vie, la maniere avec laquelle le Roy de France en a usé à l'égard du siege de Rome, plûtôt que de mourir avec le malheur d'être amy de Louïs quatorze : cependant j'ose dire hardiment, (& je prens la liberté d'asseurer le Lecteur que ce n'est pas à la volée) que si ce Pontife eût vécû quelques mois de plus, nous aurions vû ce Monarque foudroyé d'une excommunication formelle, si puissamment soûtenuë, & si bien concertée, qu'elle auroit produit en France selon toutes les apparences humaines, un tel fracas, que ce siecle icy n'en a point vû de semblable. Il est vrai que les foudres du Vatican ont beaucoup perdu de leur force, & sur tout en deça les Alpes : Mais il n'est pas moins vray aussi, qu'à considerer le grand nombre de personnes qui con-

conſervent encore en France les ſentimens de la religion Proteſtante dans le cœur ; & à enviſager combien il y a peu de Catholiques Romains qui approuvent veritablement la maniere dont le Roy de France en a uſé depuis peu à l'égard du Pape, ou à l'égard d'eux-mêmes, on peut conclure avec juſtice, que ce Monarque auroit eu aſſez de peine à ſe ſoûtenir contre ces deux puiſſans partis domeſtiques, également irritez l'un & l'autre de ſa tirannie (quoique ménagée avec des artifices differens pour parvenir à une ſeule & même fin) dans une conjoncture où tant de puiſſances étrangeres ſont unies contre lui.

Pour mettre cette verité dans un auſſi grand jour qu'il eſt à propos de la mettre à preſent, & pour conclure de là qu'il n'eſt pas impoſſible d'executer à quelque heure un projet, qu'on regardera peut-être comme un deſſein enſeveli avec le Pape defunt, jettons un peu les yeux ſur un fait qui eſt de notorieté publique. Toute la terre ſait avec combien d'envie on a regardé la part que les Jeſuïtes ont euë dans ce qui s'eſt paſſé à la Cour de France depuis que Louïs quatorze eſt ſur le trône. Comme ces Meſſieurs ont dirigé toutes choſes, ils ont auſſi porté le blâme de tout. Et c'eſt

pour

pour cela qu'ils ſont l'abomination de tous les autres ordres de l'Egliſe Romaine, & l'horreur de tous les Laïques generalement, excepté d'un petit nombre de Paraſites de Cour. Preſque toute la Nation Françoiſe a fait paroître en mille occaſions l'averſion qu'elle a pour les Jeſuïtes ; & ſi jamais elle trouve l'occaſion de ſe venger de ceux qu'elle regarde comme les Auteurs, les promoteurs, & les inſtrumens de toutes les miſeres ſous leſquelles elle gemit, nous nous pouvons attendre de voir tomber ſur eux une fatale cataſtrophe. Nous ſavons tous auſſi que les Generaux des ordres Religieux ont beaucoup de credit (j'ay penſé dire une puiſſance abſoluë) ſur les autres membres qui compoſent ces nombreuſes Societez ; & nous n'ignorons pas non plus que de tous les differens ordres de Moines, & ſur tout de ceux qui ſont de l'ordre de S. François, il n'y en a point qui ne ſoient beaucoup plus eſtimez des peuples du côté de la pieté, que ne l'ont eſté les Jeſuïtes depuis cent ans paſſez. Que tout le monde juge donc, combien il eût eſté facile à un Pape habile de ſouffler le feu chez les autres Moines & chez les Jeſuïtes, & de leur inſpirer par le moyen de leurs Generaux qui

ſont toûjours à Rome, & avec leſquels par conſequent il pouvoit traiter tête à tête, un degoût general pour un gouvernement, qui pour favoriſer un ordre que tout le monde hait, leur a arraché la plûpart de leurs privileges, & mis à la chaine tout le reſte de la Nation.

Mais pour laiſſer le Pape defunt dans ſon tombeau, je ſuis obligé d'avoüer, qu'en rétabliſſant ſi-tôt le Nepotiſme, qui paroiſſoit tout à fait aboli ſous le regne de ſon Predeceſſeur, & qui a eſté au pié de la lettre dans ces derniers ſiécles la honte & le ſcandale de la Cour de Rome, il m'a fait concevoir auſſi bien qu'à pluſieurs autres des prejugez deſavantageux à ſa memoire. Il ne fut pas plûtoſt ſur la chaire, qu'il fit venir ſes neveux, & ſe hâta de les enrichir, comme s'il n'avoit eu en vûë que d'agrandir ſa famille. Il n'y a que quelques mois qu'on m'a envoyé l'extrait d'un livre, imprimé à Rome depuis ſa mort, intitulé *il Conſiglio Politico*, qui contient des remarques ſur la vie & ſur la conduite de ce Pape; & dans lequel je trouve qu'on juſtifie ſa conduite à l'égard de ſes neveux par les raiſons les plus plauſibles qu'on puiſſe s'imaginer. Ce livre qu'on croit avoir eſté compoſé par ſon Confeſſeur, ou tout au

moins

moins par ſes ordres & ſur ſes memoires ſecrets, a fait beaucoup de bruit à Rome : Et l'endroit qui regarde le rétabliſſement du Nepotiſme merite d'être rapporté, & le merite d'autant mieux qu'il avoüe nettement & en propres termes le deſſein que le Pape avoit formé contre la France. „ Le Pape, dit „ l'Auteur, qui avoit fait une ferme „ reſolution, ou de châtier l'inſolence „ & les attentats inſupportables des „ François, ou de perir dans l'entre„ priſe, ſe precautionnoit ſagement con„ tre les diſgraces qui auroient pû arri„ ver à ſa famille, en cas qu'il n'eût pas „ reüſſi : Il avoit trop vû le monde, & „ le connoiſſoit trop bien, pour ne pas „ ſavoir combien ſont incertaines les „ affaires du monde, & combien il étoit „ difficile de faire aſſaut contre un Prin„ ce, qui a fait voir qu'il eſt en état de „ faire tête à preſque toutes les puiſ„ ſances de l'Europe. Il ſe voyoit atta„ qué des incommoditez & des mala„ dies, qui ſuivent ordinairement la „ vieilleſſe ; & il n'ignoroit pas qu'il „ laiſſeroit ſa famille dans un état triſte „ & déplorable, en cas qu'il eût du „ deſſous avec la France ; C'eſt pour„ quoy il ſe croyoit obligé avant toutes „ choſes, & avant que d'éventer ſon

„ deſſein, de ſe precautionner contre le
„ pis qui pouvoit luy arriver, en met-
„ tant ſa famille en état de ne pas tom-
„ ber dans la neceſſité, & en luy don-
„ nant les moyens de faire une retraite
„ ſeure & honorable en cas que le Roy
„ de France eût le deſſus. Il ne ſavoit
„ s'il ne luy faudroit pas bientoſt payer
„ à la nature le tribut que tout le monde
„ luy doit, & il ne pouvoit pas répon-
„ dre qu'un ſucceſſeur épouſât ſon reſ-
„ ſentiment contre un Ennemi qu'il re-
„ gardoit comme l'Ennemi commun
„ de la Chrétienté. Et comme il n'é-
„ toit pas impoſſible que ce ſucceſſeur
„ fût de la faction de France, il ſe pou-
„ voit faire auſſi qu'on châtiât ſa fa-
„ mille aprés ſa mort du même châti-
„ ment dont il vouloit châtier la France.
Voilà comment cet Auteur excuſe la ſeule faute conſiderable que ce Pape ait fait durant ſon Pontificat; ces raiſons ſont plauſibles, & je me trouve obligé de faire juſtice là-deſſus à un Pape aprés ſa mort.

Mais pendant que Rome eſt ainſi occupée à choiſir le Pere commun de la Societé, ſa Majeſté a obligé toutes les Egliſes Proteſtantes du monde, en rempliſſant comme Elle a fait le premier poſte de l'Egliſe Anglicane, d'une perſonne

ſonne chairie de tout ce qu'il y a de gens de bien, de tous ceux qui aiment la vertu, le ſavoir, leur Religion, & leur Patrie. C'eſt ſous la conduite d'un tel Metropolitain, que l'Egliſe Anglicane peut devenir l'objet de l'envie, & non pas le ſujet de frayeur de ceux qui differents d'avec elle; & les Non-Conformiſtes peuvent dormir en repos, & ne craindre aucun remûment que du côté de la charité, de la compaſſion & de la bonté. Enfin que les pauvres ignorans & les Bigots s'en laiſſent impoſer tant qu'il leur plaira, ſa Majeſté d'aujourd'huy a plus fait pour la gloire de l'Egliſe Anglicane, que n'a jamais fait pas un de ſes predeceſſeurs; puiſque les premieres dignitez de l'Egliſe n'ont jamais eſté poſſedées ſous aucun regne precedent par tant de grands & ſavans hommes, qu'elles l'ont eſté ſous le regne de ſa Majeſté, qui ne fait preſque que commencer.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Le voyage de ſa Majeſté en Hollande.* 2. *L'empreſſement avec lequel les François accompagnent leur Roy à la guerre.* 3. *Combien étoit de cette humeur l'ancienne Nobleſſe d'Angleterre.* 4. *Deux faits remarquables là-deſſus.* 5. *Reflexions ſur un écrit qu'on impute à Monſieur Ashton.*

Du Vendredy, 8 *May* 1691.

LE Roy eſt parti, & il emporte avec luy la deſtinée de l'Europe. Il y a aujourd'huy plus de cent cinquante ans qu'aucun des Rois d'Angleterre ne s'eſt trouvé à la tête d'une armée dans le continent ; & toutes les expeditions que nos Princes ont jamais faites au delà de la Mer, n'étoient, à dire vrai, que de ſimples démêlez où il ne s'agiſſoit que de gloire & de conquêtes : Mais l'expedition d'aujourd'huy eſt une guerre toute pure où il s'agit de la Religion & de la liberté ; guerre dont le

nauvais ſuccez doit neceſſairement
:er l'Angleterre dans une eſpece
ſclavage qui entraîne avec ſoi mille
ıſequences plus funeſtes qu'on ne
ıt bien s'imaginer, avant que de les
)ir ſenties.

Peu s'en faut qu'on n'envie le bon-
ır du Roy de France, lors qu'on vient
:onſiderer l'ardeur avec laquelle les
ets de ce Prince luy rendent ſervice
ıs ſes guerres; & je ne puis pas
empêcher de dire, qu'il eſt dom-
ge qu'ils ne combatent pour une
illeure cauſe. On croit à Paris qu'un
nme ne merite pas de porter l'épée
n'a fait tout au moins une campa-
; & jamais le Roy de France ne
t mis en perſonne à la tête de ſon ar-
e, quoyque ce ne fût que pour en-
er une ſeule place à quelques-uns de
voiſins, que tous ceux qui ſe piquent
bravoure & d'avoir de l'honneur,
yent regardé comme la derniere flé-
ſure, & comme une infamie irre-
able, de demeurer alors au logis. Sa
:niere expedition de Flandres fit en
:lque maniere un Deſert de ſa Capi-
:, car on ne voyoit dans les ruës de
:is, aprés le départ du Roy, que ceux
ıt la profeſſion les exemptoit de por-
les armes.

Le temps a eſté que les Anglois ne cedoient en rien aux François pour ce point d'honneur : Et jamais Roy d'Angleterre ne paſſe le détroit entre Douvre & Calais, ſans étre accompagné de la fleur de la grande & petite Nobleſſe de ſon Royaume, pour me ſervir des propres termes de nos Hiſtoriens. Il n'étoit pas alors moins infame de demeurer en Angleterre pendant que nôtre Roy étoit en France, qu'il l'eſt aujourd'huy de demeurer en France lorſque Louis XIV. eſt en Flandres en quelque ſaiſon que ce puiſſe étre. Fouillons & refouillons les annales d'Angleterre, & nous trouverons que nos Rois ont eſté redevables de la plûpart des plus grandes actions qu'ils ont faites chez les Etrangers, à la valeur des Volontaires qui les accompagnoient.

Je me ſouviens ſur ce ſujet d'un fait remarquable qui regarde une Maiſon noble d'Angleterre, qui s'eſt éteinte il n'y a pas long-temps quant à la ligne maſculine ; fait qu'on peut voir encore dans ce treſor ineſtimable des antiquitez d'Angleterre, je veux dire dans la fameuſe Bibliotheque de Cotton c'eſt l'original d'un bil, preſenté, comme je croi, (ou tout au moins prêt pour étre preſenté, car cet écrit luy-même ne

nous

s détermine point là-deſſus) au Par-
ient d'Angleterre, pour faire revo-
r la ſubſtitution d'un bien ſitué dans
Nord, qui avoit eſté autrefois donné
Aîné de la Maiſon noble dont je
is de parler. Ce bil n'eſt appuyé que
trois raiſons. Je ne me ſouviens plus
a premiere & de la troiſiéme, mais
econde, ſelon la note que j'en ay
ite, eſt parce que, dit le bil, il
étoit rendu indigne de la nobleſſe de
n extraction, & de la bravoure de
s Ancétres, en n'accompagnant pas
ôtre tres-excellent Seigneur Edoüard
ans ſa derniere expedition de Fran-
:, comme ſon devoir de ſujet, auſſi
en que les belles lois de la chevale-
e l'obligeoient de faire. Il n'eſt pas
de decider ſi c'eſt d'Edoüard troi-
ie, ou d'Edoüard quatriéme dont
veut parler; mais à prendre droit
le caractere de l'écrit, & par quel-
s autres circonſtances de l'Hiſtoire,
du penchant à croire que c'eſt de
pedition d'Edoüard quatriéme dont
ntend parler icy. Quoyqu'il en ſoit,
paſſage eſt d'autant plus remarqua-
, qu'il n'inſinuë pas le moins du
ide, que la perſonne dont on ſe
nt, ait eſté actuellement ſommée
compagner le Roy; mais au con-

traire il insinue clairement que sans aucune soumission de cette nature elle étoit obligée non seulement par les lois de la Chevalerie d'accompagner le Prince, mais encore par devoir en qualité de sujet, car c'est ce qu'emporte, ce semble le terme de l'original *.

Quoyque je ne sois pas Jurisconsulte, je croi pourtant être en droit de dire avant que de sortir de ce sujet, que ce même terme de l'original peut proprement se rapporter à la loi feodale, & que c'est par cette loi qu'on le peut mieux expliquer; loi qui a esté reçûë dans une grande partie du monde depuis l'irruption que les Lombards firent dans cette partie de l'Italie, qui depuis a tousjours esté appellée Lombardie du nom de ce peuple. Un Vassal étoit obligé par cette loi de servir & d'assister son Seigneur, pendant la guerre en consequence des terres qu'il tenoit de luy; & s'il ne le faisoit pas, il devoit estre dépouillé de son bien. C'est cette loi que je regarde comme une loi que nous avons adoptée & dont le gouvernement d'Angleterre s'est accommodé autant que le pouvoir permettre une Monarchie bornée; de sorte que je croi que nos Ancêtres n'ont entendu autre chose en

* *Siége duty.*

ela, ſinon que ceux qui étoient im-
iatement les Vaſſaux du Roy,
nt obligez de l'accompagner dans
erres, comme étant une condi-
tacite ſous laquelle on entendoit
la loi feodale qu'ils tenoient leurs
s de la Couronne; & de là vient
eſt dit poſitivement de la perſonne
il eſt fait mention dans le bil du
ement, qu'elle étoit obligée d'ac-
pagner le Roy dans ſes expeditions
rance, ſans parler le moins du mon-
u'elle eût eſté ſommée de le faire.
demande pardon au Lecteur d'une
eſſion qui eſt ſi fort hors de ma
re, mais je ne ſaurois m'empêcher
eguer encore un exemple pour faire
juſqu'où les Anglois ont porté leur
ur dans les ſiécles precedens, de
u même de leurs plus grands En-
is. L'ordre de Chevalerie le plus
en, (j'ay penſé dire le plus noble)
ngleterre, eſt celuy des Chevaliers
nerêts, que le Roy, ou ſi vous vou-
e General de l'ordre conferoit ſous
aniere royalle déployée en pleine
pagne, à ceux ſeulement qui s'en
ent rendus dignes pour avoir fait
s le combat quelque action de re-
que. L'Hiſtorien de France parlant
a bataille de Poitiers, & de l'ordre

de Chevalerie que le Prince noir confera à pluſieurs de ceux qui l'avoient ſuivi dans le champ où le combat s'étoit donné, fait cette remarque; *les Generaux Romains ne ſouhaiterent jamais l'honneur du triomphe avec plus d'ambition, que la nobleſſe Angloiſe ſouhaitoit de recevoir ſous la baniere royalle l'ordre de chevalerie, & jamais elle ne fit rien de plus brave ny qui meritât mieux cet honneur, que ce qu'elle fit le jour de cette bataille.* J'ay rapporté tout cela, en vûë de nous faire ſouvenir combien les Anglois ſe ſont ſignalez par leur courage dans les ſiécles precedens, & pour nous faire penſer combien les débauches & la corruption du ſiécle où nous vivons ſont capables d'étoufer cette noble flame, ſi l'exemple d'un Prince guerrier, & le peril où nous ſommes, ne nous inſpirent une vigueur nouvelle.

Entre les autres petits artifices dont on s'eſt ſervi pour ſoûtenir une méchante cauſe, il ne faut pas oublier un écrit qui paroît tout nouvellement, publié comme une production de Monſieur Ahſton, & compoſé avec le zele ordinaire du parti: C'eſt à la verité un écrit ſervant d'addition touchant le Prince de Galles, qui devoit étre mis à ce qu'on dit entre les mains d'un de

ami

; de Monſieur Ahſton le jour d'a-
ſon execution. Comme ce pauvre
tilhomme a ſatisfait à la loi par ſa
t, il n'eſt plus auſſi l'objet du reſſen-
:nt de certaines gens; & tout l'a-
age que je tirerai de ce dernier écrit
n luy attribuë, ſera de le juſtifier de
:uſation que luy fait dans cet écrit
e ſes amis, dans la ſeule vûë d'obli-
ſon parti. Pluſieurs raiſons nous ob-
nt de croire que le premier écrit
Monſieur Ahſton donna aux She-
†, étoit de ſon écriture, mais non
de ſa compoſition; & j'ay d'autant
; de penchant à le croire, qu'il eſt
iné à proteſter de ſon innocence au
t du crime dont il étoit accuſé, pen-
t qu'il ſe trouve en même temps
ne des piéces qui fut produite dans
rocés de Monſieur Ahſton, eſt écrite
la même main que ſa harangue;
nme il paroîtra viſiblement à tous
x qui voudront ſe donner la peine
les confronter l'une contre l'autre
:z le Greffier: De ſorte que je veux
ire pour l'honneur de ce pauvre Gen-
iomme, que l'écrit qu'il mit entre
mains des Sherifs, à eſté compoſé
: quelqu'un de ſon parti, & copié

Sherifs ce ſont des Magiſtrats qui gouvernent ille de Londres; c'eſt comme qui diroit Eſchevins.

par lui même, ſans qu'il ait bien pris garde à tout ce qu'il contenoit, plûtoſt que de croire qu'il ait eu deſſein de ſe contredire ainſi ſous ſa propre ſignature, dans la derniere ſcene de ſa vie.

Mais que le premier écrit ſoit de ſa façon ou qu'il n'en ſoit pas, je puis dire hardiment que le ſecond eſt une fourbe toute pure, & une chimere dont a voulu éblouir le monde. L'attachement que Monſieur Ahſton avoit pour ſon Maître étoit capable de l'obliger à affirmer par la propre connoiſſance qu'il en avoit, une choſe qu'il ne pouvoit peut-étre ſavoir que par ouïr dire; & il ne faut qu'une affirmation de cette maniere pour rendre tout l'écrit ridicule, je veux dire pour tourner en ridicule la legitimation du Prince de Galles: Mais la charité nous oblige d'avoir meilleure opinion d'un homme mourant, que de croire qu'il ait eu la hardieſſe d'affirmer en mourant une fauſſeté poſitive, que des perſonnes de la premiere qualité, & qui font une tres-belle figure, comme auſſi tous ceux qui ont eu quelque part dans la capture, de Monſieur Ahſton, dans ſon interrogatoire, & dans ſon procés, peuvent affirmer par ſerment étre telle. Les gens qui nous en ont voulu impoſer par cet écrit, n'avoient

pas

is beſoin de faire dire à Monſieur
hſton, qu'il portoit au Roy Jaques
rtains papiers qui contenoient le
an de toute l'affaire, & les preuves
i'on devoit produire pour prouver
ie ſon Alteſſe Royalle, comme il
arle, étoit legirime: Et qu'il le fai-
it pour le faire examiner au Roy Ja-
ues, & afin que ſon approbation pût
:compagner les deſirs de ſes bons
euples; lequels papiers, dit-il, fu-
nt pris avec luy; & quoi qu'ils ayent
té retenus par ceux qui nous gouver-
ent aujourd'hui, ils n'ont pas laiſſé
'être cauſe qu'il a eſté ſacrifié: com-
ie étant la ſeule perſonne qui en étoit
iformée. Pour répondre à tout cela
un mot je dis, qu'il n'eſt pas vrai
on ait trouvé des papiers de cette na-
e ſur Monſieur Ahſton, ou ſur les
ix autres qui furent pris avec luy, ni
i qui regardât en particulier le Prince
Galles: il ne ſe trouva jamais rien
pût donner à ce conte le moindre
idement imaginable; & c'eſt là tout
qu'il eſt neceſſaire de dire touchant
te affaire. La premiere fois qu'on s'a-
:ra de faire parler Monſieur Ahſton,
ir ces Meſſieurs ont envie de le faire
:ore une fois, & cela paroît par
qu'ils diſent qu'il y a dans l'écrit
en

en queſtion quelque choſe qu'il n'eſt pas encore à propos de publier) je ne ſouhaiterois pas qu'ils luy fiſſent dire rien de plus ridicule, de moins probable, de plus contradictoire, ou de plus facile à refuter, que ce que luy a déja fait dire leur zele precipité: car d'avoir fait le plan de la naiſſance du Prince de Galles dans le temps que la Convention étoit aſſemblée, & d'avoir eſté conſeillé par certaines gens de le faire imprimer, comme il nous le dit, & cependant qu'il n'y eût que Monſieur Ahſton qui le ſceût, eſt une contradiction manifeſte: ſuppoſez que Monſieur Ahſton lui-même eût tiré ce plan (ce que ne croiront qu'à peine ceux qui l'ont bien connu) comment ſe peut-il faire qu'il fût le ſeul qui ſcût la choſe, puis qu'il nous dit en même temps que quelques-uns luy conſeillerent de faire imprimer & de publier ce qu'il en ſavoit. Avoir conſeillé l'impreſſion & la publication d'un écrit, & ne ſavoir rien de ce qui eſt contenu dans ce même écrit, eſt quelque choſe de ſi peu ſenſé, qu'il n'y a que celuy ſeul qui a publié la lettre de Monſieur Ahſton qui pût étre capable d'une beveuë auſſi ridicule. Mais ce n'eſt pas tout encore, il portoit au Roy Jaques ce redoutable projet pour l'exa-

miner

a jamais eu un écrit de cette na-
tous ceux qui ont le ſens commun
ıront d'abord, que le Roy Jaques,
ıx qui ſont preſentement à ſa ſuite,
i étoient alors ſes confidens les
ntimes, en devoient plus ſavoir
ſonſieur Ahſton, ou que n'en pou-
t peut-être ſavoir tous les gens
ıe luy; & nous connoiſſons trop
: parti intereſſé, pour croire que s'il
eu un tel plan de preuves toutes
; à produire, quelque peu probla-
u'elles euſſent pû être, il eût eſté
; fait impoſſible à ce même parti
; dérober pendant ſi long-temps
:ux du public. En un mot, ceux
nt ſuppoſé cet écrit pretendu de
ieur Ahſton, ont par le ſeul conte
ont fait courir d'avoir tiré le plan
naiſſance du Prince de Galles pour
)yer au Roy Jaques, malheureu-
ıt bronché ſur une des plus fortes
nptions du monde, qui eſt qu'ils
ıt auſſi capables de faire un plan
ſuppoſer un Heritier à la Couron-
ɔrſqu'il étoit de leur interêt de le
d'autant mieux qu'ils font par ce
n du Roy Jaques un ſujet pure-
paſſif dans une choſe où il ſem-
qu'il avoit plus d'interêt que per-
ſonne,

ſonne, & pretendent luy donner le modelle d'une affaire, qu'il eût dû neceſſairement beaucoup mieux ſavoir qu'eux, ni que qui que ce ſoit, ſi elle eût eſté veritable au pié de la lettre.

L'HI-

HISTOIRE DU TEMPS.

: les Panegiriques que nos Mécon- d'Angleterre font du Roy de Fran- ont des pieces inſipides à les compa- à ceux qui ſe font en France. 2. La belle action dont ce Prince ſe fait eur. 3. Et avec combien de rai- l s'en fait honneur. 4. Deux preu- remarquables de l'horreur que la art des gens ont de la puiſſance de la nce. 5. La premiere eſt de l'Ele- r de Baviere. 6. Et l'autre du de Savoye.

u Vendredi, 15 *May* 1691.

Es paraſites que le Roy de France en Angleterre font preſente- nent à l'envi avec ſes autres pa- de France, à qui aura le plus de our ſes interêts, & à qui fera des ts plus paſſionnez pour le bon ſuc- ſes entrepriſes; mais pour parler ment des premiers, ou ils ſont urs aux autres dans l'art de fla-

ter,

ter, ou peut-être n'eſt ce pas encore le temps de parler ici en pays Proteſtant des actions dont ce Prince ſe fait le plus d'honneur. Ses partiſans d'Angleterre ſe bornent dans les Panegiriques de ce Prince qu'ils font ordinairement dans les Maiſons de Caffé, à admirer le nombre de ſes troupes, l'étenduë des pays qui ſont ſous ſa domination, la grandeur de ſon revenu, ou la force de ſa flote. Avantages que Louïs XIV. luy-même n'attribuë ny ne peut attribuer à ſa propre conduite. Il ſait auſſi bien que perſonne que c'eſt aux maximes de Richelieu & de Mazarin que la France eſt redevable de la figure qu'Elle fait aujourd'huy; & que tous les avantages que cette Couronne a remportez ces dernieres années ſur ſes voiſins, n'étoient qu'une ſuite naturelle de ces mêmes maximes. Il étoit tout à fait impoſſible, que la France fît moins de figure qu'Elle n'en fait, vû la poſture ou le Cardinal Mazarin laiſſa Louïs XIV. par rapport à ſes voiſins. Ce grand Miniſtre avoit avant ſa mort mis la derniere main à ce grand édifice, dont on avoit commencé la conſtruction depuis Louïs onze, & dont on peut dire qu'il a eſté porté à ſa perfection par le traité des Pirenées.

Mais

Mais tous ces avantages de la fortune ne ſervent qu'à embellir le char de triomphe de Louis le Grand ; il y a un ſujet beaucoup plus grand & plus noble qui occupe le temps & la plume des gens de ſon Royaume qui ſont ſes Admirateurs ; ſujet dont il ſe fait plus d'honneur que de tous ſes trophées enſemble, je veux dire la gloire d'avoir extirpé l'hereſie de ſes Etats. Entre une infinité de Medailles, d'inſcriptions, & de devises dont on a regalé ce Prince, il n'y en a point qui aſſouviſſe d'avantage ſon ambition, que celles qui regardent l'horrible perſecution qu'on a faite aux Proteſtans depuis peu. C'eſt quelque choſe qui merite d'étre remarqué, que Monſieur Rouſſel ayant fait graver une medaille, qui repreſentoit la Religion donnant au Roy une Couronne de laurier, avec cette inſcription autour, *Ob octies centena millia Calviniana Eccleſiæ revocata anno* 1685. Pour avoir reüni à l'Egliſe deux millions de Calviniſtes l'an 1685. Et ſur le revers étoit repreſentée la Religion qui fouloit aux piés l'hidre, avec cette inſcription, *Hereſi extincta*, l'hereſie détruite ; cette medaille fut mieux reçûë que toutes les autres medailles de Monſieur Meneſtrier, quelques flateuſes qu'elles pûſſent étre.

En

En un mot quoiqu'il ſoit vrai qu'avant la revocation de l'édit de Nantes le Roy de France ait toûjours reçû avec une ſatisfaction extréme, les medailles ou les inſcriptions qui repreſentoient ſes conquêtes, il n'eſt pourtant pas moins vrai que tous les Ecrivains François s'empreſſent aujourd'huy à dépeindre la deſtruction de la Religion Proteſtante, comme l'action la plus glorieuſe de ſon Regne, & la ſeule qui doive immortaliſer ſa memoire dans tous les ſiécles. Ainſi les partiſans Anglois du Roy de France ne peuvent honnêtement s'empêcher dans les loüanges dont ils le regalent ordinairement, d'inſiſter particulierement ſur l'action la plus glorieuſe de ſa vie, je veux dire ſur l'extirpation de la Religion Proteſtante dans ſes Etats, ſur l'embraſement de tant de milliers d'Egliſes, & ſur la triſte deſtinée de tant de gens qui ont eſté immolez à ſa ſuperſtition, uniquement parce qu'ils n'étoient pas de ſa Religion. Certainement ces dignes patriots ont du gouvernement François des idées bien differentes de celles qu'en ont les autres: Ils eſperent ſans doute qu'ils verront la Religion Proteſtante établie en Angleterre ſur des fondemens aſſeurez par le moyen & par l'aſſiſtance d'un

Prince

: qui ſe fait tant d'honneur de
: détruite dans ſon Royaume; &
peut être qu'un effet de l'ardeur
aquelle ils ſouhaitent de voir, que
eligion qu'ils profeſſent devienne
ıphante dans le monde qu'ils ſoû-
ıt ſi fort aprés les triomphes de
.s XIV. C'eſt, il en faut demeu-
'accord, quelque choſe de bizarre,
ce Prince ait ruiné en France la Reli-
ı Reformée, & qu'il veuille cepen-
t l'établir en Angleterre: A peine
rouvera-t-il quelqu'un qui ait aſſez
foi pour le croire, ſi nous en exce-
ns un certain parti que nous avons au
lieu de nous. S'il établit en Angle-
re la Religion Proteſtante, ce ne peut
e que par un caprice le plus bizarre
ınt l'eſprit humain ait jamais eſté ca-
ıble; étant principalement comme il
eſt un Prince qui s'eſt fait peindre dans
un de ſes apartemens de Verſailles, te-
ant le Globe du monde ſur la pointe
e ſon epée, avec cette inſcription au-
our de ſa tête, *Quod libet, licet*, je fais
e qu'il me plaît; ou pour traduire plus
naturellement, tout ce que je veux de-
vient legitime par cela même que je le
veux.

La figure que le Roy de France fait
aujourd'huy malgré tant de puiſſances
unies

unies contre luy, conduit neceſſairement les gens ſages à faire cette reflexion, ſi ce Prince peut ainſi tenir contre la plûpart de ſes voiſins, & contre l'Angleterre même, que n'eût-il pas eſté capable de faire, ſi nôtre derniere revolution n'étoit pas arrivée? Quels progrez n'auroit-il pas déja fait ſans qu'on eût pû l'en empêcher, dans le projet qu'il avoit fait de mettre l'Europe à la chaîne, s'il eût eſté ſoûtenu par un Roy d'Angleterre, ou s'il l'eût pû obliger ſeulement à demeurer neutre? A quelles horribles miſeres les Egliſes Proteſtantes du pays Chrétien n'auroient-elles pas eſté expoſées, ſi deux Princes également ardens à détruire l'Hereſie, & également animez à cela par des faux motifs de gloire & de Religion, avoient ſeulement pû gagner un peu plus de temps pour porter leur projet à ſon point de maturité? Si la France en un mot eſt capable de ſe ſoûtenir aujourd'huy dans tous les attentâts qu'Elle a faits contre ſes Voiſins, & ſi nous ne reüſſiſſons pas maintenant contre cette Couronne, rien ne peut nous mettre à couvert dans cette Ile de la ſervitude la plus inſuportable ſous laquelle un peuple ait jamais gemi.

Nous avons aujourd'huy deux preu-

ves notables de la juſte averſion qu'ont les autres Princes Chrétiens pour la puiſſance de la France ; l'une eſt de l'Electeur de Baviere, & l'autre du Duc de Savoie ; & nous voyons par un genereux exemple dans l'affaire de ces deux Princes, combien l'amour pour la Patrie eſt capable de balancer toutes les autres conſiderations de quelque nature qu'elles puiſſent étre.

L'Electeur de Baviere, Prince de la Religion Romaine, Beaufrere de Monſeigneur le Dauphin, & oncle de trois Enfans de France ; Prince dont la France eût acheté l'amitié je ne ſai à quel prix, & qui a eu auprés de luy des Emiſſaires de France, qui l'avoient porté à épouſer les interêts de cette Couronne juſqu'à en recevoir une penſion annuelle : ce même Prince n'a pas plûtoſt eſté dans un âge plus meur, & la raiſon n'a pas plûtoſt diſſipé les brouillards dont la France par ſes artifices avoit rempli ce jeune eſprit, qu'il a mis bas toutes conſiderations d'interêts particuliers, & il n'y a point de Prince qui ait embraſſé de meilleur cœur que luy les interêts de l'Europe, & il n'y en a point qui de l'heure qu'il eſt hazarde plus que luy pour cela.

On inſinuë dans un livre nouvelle-

ment imprimé à Cologne les raisons qui animent ce brave & genereux Prince contre une Monarchie qui doit être un jour à ses Neveux : Et entre plusieurs autres raisons qu'on allegue dans ce livre celle-cy en est une, c'est le juste ressentiment qu'il a de la mort de sa sœur Madame la Dauphine defuncte. Je ne decideraï point ici si on a fait au pié de la lettre un méchant tour à cette Princesse : Mais je ne balancerai pas à dire que l'Auteur se trompe fort quand il dit, que ce fut le premier motif qui porta l'Electeur de Baviere à rompre avec la France ; car long-temps avant que sa sœur tombât malade il avoit actuellement embrassé les interêts de l'Empire. Je demeure d'accord, que les soupçons qu'il avoit qu'on n'en eût usé avec sa sœur d'une façon malhonnête, ont pû ajoûter à la passion qu'il avoit pour la gloire l'envie de se venger ; & que le violent desir qu'il avoit de delivrer tant de pays des machinations & des attentats de Louis XIV ne soit devenu beaucoup plus violent encore par le moyen des soupçons où il est entré dans la suite pour un crime qu'on disoit avoir esté commis sur une personne qui luy touchoit de si prés ; mais il est certain que plusieurs années avant

avant cela, il avoit non seulement abandonné les interêts de la France, mais il l'avoit fait avec tant de generosité & de grandeur d'ame, qu'il avoit fait savoir par avance à Louis XIV. qu'il ne pouvoit plus être de ses amis sans être necessairement obligé de travailler à forger des fers pour sa Patrie.

Nous trouvons que c'est une curiosité naturelle (quoiquelle soit peut-être insoûtenable) de fouiller dans les secrets des Princes, & de se trémousser pour penetrer les raisons de leurs affaires les plus secretes. Defuncte Madame la Dauphine nous est une preuve notable de cette verité. Mille gens & en France & ailleurs croiront à quelque prix que ce soit, que cette Princesse fut emportée par un poison lent; & pretendent être fondez sur plusieurs choses qu'Elle dit dans sa maladie, qui font voir qu'Elle en étoit bien persuadée. Comme ils ne veulent croire autre chose, sinon qu'Elle a esté empoisonnée, ils soûtiennent aussi avec la même hardiesse qu'une lettre interceptée qu'Elle écrivoit à son frere, par laquelle Elle témoignoit la douleur qu'Elle avoit des miseres qu'Elle craignoit pour sa Patrie, à cause de certaines mesures qu'on avoit prises en France, & qui luy avoient esté

communiquées en ſecret, en fut l'occaſion & la cauſe. Et comme cette lettre, dit-on, fut la cauſe de ſa mort, elle fut cauſe auſſi que l'Electeur de Baviere ſe réveilla, & qu'il ſe declara contre la France. Paſſons legerement là-deſſus, ſans nous amuſer à fouiller plus avant dans une affaire ſi envelopée ; mais diſons quelque choſe de plus ſeur que tout le monde voit, c'eſt qu'il faut que ce ne ſoit pas un motif commun ou ordinaire, qui anime l'Electeur de Baviere à tant riſquer en rompant avec un Prince, qui n'a rien oublié pour s'aquerir ſon amitié, & qui de l'heure qu'il eſt feroit volontiers la paix avec luy quelques avantages qu'il plût à cet Electeur de demander.

Mais le Duc de Savoie qui hazarde tout, plûtoſt que d'accepter un accommodement, eſt une preuve ſurprenante de l'horreur qu'ont tous les gens ſage ou genereux, non ſeulement de tombe ſous le pouvoir de la France, mais en core ſous ſa protection. Perſonne n'eû pû croire qu'avec peine que ce Princ eût jamais oſé rompre avec la France beaucoup moins qu'il en eût eu l'incl nation. Depuis la naiſſance de ce Princ juſques à ſon mariage, à peine pouvoi on être auprés de luy, à moins qu

d'ét

d'être François, ou Penſionnaire de France : Et perſonne de ſes parens n'oſoit en approcher, à cau ternels d'une faction ménagée par une perſonn que je ne nommerai pas, & qui tou choit le Duc de bien prés. Pour le gagner encore mieux, & pour l'attacher aux interêts de la France par des liens éter nels, on le maria avec une niece du Roy de France, Princeſſe qui a mille attraits, & qui étoit capable de s'en bien ſervir pour la gloire de ſon oncle. Non-obſtant tout cela, & malgré mille autres obſtacles, il ſe débaraſſa des chaînes où la Cour de France l'avoit mis, & il aime mieux aujourd'huy courier riſque de perdre ſon pays, & de devenir un ſecond Duc de Lorraine, que d'entendre à aucun accommodement avec l'Ennemi commun de la Chrétienté.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur la neceſſité d'avoir des Eſpions chez nos Ennemis.* 2. *Pourquoy les François en ſont mieux pourvûs que nous.* 3. *Deux preuves notables de la bonne conduite d'un Eſpion ſous le regne de la Reine Eliſabeth.*

Du Vendredi, 22 May 1691.

QUoiqu'il n'y ait point de métier au monde qui me face moins d'envie que celuy d'Eſpion, il faut cependant convenir, qu'il n'y a rien de plus neceſſaire, & de plus avantageux à un gouvernement, que d'entretenir chez nos Ennemis cette eſpece de mal neceſſaire; mais il ſeroit beaucoup plus avantageux encore ſi l'on pouvoit avoir des Eſpions à la Cour de nos Ennemis, & auprés de la perſonne de leur Prince. C'eſt par ce moyen qu'on a ouvert ſouvent les cabinets des Princes, & qu'on a fait avorter les plus grandes entrepriſes & les mieux concertées: Et non

non ſeulement cela, mais on peut dire encore que pluſieurs Princes & Etats ſe ſont minez par faute d'Eſpions ſeulement. Je croi de bonne foi que le Roy de France eſt plus redevable à ſes Eſpions des heureux ſuccés qu'il a eu dans cette guerre, qu'à toutes ſes machines de guerre; & qu'il a tiré plus d'avantage de quelques milliers de livres diſtribuées en Angleterre par ſes ordres, qu'il n'en auroit tiré d'une ſomme dix fois plus grande qu'il eût dépenſé dans ſes Etats.

En matiere d'Eſpions, le Roy de France a deux fois plus d'avantage que nous; avantage que les Miniſtres de ce Prince font valoir à nôtre prejudice avec toute l'application poſſible. Le gouvernement de France eſt conſtitué de maniere, que les meſures qu'on y prend ne ſe communiquent qu'à tres-peu de gens, & il n'y a ordinairement que trois perſonnes qui ſachent le ſecret, c'eſt à dire le Roy, Monſieur de Louvois, & quelqu'autre Miniſtre particulier qui eſt chargé de telles & de telles affaires; au lieu qu'en Angleterre, & dans tous les autres gouvernemens limitez, il faut de neceſſité dans les affaires d'Etat ſuivre les routes ordinaires & batuës, & par conſequent il faut qu'elles paſſent par di-

vers canaux, & par plusieurs mains. De sorte qu'il est presque impossible que les mesures & les resolutions qui se prenent en France ne demeurent cachées, à moins que de supposer que le Roy de France se sert d'étourdis ou de fripons, ce qu'il ne fait pas à mon grand regret: D'ailleurs on ne peut s'imaginer qu'avec peine, que dans une corruption aussi generale que celle qui regnoit en Angleterre il n'y a que peu d'années, les François n'ayent trouvé moyen à la faveur de leur argent, d'éventer nos desseins autant qu'il le falloit pour les mettre en état d'y resister, pour ne pas dire de les faire échoüer quelquefois; & à moins que de supposer que des milliers de gens sont tous à l'épreuve des charmes de l'argent, & qu'ils preferent tous tant qu'ils sont l'interêt de leur Patrie à leur interêt particulier, nous devons faire nôtre conte que les artifices des Pensionnaires de la France nous ont fait mille traverses. Il y a dans l'Europe, il est vrai, un gouvernement, dont le grand Conseil est composé de plus de quatre cents personnes, aux quelles la naissance donne ce privilege, sans que le choix y ait aucune part; dans lequel Conseil cependant, de toutes les affaires d'état qui s'y sont traitées, pendant le cours de plu-

pluſieurs centaines d'années, rien n'a jamais paſſé les murailles du Senat, qu'une fois ſeulement, & cela ſe fit par un jeune Gentilhomme qui ſe laiſſa ſeduire par les importunitez de ſa Maîtreſſe : Mais helas ! les Venitiens, quoique beaucoup plus pauvres que les Anglois, aiment trop leur Patrie & leur honneur, pour trahir l'un & l'autre pour de l'argent.

On a fait grand bruit depuis peu de la perte de quelques vaiſſeaux de la flote chargée pour Hollande dans le Nord de ce Royaume ; mais au lieu d'étre ſurpris que les François ayent pris aujourd'huy quelques vaiſſeaux de cette flote, ou ſi vous voulez toute la flote, vû les intelligences qu'ils ont en Angleterre ; je trouve encore bien plus ſurprenant que toutes nos flotes de vaiſſeaux marchands ne ſoient tombées entre leurs mains, ayant comme ils ont parmi nous tant d'Eſpions, & tant de gens qui briguent cet illuſtre emploi.

Mais les François ont encore un plus grand avantage ſur nous en matiere d'intelligences ; avantage qu'on ne peut nommer ſans qu'il en retombe ſur nous une tache indelebile : La plus grande difficulté que les autres Nations trouvent quand il s'agit de penetrer les ſecrets de leurs voiſins, eſt de trouver des

gens assez mercenaires pour se laisser corrompre ; mais parmi nous, tout homme qui est Ennemi du gouvernement, devient en même temps Ennemi de sa Patrie jusqu'au point de faire des souhaits en faveur de celuy qui en est l'Ennemi declaré ; de regarder les avantages qui luy arrivent, comme s'ils arrivoient à lui-même, & de l'informer par consequent, s'il en trouve l'occasion, de tout ce qui peut luy être avantageux à nos dépens. Ainsi le Roy de France a mille Espions en Angleterre, sans qu'il luy en conte un sou, Espions dont un seul animé par un principe de haine & de vengeance, en vaut cent de ceux qui n'agissent que par le moyen de l'argent.

Il est presque incroyable, jusqu'où un homme actif, adroit, & insinuant, peut aprofondir les plus grands secrets d'un Etat, & quel changement peut produire une découverte faite à propos, lorsqu'elle est bien ménagée. Quelqu'un pourroit s'imaginer que ce seroit inutilement qu'on entreprendroit de penetrer un dessein dont quatre personnes seulement sont les Depositaires; personnes qui ne sont pas moins qu'un Roy, un Pape, & deux Ministres d'Etat : Et il paroît encore plus impossible, qu'un homme

homme du commun fût capable de découvrir ce deſſein d'un bout à l'autre, parce qu'on a de la peine à s'imaginer qu'un tel homme pût ſe faire entrée dans les apartemens d'une perſonne de la premiere qualité. Cependant cela eſt arrivé, & dans un temps auſſi favorable qu'il en fut jamais depuis que l'Angleterre compoſe une Nation : Qu'il me ſoit donc permis de dire quelque choſe en paſſant d'un exemple qui merite d'étre tranſmis à la poſterité, & qui eſt peut-étre un des plus beaux morceaux de nôtre Hiſtoire.

Entre les vaſtes projets que fit Philipe ſecond, il eut deſſein pendant pluſieurs années de joindre par ſon épée l'Angleterre à ſon Royaume d'Eſpagne. La juſtice des pretentions que Marie Reine d'Ecoſſe avoit au trône d'Angleterre, étoit alors (tout de même qu'aujourd'huy dans un cas fort ſemblable) le ſujet des grandes eſperances des Catholiques Romains, & des autres Mécontens: Ces Meſſieurs-là traitoient l'illuſtre Reine Eliſabeth comme une Uſurpatrice, & paſſant de projets en projets & de conſpirations en conſpirations, leur unique but étoit de détrôner une Reine Proteſtante, & d'élever ſur ſes ruïnes une Reine Catholique Ro-

maine. Le Roy d'Eſpagne ſavoit bien comment il falloit ménager ces ſortes de gens, & quoiqu'il les leurât de l'eſperance de mettre ſur le trône leur pretenduë legitime ſouveraine, cependant les pretentions de la Reine Marie n'étoient dans le fond qu'un maſque pour couvrir ſon veritable deſſein, qui étoit de faire tout au moins de l'Angleterre un Royaume qui relevât de luy, s'il ne pouvoit pas en faire par droit de conquête une Province d'Eſpagne. Pour cet effet il fit par mer & par terre les plus grands preparatifs qu'on ait vû depuis pluſieurs ſiécles; & il n'y avoit perſonne de ſes Voiſins qui ne fût effrayé de la tempête qui les menaçoit. Il étoit permis à tout le monde de deviner par conjecture quel étoit le but de tout cela, mais perſonne n'eut part au ſecret que le premier Miniſtre de Philipe, & ſon Secretaire d'Etat.

La Reine Eliſabeth avoit des raiſons de ſoupçonner que cet orage étoit deſtiné contre Elle; mais Elle en avoit encore d'avantage de croire que les Païs-bas ſeroient le lieu où il éclateroit, parce que tous les effors que Philipe avoit fait pour reduire ces Provinces ſous la domination des Eſpagnols, avoient eſté juſques alors inutiles. Pour découvrir

découvrir un ſecret ſi caché & ſi important, le Chevalier François Walſingham lui-même s'y trouva embaraſſé ; & c'eſt ici qu'on pourroit croire, que cet habile Miniſtre ſe vit au bout de ſa Politique. Mais il n'y avoit rien de trop difficile pour cet infatigable Miniſtre ; car aprés mille moyens employez pour éventer le ſecret, il apprit enfin, que le Roy d'Eſpagne avoit fait ſavoir à ſon Conſeil, qu'il avoit peu de jours auparavant dépéché un courier extraordinaire à Rome ; avec une lettre pour le Pape écrite de ſa propre main, par laquelle il luy apprenoit le veritable but de ſes preparatifs, dont il leur avoit fait un ſecret pour certaines raiſons, encore qu'ils fuſſent de ſon Conſeil.

Ainſi le ſecret fut communiqué au Pape ; mais il reſtoit encore une difficulté qui paroiſſoit plus grande qu'auparavant, car comment faire pour voir une lettre écrite de la propre main de Philipe, & renduë en main propre à la perſonne à laquelle elle s'adreſſoit, qui ne l'avoit pas même communiquée à aucun de ſes Secretaires. Cependant on ſurmonta cette difficulté qui paroiſſoit inſurmontable ; & le Chevalier François Walſingham, par le moyen d'un Prêtre Venitien qu'il tenoit à

Rome en qualité d'Eſpion; trouva le ſecret de faire dérober cette lettre en Original dans le cabinet du Pape, & d'en faire faire une copie; un Officier de la Chambre que le Prêtre avoit gagné par argent, ayant pris dans la poche du Pape pendant qu'il dormoit la clef de ſon cabinet. Ce fut-là un des exemples de l'Hiſtoire, qui fait bien voir de quoi un Eſpion eſt capable, & combien les intelligences ſont neceſſaires pour ménager les affaires de la derniere importance; car à la verité cette découverte faite à propos fut un tres-grand bonheur pour l'Angleterre, quelque fatale qu'elle fut d'ailleurs à la pauvre Reine d'Ecoſſe: Et c'eſt ici que je demande qu'il me ſoit permis de juſtifier la ſeule action du Regne de la Reine Eliſabeth, qui ſemble la plus ſcabreuſe, je veux dire d'avoir fait couper le cou à ſa Couſine; car tous les conſeillers d'Eliſabeth, auſſi ſages qu'aucun Prince en eût jamais, luy diſoient tout d'une voix, ou qu'il falloit conſentir à ſe voir détrônée, & à voir renverſée en Angleterre la Religion qui y étoit établie, ou ſe reſoudre à abandonner la Reine d'Ecoſſe à la ſeverité des lois d'Angleterre. Ce fut là-deſſus que Walſingham écrivit plus de vingt feuilles de papier, que

j'ai

j'ai toutes vûës de ſa propre écriture dans la Bibliotheque de Cotton ; & je prendrai la liberté de dire, que cet écrit eſt le chef-d'œuvre de ce Miniſtre; puiſque ce n'eſt qu'une ſuite continuelle d'argumens à la force dequels perſonne n'eût eſté capable de reſiſter, s'il eût eſté dans les circonſtances où étoit la Reine Eliſabeth.

Je ne ſai comment il m'eſt arrivé de faire une digreſſion ſi longue, & peut ſi hors d'œuvre ; mais puiſque cette feuille ne me permet pas de diverſifier, qu'il me ſoit permis de la finir par un fait arrivé ſous le même Regne, & qui fait voir l'habileté tant du Miniſtre qui employoit, que de la perſonne employée, à eſpionner les démarches les plus ſecretes des Princes; fait dont l'Hiſtoire n'a rien dit juſqu'ici, & que je croi connu de peu de gens, quoiqu'il m'ait eſté communiqué par l'un des plus ſavans hommes du ſiécle, qui en a les piéces originales. Sur la fin du Regne de la Reine Eliſabeth, le Conſeil d'Angleterre ne s'occupoit à rien tant, qu'à veiller ſoigneuſement ſur les deſſeins de Jaques premier Roy d'Ecoſſe, & à étudier ſes inclinations. On avoit toutes les raiſons du monde d'avoir l'œil ſur ce Prince, qui étoit le veritable Heritier

tier de la Couronne, & par conſequent le Soleil levant par maniere de dire; Prince que l'Angleterre avoit deſobligé en faiſant décoler ſa mere, & auquel on ſavoit qu'on faiſoit la Cour avec toute la diligence poſſible pour l'attirer dans le parti de la France. Pour ſonder donc le Roy Jaques, le Chevalier Jean Wigmore paſſa en Ecoſſe par les ordres du Chevalier Walſingham, ſous pretexte d'avoir eſté maltraité à la Cour d'Angleterre, & de ſe refugier en Ecoſſe en vûë d'y étre protegé contre la violence de ſes Ennemis. Walſingham à ſon départ luy donna plus de dix feuilles de papier qui ne contenoient que des inſtructions, toutes écrites de ſa propre main, & qu'on peut encore voir; mais des inſtructions ſi particulieres, & ſi bien redigées en articles diſtincts, qu'un homme moins habile qu'il ſemble que le Chevalier Wigmore n'ait eſté, ne pouvoit que difficilement manquer de devenir Maître en ſon art avec de ſi bonnes & ſi methodiques inſtructions. Wigmore avoit dans cet écrit des inſtructions de la maniere qu'il s'y falloit prendre pour découvrir le penchant naturel du Roy Jaques, ſa Morale, ſa Religion, ſont ſentiment touchant le mariage, touchant la mort de ſa Mere, l'affe-

l'affection ou la haine qu'il avoit pour la Reine Eliſabeth, l'eſprit où il étoit à l'égard de la France, à l'égard des Hollandois, des Eſpagnols, & en un mot à l'égard de tous ſes voiſins. Il l'inſtruiſit de plus de quelle maniere il devoit ſe comporter avec le Roy, ſoit à table ou à la chaſſe, ſoit dans le temps qu'il recevroit une bonne ou mauvaiſe nouvelle, ſoit à ſon coucher, ſoit à ſon lever, ſoit enfin dans toutes les ſcenes publiques & particulieres de ſa vie. En un mot Monſieur de Louvois luy-même n'auroit pû faire paroître plus d'habileté à employer un Eſpion & à l'inſtruire, qu'en fit paroître le Chevalier Walſingham en employant & en inſtruiſant le Chevalier Wigmore. Jamais homme ne s'aquitta mieux que luy de ſa charge; car encore que Walſigham & luy ſe fuſſent écrit plus de trois cents lettres; cependant il fut fort aimé du Roy Jaques, & vécut avec luy dans une familiarité tres-grande, ſans en étre jamais ſoupçonné durant l'eſpace de neuf ou dix ans qu'il fut à ſa Cour.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *De quelle conſequence eſt cette guerre.* 2. *Au travers de combien de dégoûts & de deſavantages ſa Majeſté eſt parvenuë à la Couronne.* 3. *La politique de la France étoit d'empêcher que les Anglois ne s'aguerriſſent.* 4. *Preuve notable de cette verité, au ſujet du rapel du regiment de Dombarton.* 5. *Le Roy Charles ſe conduiſit miſerablement aprés ſon retabliſſement, pour faire venir la France à raiſon.* 6. *Les deux dernieres guerres de Hollande nous ont eſté avantageuſes.*

Du Vendredi, 29 May 1691.

SI quelqu'un conſidere maintenant la face de la Chrétienté, ſans conclure que nous ne ſommes pas éloignez de quelque criſe remarquable, ce quelqu'un-là fera voir qu'il s'eſt dépouillé de tout ſens commun : Mais de ſavoir preciſément de quel côté penchera

chera la balance, c'eſt un ſecret qui n'eſt que pour la ſageſſe infinie. Cependant ce qu'il y a de ſeur eſt, que la guerre où l'on eſt à preſent contre la France, doit produire une Ere nouvelle chez la plûpart des Nations de l'Europe; & ce ſera du temps de cette guerre qu'on contera le bonheur ou le malheur à venir de l'Angleterre. Etre aux mains pour la Religion & pour la liberté, & ſuccomber dans cette entrepriſe, c'eſt le moyen le plus prompt que je ſâche pour nous precipiter dans des chaînes éternelles, & de la derniere dureté: cependant qui eſt-ce qui n'en voudroit pas courir les riſques, lors qu'il y a ſeulement la moindre petite apparence de reüſſir? Helas! il n'eſt que trop vrai, que le Ciel a reſervé la deciſion d'une querelle concertée depuis pluſieurs années, pour un temps où l'on peut dire en un ſens que l'Angleterre ne fut jamais moins precautionnée; car à fin qu'une Nation ſoit capable de diſputer le terrain à un Ennemi puiſſant, il faut quelque choſe de plus que des richeſſes, qu'une puiſſante flote, que des armées nombreuſes, qu'un brave Roy, ou qu'une bonne cauſe.

Je ne veux point flater les Rois (non pas même le Roy que j'aime,) mais je

ne

ne ſaurois m'empêcher de dire, que jamais Roy n'eſt monté ſur le trône d'Angleterre au milieu d'autant de traverſes, & d'autant de deſavantages rebutans que ce Prince en a eſſuyé; je ne parle pas du droit qu'il avoit à la Couronne, car le Ciel & le conſentement des peuples en ont fait le meilleur & le plus aſſeuré de tous les droits; mais il vint à la Couronne, (ou plûtoſt la Couronne luy vint) dans un temps où la France étoit au faîte de la puiſſance, de la gloire, & de la diſcipline militaire; & dans un temps au contraire où l'Angleterre étoit ſur le plus bas declin de la vertu, de l'honneur, ou de la ſcience militaire: nos Ennemis avoient trouvé moyen de porter chez eux l'art militaire auſſi loin qu'il pouvoit aller, aux dépens de leurs Voiſins: Et nous nous étions abandonnez pendant trente ans par la malheureuſe Politique d'un Prince qui eſt maintenant dans le tombeau, à tout ce que le luxe, l'aiſe, & la débauche ont de plus funeſte: de ſorte qu'il ſemble que la querelle dont nous allons parler ait eſté la ſeule entre l'Angleterre & la France pendant tout le cours du Regne du Roy Charles, qui ait fait voir juſqu'où il étoit poſſible que la France apprit l'art militaire, & que l'Angleterre l'oubliât. Il

Il faut que j'inſtruiſe là-deſſus le Lecteur d'une choſe qui arriva ſous le Regne du Roy Charles, dont peut-être peu de gens ſavent la veritable raiſon, quoique perſonne n'ignore qu'elle ne ſoit arrivée. Ce Prince fut contraint par ſon Parlement (s'il m'eſt permis de parler ainſi) de déclarer la guerre à la France, & pour cet effet il reçût une groſſe ſomme d'argent. Le Parlement & la Nation agiſſoient tout de bon, & entroient là-dedans, comme dans la ſeule veritable reſolution que leur Roy eût priſe depuis ſon rétabliſſement: Mais le Roy Charles étoit lié avec la Cour de France par les liens d'une amitié trop étroite, & cette amitié étoit trop bien cultivée par le parti du Duc d'York, pour ſouffrir que cette guerre ſe pouſſât quelque raiſon qu'il y eût de le faire. Quoiqu'il en ſoit la guerre fut déclarée, & le Roy pour la pouſſer employa en apparence, & le Parlement tout de bon, tous les moyens poſſibles. Mais tant s'en faut que le Roy agît de bonne foi, que pendant cette guerre chimerique, il ne ſe paſſa point de ſemaine, ſans qu'il y eût un commerce de lettres les plus tendres entre un certain parti d'Angleterre, & les Miniſtres de France, & même entre les deux Rois.

Je

Je pourrois parler icy d'une lettre que j'ai vûë écrite de la propre main du Roy Charles malheureuſement pour les trois Royaumes, à un grand Miniſtre, qui eſt mort depuis quelques années ; & qui étoit alors au bain, dans laquelle lettre il tourne en ridicule tout le projet de guerre contre la France, & laquelle je ne veux pas aujourd'huy rendre publique, à cauſe de quelques perſonnes qui y ſont nommées, & pour d'autres raiſons que le public ſaura peut-être aprés ma mort, ſi tant eſt que mes papiers ne meurent pas avec moi.

Le Parlement ou le Conſeil du Roy Charles, je ne me ſouviens pas preciſément lequel, luy preſenta une adreſſe pour le prier de pouſſer cette guerre contre la France, & de rapeler un Regiment d'Ecoſſois, qui avoit eſté pendant pluſieurs années au ſervice de cette Couronne, qui s'y étoit aquis beaucoup de gloire, & qu'on avoit favoriſé de pluſieurs grands avantages qu'on ne faiſoit pas aux François mêmes, compoſé de prés de ſix mille hommes, & toûjours commandé par un Colonel de la maiſon de Douglas, & alors par le Comte de Dombarton, ce Regiment étoit au pié de la lettre la meilleure pepiniere, & en un ſens la ſeule école aſſeurée qu'euſ-

qu'euſſent les Rois d'Angleterre pour dreſſer les jeunes Gentilshommes dans l'art militaire. Mais le Parlement & le Conſeil d'Angleterre ſouhaitoit alors aſſez prudemment par un principe d'ombrage qu'il avoit conçû ſous un autre pretexte des veritables intentions de ſon Roy, que ce Regiment revint ; quoique le Roy Charles & le Roy de France vouluſſent d'abord tout le contraire.

Ce Regiment ayant eſté redemandé en conſequence d'un traité ci-devant fait entre les deux Couronnes, le Conſeil de France étoit fort peu d'humeur de le renvoyer, & n'oublioit rien pour le retenir, ſoit par de bons offices, ſoit par des offres avantageuſes, de ſorte qu'enfin Milord Dombarton dit „ nettement au Roy de France, qu'il „ aimiroit mieux n'avoir en Angleterre „ que du pain & de l'eau, que de joüir „ en France de toute la grandeur qu'on „ luy promettoit dans un temps où ſon „ Maître luy commandoit de revenir ; ce que ce Seigneur fit voir à ſes dépens qu'il étoit capable d'executer. Là-deſſus le Conſeil de France n'étant pas peu embaraſſé, & d'autant plus embaraſſé qu'il voyoit aſſez de difficulté à retenir entierement le Roy Charles dans ſes interêts, (car quelquefois dans ſon ſang froid

froid il feignoit d'abandonner & les interêts de la France, & les interêts de ſon frere, quelque amitié qu'il parût avoir pour luy,) le vieux Chancelier Monſieur le Tellier par une harangue élaborée non ſeulement perſuada la Cour de France de renvoyer le Regiment de Dombarton, mais luy fit voir encore qu'il étoit de ſon interêt de le faire. Toutes les raiſons du Chancelier aboutiſſoient à celle-ci, (qui eſt la ſeule qui m'a obligé de parler de ce fait hiſtorique.) „ Que la conſtante Politique de la France depuis le rétabliſſement du Roy d'Angleterre avoit toûjours eſté d'employer toutes ſortes de „ moyens pour deſaccoûtumer les Anglois de faire la guerre, ſur tout par „ terre; & d'endormir à la faveur de „ la correſpondance qu'on entretenoit „ à la Cour d'Angleterre un courage „ qui avoit ſignalé leurs Predeceſſeurs „ dans les guerres de France & de Flandres. Que le Regiment de Dombarton „ étoit une pepiniere pour les Soldats „ qui pourroit dans la ſuite apprendre „ le métier à ſes Compatriotes; & „ qu'au lieu d'entretenir & de cultiver „ une telle pepiniere, il étoit du veritable interêt de la France de renvoyer „ ce Regiment chez luy, qui oublieroit „ là

„ là au milieu du luxe & de l'abondan-
„ ce, ce que mille rencontres luy a-
„ voient appris dans le continent.
„ Qu'encore que ſon deſſein ne fût pas
„ d'apoſtropher les Miniſtres qui l'a-
„ voient precedé; il pouvoit neant-
„ moins ſoûtenir, que c'étoit une mé-
„ chante Politique d'entretenir à ſon
„ ſervice ſix-mille hommes ſujets na-
„ turels d'une Monarchie que la France
„ devoit tâcher d'abaiſſer par toutes ſor-
„ tes de moyens, & profiter de tout pour
„ faire en ſorte qu'Elle fit en Europe
„ une plus petite figure.

C'eſt-là en ſubſtance les raiſons dont Mr. le Tellier ſe ſervit pour prouver que la France devoit renvoyer en Angleterre le Regiment de Dombarton; & ſi nous le ſavons nous en ſommes redevables à un Miniſtre de nos Ennemis, lequel ayant un jour accuſé Monſieur le Tellier au Parlement de Paris, & dans pluſieurs libelles de pluſieurs fauſſes démarches, & ſur tout au ſujet du renvoy du Regiment de Dombarton; Monſieur de Saint Leger favori de Monſieur le Tellier dans une Apologie qu'il a faite pour luy, imprimée à Paris il y a environ dix ans, intitulée *Effors pour la grandeur de la France*, donne le détail des raiſons qu'il eut de donner ce

Conſeil au Roy de France, & il le fait de la maniere que je viens de faire. Ainſi nous voyons, combien la France avoit d'interêt de nous entretenir en Angleterre dans le luxe & dans la moleſſe : Et de là nous pouvons conclure, combien il eſt de nôtre interêt de faire tous les efforts dont nous ſommes capables pour nous tirer de ce luxe & de cette moleſſe, preſentement que nous avons une guerre à ſoûtenir, & un Roy ſur le trône, qui peut un jour venir à bout de la tête ou du bras, de reſſuſciter l'ancien courage des Anglois, & de les mettre en état de faire une figure digne de leurs Ancêtres.

Si on demande ici quel fut le temps critique de faire venir la France à raiſon ; ou s'il y a jamais un temps, où un Roy d'Angleterre brave comme celuy que nous avons aujourd'huy ait pû ſe promettre contre la France un ſuccés infaillible ? C'eſt ici qu'on ne peut penſer ſans douleur, j'ai penſé dire ſans horreur, au mauvais uſage qu'on fit d'une revolution qui eût mis l'Angleterre en état de faire la plus belle figure qu'Elle fera peut-être jamais, j'entens par cette revolution le rétabliſſement de Charles ſecond. Une longue guerre civile qui nous avoit attiré je

ne

ne ſai combien de miſeres, n'avoit pas laiſſé de nous étre beaucoup avantageuſe en une choſe, puis qu'elle nous avoit appris l'art militaire, & elle nous l'avoit appris ſous la diſcipline la plus exacte & la meilleure que l'Angleterre ait jamais connu. J'eſpere que je ne ferai point de tort à l'ancienne diſcipline des Grecs ou des Romains, ſi je dis, que la nôtre ne cedoit rien à la leur dans le temps de la derniere guerre civile, & puis en ſuite ſous Cromwel. Le Roy Charles parvint à la Couronne dans un temps que la ſcience & la diſcipline militaire étoit à ſon comble : ce fut alors, que tous les differens partis qui avoient appris l'art de faire la guerre aux dépens de leur ſang, furent reünis ſous un gouvernement qu'on ne reconnut jamais ſi ſenſiblement qu'alors pour le gouvernement naturel de la Nation Angloiſe, quelques grandes & quelques bien concertées que fuſſent les meſures qu'un grand nombre de gens avoient priſes d'abord pour ériger une Republique & pour la ſoûtenir dans la ſuite. Ce fut alors, que ces troupes exactement diſciplinées, qui avoient ſi ſouvent affronté la mort dans leur Patrie, auroient volontiers paſſé la mer pour cueillir de plus

beaux lauriers que ceux qu'elles avoient gagné dans leur pays pendant le cours d'une guerre civile : Et c'eût eſté le ſeul moyen efficace, de prevenir les funeſtes conſequences, dont nous avons vû depuis que l'aiſe & le luxe ſont ſuivis.

Mais helas ! le Roy Charles ſe remit ſous l'influence d'une Planete plus douce que celle de Mars : Et quoiqu'il ne fût pas moins intelligent qu'aucun des Princes qui ait jamais occupé le trône d'Angleterre, il étoit revenu dans le deſſein de nous rendre Eſclaves, & de nous rendre par conſequent le peuple du monde le moins conſiderable. Il entra dans deux guerres, il eſt vrai, contre un Etat Proteſtant ; guerres qui quoiqu'elles euſſent eſté d'abord l'ouvrage de la France, ſoûtenuës par le Conſeil de la France, & deſtinées au fond contre le veritable interêt de la Religion Reformée, j'oſe dire pourtant, que ſans ces deux guerres contre la Hollande, il eſt plus que probable, que nôtre adreſſe & nôtre bravoure du côté de la Mer ne ſeroient preſque plus rien, ou ſeroient ſi peu de choſe, qu'à peine peut-on s'imaginer rien de moins. Graces à Dieu donc, & grand-merci au courage naturel, qui a eſté dans tous les

ſiécles

siécles le partage des Matelots Anglois ; & je le puis dire, grand-merci aux méchans Conseils qui porterent les Hollandois & nous à éprouver si souvent sur l'Ocean nôtre courage les uns contre les autres ; car c'est aujourd'huy leurs armes & les nôtres qui decident du bonheur de leur pays, & de la destinée de cette guerre.

L'HISTOIRE DU TEMPS,

1. Quelle eſt la meilleure Apologie qu'on puiſſe faire pour nos Proteſtans mécontens. 2. Combien la Cour de France les eſtime. 3. Cela ſe voit par l'Envoy de Monſieur de Saint Ruth en Irlande. 4. Le caractere & les triomphes de ce Monſieur. 5. De quelle maniere la Cour de France en uſe aujourd'huy tout ouvertement à l'égard de l'Irlande.

Du Vendredi, 5 Juin 1691.

ON peut dire que Londres eſt le ſeul lieu d'Angleterre, où l'on entend parler de gens qui murmurent contre le gouvernement preſent. C'eſt à Londres que tout le parti ſe retire à preſent, dans l'eſperance chimerique d'un changement, lequel humainement parlant ne peut jamais peut-eſtre arriver; pendant qu'en même temps tout le reſte de l'Angleterre regarde avec abomination & eux & leur cauſe, & ne fait des ſouhaits & des prie-

prieres que pour la prosperité de son Roy, & pour le bon succés de ses armes contre les Mécontens, & contre l'Ennemi commun de la Chrétienté. La seule excuse qu'on peut alleguer pour ces gens-là qui ne se donnent aucun relâche, & qui sont dans un mouvement continuel, est de dire qu'ils sont des Etourdis, & des fous au pié de la lettre : car je ne sai pas pourquoi nous devrions poursuivre en justice ceux qui par folie sont devenus homicides d'eux-mêmes ; & ne vouloir pourtant pas reconnoître cette même folie, qui sert en quelque façon à mitiger leur crime, chez des gens qui attendent avec impatience l'occasion de devenir leurs propres Bourreaux & les Homicides de leur Religion & de leur Patrie, en voulant introduire un Gouvernement, qui étant une fois établi en Angleterre, ne laisse au peuple aucune puissance ni aucun droit d'appeller sien rien de ce dont il jouit.

Qui que ce soit ne peut avoir plus mauvaise opinion de nos Protestans Mécontens qu'en a la Cour de France même. Elle croit qu'il ne vaut pas la peine de dissimuler le moins du monde à nos Mécontens, que son dessein est de rétablir le Roy Jaques, & la Religion

Romaine en même temps ; Et si on ne les regardoit pas à Versailles comme de certains fous qui ne valent pas la peine qu'on leur dore la pillule, cette Cour n'eût jamais fait passer en Irlande un General (ou plûtost un Viceroy) qui s'est rendu l'horreur & l'execration non seulement de tous les Protestans de l'Europe, mais même des Catholiques Romains, & de tout le genre humain en general. C'est le fameux Monsieur de Saint Ruth, que le Roy de France a envoyé dans le Royaume voisin pour rétablir le Roy Jaques sur le trône, & les Protestans d'Irlande dans l'entiere possession de leur Religion & de leurs biens. C'est cet homme qui s'est immortalisé par des cruautez, par des barbaries, par des rapts, par des meurtres, par des assassinats, des incendies, des tortures, & par mille autres infamies que les siécles precedens n'avoient pas seulement oüi nommer, & dont les siécles à venir auront de la peine à croire qu'un homme ait pû être capable.

C'est une chose étrange que la France ait jamais pû avoir si mauvaise opinion des Anglois, ou qu'Elle ait jamais pû croire qu'il ne se trouveroit pas parmi nous un seul homme assez sensé pour s'émouvoir de l'affront qu'Elle nous à

fait

fait ouvertement, en ſe ſervant du ſeul homme qu'Elle ait trouvé capable, ou ſi vous voulez aſſez infame, pour reduire en mazures tant d'Egliſes Proteſtantes, & pour ruiner un nombre prodigieux de familles uniquement parce qu'elles n'étoient pas de la Religion de ſon Roy, & qu'il avoit ordre de la Cour de le faire. N'y avoit-il perſonne qui pût aſſiſter dans ces Royaumes nos Proteſtans Mécontens, ou combatre pour leurs interêts, qu'un homme auquel les Catholiques Romains mêmes donnerent dans ſon païs le glorieux nom de Boureau de la France; & dont les mains fument encore du ſang des Proteſtans?

C'eſt ce même Saint Ruth, que le Pere la Chaiſe, & l'Archevêque de Paris choiſirent comme le ſeul inſtrument dont ils voulurent ſe ſervir d'abord pour executer les ordres qu'ils avoient obtenus pour la miſſion Dragonne, aprés avoir inutilement cherché pendant quelques mois un homme qui fût propre pour ce digne emploi: c'eſt le même homme pour lequel un Cardinal de l'Egliſe Romaine avoit tant d'horreur à cauſe des cruautez qu'il avoit commiſes contre les pauvres Proteſtans, qu'il ne voulut jamais le voir à Grenoble,

disant que par la maniere dont il s'y étoit pris pour ramener les Heretiques dans le sein de l'Egliſe, il avoit flétri la Religion Catholique d'une flétriſſure éternelle.

Enfin l'armée d'Irlande pour laquelle nos Proteſtans Mécontens font tous les jours tant de prieres, eſt commandée par un homme, qui en executant les ordres de la Cour de France contre les Proteſtans a fait une fortune prodigieuſe pour un homme de ſon rang & de ſa qualité, ou pour parler plus intelligiblement pour un ſimple gentilhomme de la cloche, comme on parle en France; mais il s'eſt aquis en même temps la juſte horreur que ſes crimes meritent; & le Roy de France auroit de la peine d'obliger même ſes autres Officiers Catholiques Romains à traiter en France Monſieur de Saint Ruth autrement, que de Monſtre de la nature humaine. Mais les importantes ſolicitations d'un parti d'Angleterre luy ont fait avoir un employ dans les pays étrangers, & à la verité un employ fort extraordinaire, c'eſt de remettre en poſſeſſion un Roy Catholique Romain de trois Royaumes Proteſtans, & d'établir par ce moyen la Religion Proteſtante.

Je

Je ne saurois parler davantage de cet homme, que pour faire voir combien il s'est rendu l'objet de l'aversion de ceux mêmes qui sont les plus grands Adorateurs de l'Eglise Romaine. Pour cet effet je prens la liberté de prier le Lecteur de considerer, s'il y avoit quelqu'un qui pût s'interesser plus ardamment & de meilleur cœur à la propagation de la Religion Romaine, que la defuncte Christine Reine de Suede. Elle avoit mieux aimé resigner sa Couronne, que d'abandonner l'Eglise Romaine, dans laquelle Elle étoit nouvellement entrée ; & Elle avoit fait éclipser toute la gloire de son Regne en embrassant la foi Romaine, & se retirant à Rome même en personne privée : Cependant cette Princesse regardoit avec tant d'horreur la derniere persecution de France, que dans une de ses lettres, qui a fait tant de bruit dans le monde, Elle fait connoître par les termes du monde les plus échaufez le déplaisir qu'Elle en avoit : Et dans l'Apostille ajoûtée à la seconde édition de Cologne, „ Elle parle de Saint Ruth „ comme d'un homme qui a porté la „ cruauté plus loin que les persecuteurs „ payens ; & qui bien loin d'inspirer „ aux Heretiques de bons sentimens

„ pour la veritable Egliſe (pour me ſer-
„ vir de ſes propres termes) avoit im-
„ primé dans leurs cœurs des prejugez
„ indelebiles contre elle, par la maniere
„ horrible avec laquelle il s'y étoit pris
„ pour leur perſuader d'embraſſer ſa
„ communion. Que ceux donc de nos Mécontens qui ſe diſent Proteſtans, rougiſſent s'ils en ſont capables de la folie qu'ils ont faite d'embraſſer un parti dirigé par une main ſi ſanguinaire; & s'il y a quelque choſe au monde qui puiſſe leur deſſiller les yeux, c'eſt l'employ qu'on a donné à cet homme; puiſque celuy qui a eſté le grand inſtrument dont on s'eſt ſervi pour ruïner en France la Religion Proteſtante, c'eſt celuy-là même qu'on fait paſſer la mer pour faire encore ailleurs les mêmes cruautez, s'il eſt jamais en ſon pouvoir de le faire.

Cette Politique de la Cour de France à l'égard de ſes pretendus amis d'Angleterre, d'employer Monſieur de Saint Ruth dans les affaires d'Irlande, eſt tout à fait oppoſée aux maximes qu'Elle ſuit chez Elle pour reconcilier ſes nouveaux Convertis à l'Egliſe Romaine. On s'eſt ſervi de toutes ſortes d'artifices en France pour dorer les Dogmes & la pratique de cette Egliſe, & pour leur donner

ner les plus beaux dehors qu'on a pû s'imaginer. L'Evêque de Meaux, le grand Champion de l'Egliſe de Rome, a entrepris de peindre avec de fauſſes couleurs, & de farder avec le meilleur fard ces erreurs groſſieres qui empêchent les Proteſtans d'entrer de bon cœur dans cette communion : Mais d'où vient qu'on ne ſe croit pas obligé de garder les mêmes meſures avec des Proteſtans de ces Royaumes, qui ſont les adorateurs & les partiſans de la Cour de France, c'eſt ce que je ne ſaurois deviner : On veut leur faire ſentir par avance les duretez qu'ils doivent eſperer de ceux qu'ils ſouhaitent pour leurs Maîtres ; puiſqu'ils ne ſe font pas une affaire de donner le principal commandement de l'armée dont on pretend les ſecourir, à l'homme du monde qui a le plus fait connoître la haine invetérée qu'il a pour la Religion Proteſtante & pour ceux qui en font profeſſion. Il ſemble donc que le Roy de France fait ſi peu de cas de ce parti de Proteſtans d'Angleterre qui ſont ſes adorateurs, qu'il veut leur faire comprendre que ſon intention eſt de les traiter comme il a traité ſes ſujets Proteſtans, ou qu'il croit qu'il luy importe peu ou point qu'ils le

comprenent ou qu'ils ne le comprenent pas.

Disons pour finir que si les avis qui ont esté donnez au premier Ministre d'Irlande par les derniers deserteurs, & qu'il a communiquez aux Ministres d'ici, sont veritables, comme il y a toutes les raisons du monde de le croire, le Roy de France a levé le masque une fois pour toutes, puisque Monsieur de Saint Ruth a dit à tous les Officiers de l'armée Irlandoise, qu'ils ne devoient obeïr qu'à ses ordres, & à ceux qu'il recevroit de temps en temps de son invincible Maître Louis le Grand. Ainsi l'infortuné Roy Jaques ne conte pas plus maintenant sur les François que sur un Zero; puisqu'ils ont osté le voile dont ils avoient couvert le monde en se servant du nom du Roy Jaques, quoique tous ceux qui ont le sens commun connussent bien en même temps que l'interêt du Roy Jaques n'étoit qu'un jeu joüé par les François pour parvenir à leurs fins.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Pourquoi la France eſt capable de ſoûtenir ſi long-temps la preſente guerre.* 2. *Les miſéres horribles que les François ſouffrent chez Eux ; & pourquoi ils s'enrôllent au ſervice de leur Roy.* 3. *Que la France feroit volontiers la paix de l'heure qu'il eſt à l'excluſion du Roy Jaques.* 4. *Reflexions ſur un projet de paix imprimé par les ordres de Louis quatorziéme.*

Du Vendredi 12. Juin 1691.

PEndant que tout le monde ne parle que de guerre, la Cour de France ſeule parle de paix, & emploïe toutes ſortes d'artifices pour ſe la procurer. Si la France eût eſté une Monarchie limitée comme eſt l'Angleterre, & ſi le Roy de France n'eût pas eſté le Maître abſolu de la vie & des biens de ſes ſujets, il n'auroit pû ſe ſoûtenir ſi long-temps dans la preſente guerre, & ſes peuples n'auroient pas gemi ſous le poids

poids de tant de miſeres ſans l'obliger à demander la paix à ſes Ennemis à quelque prix que ce fût, pour ſe mettre à couvert par là d'une revolte generale de ſes ſujets. Si l'on avoit à repreſenter la pauvreté, l'oppreſſion, le mécontentement; & l'indigence ſous leur forme la plus hideuſe, le veritable moyen de reüſſir dans ce deſſein ſeroit de dépeindre la France dans l'état où Elle eſt aujourd'huy; on pourroit parcourir toutes les grandes revolutions de l'Hiſtoire ancienne & moderne, qui ont jetté dans l'eſclavage & dans la pauvreté des Royaumes & des pays par le moyen de la ſeverité de leurs nouveaux Maîtres, ſans trouver un exemple qui quadrât à l'état où ſont à preſent les François ſous Louïs XIV. C'eſt aux dépens de la vie de ces pauvres malheureux que leur Prince fait la guerre; & ſoit qu'ils demeurent chez Eux, ou qu'ils prenent parti dans ſon armée, il faut qu'ils ſoient neceſſairement expoſez par ſa ſeule ambition à l'une ou à l'autre eſpece de mort; mais avec cette difference, que la plûpart aiment mieux mourir ſubitement dans un champ de bataille, que de mourir dans leurs maiſons de miſere & de langueur; car leur Maître veut bien leur donner le choix de ſe faire tuer, ou de mourir de faim.

On

On ne nous parle tous les jours que des formidables armées du Roy de France, & du grand nombre de troupes qu'il entretient à ſon ſervice ; mais helas ! ces gens-là ne penſent pas, que tout cela n'eſt qu'une ſuite neceſſaire de l'extréme pauvreté qui regne en France. Qui voudroit s'engager de bon cœur dans un ſervice, où l'on pas pour toute paye deux ſous par jour, & un pain noir qu'on partagera peut-étre en trois, ſi tant eſt qu'on puiſſe trouver moyen de vivre d'une autre maniere ? Mais pourtant qui ne s'accommoderoit d'un tel ſervice, & d'un pire encore (ſi pire peut étre) plûtoſt que d'étre expoſé dans ſa maiſon à mille miſeres, ſur leſquelles tous les païſans de France doivent neceſſairement faire leur conte. C'eſt donc l'armée qui eſt l'aſile où ces pauvres malheureux ſe refugient pour ſe garentir d'une complication de morts qu'ils ſentent tous les jours dans les lieux de leur demeure ; & il ne leur reſte aucun moyen de s'empêcher de mourir tout d'un coup par faute de pain, que d'aller ſervir leur Roy. De ſorte qu'au lieu d'étre ſurpris du grand nombre de troupes que le Roy de France met en Campagne, je ne puis m'empêcher, émû que je ſuis de

la compaſſion ordinaire qu'on doit avoir de la fatalité de la vie humaine ; de plaindre l'état de nos Ennemis, qui ſont obligez ou de mourir de faim chez eux, ou de ſervir leur Prince pour un morceau de pain dans toutes ſes injuſtes guerres.

Pendant que la France eſt dans cet triſte état (& qu'il ſoit triſte cet état, & beaucoup plus triſte que je ne ſaurois exprimer, je m'en rapporte à nos Mécontens eux-mêmes, qui trouvent moyen d'y entretenir à nos dépens une correſpondance continuelle) qu'elles marques d'une ſemblable miſere trouve-t-on je vous prie chez nous, nonobſtant la preſente guerre ? Se trouveroit-il un homme entre mille que les taxes qu'il a falu faire pour ſoûtenir la guerre ayent obligé de retrancher pour ſoi-même ou pour ſa famille la dixiéme partie ſeulement de ſes dépenſes ordinaires ; ou qui ſe ſoit ſeulement privé pour cela d'une partie de ſes plaiſirs ? Je voudrois fort qu'on me montrât quelqu'un de nous qui ait eſté obligé de faire fondre ſa vaiſſelle d'argent pour payer ſa quote part ? ou qu'on me fit voir un homme entre mille qui ait retranché pour cela un ſeul plat de ſa table ? Les exemples d'une telle pauvreté ſont aujourd'huy ſi rares en Angleterre,

re, que (quoiqu'en puiſſent dire certaines gens) ſi quelqu'un arrivoit tout preſentement de France pour voyager en Angleterre, il ne croiroit jamais quelque choſe qu'il vit, que cette Nation fût engagée dans une guerre de tant de dépenſe; ni ne pourroit jamais s'imaginer, ſi on ne le luy diſoit, que nous entretenons aujourd'huy plus de ſoixante & dix-mille hommes par terre, & que nous avons en mer une ſi puiſſante flote.

La France étant ainſi miſerable, nonobſtant la figure que fait ſon Roy aux dépens du ſang & des larmes de ſon peuple, il ne faut pas s'étonner qu'Elle ſoûpire aprés la paix, & que les Miniſtres de France ayent tenté toutes les voyes poſſibles pour inſinuër dans le monde, qu'il ne tenoit qu'aux Alliez d'avoir la paix. Nous ſavons qu'il y a en Angleterre un certain parti qui fait tout ce qu'il peut pour faire croire à la Nation, que le Roy de France ne conſentira jamais à aucun traité de paix, quelque avantageux qu'il fût pour luy, ſans y comprendre le Roy Jaques. Et ſi vous voulez ajoûter foi à ces Etourdis, ils vous diront, que l'invincible Louïs le Grand ne rengaînera jamais l'épée, qu'il n'ait rétabli ce Prince ſur ſon trône.

Pour

Pour faire voir combien ils ſe trompent, nous n'avons qu'à leur dire une choſe arrivée depuis peu, qui fait bien voir que la Cour de France ſouhaite la paix, & qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, & d'autant plus de bruit qu'elle a mis aux mains deux des plus fameux Ecrivains de ce ſiécle. Il parût il y a quelques mois un livre, (dont j'ay eu occaſion de parler, ſi je ne me trompe, dans quelqu'une de mes precedentes,) intitulé *Avis aux Refugiez ſur leur prochain retour en France*, & dans lequel on fait tout ce qu'on peut pour faire au public un portrait plauſible du Roy de France, pour peindre avec de fauſſes couleurs les cruautez de ſon Regne, & pour noircir en même temps de la derniere noirceur les Proteſtans François, qui ont abandonné leur pays à cauſe de la derniere perſecution; comme auſſi les Princes & Etats qui leur ont donné azile, & qui ſont preſentement en guerre avec la France. Quelques temps aprés que ce livre eut paru, il en parût un autre ſous le nom *d'entretiens ſur les moyens de faire la paix*, dans lequel on ſe ſervoit de pluſieurs raiſons pour perſuader aux Alliez de faire la paix avec la France, & pour inſinuër que la Cour de France donneroit les mains à un ac-

com-

commodement raiſonnable en cas que les Confederez y fuſſent diſpoſez de leur part. Lors que ces deux livres vinrent au jour, tout le monde les regarda comme la production d'une plume libertine, qui écrivoit plûtoſt pour s'égayer que pour faire plaiſir à perſonne ; & on ne pouvoit s'imaginer que le projet de paix dont il étoit parlé eût d'autre fondement, que dans le cerveau de ſon Auteur. Ce dernier livre ſuppoſe franchement que le Roy de France las de cueillir tant de lauriers, & n'étant plus dans un âge à faire de nouveaux projets, bornoit toute ſon ambition à laiſſer aprés ſa mort à ſon fils un Royaume tranquile ; & que pour cet effet il pourroit ſe reſoudre d'abandonner par un traité de paix pluſieurs places qu'il avoit priſes depuis peu en Flandres, ſur le Rhin, en Savoye & en Italie.

Mais lorſque l'Auteur vient à examiner ce qui feroit ce ſemble la plus grande difficulté de ce projet de paix, „ je veux dire l'interêt du Roy Jaques ; „ il nous dit franchement, qu'on pour„ roit porter le Roy de France à ne ſoû„ tenir ce Prince qu'autant qu'il ſeroit „ neceſſaire pour luy donner en France „ une retraite aſſeurée, s'il en avoit en„ vie ; & que la France reconnoîtroit

„ pour

„ pour bon & legitime le droit de leurs „ Majeſtez à la Couronne d'Angleter- „ re & d'Irlande. En un mot, par ce projet de paix avec la France, Louis quatorzième demeure dans l'état où il étoit avant que de commencer la guerre ; & le droit de leurs Majeſtez doit être ſolemnellement ratifié à l'excluſion du Roy Jaques. „ Enfin l'Auteur du „ projet conclud, que quoique le Roy „ de France ne puiſſe pas revoquer pour „ ſon honneur l'arrêt qui revoque l'Edit „ de Nantes, ou qu'il ne puiſſe pas par „ la même raiſon rétablir cet Edit qu'il „ a revoqué à la vûë de toute la terre, „ & du conſentement du Parlement de „ Paris, cependant pour contenter leurs „ Majeſtez de la Grand-Bretaigne, & „ les autres Princes & Etats Proteſtans, „ le Roy tres-Chrétien (dit nôtre Au- „ teur) voudroit bien accorder par un „ article particulier du traité aux Prote- „ ſtans de France qui ſont déja dans leur „ pays, ou qui retourneront chez Eux, „ la même liberté pour l'exercice de „ leur Religion, & pour la joüiſſance de „ leurs biens, que poſſedent les Catho- „ liques Romains par l'indulgence des „ Etats dans les Provinces-unies.

Voilà un projet de paix qu'on n'avoit d'abord regardé que comme les idées

d'un

d'un particulier, mais qu'on a trouvé depuis avoir eſté concerté par la Cour de France, écrit par ſon commandement, & publié par ſon ordre. Je ne decideraï point ici ſi Monſieur Bayle eſt l'Auteur de cet écrit ou s'il ne l'eſt pas; mais je ſouhaiterois bien que l'accuſation que luy en fait Monſieur Jurieu parût moins probable & moins fondée, tant eſt grande la veneration que j'ai pour ſon ſavoir: Mais on ne peut pas douter le moins du monde, & Monſieur Bayle l'avoüe lui-même, qu'il a eſté imprimé à Paris avec Privilege du Roy; & que la Cour de France a employé tous les ſoins & toute l'adreſſe dont Elle eſt capable pour le faire répandre chez la plûpart des Nations de l'Europe. Non ſeulement cela, mais tout le monde eſt encore pleinement perſuadé, qu'en quelque endroit où ce projet de paix ait eſté compoſé, & quel qu'en ait eſté l'Auteur, il a eſté lû fueille à fueille en Roy de France par Madame de Maintenon, & qu'on y a fait par ſon ordre pluſieurs changemens avant que de renvoyer le manuſcript pour le faire imprimer.

Nous avons donc ici une preuve auſſi claire que la lumiere du midi, que le Roy de France, quelque grande figure, &

& quelque vigoureuſe deffence qu'il faſſe dans cette guerre, voudroit non ſeulement, mais même ſouhaiteroit aujourd'huy avec paſſion qu'on reçût la paix & qu'on la luy donnât ; & qu'il abandonneroit pour cela ſes conquêtes & les interêts du Roy Jaques tout enſemble, s'il étoit ſeulement aſſeuré qu'il ne luy en coutât rien de ce qui luy appartient naturellement. Et j'oſe dire hardiment, qu'il ne tient de l'heure qu'il eſt qu'à leurs Majeſtez & à leurs Alliez d'avoir la paix avec la France aux conditions que je viens de dire, ſans même la demander : Quoiqu'il faille reconnoître en même temps qu'il n'y a point de raiſon qui oblige ces Princes à l'accepter ; & s'ils le faiſoient (vû la diſpoſition preſente des affaires de l'Europe) une telle paix ſeroit plus fatale à l'Angleterre, que dix ans de guerre.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *On ſe ſeroit attendu que le Roy de France ſe ſeroit mis cette fois-ci à la tête de ſon armée.* 2. *La conduite inſoûtenable de ce Prince au ſujet de la priſe de Mons.* 3. *Combien il a eſté trompé dans la derniere entrepriſe qu'il a fait ſur Liége.* 4. *Nouvelle invention de la Cour de France pour reduire les places à ſon obéïſſance.* 5. *Et combien cette invention eſt ridicule.*

Du Vendredi, 19 Juin 1691.

ON auroit crû que le Roy de France ſe ſeroit piqué d'honneur d'étre à la tête de ſon armée preſentement que tant de Princes ſont contre luy à la tête des leurs: Et il ſemble que c'eſt grandement déroger au glorieux titre de Louis le Grand de demeurer chez ſoi au milieu d'une foule de flateurs, qui font tout ce qu'ils peuvent pour luy faire accroire qu'il eſt quelque choſe de plus qu'un homme,

& d'y demeurer dans un temps qu'il a à combattre contre un Roy & contre plusieurs autres Princes ſouverains qui ſont en perſonne à la tête de leurs troupes. Je me ſouviens que le grand & malheureux Chevalier Raley condamne ce qu'Alexandre dit à Parmenion, *Qu'il croyoit qu'il étoit au deſſous de luy de dérober une victoire :* Je ſuis ſeur que ſi cet Hiſtorien avoit eu le bonheur de vivre juſqu'à Louïs XIV. il n'auroit eu aucun ſujet de ſe plaindre d'une telle generoſité à l'égard de ce Prince, qui fait toûjours marché par avance de la place qu'il veut prendre, & dont les Traîtres ne manquent que de quelqu'un pour recevoir les clefs ; c'eſt alors, & alors ſeulement, que ce Prince guerrier abandonne Verſailles, & qu'il fait un voyage pour voir ſi la ville qu'il a achetée vaut bien l'argent qu'il en a donné.

Ses Moines fidelles & qui ne luy manquent jamais, avoient traité il y a quelque mois avec les Bourgeois de Mons pour cette place ; & on pourroit dire, qu'il étoit Maître de cette place, avant que ſon armée fût devant. Tout ce qui reſtoit à faire pour achever le marché, étoit ſeulement que l'armée de France parût devant les murailles de cette place, & qu'on y jettât ſeulement quelques

ques Bombes ; car ſans un tel preambule, toute la Rethorique des Miſſionaires que le Roy de France avoit dans la ville, n'auroit produit que peu d'effet. Le marché étant ainſi bravement conclu, & la place étant de cette maniere bravement achetée & venduë, Louïs le Grand a voulu avoir en perſonne l'honneur de prendre Mons ; c'eſt à dire en bon François de le voler de la ſeconde main (car les Moines l'avoient déja volé aux Eſpagnols :) cette place ayant eſté livrée le conquerant retourne à Paris en triomphe. Si on ſe donne la peine d'examiner cette affaire dans toutes ſes circonſtances ſans prejugez & ſans interêt, il faut convenir, que le Roy de France a fait en cela un ſi petit & ſi triſte perſonnage, qu'un de ſes Ennemis même qui auroit de l'honneur & du courage ne ſauroit s'empêcher d'en rougir pour luy.

Qu'un Prince qui a encheri ſur la vanité de tous les Empereurs payens, & qui a pris ſoin de ſe faire faire en qualité de Heros tant de ſtatuës, d'inſcriptions & de Medailles, & de s'en faire faire quelques unes en qualité de Dieu ; qu'un Prince qui a pris pendant ſa vie le ſurnom de Grand, que perſonne n'avoit pris avant luy, au moins l'Hiſtoire

ne nous en a jamais rien dit ; qu'un tel Prince, dis-je, vole une ville à ſon Beaufrere ; & quoiqu'il ſcût qu'elle devoit étre livrée par ceux qui la luy avoient venduë au premier qu'il enverroit avec une armée pour la recevoir, ne laiſſe pas pour cela de faire paroître une ridicule bravoure, & de venir avec une pompeuſe ſuite de courtiſans & de Dames ſur les frontieres de ſon pays, comme s'il eût dû ſignaler ſa valeur en perſonne, & rehauſſer par quelque action extraordinaire la gloire de ſes armes, & tout cela ſeulement pour recevoir une place qui luy avoit eſté venduë avant qu'il partît de Verſailles, c'eſt un enchaînement de foibleſſes qui merite la compaſſion de ceux mêmes qui ont toutes les raiſons du monde d'avoir de l'averſion pour Louïs XIV.

Pour achever cette comedie, le Roy de France retourne en triomphe à Verſailles, & y eſt regalé de mille panegiriques, & enfin le *Te Deum* eſt ſolemnellement chanté dans nôtre Dame de Paris pour la glorieuſe reduction de la ville de Mons par les armes invincibles de Louïs le Grand qui l'a priſe en perſonne. Pour moi je n'ai jamais lû de perſonne un ſi prodieux trait d'égarement, ſi j'en excepte le fameux triomphe

phe de Caligula aprés ſa victoire de coquilles ſur le rivage de Hollande : pour laquelle il a merité, & Louis XIV. le merite auſſi qu'on éleve leur ſtatuë dans le Capitole.

Ce que je dis ici n'eſt pas que je croie qu'il ſoit au deſſous d'un Prince d'acheter une place, car on peut ſe ſervir dans la guerre de Politique auſſi bien que de force ; ni je ne condamne pas non plus que le Roy de France ſe ſerve de ſon argent le plus utilement qu'il peut, ce qu'il a dépencé pour Mons étant aſſeurément bien employé : Mais de faire tant de bruit, & de triompher ſi vainement, pour avoir ſeulement reçû une place achetée & venduë ; & cependant n'oſer paroître en perſonne, où il y a une veritable gloire à aquerir ; tout homme ſage demeurera d'accord que c'eſt dans un Prince une foibleſſe qu'on ne ſauroit excuſer.

Nous voyons que l'affaire de Liege a manqué ; & à la verité la Cour de France n'en doit pas étre blâmée ; les correſpondans & les Penſionnaires qu'Elle avoit dans la ville n'ont pû tenir parole. Il ne faut pas douter que ſi le Roy de France eût eſté auſſi aſſeuré que ſes amis de Liege pourroient luy livrer la ville, qu'il l'étoit que ſes amis de Mons

le rendroient Maître de la leur, nous l'eussions vû encore faire un voyage sur les frontieres, & il auroit triomphé encore une fois pour avoir pris une ville avec des boulets d'or. Que l'Academie de Paris, & les autres parasites de ce Prince ont fait une grande perte en perdant par le contre-temps de Liege un nouveau sujet d'exercer leur esprit & leur plume ! & de combien de nouveaux blasphêmes le monde n'auroit-il pas esté instruit il y a déja du temps ; blasphêmes que Monsieur Pelisson & Monsr. Menestrier ne publieront peut-étre pas, jusques à ce qu'il se presente quelque autre occasion pour la gloire de leur Maître immortel ? La ville de Liege enfin que les siécles precedens ont souvent blâmée de changer de parti, & de s'étre déclarée contre ses Princes, a effacé toutes ses fautes passées, en demeurant constamment attachée, comme elle vient de faire à son propre interêt & à l'interêt commun de l'Europe.

La Cour de France se donne un autre air de vanité que je trouve assez gentil, c'est de dire quand Elle prend des villes, qu'Elle les a reduites sous l'obéissance de la France ; ce qui est comme si on disoit qu'Elle les a ramenées au

devoir

devoir qu'elles devoient à leur Prince, c'eſt à dire au Roy de France, & par conſequent qu'elles ont eſté rebelles à leur legitime Prince pendant tout le temps qu'elles ont eſté ſous un autre gouvernement que le ſien. De cette maniere on diſoit depuis peu de Strasbourg qui n'a jamais dépendu de la Monarchie Françoiſe depuis le commencement de la race qui eſt maintenant ſur le trône, mais qui a toûjours eſté depuis quelques centaines d'années une ville libre & Imperiale, qu'il avoit eſté reduit à l'obéiſſance de la France: Non ſeulement cela, mais ſelon le ſtile de la Cour de France, & ſur quelques Medailles, il eſt dit auſſi de la Catalogne qu'Elle eſt reduite ſous l'obéiſſance de Louis le Grand; quoique toute la terre ſache que cette Province n'a jamais fait partie de la Monarchie Françoiſe, non pas même ſous la race des Carlovingiens, qui portoient la pourpre Imperiale, par je ne ſai, quel droit de ſucceſſion. C'eſt-là une arrogance inſupportable dont il n'y a peut-eſtre que le ſeul Roy de France d'aujourd'huy qui en ait eſté capable; & juſtement la même que celle avec laquelle il diſoit d'un ton fier & orgueilleux, aprés qu'il eût fait bombarder

Genes, qu'il l'avoit fait pour châtier cette Republique.

Mais cette façon de parler, reduire les villes à l'obéïſſance de la France, ſi fort en uſage à Paris de l'heure qu'il eſt, n'eſt pas un pur effet de la vanité du Roy de France; car les Penſionnaires de la France ont écrit depuis peu d'années par les ordres de la Cour pluſieurs livres, pour prouver que tous les pays ou toutes les Provinces que les Rois de France ont poſſedées depuis Charle-Magne, appartiennent aujourd'huy de droit à la Monarchie Françoiſe qui eſt fixée dans la Maiſon de Bourbon, & dans la perſonne de Louïs quatorziéme; & que ce Prince eſt endroit de s'en mettre en poſſeſſion comme de ſon bien propre. Ainſi l'Allemagne, & la plus grande partie de l'Italie, ſans oublier Rome même, appartiennent juſtement à Louïs le Grand; & tous ces pays ſont dans une actuelle rebellion contre leur Prince, juſques à ce qu'ils ſoient rentrez dans l'obéïſſance de la France; c'eſt icy un échantillon d'impudence, dont on a ſujet de croire que les Panegiriſtes & les flateurs du Roy de France ſont ſeuls capables; mais il eſt encore plus étrange que les Parlemens de Fran-

ce,

ce, & ſur tout celuy de Paris compoſé de tant de grands & ſavans hommes donnent dans une ſemblable extravagance. Pour nous convaincre de cette verité nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur la fameuſe harangue que le premier Preſident du Parlement de Paris fit à l'occaſion de la reduction de Strasbourg (comme on appelloit la fraude avec laquelle Louïs quatorziéme avoit trouvé moyen de faire conſentir cette ville à ſe mettre ſous ſa protection) dans laquelle harangue Monſieur le premier exagere de bonne foi le grand exploit que le Roy vient de faire en rejoignant à la Monarchie Françoiſe une ſi belle partie qui en avoit eſté retranchée, par la foibleſſe des Rois precedens, pour me ſervir de ſes propres termes.

Mais helas! il ſeroit à propos que ces Meſſieurs conſideraſſent en même temps, que s'il eſt vrai que les Succeſſeurs de Charle-Magne, ont droit à tout ce que ce Prince a poſſedé, ce n'eſt pas par conſequent Louïs quatorziéme, mais plûtoſt le jeune Duc de Lorraine d'aujourd'huy, qui a droit ſur ces pays; & ſur la France même; puiſqu'il décend de Charle-Magne en droite ligne qui n'a jamais reçû d'in-

terruption ; & que le Roy de France ne peut conter tout au plus ſa Genealogie que de Hugue Capet, qui ne ſe mêla jamais avec l'illuſtre ſang de Charle-Magne.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *L'ignorance d'un certain parti pour ce qui ſe paſſe dans le monde.* 2. *Hiſtoire d'un livre intitulé*, Projet ſur les moyens de faire la paix. 3. *Les principales propoſitions qui ſont contenuës dans ce livre.* 4. *Et ſur tout pour ce qui regarde l'Angleterre.*

Du Vendredi, 26 Juin 1691.

JE parlai dans ma onziéme d'un livre intitulé *entrétiens ſur un projet de paix*, & je dis alors qu'il avoit eſté fait & imprimé de concert avec la Cour de France : j'ai appris depuis qu'il y a des gens aſſez fous, pour m'accuſer de citer un livre qui ne fut jamais, & d'en impoſer ainſi au public ; & ils ſoûtiennent franchement dans certaines lettres adreſſées au Libraire, qu'on n'a jamais vû ce livre. Ces gens-là font paroître par une telle afirmation une malicieuſe impudence, & une ignorance inexcuſable tout en-

ſemble de ce qui ſe paſſe dans le monde : car de s'imaginer que dans un écrit public qui a le bonheur ou le malheur d'être lû en Hollande, & dans pluſieurs autres pays étrangers, on ſeroit aſſez hardi que de rabler ſur un livre qui n'a jamais eſté imprimé, & dont on n'a ſeulement jamais oüi parler, eſt une preuve certaine de leur malice & de leur impudence: Et n'avoir pas la moindre connoiſſance du fameux démêlé que le projet de paix a fait naître depuis peu, & de tant de réponſes & de répliques qui s'en ſont enſuivies, & qui ſe ſont faites avec aſſez de chaleur, eſt une preuve convainquante de l'ignorance de ces gens-là.

Lorſque je parlai de cet écrit je ne fis que l'éfleurer, parce que je ſuppoſois qu'il n'y avoit preſque perſonne qui n'eût oüi parler plus ou moins de ce qui y étoit contenu, & des conſequences qui s'en étoient enſuivies en Hollande entre deux des plus ſavans hommes de la Nation Françoiſe, je veux dire Monſieur Jurieu & Monſieur Bayle : Mais puiſque le livre même eſt fort rare, & qu'il n'y en a, que je ſache en Angleterre, qu'une copie, je veux bien faire le plaiſir à ces Meſſieurs de les regaler de l'Hiſtoire abregée de ce livre, & de

leur

leur donner un extrait des principales propoſitions qui y ſont contenuës. Il a parû un livre en Hollande ſous le nom *d'Avis aux Refugiez ſur leur prochain retour en France*; dans lequel les Confederez ne pouvoient pas étre plus dénigrez, & dans lequel on fait valoir toute la Sophiſtiquerie poſſible pour plâtrer la conduite du Roy de France à l'égard de ſes ſujets Proteſtans & de ſes voiſins; inſinuant en même temps d'un bout à l'autre combien il ſeroit avantageux à l'Europe, & aux Refugiez en particulier, ſi on pouvoit faire avec la France une paix raiſonnable, ajoûtant qu'il y a apparence que le Roy de France pourroit donner les mains à une telle paix dans la conjoncture preſente. Peu de temps aprés que ce livre eût eſté diſperſé dans la plû-part des pays de l'Europe, parût cet autre ſous le nom de projet de paix, qui prit ſon premier vol par la Suiſſe, par Geneve, & par les terres du Duc de Savoye, & parût enſuite en Hollande. Mais la diligence extraordinaire avec laquelle on parloit du projet de paix qu'on n'avoit pas encore vû imprimé, & qui n'étoit même qu'en manuſcript, & ce qu'en diſoient des gens ſoupçonnez d'étre de la faction de France, & le temps où il parût c'eſt

à dire preciſément aprés *l'avis aux Refugiez*, qui ſembloit en avoir eſté l'avant-coureur, tout cela fit ſoupçonner que ce n'étoit dans le fond qu'un artifice de la France pour avancer ſes interêts. Ce ſoupçon fut cauſe que quelques perſonnes des plus entenduës qui ſoient parmi les François Refugiez, firent une recherche exacte de l'Auteur, & de la maniere dont ce livre étoit venu au jour; & il s'eſt enfin trouvé, que le *projet de paix*, auſſi bien que l'avis aux Refugiez, étoient tous deux la production d'une cabale employée par le Reſident de Geneve; que le Reſident avoit envoyé le manuſcript du projet de paix à Madame de Maintenon pour le faire voir au Roy de France, ce qui fut fait auſſi: Que le Reſident l'ayant reçû de Paris avec diverſes corrections, il en fit envoyer une copie par un homme de la cabale qui étoit alors à Geneve, à un autre membre de la cabale qui étoit en Hollande, pour l'y faire imprimer, pendant qu'on en envoye en même temps à Lauſane en Suiſſe une autre copie, pour y eſtre actuellement imprimée, ceſte découverte s'étant faite à propos, & toute l'intrigue de la Cour de France s'étant ainſi dévelopée, la Cour de France eut ſi grande honte de ce dont

Elle

Elle avoit eſté auparavant paſſionnée, qu'Elle fit écrire qu'on ſe ſaiſit de toutes les copies qui ſe trouveroient en France, pendant que les Etats de Hollande qui avoient une autre raiſon les traverſoient chez Eux. Et de là vient qu'on en trouve ſi rarement de ce côté de Suiſſe.

Voilà l'Hiſtoire du livre : Quant aux propoſitions qui y étoient contenuës, on peut s'imaginer aiſément, qu'il n'étoit pas de l'interêt de la Cour de France, qu'on crût qu'elles venoient d'Elle directement ; c'eſt pourquoi il fut reſolu qu'on ajoûteroit quelque choſe de moins ſerieux, ou de moins probable aux propoſitions qui étoient à la verité pratiquables, & que la Cour de France prenoit au pié de la lettre ; autrement on auroit aiſément penetré la part qu'Elle avoit dans le projet, & on n'eût pas eu de peine à découvrir tout le jeu. Et c'eſt à cette Politique que nous devons imputer le ridicule de la dixneufviéme propoſition en faveur du Roy Jaques que nous verrons dans la ſuite, auſſi bien que le ridicule de quelques autres.

Enfin les propoſitions contenuës dans le projet de paix ſont :

„ 1. Que le Roy de France offre de

„ reſti-

„ reſtituër à l'Empereur les villes de
„ Fribourg & de Philisbourg démante-
„ lées, avec tout ce qui en dépend.

„ 2. Que la France retiendra la Du-
„ ché de Lorraine & de Bar; & pour dé-
„ dommagement le Roy entretiendra
„ ſix mille hommes en Servie pour aider
„ à y conquerir un Etat pour les enfans
„ du Duc de Lorraine, & qu'il payera
„ toûjours leurs troupes juſques à ce que
„ ce pays ſoit entierement en leur poſ-
„ ſeſſion.

„ 3. La France dédommagera l'Ele-
„ cteur de Brandebourg de tout ce
„ qu'Elle poſſede dans la Duché de Ju-
„ liers.

„ 4. La France reſtituera à l'Eſpa-
„ gne tout ce qu'Elle luy a pris en Ca-
„ talogne depuis le traité des Pire-
„ nées.

„ 5. La France retiendra Luxem-
„ bourg, la Franche-Comté, & toutes
„ les places dont Elle étoit en poſſeſ-
„ ſion avant la guerre, Mons y étant
„ compris.

„ 6. Caſal ſera rendu au Duc de Man-
„ toüe, & Pignerol au Duc de Savoye,
„ comme auſſi le Monferrat.

„ 7. La France donnera une entiere
„ ſatisfaction aux Hollandois; Elle leur
„ abandonnera tout le commerce des
„ Indes

„ Indes Orientales ; & à leur conſide-
„ ration le Roy démolira pluſieurs pla-
„ ces de Flandres qu'on jugera les in-
„ commoder le plus.

„ 8. Quant à l'Angleterre, la France
„ abandonnera l'interêt du Roy Jaques,
„ & laiſſera le Roy Guillaume en paiſi-
„ ble poſſeſſion des trois Royaumes
„ d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande,
„ de tous les pays de l'Amerique, &
„ des Iles qui en dépendent ; & le Roy
„ de France & tous ſes Alliez recon-
„ noîtront le Roy Guillaume pour Roy
„ legitime deſdits trois Royaumes, pays
„ & Iles de l'Amerique.

„ 9. La France retiendra la ville &
„ la principauté d'Orange, mais pour
„ en dédommager le Roy d'Angleterre,
„ elle luy donnera des terres équivalen-
„ tes dans le pays de Vaux ; ou bien on
„ annexera quelques terres du pays de
„ Cleves ou de Julliers à la Comté de
„ Meurs ; que l'Empereur érigera en
„ Duché, lequel Duché portera le nom
„ de Naſſau.

„ 10. La ville d'Avignon & le Comté
„ Venaiſſin demeureront à la France ;
„ & le Duc de Savoye pour en dédom-
„ mager le Pape payera à la Chambre
„ Apoſtolique cinquante mille écus par
„ an, & ce en conſideration de la re-

„ ſtitu-

„ ſtitution qui luy ſera faite de Pi-
„ gnerol.

„ 11. La France donnera aux Suiſſes
„ la fortereſſe de Huninghen démolie ;
„ pourvû que l'Empereur leur donne
„ auſſi les quatre villes foreſtieres.

„ 12. La France rendra à l'Archevê-
„ que de Treves la ville de ce nom, &
„ tout ce qu'Elle poſſede de cet Evê-
„ ché.

„ 13. La France rendra au Roy de
„ Suede la ville & le Duché de Deux-
„ ponts, & démolira Mont-Royal & le
„ fort Louïs.

„ 14. Que l'Empereur fera le Comte
„ de Teckely Prince de Moldavie & de
„ Valachie, qu'il relèvera de l'Empire,
„ & qu'il renoncéra en cette conſide-
„ ration à toute dépendance à l'égard de
„ la Porte.

„ 15. Que la France rendra au Prin-
„ ce Palatin & aux autres Princes &
„ Etats de l'Empire toutes les villes &
„ pays qu'il leur a pris depuis le com-
„ mencement de cette guerre.

„ 16. Les Princes de l'Europe don-
„ neront tous les ans entre Eux aux Suiſ-
„ ſes, qui ſeront les Garens de la paix
„ ſix cent mille écus, pour entretenir
„ quarante mille hommes toûjours prêts
„ à ſe mettre en Campagne en vingt-

„ quatre

„ quatre heures de temps, pour agir
„ contre le premier Infracteur de la
„ paix, ou contre le premier qui en vio-
„ lera quelques articles.

„ 17. Que les Proteſtans de France
„ auront la même liberté, & les mê-
„ mes privileges pour leur Religion &
„ pour la joüiſſance de leurs biens,
„ qu'ont les Catholiques Romains dans
„ les Provinces-unies: Et ceux des Pro-
„ teſtants qui ont abandonné leur pays
„ pourront y retourner en toute liberté,
„ & y joüir de leurs biens & de leurs
„ poſſeſſions.

„ 18. Que la France ſecourra de bon
„ cœur l'Empereur contre le Turc l'En-
„ nemi commun, d'un nombre de trou-
„ pes dont on conviendra lors de la con-
„ cluſion de la paix.

„ 19. Qu'on fera d'un commun con-
„ ſentement tout ce qu'on pourra pour
„ conquerir le Royaume de Jeruſalem
„ pour le Roy Jaques.

„ Et enfin que les Heritiers du Duc
„ de Lorraine établiront la ville de Bel-
„ grade pour leur capitale, & que la
„ France leur payera une ſomme con-
„ ſiderable d'argent pour leurs preten-
„ tions ſur la Lorraine outre & par deſ-
„ ſus ce qui eſt articulé pour cela méme
„ dans l'article 2.

Voilà

Voilà les principaux articles de ce projet de paix, qui a fait tant de bruit de l'autre côté de la mer ; j'en examinerai à la prochaine certaines choſes qui ne ſont pas tout à fait communes.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur le projet de paix de la France.* 2. *La maniere de faire la paix.* 3. *De l'humilité de la France dans le projet de paix.* 4. *Les grandes offres qu'on y fait aux Hollandois.* 5. *La France au contraire abandonne les Turcs.* 6. *Et offre aux Proteſtans la liberté.*

Du Samedi, 4 Juillet 1691.

J'Ai fait dans ma precedente l'Hiſtoire d'un écrit imprimé par ordre de la Cour de France ſous le nom de *projet de paix*, & j'ai fait part au public des principaux chefs qui y ſont contenus. Qu'il me ſoit permis dans celle-ci de m'aquitter de la promeſſe que j'ai faite aux Lecteurs de faire quelques reflexions ſur les propoſitions mêmes du projet, & ſur la maniere dont les Miniſtres de France s'y ſont conduits. Voici ce que c'eſt.

1. Comme

1. Comme il n'y a rien de plus certain que ceci c'eſt que la France eſt aujourd'huy le pays de l'Europe, & peut-étre du monde le plus miſerable, étant comme Elle eſt le theatre de la pauvreté, du mécontentement & de l'oppreſſion : Et comme cette puiſſance ne deſire rien tant dans la conjoncture preſente qu'une paix tolerable; on peut auſſi comprendre aiſément combien la France a d'interêt, d'empêcher qu'on ne s'apperçoive juſqu'où Elle ſe relâcheroit à l'égard des Confederez en matiere de reſtitutions & de conceſſions, juſques à ce que le traité ſe negotie actuellement : De là vient que dans le traité de paix dont j'ai parlé dans ma derniere, il y a une ou deux propoſitions qui ſont aſſez conſiderables, pour la France, & dont Elle ſe relâcheroit volontiers ſans contredit, ſi ſeulement Elle croyoit que le Roy d'Angleterre & ſes Alliez fuſſent d'humeur de prêter l'oreille à un traité de paix avec Elle à quelque prix que ce fût. Tout le monde ſait qu'on ſouffre des gens qui parlent de paix, & ils en font ordinairement d'abord les conditions autant avantageuſes pour Eux qu'il leur eſt poſſible; car c'eſt une aſſez juſte Politique qu'un Etat cache ſa foibleſſe, & la neceſſité

ceſſité de ſes affaires, par une fermeté apparente dans les commencemens, dont on peut ſe relâcher avec honneur dans le cours de la negotiation du traité, & de laquelle en effet on avoit reſolu de ſe relâcher dés le commencement. C'eſt donc à cette ſeule Politique qu'il faut imputer la fierté que la France fait paroître dans quelques-uns des articles du projet de paix dont nous avons parlé ci-devant.

2. Nous voyons par ce projet que le Roy de France s'humilie au de là de ce qu'on pourroit eſperer d'un Prince qui ſeroit à la derniere extremité, & que ſes offres vont non ſeulement au de là de ce qu'il offrit jamais au commencement des traitez d'Aix la Chapelle, ou de Nimegue, mais même de ce dont on pût l'obliger de ſe relâcher dans la ſuite. La France ne voulut pas ſeulement conſentir lors de ces deux traitez, que le Plenipotentiaire, ou le Miniſtre public du Duc de Lorraine parût au Congrés parmi les Miniſtres des autres Princes; & la France rejetta tout à fait les propoſitions qui luy furent faites de la part des Mediateurs d'entrer une fois ſeulement en conſideration ſur l'affaire du Duc de Lorraine. Mais ici Elle offre d'entretenir un nombre conſidera-

ble

ble de troupes pour conquerir une Principauté pour les enfans du Duc de Lorraine : C'eſt un degré de complaiſance dont on ne s'étoit jamais apperçû ci-devant ; & qui, je veux qu'on n'y changeât rien dans le cours de la negotiation du traité, (ce qu'aſſeurément on ne manqueroit pas de faire) eſt une preuve infaillible que la Cour de France ſouhaite la paix avec paſſion : On paſſe dans ce projet non ſeulement l'affaire de la Maiſon de Lorraine, mais on y paſſe encore pluſieurs autres choſes importantes, dont la France n'auroit jamais voulu ſeulement entendre parler, bien loin de les offrir, ſi ſon état preſent ne l'obligeoit à en venir à un prompt accommodement : Et il faut aſſeurément que le Roy de France ſoit dans de grandes extremitez, puiſqu'il ſe trouve obligé d'abandonner une grande partie de la Catalogne, mais il faut qu'il ſoit encore plus preſſé, puiſqu'il peut ſe reſoudre de perdre les fortes places de Caſal & de Pignerol, deux grandes portes par leſquelles il peut entrer en Italie ; places de telle conſequence que le grand Cardinal Mazarin aprés les avoir priſes fut forcé de dire, *j'ai mis à preſent la Monarchie Françoiſe hors des atteintes des Italiens & des Eſpagnols.*

3. Nous

3. Nous ne pouvons avoir une plus grande preuve de la neceſſité où la France eſt reduite ; & de l'empreſſement avec lequel Elle ſoûpire aprés la paix, que les grands avantages qu'Elle offre aux Hollandois. Leur donner une entiere ſatisfaction, ou pour me ſervir des propres termes de l'Original, *on donnera une entiere ſatisfaction aux Hollandois*, ſont des mots fort energiques ; & l'offre la plus humble & la plus ſoûmiſe qu'un Souverain ait jamais fait à un autre, & qu'un conquerant ſeulement peut eſperer de celuy qu'il a conquis. Leur ceder tout le commerce des Indes Orientales, aprés meme avoir dépenſé tant de ſommes immenſes, aprés avoir érigé une Compagnie Royalle, & avoir mis à la queſtion l'eſprit de tous ſes Miniſtres pour établir le commerce dans ces pays-là, c'eſt une preuve de la miſere de la France toute ſemblable à la premiere. Il n'y a perſonne qui du premier coup d'œil qu'il jette ſur cet article, ne concluë que la France n'a fait cela que dans la ſeule vûë de prendre les Hollandois avec un tel appas, & les obliger d'entrer en traité ; & à la verité il eſt difficile de juger autrement d'une Cour, qui offre la paix & qui la conclud effectivement, dans la

ſeule vûë de ſe mettre mieux en état de la violer : Mais nous avons ſujet de croire que la France dans la conjoncture preſente porteroit effectivement juſque-là ſa complaiſance pour les Hollandois, ſi nous conſiderons qu'Elle n'ignore pas l'étroite union qu'il y a entre le Roy d'Angleterre & Eux; & qu'ils ne ſe reſoudront jamais ſelon toutes les apparences humaines à faire la paix que conjointement. Je ſai que ces offres ſi capables de tenter mentionnées dans le *projet de paix* dont nous avons déja parlé, ont eſté appuyées à Amſterdam & à la Haye par toutes les intriguës de la France. Et long temps avant qu'on ait ouï parler du projet, les Miniſtres & les Emiſſaires que la France tient à certaines Cours que je ne nommerai pas, ont tâché de répandre la diſpoſition où eſt le Roy de France de mettre les Hollandois en meilleur Etat qu'ils n'ont jamais eſté, depuis qu'ils ſont en Republique; pour me ſervir des propres termes d'un écrit qu'on a trouvé depuis quelques mois ſur le Secretaire de l'Ambaſſadeur de France à Hambourg.

4. L'article où il eſt dit que la France abandonnera le parti du Turc, & ſe joindra avec l'Empereur contre cet ennemi commun, eſt une preuve notable du

du peu de conte qu'on doit faire de l'amitié du Roy de France, & du peu de foi qu'on doit ajoûter aux promeſſes ſolemnelles qu'il fait, & aux ligues où il s'engage. C'eſt Louis quatorziéme qui a obligé les Ottomans à rompre avec l'Empereur. C'eſt-luy qui a commencé de ſouffler en Hongrie une éteincelle, qui a allumé depuis une flame ſi terrible ; c'eſt luy qui s'eſt engagé par les liens de l'amitié la plus étroite avec le Sultan, & qui eſt entré contre l'Empire dans une ligne offenſive & défenſive avec la Porte; c'eſt à luy que le pauvre Sultan dépoſé Mahomet quatriéme eſt redevable de ſa chûte, pour l'avoir engagé dans une malheureuſe guerre. C'eſt le Roy de France en un mot, qui en obligeant les Ottomans d'épouſer ſes interêts, a porté cet Empire ſur le bord d'un precipice, d'où il ne pouvoit ſe retirer que par la ſeule mort du fameux Duc de Lorraine ; c'eſt-luy même encore dont l'amitié ne ſera pas moins fatale ſelon toutes les apparences au Grand Seigneur d'aujourd'huy, qu'elle l'a eſté à ſon Frere. Cependant aprés tout cela, c'eſt ce même Louis XIV. qui offre d'abandonner les Turcs dans le mauvais état de leurs affaires, & dans une extrémité où luy ſeul les a jettez ;

& non ſeulement il offre de les abandonner, mais auſſi d'entrer en ligue contre Eux. C'eſt une preuve entre mille autres, de la fermeté de l'amité du Roy de France, & de la juſtice avec laquelle les ſiécles à venir oublieront ce vieux mot *fides Punica*, la foi des Carthaginois; pour cet autre qui eſt beaucoup plus emphatique, *fides Gallica*, la foi des François.

5. L'article qui accorde aux Proteſtans de France la même liberté dont les Catholiques Romains jouiſſent en Hollande, merite de n'étre pas paſſé ſans reflexion. Le Roy de France aprés mille infractions anterieures des privileges dont les Proteſtans étoient en poſſeſſion par les lois & par les conſtitutions de ce Royaume, a revoqué enfin & annullé à ſa honte eternelle l'Edit de Nantes même, qui étoit leur grande chartre; il a défendu aux Proteſtans par diverſes declarations qu'il a rendues depuis de faire aucun exercice de leur Religion ſous peine de mort, & ſous ce pretexte il a deſolé preſque toutes les Provinces de ſon Royaume, & pour un de ſes ſujets qu'il a fait mourir, il en a contraint mille d'abandonner leur Patrie, & de chercher un azile ailleurs: Les Jeſuïtes & les Courtiſans qui ſont auprés

auprés de luy l'ont fait paſſer pour un Dieu à cauſe de ces cruautez inoüies ; & cela a eſté cauſe qu'on luy a donné tous les glorieux noms que la flaterie eſt capable d'inventer. De ſorte que l'extirpation de l'Hereſie du Nord en France, eſt en effet le premier & le plus glorieux Trophée du triomphe de Louïs quatorziéme, & celuy dont il ſe fait plus d'honneur que de toutes les autres choſes qu'il a faites pendant ſon Regne. Or de faire tout ce qu'il a fait avec tant de peine & de temps ; accorder le libre exercice de leur Religion aux mêmes gens qu'il avoit condamnez peu de temps auparavant à la ruïne & à la deſtruction éternelle ; permettre à des gens qu'il a forcez depuis quelques années d'abandonner leur pays, ce qu'il regardoit comme le plus grand bonheur dont il jouït en ce monde, & comme un merite le plus capable de luy acquerir la felicité de l'autre, de revenir dans leur Patrie & de rentrer en poſſeſſion de leurs biens ; faire dis-je, tout cela preſentement, ou offrir ſeulement de le faire, eſt une preuve parlante, autant que toute autre choſe le peut étre, de la neceſſité de ſes affaires. Mais helas ! les pauvres Proteſtans de France connoiſſent trop bien l'eſprit de leur enne-

mis, & ont trop ſouffert par la perfidie de la Cour de France, pour ſe fier jamais à ces belles promeſſes, à moins qu'on ne les mette en état de pouvoir en empêcher la violation.

6. Il n'y a perſonne qui ne puiſſe bien s'imaginer, combien la Cour de France a interêt de ménager les Suiſſes dans la conjoncture preſente, s'il conſidere combien la neutralité qu'ils ont gardée luy a eſté avantageuſe depuis peu; ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on les cajole dans ce projet, & qu'on leur fait l'honneur de les rendre Garans du traité qu'on offre. A la verité le Roy de France, par pluſieurs raiſons, ne pouvoit pas faire moins; mais beaucoup plus, que de faire imprimer en Suiſſe le projet de paix, & de faire en ſorte que le Miniſtre de France qui eſt en ce pays-là, trouvât moyen de ſe faire un parti à Berne pour en autoriſer l'impreſſion.

Mais j'ai oublié la principale choſe que je m'étois propoſé de faire dans mes reflexions ſur le *projet de paix*, qui eſt de parler de la maniere dont en uſe la Cour de France à l'égard du Roy Jaques: on peut dire que c'eſt-là où le Roy de France a joüé le plus vilain tour que jamais Prince ait joüé à un autre en ſemblable occaſion. Quoiqu'il ſemble

ble d'abord qu'il y ait là-dedans quelque choſe qui ſent le Paradoxe. Cependant j'oſe promettre, que je ferai voir clair comme le jour, que l'infortuné Roy Jaques eſt le Prince du monde qui a le plus de ſujet d'étre mal ſatisfait du Roy de France.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Que le Roy Jaques a tous les ſujets du Monde de n'être pas content du Roy de France.* 2. *En ce que le Roy de France eſt la cauſe de toutes ſes diſgraces.* 3. *En ce qu'il a facilité la décente de ſa Majeſté en Angleterre, en vûë d'y exciter une guerre civile.* 4. *En ce qu'il a fait une Propoſition de Paix à ſon égard honteuſe & ridicule.*

Du Vendredi, 10 *Juillet* 1691.

APrés avoir fait des reflexions ſur *le Projet de Paix* qui s'eſt répandu dans les pays étrangers, & qui a été imprimé par les ordres de la Cour de France, il reſte ſeulement à conſiderer la maniere avec laquelle le Roy de France & ſes Miniſtres en ont uſé à l'égard du Roy Jaques, & en le faiſant nous verrons que ce que j'ai touché dans ma precedente eſt indubitablement vrai, *que le Roy Jaques eſt de tous les hommes*

mes du monde celuy qui a le plus de raiſon d'être mal ſatisfait du Roy de France ; ce qui paroîtra par les conſiderations ſuivantes.

Toute la terre eſt entierement perſuadée, & c'eſt ce qui fait à preſent un ſujet de douleur pour les meilleurs amis de ce Prince, que les conſeils que le Roy de France a donnez au Roy Jaques & à ſon frere ont été la cauſe de tous les malheurs, qui ſont arrivez au premier, & de toutes les diſgraces qui nous ſont arrivées depuis peu. Sans les promeſſes & les beaux ſemblans qu'on faiſoit au Roy Jaques, ſans les intrigues des Emiſſaires de France qui étoient auprés de lui ; & ſans les aſſeurances qu'on lui donnoit que la France par ſa puiſſance appuyeroit les entrepriſes où Elle l'engageoit, il ſeroit encore aujourd'hui ſur le trône d'Angleterre, & il auroit été digne de le remplir. L'exemple de Louis quatorziéme qu'on lui a nouvellement mis devant les yeux, qui a extirpé en France l'hereſie du Nord, non obſtant les lois fondamentales & irrevocables ſous leſquelles elle étoit à couvert, ne fit que trop d'impreſſion ſur un Prince, auſſi dévoué à l'Egliſe Romaine, que le pouvoit être le Roy de France même : Mais avec

tout cela le zele ſans meſure qu'il avoit pour la propagation de cette Religion, & pour l'abolition de la Religion Proteſtante en Angleterre, en ſeroit demeuré à de ſimples ſouhaits, ſi les ſolicitations de ſon allié ; les promeſſes qu'il lui faiſoit dans une affaire ſi difficile, & les ſecours qu'il lui faiſoit eſperer, ne l'euſſent obligé de pouſſer les choſes plus loin, contre le ſentiment des plus moderez de ſes ſujets Catholiques Romains. Je n'examinerai point ici maintenant ce qu'auroit fait le Roy Jaques ſelon toutes les apparences humaines pour porter ce grand ouvrage à ſa perfection, dans l'état où étoient ſes affaires il y a trois ans, en partie à cauſe de nos extravagances domeſtiques, & en partie auſſi à cauſe du triſte état où étoient alors les affaires de dehors.

Non ſeulement ce fut les conſeils de la France qui rendirent le Gouvernement du Roy Jaques inſupportable à la nation, & qui furent cauſe que le Prince d'Orange d'alors entreprit une guerre auſſi juſte que neceſſaire ; mais ce qu'il y a de plus étrange encore, fut que la Cour de France par une Politique lâche & mal-honnete à l'égard du Roy Jaques, mit ſa Majeſté d'aujourd'hui en état de faire cette expedition, qui a eu

eu depuis des effets ſi merveilleux. La Cour de France qui avoit eu le vent de l'entrepriſe du Prince auſſi-tôt qu'elle eut paſſé en plus d'une ou de deux mains, fit tout ce qu'Elle pût pour ſavoir quand & où éclateroit l'orage qui ſe formoit, alors en Hollande, & apprit enfin que l'Angleterre étoit le lieu qu'on avoit en vûë. La Hollande étoit alors dans un état, ſi épineux & la preſence du Prince y étoit ſi fort neceſſaire en cas qu'on fît quelque incurſion en Flandres, qu'il étoit aiſé au Roy de France de rompre une fois pour toutes, les meſures du Prince d'Orange: Il n'avoit ſeulement qu'à envoyer une armée dans les pays qui ſont voiſins des terres des Hollandois, qui auroient été obligez par ce moyen-là de retenir le Prince pour s'oppoſer au torrent qui les menaçoit de ce côté-là. Il eſt plus que probable que ſi la France avoit fait cela Elle auroit arrêté pour quelque tems la terrible tempête qui menaçoit ſon Allié d'Angleterre, & eût donné au Roy Jaques plus de tems pour meurir ſon entrepriſe, de ſorte qu'il n'eût peut-être pas été poſſible de recouvrer une ſi belle occaſion perduë. Mais enfin le Roy Jaques s'étoit embarqué dans une entrepriſe qui devoit neceſſairement le per-

dre, & avoit épouſé les interêts d'une Cour, qui n'avoit pas pour lui une amitié pure & ſans mélange, mais qui ne l'aimoit au contraire qu'autant qu'Elle y trouvoit ſes avantages, & qu'Elle pouvoit abaiſſer l'Angleterre ſous ſon gouvernement. Ce fut pour cela, qu'au lieu de ſe mettre en devoir d'arrêter le Prince d'Orange dans ſa Carriere en fondant ſur la Flandre, la Cour de France eut recours à la Politique la plus fine dont on ait jamais ouï parler, mais en même tems la plus ingrate & la plus perfide qui ait jamais été pratiquée d'Allié à Allié: ce fut d'encourager le Prince à pouſſer le deſſein qu'il avoit formé ſur l'Angleterre, en levant le ſeul obſtacle qui eût pû le faire échoüer, je veux dire en ne faiſant point d'invaſion en Flandres.

De ſorte donc que pour faciliter l'entrepriſe du Prince d'Orange, le Roy de France mit les Etats de Hollande & lui en état de ne rien craindre du côté de de Flandre, en envoyant ſes forces ſur le haut Rhin à pluſieurs centaines de mille de Flandre; & à peine laiſſa-t'il aſſez des troupes pour garder ſes places frontieres du Pays-Bas. La veritable raiſon d'Etat pour laquelle la France en uſoit d'une maniere ſi extraordinaire étoit double :

1. El-

1. Elle conclud assez sagement que le Prince trouveroit necessairement de grandes difficultez dans son entrepriſe, & selon toutes les apparences des difficultez insurmontables; & s'il échoüoit ou periſſoit dans l'entrepriſe, comme il y avoit beaucoup d'apparence, Elle étoit delivrée par ce moien du Prince du monde qu'Elle haïſſoit & craignoit le plus. La ſeconde raiſon de la France, & qui fut une trahiſon qu'Elle fit au Roy Jaques, dont Elle ſeule auroit voulût ſe rendre coupable, c'eſt qu'Elle ne pouvoit s'empécher de conclure raiſonnablement, que l'expedition du Prince exciteroit une guerre civile en Angleterre d'une longueur conſiderable, & que ces trois Roiaumes ſe feroient plus de mal les uns les autres en deux ou trois ans de tems, que ne leur en pourroient peut-être faire toutes les guerres étrangeres en ſix fois autant de tems. La Cour de France avoit tous les ſujets du Monde les plus plauſibles de croire tout cela, lors qu'Elle conſideroit d'un côté le courage & la ſageſſe du Prince lui-même, & la puiſſance d'un parti d'Angleterre qui épouſeroit peut-être ſes interêts; & quand Elle regardoit d'un autre côté les forces de terre & de Mer qu'avoit le Roy Jaques, & la puiſſance de ſon parti.

Or ſi le Roy de France eût été l'ami ſincere & veritable du Roy Jaques, & s'il n'eût pas en vûë ſous une amitié feinte de perdre l'Angleterre entre les mains du Roy Jaques même, pour s'élever ſur nos ruïnes, au lieu de tourner ſes armes contre l'Allemagne, & de faciliter par ce moyen la décente du Prince d'Orange en Angleterre, il ſe ſeroit jetté tout au contraire ſur la Flandre, & auroit fait échoüer par là l'entrepriſe; au moins auroit-il falu la remettre à un autre tems.

Pour exciter donc une guerre civile en Angleterre, & pour affoiblir ces trois Royaumes par les fureurs d'une guerre inteſtine; le Roy de France ſans aucun égard pour le pauvre Roy Jaques ſon Adorateur & ſon Allié, donna le tems à ſa Majeſté d'aujourd'hui en éloignant toutes ſes forces, d'achever ce qu'Elle avoit reſolu de faire. De ſorte que le Roy Jaques fut d'abord trompé par le Roy de France ſon Allié, & le Roy de France le fut enſuite lui-même par ſa trop fine, mais perfide Politique: Et en cela même le Roy de France donna une preuve inconteſtable qu'il n'avoit jamais eu pour le Roy Jaques une veritable amitié, puis qu'il pût ſe reſoudre à laiſſer periclicer la Couronne de

ce

ce Prince, par un pur effet de la paſſion qu'il avoit de voir une guerre inteſtine allumée dans le cœur de ſes Etats. Il paroît enfin par cette maniere d'agir du Roy de France à l'égard du Roy Jaques, ſoûtenuë de mille autres exemples à peu prés ſemblables, il paroît dis-je, à tous ceux qui ne ſe ſont pas dépouillez du ſens commun, que la veritable Politique de la France, & le but auquel Elle a toûjours conſtamment viſé, eſt d'affoiblir l'Angleterre, & de la mettre hors d'état de traverſer les deſſeins que cette Couronne a formé pour la Monarchie Univerſelle.

Non ſeulement la France a été cauſe des bevûës qu'a fait le Roy Jaques, lors qu'il étoit encore ſur le trône, & aprés qu'il a eu perdu trois Couronnes; mais Elle en a du depuis uſé à ſon égard de la maniere la plus baſſe & la plus perfide dont on ait jamais ouï parler; & ſur tout pour ce qui regarde le projet de paix dont nous avons ci-devant parlé, & par lequel Elle a fait tout ce qu'Elle a pû pour duper les Confederez. Il n'y a perſonne qui ſache les particularitez de la vie du Roy de France, qui doute le moins du monde que ce Prince ne fût tout prêt d'abandonner les interêts du Roy Jaques, quoiqu'il ait mis ſes affaires

res dans la decadence où elles ſont, pourvû qu'il y trouvât ſon avantage : Et de plus pour parler du Roy de France le plus avantageuſement qui ſe puiſſe, diſons que ſi jamais il a été pardonnable d'abandonner un ami, c'eſt aujourd'hui que la neceſſité de ſes affaires l'oblige indiſpenſablement à le faire : Mais d'abandonner les interêts du Roy Jaques, ou d'offrir tout au moins de les abandonner par une propoſition auſſi ridicule & auſſi mépriſable, que l'eſt celle du projet de paix dont on a déja parlé, & que je repeterai ici crainte de l'avoir oubliée ci-devant, c'eſt *de conquerir pour lui le royaume de Jeruſalem*, eſt un outrage pour lequel non ſeulement les amis de ce Prince, mais même tous les Anglois doivent avoir du reſſentiment. Ne ſuffiſoit-il pas à Louis le Grand d'avoir été la ſource & l'origine de toutes les disgraces du Roy Jaques, de lui avoir donné des Conſeils qui lui ont fait perdre trois Royaumes ; & de l'avoir enfin par un Principe de vaine gloire, & en vûë de brouiller ces Royaumes fait paſſer finement en France, pour y être à la verité ſous ſa protection & pour y manger ſon pain ; falloit-il encore que ce Monarque perfide triomphât, & inſultât à la miſere dans laquelle il l'a lui même pre-

precipité, d'une maniere à laquelle les ennemis mêmes de ce Prince infortuné ne ſauroient penſer ſans douleur. Nous avons encore trop de veneration pour un Prince qui a porté le Sceptre d'Angleterre, & qui le porteroit peut-être encore, s'il ne s'étoit pas fait eſclave des maximes & des interêts de la France, pour ne regarder pas avec horreur tout ce qui paroît lui faire outrage, comme fait cette propoſition de la Cour de France.

Ce n'a point été la haine que ces trois Royaumes avoient pour la perſonne du Roy Jaques qui les a obligez de changer de Roy: Mais ça été la neceſſité abſoluë, & les malheurs inévitables ſous leſquels nous voyions que nous ne pouvions nous empêcher autrement d'être accablez tout d'un coup, & qui auroient renverſé en nous accablant, nôtre Religion, & nos libertez, qui nous ont forcé d'appeller nôtre Liberateur; & aprés la retraite du Roy Jaques nous nous ſommes trouvez indiſpenſablement obligez, ſoit pour nôtre propre ſeureté, ſoit en reconnoiſſance des grands ſervices que nous avoit rendu nôtre illuſtre Bienfaiteur, de lui conferer la Couronne. Comme je ſuis aſſeuré que l'Angleterre & la France feront

un

un jour la paix (ce que j'eſpere ne ſe fera pourtant pas, qu'on n'ait mis la France à raiſon ;) je ſuis aſſeuré auſſi, que la France abandonnera le Roy Jaques de tout ſon cœur, & reconnoîtra leurs Majeſtez pour Roy & Reine legitimes: Et alors même toute la terre verra que les Anglois ne ſe ſont ſecoüez de deſſous le Gouvernement de ce Prince, que par le ſeul principe de la conſervation de ſoi-même ſi naturel, à tous les hommes, & que rien n'a determiné ſa Majeſté à accepter la Couronne que la deffenſe de ſes juſtes droits, & la Manutention de la liberté de l'Europe. Cette verité paroîtra dans toute l'evidence poſſible à tous ceux qui ſeront capables de diſcernement, lors qu'ils verront qu'on accordera au Roy Jaques une retraite honorable & aſſeurée, ſi digne d'un Roy, & ſi ſouhaitable en elle-même, qu'elle le rendra le juſte objet de l'envie, & non de la pitié des Monarques de ſon tems. En un mot, en quelque tems que la paix ſe face avec la France, le Roy Jaques ne ſera pas obligé de dépendre de la faveur du Roy de France; & Loüis quatorziéme ne le ſera pas non plus de lui conquerir le chimerique Royaume de Jeruſalem. Le Roy qui tient aujourd'hui le Sceptre d'Angle-

gleterre, auſſi bien que la Nation Angloiſe, lui donneront les moyens de vivre auſſi ſplendidement, & beaucoup plus heureuſement qu'il n'ait jamais fait ſur le trône, par tout où il lui plaira de ſe retirer.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Que les affaires des Alliez prenent aujourd'huy un tour favorable.* 2. *Autre affront ſanglant fait au Roy Jaques par le Roy de France.* 3. *Relation de ce qui s'eſt paſſé à ſaint Germain au ſujet d'une Chapelle pour les Domeſtiques & Courtiſans Proteſtans du Roy Jaques.* 4. *Quel rapport a cette affaire avec le projet de paix.* 5. *Et quelle part y a eu l'Evêque d'Ely.*

Du Vendredi, 17 Juillet 1691.

PEndant que le Ciel commence à répandre plus que jamais ſur le Roy d'Angleterre & ſur ſes Alliez ſes plus douces influences ; pendant que la priſe d'Athlone en Irlande, la levée du ſiége de Coni en Piémont, le peu de ſuccés des trahiſons de Bruges & de Mayence apportent chaque jour au Roy de France de nouveaux ſujets de mortification ; & ce qu'il y a de plus que tout cela encore, pendant qu'une paix

paix redoutable à la France eſt ſur le point d'étre concluë entre l'Empereur & les Turcs, par la Mediation de l'Ambaſſadeur d'Angleterre ; qu'il me ſoit permis encore une fois, de deplorer le malheur du Roy Jaques, d'avoir trouvé un ami d'auſſi peu de foi que l'eſt le Roy de France. Qu'un certain parti d'Angleterre auſſi pauvre & auſſi mépriſable qu'il eſt injuſte, ſe flate tant qu'il voudra ſans rime & ſans raiſon, & par un jugement tout contraire à celuy de tout le reſte du genre humain, des eſperances de voir ſa Patrie miſerable par le retour d'un Prince irrité, & rétabli par le ſecours de la France ; ceux qui ſont d'un parti & plus conſiderable & plus juſte ſont de l'heure qu'il eſt gueris de toutes leurs craintes à cet égard, (ſi tant eſt qu'ils en ayent jamais eu.) On pourroit, s'il étoit à propos dire ici des choſes, qui convaincroient ces Mécontens eux-mêmes, que la Cour de France d'un côté deſeſpere tout à fait de ſes affaires d'Angleterre ; & que le Roy Jaques de l'autre, ſent bien la trahiſon & la lâcheté qu'on luy a faite, & qu'il eſt tout diſpoſé d'aller chercher ailleurs les avantages d'une vie retirée : Et c'eſt dequoi je pourrai traiter à quelque heure.

Mais

Mais je ne ſaurois aſſez admirer la ſtupidité de ces ſortes de gens, qui ne ſentent point le traitement qu'un Prince qu'ils pretendent reconnoître pour leur Prince a reçû depuis peu de la Cour de France, au ſujet de l'établiſſement d'une Chapelle Proteſtante à Saint Germain. Je ſai que c'eſt cela qui a merveilleuſement déconcerté certaines perſonnes de la ſuite du Roy Jaques, & que cela luy a plus fait de mal que ſes Ennemis mêmes n'auroient pû luy en ſouhaiter; quoiqu'en même temps le Roy de France en ſoit beaucoup plus blâmable que luy: Et comme cette affaire a beaucoup de liaiſon avec le projet de paix d'ont j'ai eu occaſion de parler ſi ſouvent il ny a pas long-temps, puiſque c'étoit dans ce temps-là, & à la ſeule conſideration du projet qu'elle fut ſur le point de paſſer; il ne ſera peut-être pas mal à propos de dire ici quelque choſe en paſſant des circonſtances les plus remarquables dont elle fut ſuivie.

Entre les autres artifices dont on s'aviſa pour rendre la cauſe du Roy Jaques moins odieuſe aux Proteſtans de ces Royaumes, il fut jugé à propos qu'il y auroit une Chapelle Proteſtante pour quelques Domeſtiques Proteſtans du Roy Jaques, & pour quelques autres qui

étoient

étoient à ſa ſuite. La choſe fut ſi fort debatuë à Saint Germain, qu'un certain Monſieur fut dépêché en Angleterre, pour traiter avec le parti de ce pays-là, & ſur tout avec l'Evêque d'Ely, afin de pouvoir repreſenter ce traité au Roy Jaques comme un preliminaire abſolument neceſſaire pour avancer leur affaire capitale, & pour donner un tour favorable aux intentions du Roy Jaques à l'égard de ſes ſujets Proteſtans lorſqu'ils reviendroient à ſon obéïſſance. Le Roy Jaques lui-même fut d'abord d'un avis tout contraire, toûjours ferme & conſtant dans ſon principe, qu'il ne falloit pas, & qu'il n'étoit pas de ſon interêt, de ménager aujourd'huy les Proteſtans; & que s'il pouvoit jamais remonter ſur le trône d'Angleterre, il falloit que ce fût par le ſeul ſecours des Catholiques Romains. La Reine ſon Epouſe alloit beaucoup plus loin; non ſeulement Elle ne vouloit pas qu'on donnât dans ſon Palais une Chapelle aux Proteſtans, mais même Elle dit publiquement au Roy à dîner avec beaucoup de paſſion, s'il vouloit obliger encore une fois le Ciel à ſe declarer contre luy en tolerant en France dans ſa Maiſon la même Hereſie qui avoit eſté en Angleterre la cauſe de ſa ruïne pour l'y avoir tolerée. En-

Enfin l'affirmative l'emporta, & il fut reſolu qu'on prieroit le Roy de France d'accorder une Chapelle pour les Domeſtiques Proteſtans du Roy Jaques, & pour quelques autres de ſa Cour ; & ce qui determina le Parlement de Saint Germain à prendre cette reſolution fut une lettre écrite de Londres par l'Evêque d'Ely. Le Pere Innes, fameux Mediateur entre les deux partis conteſtans de la Cour du Roy Jaques, & preſentement Nonce des deux Rois ſeulement, fut chargé de la commiſſion ; & la lettre de l'Evêque d'Ely fut preſentée au Roy de France pour faire voir qu'on avoit raiſon vû le temps de faire cette demande, comme étant la lettre d'une perſonne, qui comme elle étoit extremément attachée au Roy Jaques, on devoit ſuppoſer auſſi qu'elle connoiſſoit mieux que perſonne le genie & l'eſprit de ſes amis Proteſtans d'Angleterre. L'affaire traîna long-temps devant Monſieur de Louvois, l'Archevêque de Paris, & le Pere la Chaiſe, auxquels elle avoit eſté renvoyée, & on l'auroit enfin abandonnée, malgré les conſtantes ſolicitations du Pere Innes, & d'une certaine perſonne conſiderable de la Religion Romaine que je ne nommerai pas, qui par

par pur principe d'honneur avoit bien voulu joindre ſes ſolicitations aux ſiennes ; & elle ſeroit demeurée enſevelie juſques aujourd'huy, ſi le Reſident de Geneve n'eût preciſément alors propoſé le projet de paix à Madame de Maintenon, & par ſon moyen au Conſeil de France. Ce projet ayant été goûté, les Auteurs recompenſez, & le manuſcript retouché comme j'ai déja dit cidevant, & cet article du projet qui porte *que les Proteſtans de France jouïront de la même liberté dont* jouïſſent *les Catholiques Romains en Hollande*, ayant eſté approuvé ; on vint alors à conſiderer, qu'afin que le projet fit plus d'effet, il étoit tout à fait à propos, que les Proteſtans Anglois & Ecoſſois qui ſeroient à la ſuite du Roy Jaques jouïſſent du libre exercice de leur Religion, & que pour cet effet on bâtiroit inceſſamment une Chapelle publique à Saint Germain.

Tout cela s'accordoit fort bien avec le reſte du projet de paix, & plaiſoit fort à quelques Catholiques Romains mêmes, qui conſideroient combien la Politique avoit eſté méchante de refuſer à leurs amis Proteſtans une faveur ſi peu conſiderable, & qui voyoient d'ailleurs que ſi elle leur eût eſté accordée, leurs Emiſſaires d'Angleterre, & ſur tout un

Emissaire du caractere & du poids de l'Evêque d'Ely en auroient fait un bon usage pour leur cause. En un mot Messieurs de Saint Germain regardoient la Chapelle comme une chose accordée par avance, de sorte que l'Evêque d'Ely & le reste du parti croyoient avoir gagné un grand point, qui contribueroit beaucoup à grossir leur parti ; le Chapelain étoit déja nommé, & d'heure à autre on attendoit l'ordre pour bâtir la Chapelle, & pour convertir à cet usage un apartement du Palais en attendant qu'elle fut bâtie, lors qu'en un moment le projet d'une Chapelle Protestante, aussi bien que le *projet de paix* sur lequel elle étoit fondée devinrent à rien ; car comme j'ai dit ci-devant, l'intrigue de ce dernier projet s'étant découverte, & la Cour de France jugeant qu'il étoit de son interêt de l'étouffer, ou à tout le moins de le desavoüer, refusa déslors en termes positifs d'accorder la Chapelle au Roy Jaques pour ses Domestiques Protestans, ne jugeant pas qu'il valût la peine de dissimuler les moins du monde dans une chose ou il s'agissoit d'affaires aussi perduës, qu'Elle croit que le sont celles du Roy Jaques.

Je me suis un peu étendu sur cet évenement, parce qu'encore qu'il quadre par-

parfaitement bien à la conduite que le Roy de France a tenuë d'un bout à l'autre avec le Roy Jaques, il ne laisse pourtant pas d'être fort different des manieres dont la France en use ordinairement à l'égard de tous ceux dont Elle veut gagner l'amitié ou se la conserver; & tellement different que l'esprit humain ne sauroit donner à cette difference une explication plus favorable, que de dire que c'est un effet du mépris qu'à la Cour de France pour ce parti de Protestans d'Angleterre, qui prenent ses interêts contre les interêts de leur Religion & de leur Patrie; à moins que de dire aussi qu'Elle n'en use de cette maniere que pour insinuër dans le monde par avance, qu'Elle pourroit se resoudre dans un traité de paix, d'abandonner un Prince, auquel Elle refuse une grace si peu considerable en elle-même, & cependant si grande, à considerer combien on eût pû la faire valoir parmi certaines gens d'Angleterre aussi heureux qu'ils sont étourdis.

Mais enfin pour ne plus revenir à ce que ce refus a de Politique, fit on jamais un affront si sanglant à aucun Prince qui ait porté Couronne, que de luy refuser une chose qui ne se refuse jamais au moindre Resident à la Cour de France?

Et qu'on accorde même à des perſonnes qui ne portent le caractere ni d'Ambaſſadeurs ni d'Envoyez. Choſe étrange ! Que le Roy de France accorde à un ſimple Agent d'une des Couronnes du Nord une Chapelle Proteſtante pour ſes Domeſtiques, & qu'il refuſe la même grace au Roy Jaques qui la demande en perſonne, & qu'on la luy refuſe même dans un temps où les chefs de ſon parti concluent que cela eſt abſolument neceſſaire pour conſerver la vigueur de leur parti, ou pour y attirer plus de Proteſtans. J'en appelle ici à ce parti luy-même, ſi le tour que j'ai donné à cette affaire, n'eſt pas le plus favorable qu'on puiſſe luy donner ; & je ſuis ſeur qu'à moins qu'il n'ait déclaré la guerre à la raiſon & au bon ſens, & qu'il n'ait aucune veritable amour pour le Roy Jaques, il ne ſauroit s'empêcher d'avoir un juſte reſſentiment que le Roy de France l'ait traité d'une maniere ſi peu digne d'un Prince.

Je paſſe ici ſous ſilence une reflexion qui convient fort naturellement au ſujet que j'ai en main, & qui pourroit inſpirer de l'horreur à nos Proteſtans Mécontens (s'ils ſont capables d'en concevoir) pour le traitement qu'ils doivent eſperer ſi le Ciel pour les punir exaucoit

çoit leurs ſouhaits, quand ils voient que le Prince qu'ils adorent ne veut ſe laiſſer fléchir par aucune raiſon que ce ſoit à donner la moindre liberté à ceux de leur parti & de leur pays qui font profeſſion de la Religion Proteſtante, & lorſqu'ils ſavent comme ils ſont que le Prince qu'ils ſouhaitent pour leur Maître avec tant d'impatience, a eu tant de peine à ſe reſoudre à demander à l'autre cette même liberté pour un ſi petit nombre de gens de ſa ſuite ſeulement. Et pour ſortir de ce ſujet, quel nom, ou quelle Epithete peut-on donner à un Proteſtant, lequel écrivant au Roy Jaques les raiſons pour leſquelles il croyoit qu'il devoit avoir une Chapelle pour ſes Domeſtiques Proteſtans, n'a point eſté effrayé en penſant à ce qui l'a obligé de dire, *Quelques contraires que puiſſent être d'ailleurs les intentions de vôtre Majeſté.*

Et qu'on accorde même à des perſonnes qui ne portent le caractere ni d'Ambaſſadeurs ni d'Envoyez. Choſe étrange ! Que le Roy de France accorde à un ſimple Agent d'une des Couronnes du Nord une Chapelle Proteſtante pour ſes Domeſtiques, & qu'il refuſe la même grace au Roy Jaques qui la demande en perſonne, & qu'on la luy refuſe même dans un temps où les chefs de ſon parti concluent que cela eſt abſolument neceſſaire pour conſerver la vigueur de leur parti, ou pour y attirer plus de Proteſtans. J'en appelle ici à ce parti luy-même, ſi le tour que j'ai donné à cette affaire, n'eſt pas le plus favorable qu'on puiſſe luy donner ; & je ſuis ſeur qu'à moins qu'il n'ait déclaré la guerre à la raiſon & au bon ſens, & qu'il n'ait aucune veritable amour pour le Roy Jaques, il ne ſauroit s'empêcher d'avoir un juſte reſſentiment que le Roy de France l'ait traité d'une maniere ſi peu digne d'un Prince.

Je paſſe ici ſous ſilence une reflexion qui convient fort naturellement au ſujet que j'ai en main, & qui pourroit inſpirer de l'horreur à nos Proteſtans Mécontens (s'ils ſont capables d'en concevoir) pour le traitement qu'ils doivent eſperer ſi le Ciel pour les punir exaucoit

çoit leurs ſouhaits, quand ils voient que le Prince qu'ils adorent ne veut ſe laiſſer fléchir par aucune raiſon que ce ſoit à donner la moindre liberté à ceux de leur parti & de leur pays qui font profeſſion de la Religion Proteſtante, & lorſqu'ils ſavent comme ils ſont que le Prince qu'ils ſouhaitent pour leur Maître avec tant d'impatience, a eu tant de peine à ſe reſoudre à demander à l'autre cette même liberté pour un ſi petit nombre de gens de ſa ſuite ſeulement. Et pour ſortir de ce ſujet, quel nom, ou quelle Epithete peut-on donner à un Proteſtant, lequel écrivant au Roy Jaques les raiſons pour leſquelles il croyoit qu'il devoit avoir une Chapelle pour ſes Domeſtiques Proteſtans, n'a point eſté effrayé en penſant à ce qui l'a obligé de dire, *Quelques contraires que puiſſent être d'ailleurs les intentions de vôtre Majeſté.*

Et qu'on accorde même à des perſonnes qui ne portent le caractere ni d'Ambaſſadeurs ni d'Envoyez. Choſe étrange ! Que le Roy de France accorde à un ſimple Agent d'une des Couronnes du Nord une Chapelle Proteſtante pour ſes Domeſtiques, & qu'il refuſe la même grace au Roy Jaques qui la demande en perſonne, & qu'on la luy refuſe même dans un temps où les chefs de ſon parti concluent que cela eſt abſolument neceſſaire pour conſerver la vigueur de leur parti, ou pour y attirer plus de Proteſtans. J'en appelle ici à ce parti luy-même, ſi le tour que j'ai donné à cette affaire, n'eſt pas le plus favorable qu'on puiſſe luy donner ; & je ſuis ſeur qu'à moins qu'il n'ait déclaré la guerre à la raiſon & au bon ſens, & qu'il n'ait aucune veritable amour pour le Roy Jaques, il ne ſauroit s'empêcher d'avoir un juſte reſſentiment que le Roy de France l'ait traité d'une maniere ſi peu digne d'un Prince.

Je paſſe ici ſous ſilence une reflexion qui convient fort naturellement au ſujet que j'ai en main, & qui pourroit inſpirer de l'horreur à nos Proteſtans Mécontens (s'ils ſont capables d'en concevoir) pour le traitement qu'ils doivent eſperer ſi le Ciel pour les punir exaucoit

çoit leurs ſouhaits, quand ils voient que le Prince qu'ils adorent ne veut ſe laiſſer fléchir par aucune raiſon que ce ſoit à donner la moindre liberté à ceux de leur parti & de leur pays qui font profeſſion de la Religion Proteſtante, & lorſqu'ils ſavent comme ils ſont que le Prince qu'ils ſouhaitent pour leur Maître avec tant d'impatience, a eu tant de peine à ſe reſoudre à demander à l'autre cette même liberté pour un ſi petit nombre de gens de ſa ſuite ſeulement. Et pour ſortir de ce ſujet, quel nom, ou quelle Epithete peut-on donner à un Proteſtant, lequel écrivant au Roy Jaques les raiſons pour leſquelles il croyoit qu'il devoit avoir une Chapelle pour ſes Domeſtiques Proteſtans, n'a point eſté effrayé en penſant à ce qui l'a obligé de dire, *Quelques contraires que puiſſent être d'ailleurs les intentions de vôtre Majeſté.*

Et qu'on accorde même à des perſonnes qui ne portent le caractere ni d'Ambaſſadeurs ni d'Envoyez. Choſe étrange ! Que le Roy de France accorde à un ſimple Agent d'une des Couronnes du Nord une Chapelle Proteſtante pour ſes Domeſtiques, & qu'il refuſe la même grace au Roy Jaques qui la demande en perſonne, & qu'on la luy refuſe même dans un temps où les chefs de ſon parti concluent que cela eſt abſolument neceſſaire pour conſerver la vigueur de leur parti, ou pour y attirer plus de Proteſtans. J'en appelle ici à ce parti luy-même, ſi le tour que j'ai donné à cette affaire, n'eſt pas le plus favorable qu'on puiſſe luy donner ; & je ſuis ſeur qu'à moins qu'il n'ait déclaré la guerre à la raiſon & au bon ſens, & qu'il n'ait aucune veritable amour pour le Roy Jaques, il ne ſauroit s'empêcher d'avoir un juſte reſſentiment que le Roy de France l'ait traité d'une maniere ſi peu digne d'un Prince.

Je paſſe ici ſous ſilence une reflexion qui convient fort naturellement au ſujet que j'ai en main, & qui pourroit inſpirer de l'horreur à nos Proteſtans Mécontens (s'ils ſont capables d'en concevoir) pour le traitement qu'ils doivent eſperer ſi le Ciel pour les punir exaucoit

çoit leurs ſouhaits, quand ils voient que le Prince qu'ils adorent ne veut ſe laiſſer fléchir par aucune raiſon que ce ſoit à donner la moindre liberté à ceux de leur parti & de leur pays qui font profeſſion de la Religion Proteſtante, & lorſqu'ils ſavent comme ils font que le Prince qu'ils ſouhaitent pour leur Maître avec tant d'impatience, a eu tant de peine à ſe reſoudre à demander à l'autre cette même liberté pour un ſi petit nombre de gens de ſa ſuite ſeulement. Et pour ſortir de ce ſujet, quel nom, ou quelle Epithete peut-on donner à un Proteſtant, lequel écrivant au Roy Jaques les raiſons pour leſquelles il croyoit qu'il devoit avoir une Chapelle pour ſes Domeſtiques Proteſtans, n'a point eſté effrayé en penſant à ce qui l'a obligé de dire, *Quelques contraires que puiſſent être d'ailleurs les intentions de vôtre Majeſté.*

Et qu'on accorde même à des perſonnes qui ne portent le caractere ni d'Ambaſſadeurs ni d'Envoyez. Choſe étrange ! Que le Roy de France accorde à un ſimple Agent d'une des Couronnes du Nord une Chapelle Proteſtante pour ſes Domeſtiques, & qu'il refuſe la même grace au Roy Jaques qui la demande en perſonne, & qu'on la luy refuſe même dans un temps où les chefs de ſon parti concluent que cela eſt abſolument neceſſaire pour conſerver la vigueur de leur parti, ou pour y attirer plus de Proteſtans. J'en appelle ici à ce parti luy-même, ſi le tour que j'ai donné à cette affaire, n'eſt pas le plus favorable qu'on puiſſe luy donner ; & je ſuis ſeur qu'à moins qu'il n'ait déclaré la guerre à la raiſon & au bon ſens, & qu'il n'ait aucune veritable amour pour le Roy Jaques, il ne ſauroit s'empêcher d'avoir un juſte reſſentiment que le Roy de France l'ait traité d'une maniere ſi peu digne d'un Prince.

Je paſſe ici ſous ſilence une reflexion qui convient fort naturellement au ſujet que j'ai en main, & qui pourroit inſpirer de l'horreur à nos Proteſtans Mécontens (s'ils ſont capables d'en concevoir) pour le traitement qu'ils doivent eſperer ſi le Ciel pour les punir exaucoit

çoit leurs ſouhaits, quand ils voient que le Prince qu'ils adorent ne veut ſe laiſſer fléchir par aucune raiſon que ce ſoit à donner la moindre liberté à ceux de leur parti & de leur pays qui font profeſſion de la Religion Proteſtante, & lorſqu'ils ſavent comme ils font que le Prince qu'ils ſouhaitent pour leur Maître avec tant d'impatience, a eu tant de peine à ſe reſoudre à demander à l'autre cette même liberté pour un ſi petit nombre de gens de ſa ſuite ſeulement. Et pour ſortir de ce ſujet, quel nom, ou quelle Epithete peut-on donner à un Proteſtant, lequel écrivant au Roy Jaques les raiſons pour leſquelles il croyoit qu'il devoit avoir une Chapelle pour ſes Domeſtiques Proteſtans, n'a point eſté effrayé en penſant à ce qui l'a obligé de dire, *Quelques contraires que puiſſent être d'ailleurs les intentions de vôtre Majeſté.*

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. La force des Louis de France. 2. La maniere du Cardinal de Richelieu pour corrompre secretement les gens. 3. Comment on s'y prenoit en Angleterre sous les derniers Regnes. 4. Remarques là-dessus.

Du Vendredi, 24 Juillet 1691.

CE fut une fameuse réponse que celle qu'un General Romain donna à un Traître, qui étoit venu pour luy livrer les clefs d'une ville qu'il assiegeoit; Non dit-il, *Les Romains ne sont pas si mal dans leurs affaires, qu'ils ayent besoin de prendre des villes par trahison.* Le Roy de France n'est pas de cet esprit: car à peine se passe-t-il un jour, qu'il ne se découvre quelque nouvelle trahison formée pour livrer des villes aux François; & il semble que ce soit la derniere ressource qui reste à la Cour de France dans l'extremité où sont à present ses affaires.

Le

Le ratio ultima regum, *la derniere raison des Rois* que Henri IV. fit graver sur son canon étoit une devise juste ; que son petit fils auroit plus de raison de faire mettre sur sa monnoie, car elle luy a rendu plus de service que toute son autre artillerie.

On auroit de la peine à deviner comment les Emissaires de la France peuvent venir à bout de corrompre les gens & de les porter à trahir leur Patrie. Et pour moi j'ay souvent admiré la maniere avec laquelle ils en ont usé avec certaines gens, que je sai qu'ils ont engagé par la force de leur argent dans les interêts de la France ; & auxquels il importoit infiniment, qu'on ne sçût pas qu'ils fussent ses Pensionnaires. Il n'y avoit point de Cour dans la Chrétienté depuis quelques années, où le Roy de France n'eût des Pensionnaires, aussi bien payez de leur pension qu'ils l'étoient de leurs salaires des Princes & Etats dont ils étoient les Ministres. Il n'y a point d'homme qui n'eût la curiosité de savoir comment, par quel moyen, de quelle maniere, ou pourquoi ces pensions étoient payées aux interessez.

J'ai connu sous l'un des derniers Regnes un certain grand favori à present

défunt, qui s'aviſa, ce me ſemble d'un plaiſant expedient pour recevoir une groſſe ſomme d'argent, & pour s'engager dans les interêts de la France, à laquelle effectivement il fut fidelle juſqu'au bout, aux dépens de l'honneur de ſon Maître, & de la proſperité de ſa Patrie. Je ne ſai ſi la ſomme étoit trop groſſe pour la payer ſecretement, ou bien s'il voulut apprendre au monde la nouvelle methode de recevoir publiquement la penſion d'un Prince étranger, ſans courir riſque d'en être recherché; mais ce qu'il y a de certain eſt qu'il trouva moyen d'embourſer au jeu de cartes, où il n'étoit pas forcier, une ſomme tres-conſiderable de l'argent de France: Et n'étoit-il pas aiſé de le faire, puiſque le Monſieur qui jouoit avec luy vouloit bien perdre, & avoit concerté par avance avec le gagnant de perdre comme il fit? A cet accord particulier conclud au jeu de cartes, je pourrois joindre un des plus grands évenemens où l'Europe ſe ſoit trouvée alors intereſſée, & qui n'étoit qu'une ſuite du premier: Tant il eſt vrai que les affaires du monde dépendent de peu de choſe, pour ne pas dire que ce peu de choſe eſt ſouvent ridicule: ſur tout lors qu'elles ſont ménagées par des gens qui

ne reconnoiſſent ni divinité, ni Patrie, ni Prince, ni engagement, mais qui s'attachent uniquement à ce qui peut faire leur fortune particuliere, ou qui peut abaiſſer un Rival & luy faire perdre la faveur de leur Prince.

Ce ſeroit aſſeurément une partie aſſez divertiſſante de l'Hiſtoire des affaires d'Angleterre qui ſe ſont paſſées ſous quelques-uns des Regnes precedens, (quoique le ſujet en ait eſté fatal non ſeulement à nous-mêmes, mais auſſi à la plûpart des Nations de nôtre voiſinage) de perpetuër à la poſterité les moyens dont les Emiſſaires de la France ſe ſont ſervis pour payer dans les Cours étrangeres les marques d'eſtime du Roy leur Maître (car c'étoit-là le beau nom qu'on donnoit alors à la penſion qu'il payoit à ceux qu'on diſoit qu'il eſtimoit à cauſe de leur ſavoir, de leur naiſſance, & à cauſe même de l'attachement qu'ils avoient pour le Prince qu'ils ſervoient; car s'étoit ainſi qu'on jargonnoit. Pauſanias Roy titulaire de Sparte fut traité d'une maniere bien dure, d'être condamné comme il fut par les Ephores à mourir entre deux murailles, pour avoir reçû une lettre du Roy de Perſe ſans l'avoir communiquée au Senat: Pendant qu'une infinité de gens

demeuroient en Angleterre en ces derniers temps non ſeulement impunis, mais qu'ils y étoient même recompenſez pour un crime infiniment plus grand.

„ Tant eſt vrai en un ſens le „ principe de Spinoſa, qu'on donne „ dans un temps le nom de vertu, à ce „ qu'on regarde comme un vice dans un „ autre temps.

Il eſt vrai que dans tous les ſiécles les Princes & Etats ſe ſont ſervis utilement de l'argent pour ſe faire des amis & des creatures. Car le ſiécle d'or, pendant lequel le metal dloù il a tiré ſon nom, ne tirannisoit pas les hommes, ne fut pas de longue durée. Le Cardinal de Richelieu que la France a toûjours imité depuis, fut celuy qui dans ces derniers temps mit ce métier le plus en vogue dans l'Europe. Ce fut cet habile Miniſtre qui apprit le premier aux François le meilleur & le veritable uſage de l'or; & en ſe ſervant bien de ce metal, il trouva moyen de faire du Pere du Roy de France d'aujourd'huy, l'homme de France le plus foible & le plus ſimple, le plus grand & le plus redoutable Prince de ſon temps. Ce Coadjuteur de Louis XIII. *in omnibus ſuis negotiis, dans toutes ſes affaires*, (comme il s'eſt appellé ſoi-même dans l'inſcription qui eſt

ſur

ſur le Piedeſtal de la ſtatuë de ce Roy à Paris, qui a eſté ſi mal expliquée par ſes ennemis) luy aida à ſe rendre abſolu chez luy, & terrible chez les étrangers, ce qu'il fit particulierement par le moyen des Louis qui ſoûtenoient ſa Politique; & s'il étoit neceſſaire, on pourroit prouver demonſtrativement, que ce fut ce Miniſtre qui ſoufla le premier le feu de la guerre civile d'Angleterre, & qui l'entretint par l'huile qu'il y jettoit de temps en temps.

Je ne parlerai point ici des choſes extraordinaires que fit le Cardinal de Richelieu par le moyen de l'argent dans la plûpart des Cours de l'Europe; & je ne croi pas qu'on doive ſi fort abaiſſer la beauté & la Majeſté de l'Hiſtoire, que de la faire entrer dans un écrit de cette nature. Je dois me contenter de dire, que lorſque j'ay fait reflexion ſur les funeſtes effets que je ſai qu'a produit en Angleterre l'argent de la France, j'ay eu en même temps la curioſité de ſavoir & de penetrer comment Elle le faiſoit paſſer à ſes Penſionnaires; & pour ſe convaincre que cela ſe faiſoit le plus ſecretement du monde, & de la maniere du monde la plus difficile à découvrir les gens qui le recevoient, il n'y a qu'à lire les memoires de Monſieur de Roche-

fort, car je n'ay rien lû qui mette la choſe dans un plus grand jour. Ce Monſieur fut employé par le Cardinal de Richelieu dans les plus ſecretes intrigues d'Etat, mais ſur tout dans celles où il s'agiſſoit de corrompre les gens. Entre une infinité d'agreables avantures qu'on trouve dans ce livre, l'Auteur nous apprend que le Cardinal l'envoya avec une groſſe ſomme d'argent, (ceux qui voudront la ſavoir au juſte ſe donneront la peine de conſulter le livre) avec ordre de la donner à un homme qu'il trouveroit dans un certain lieu en pleine Campagne, à une telle heure, couché ſur la face, & la tête appuyée ſur ſon coude. Monſieur de Rochefort dit qu'il trouva l'homme preciſément à l'heure marquée, dans le lieu & dans la poſture qu'on luy avoit dit, & qu'il luy donna l'argent ſelon les ordres qu'il en avoit; & que cet homme luy dit en méme temps ſans faire voir ſon viſage, que la ſomme que le Cardinal luy envoyoit étoit trop petite, & qu'il en meritoit & eſperoit une plus grande. La ſomme étoit ſi conſiderable qu'il falloit aſſeurément que cet homme dût rendre un ſervice fort important; & telle en un mot qu'elle ſuffiroit aujourd'huy même pour corrompre la troiſiéme partie du con-

clave

clave & l'engager à élire un Pape de la faction de France, ſi tant eſt qu'on en pût venir à bout par cette voie. Celuy qui lira les memoires de Monſieur de Rochefort, & qui fera reflexion à la conjoncture du temps & à l'importante revolution qui arriva dans un Royaume de l'Europe preciſément dans le temps que cette ſomme d'argent fut payée par l'ordre du Cardinal, n'aura pas de peine à conjecturer où, & à quel propos elle fut employée; & ne pourra s'empêcher de conclure de là avec un fameux Ecrivain de nôtre temps, que „toutes les convulſions & tous les mal„heurs qui ſont arrivez à l'Angleterre „depuis ſoixante ans, ſont l'ouvrage „des intriguës & de la Politique de la „France.

Mais qu'eſt-il beſoin de remuër les cendres du Cardinal de Richelieu, pour ſavoir comment la Cour de France corrompt les gens pour leur faire trahir leur Patrie? Il y a peut-être encore aujourd'huy des perſonnes vivantes, qui peuvent nous en dire des nouvelles, & qui peuvent nous épargner la peine d'en chercher ailleurs. Puiſqu'il n'y a point d'autre peſte generale qui ait affligé l'Angleterre depuis vingt-cinq ans paſſez que celle que ces ſortes de gens nous

ont attirée, il faut qu'il y en ait encore un ou deux de vivant pour le moins, pour apprendre aux autres l'art de prendre l'argent de France, afin qu'une si noble science ne se perde pas dans le monde. Quoique tous les arts & toutes les sciences ayent leurs commencemens, leurs progrez, & leurs perfections, quoiqu'elles passent par succession de temps par differens degrez, & qu'elles tombent enfin de la même maniere qu'elles se sont élevées; il est neantmoins difficile de s'imaginer que la maudite science dont je viens de parler, qui vint à son plus haut Periode sous le Regne du Roy Charles, soit encore tout à fait éteinte, & qu'on l'ait entierement oubliée pendant la courte revolution de huit ou neuf ans qui se sont écoulez depuis.

Hé bien! je prie Dieu qu'on ait oublié, cette malheureuse science; & qu'on ne face jamais revivre l'invention beaucoup plus noble de teindre la pourpre Tirienne, si une fois elle est perduë; mais on doit dire à l'honneur de l'un des derniers Regnes, que jamais peuple ne fit mieux que nous décharger la France du superflu de son metal: En ce que Monsieur de Rochefort nous dit qu'il ne fit qu'une fois, s'est fait plus de

cent

cent à Londres, d'une maniere auſſi adroite & auſſi fine que l'eſt celle dont il nous fait le détail. Il y a de l'heure qu'il eſt en Angleterre un certain Monſieur, qui a payé pluſieurs milliers de livres de l'argent de France pour mettre l'Angleterre aux fers; & ce qu'il y a d'étrange c'eſt qu'il ne connoît pas les gens à qui il les a payées, & qu'il ne laiſſe pas avec cela d'être un fort honnête homme: Mais il ſemble que la maniere dont il les a payées eſt une imitation toute pure de la methode du Cardinal de Richelieu. Comme il étoit au ſervice d'un grand Miniſtre étranger, qui étoit alors le diſtributeur des faveurs de Louis quatorziéme, il étoit quelquefois chargé de plus d'argent; & quelquefois de moins, à proportion du merite des differens ſervices des gens; mais le parc Saint James étoit le plus ſouvent le lieu où tomboit cette manne dorée. C'étoit à tel & à tel arbre particulier, à conter dans un tel & tel rang, que ce Monſieur étoit adreſſé; & c'étoit-là que ſans dire un ſeul mot il devoit délivrer telle & telle bourſe d'argent à un homme qu'il devoit rencontrer dans une telle ou telle poſture, appuyé contre l'arbre, habillé d'une telle maniere, mais toûjours le viſage cou-

couvert d'une maniere ou d'autre. Et qui ſait ſi quelque plume hardie ne pourra pas nous apprendre quels grands ſervices rendirent ces Meſſieurs pour meriter ces marques dorées de l'eſtime du Roy de France ; ſi cela n'arrive pas aujourd'hui, au moins cela pourra t'il arriver dans quelques années d'ici, à moins que les morts ne nous envoyent de leurs tombeaux des nouvelles qui nous faſſent changer de deſſein ?

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Reflexions sur la derniere Victoire d'Irlande. 2. Nouvelle Politique des François de ne pas combattre. 3. Que le Roy fait aujourd'hui une grande entrepriſe. 4. Ce qu'on doit eſperer de la preſente guerre. 5. Les fatales conſequences dont eſt ſuivie une ambition ſans bornes. 6. Remarques ſur la mort de Monſieur de Saint Ruth.

Du Vendredi, 31 Juillet 1691.

UNe Victoire complete remportée en Irlande ſur Monſieur de Saint Ruth, eſt encore un autre ſujet de mortification pour le Roy de France; & les troubles de cette Ile qui faiſoient une ſi importante diverſion d'une partie conſiderable des armes de ſa Majeſté, ſont maintenant heureuſement terminez où peu s'en faut. Il ne nous faut plus qu'une Victoire par mer ou par terre pour faire pancher tout à fait la balance de nôtre côté: Et qui

fait

fait ſi l'occaſion aprés laquelle on ſoûpire depuis ſi long-tems de decider ſur l'un & ſur l'autre élement de la deſtinée de la Chrétienté, ne ſe preſentera pas bien-tôt? à peine peut on s'imaginer que la nouvelle Politique que les François ont empruntée de Fabius Dictateur Romain, qui rétablit les choſes en temporiſant, ſoit d'un grand avantage aux François: Car comme chaque Nation a ſon humeur, ſon temperamment, & ſes maximes de Gouvernement qui la diſtinguent des autres; auſſi a-t'on toûjours remarqué, qu'un changement ſubit des anciennes maximes pour en adopter d'autres qui paroiſſoient être ce qu'il y avoit de meilleur chez un autre peuple, a toûjours été fatal aux Innovateurs. Ainſi la fameuſe Republique des Spartes tenoit pour maxime fondamentale d'Etat, de ne jamais faire renfermer ſa ville de murailles; Politique qu'on regarderoit comme tout à fait déraiſonnable, à conſiderer le peu d'etenduë de cette Republique, & les Ennemis qui l'environnoient de tous côtez: cependant tant que cette maxime fut obſervée, qui fut pendant environ cinq cents ans, les Lacedemoniens furent heureux chez Eux, & victorieux chez les Etrangers: Mais lorſqu'ils vin-

rent

rent une fois à violer cette conſtitution, & à imiter leurs voiſins les Atheniens qui avoient renfermé leur ville de murailles, ils commencerent à tomber en decadence, & ſe ruinerent à la longue, forcez qu'ils furent au bout du conte de ſe ſoûmettre ſous le joug d'Alexandre le Grand. Ainſi dans tous les ſiécles paſſez, le genie des François les pouſſoit à faire la guerre offenſivement, & cette Nation turbulente n'a jamais pû juſqu'ici ſe reſoudre à la deffenſive. Un peu de tems nous apprendra, ſi la nouvelle maxime que les François ont adoptée leur ſera heureuſe ou fatale.

Nôtre Roy eſt preſentement ſur les terres du France, car le Roy de France veut qu'on appelle ainſi toutes ſes dernieres conquêtes. Il y a des choſes qu'il ſuffit d'avoir ozé entreprendre pour y aquerir de la gloire; & il n'eſt rien de plus veritable que la remarque „ que fait un ancien Hiſtorien, que ce „ fut quelque choſe de plus glorieux à la „ jeuneſſe de Macedoine, d'avoir formé le grand & vaſte deſſein, de renverſer l'Empire des Perſes dans ſa plus „ grande élevation, que ſi elle l'avoit „ actuellement executé, puis que l'un „ dit-il, ne dépendoit que d'Alexandre, mais l'autre dépendoit des Dieux.

Quand

Quand même le Roy ſuccomberoit dans la glorieuſe, & importante entrepriſe qu'il a faite (ce qu'à Dieu ne plaiſe) le merite de l'entrepriſe ne laiſſeroit pas d'être toûjours le même, car la vertu d'un ſage & d'un brave Heros brille avec encore plus d'éclat ſous le nuage d'un revers. Mais graces à la bonté de la providence qui l'a égalé aux plus grands Monarques; & graces encore à cet Ange gardien qui environnant ſa perſonne Royalle le garentit par un ſoin particulier, qui retombe ſur la ſeureté commune de la Chrétienté. Comme nous avons les motifs du monde les plus engageans de ſouhaiter que ſa Majeſté reüſſiſſe, nous n'en avons pas moins auſſi d'eſperer, qu'Elle reüſſira.

Ce fut une belle penſée, j'ai penſé dire une expreſſion divinement inſpirée, que je ſouhaiterois pouvoir traduire avec autant de beauté qu'elle en a dans le Grec, pour un Aſtronome payen, lequel expliquant l'un des mouvemens des planetes, & répondant à „ l'objection priſe de la nature d'un E„ clipſe; ſi cette objection, dit-il, a„ voit quelque force, ce ſeroit de re„ tomber ſur la ſageſſe & ſur la bonté de „ ces Intelligences qui donnent le mou„ vement aux globes celeſtes: Et il ne

„ faut

„ faut pas douter le moins du monde, „ continuë-t'il, que ces Etres infailli- „ bles ne puiſſent non ſeulement appla- „ nir toutes les difficultez qu'ils rencon- „ trent en leur chemin, mais qu'ils „ n'ayent encore trop de tendreſſe pour „ les mortels, pour répandre ſur eux „ à demi les effets de leurs bontez. Si la ſimple raiſon d'un Philoſophe a pû de cette maniere poſer comme une choſe aſſeurée le ſiſteme de l'uniformité de la nature, & de ſon exiſtence, & ſoûtenir que les corps celeſtes n'étoient en aucun danger de tomber dans la confuſion; & tout cela en conſequence de cette ſeule idée communément reçûë, „ qu'ils ſont mûs & gouvernez par des „ Intelligences ſages en elles mêmes, „ & bien faiſantes au genre humain: revoquerons-nous en doute, nous qui nous piquons d'avoir des idées plus claires & plus diſtinctes de la divinité qui gouverne le monde, qu'Elle n'ait pas aſſez de pouvoir, aſſez de ſageſſe, ou aſſez de bonté, pour ne pas achever une delivrance ſi heureuſement commencée, & dans laquelle tant de millions de perſonnes, tant d'Etats, & tant de pays ont interêt?

C'eſt une verité certaine, que tous les Empires & tous les Etats qui ont jamais

mais été, ont eu leurs bornes pour la durée & pour l'étenduë : Les Perſes ne pûrent jamais étendre leurs conquêtes au de-là du fleuve d'Araxes ; ni les Romains les leurs au de là de l'Euphrate. Il ſembloit que la nature eût fait ces deux Rivieres pour borner les deux Monarchies Univerſelles ; & jamais ni les Perſes, ni les Romains ne les ont paſſées, qu'ils n'ayent reçû un échec conſiderable ; témoin la deſtinée de Craſſus au de là de l'un ; & celle de Cirus au de là de l'autre. Je ne dois pas decider ni de la durée, ni de l'étendue de la Monarchie Françoiſe ; mais je puis bien dire ſans rien hazarder, ou qu'elle eſt à preſent ſur ſon declin, ou que la providence a fait naître aujourd'hui la ſeule conjoncture, & la ſeule revolution de l'Europe la plus capable peut-être de la porter à l'Empire Univerſel.

Il faut avoir une étrange idée de la providence divine pour pouvoir ſe perſuader, que l'élevation du Prince d'Orange à la Couronne d'Angleterre, le ſeul Prince que la France avoit le plus de ſujet de craindre ; l'abdication du Roy Jaques, le ſeul Prince qui fût entierement devoüé aux interêts de la France, & le plus capable d'appuyer les pretentions que le Roy de France avoit

voit ſur ſes voiſins; L'union de tant de Princes & d'Etats qui ſe ſont confederez pour faire une vigoureuſe guerre à la France; & en un mot les favorables circonſtances d'aujourd'hui qui nous donnent lieu de ſi bien eſperer, & qui conſpirent enſemble pour unir les Confederez, n'aboutiront qu'à faire briller la gloire de Louïs quatorziéme avec plus d'éclat. Celui qui croit cela, doit en même tems établir ce principe, qu'un Prince pour remporter des avantages, & pour gagner des batailles n'a point d'autre moyen, que de mettre le monde en combuſtion; de reduire en cendres tous les pays & toutes les villes, & de convertir en mazures les bâtimens les plus ſuperbes; de ſoûlever contre le Chriſtianiſme l'ennemi Commun de la Chrétienté, & de lui apprendre à violer les traitez, ce qu'il n'avoit pas appris ci-devant; de faire toutes ſortes d'outrages au chef de ſa Religion, & d'enlever le patrimoine d'un Evêque, auquel il doit une entiere obeïſſance ſelon les principes de ſa Religion; de violer tous les traitez jurez, toutes les loïs ſolemnelles, & tous les engagemens les plus ſacrez où il étoit entré & avec ſes ſujets, & avec ſes voiſins; & en un mot de fouler aux piés tout ce

qu'il

qu'il y a de plus venerable & de plus sacré parmi les hommes, uniquement pour satisfaire sa vanité & son ambition. Si l'avantage & la victoire ne sont attachez qu'à une suite continuelle de telles actions, en ce cas Louis le Grand est plus endroit d'y pretendre qu'aucun autre Prince Chrétien.

J'ai eu occasion de parler plus d'une fois des Dedicaces blasphématoires, des inscriptions, des statues, des panegyriques, &c. qui ont été faits pour le Roy de France d'aujourd'hui, & de dire combien favorablement il reçoit tout cela. En considerant les Princes payens que Louis quatorziéme a imitez dans ce prodigieux égarement, je fais une remarque que tous ceux qui lisent l'Histoire peuvent faire comme moi, c'est que je ne saurois presentement me rappeller aucun Prince, qui ait pris, ou qui ait souffert qu'on lui donnât des titres blasphématoires, que dans le tems même que la fortune commençoit à l'abandonner, & qu'une fatalité imprevûë & subite étoit prête de l'accueillir. Est-il besoin pour prouver cette verité? que je parle de Cambyses, d'Alexandre, d'Antiochus l'illustre, du Tetrarque de Judée dont il est fait mention dans l'Histoire Sacrée, de plusieurs

Em-

Empereurs Romains, comme Neron, Caligula, Heliogabale, & autres dont l'Hiſtoire eſt remplie. Le brave Alexandre eſt de tous celui dont je ne puis m'empêcher de plaindre l'égarement & la fatalité : Il n'y eut jamais Prince plus vertueux que lui, juſques à ce que les prêtres flateurs d'Egipte eurent corrompu ſon bon naturel, & l'eurent entêté de la vaine opinion qu'il étoit fils de Jupiter Hammon. Encore ces peſtes des Princes foibles eurent-ils d'abord aſſez de peine à corrompre ſa vertu, car nous ne liſons point, qu'il ſe ſoit fait adorer comme fils de Jupiter, que vers le tems de ſon retour du fleuve Indus, aprés quoi il ne fit rien de grand ou de bon, & quelques mois aprés il devint la victime de la vengeance d'un de ſes domeſtiques.

Mais on me dira peut-être, tous ces exemples ne ſont rien pour le Roy de France, puis qu'il ne s'eſt jamais fait rendre les honneurs divins, ni ne s'eſt jamais donné le nom de Dieu. Je répons à cela qu'il ne ſeroit pas mal-aiſé de prouver que d'être mis au rang des Dieux aprés ſa mort ; ou faire élever pendant ſa vie ſa ſtatuë parmi les Dieux dans le Pantheon ; (qui a été tout ce que les Empereurs ont oſé entreprendre)

étoit pour un payen un crime beaucoup moins grand (ſur tout ſi on conſidere le credit qu'avoit parmi les payens la Philoſophie de Platon & de Pithagore) qu'il ne l'eſt aujourd'hui pour un Chrétien de recevoir, & à plus forte raiſon de prendre ſoi-même, les titres pleins de blaſphéme qu'on donne tous les jours au Roy de France; pour faire voir que je ne lui fais point de tort, j'en appelle au jugement de ceux qui ſavent quelles étoient les idées de Platon & de Pithagore, & quelle étoit parmi les Anciens la nature des Apotheoſes; ou j'en appelle encore aux Theologiens auxquels il appartient d'expliquer en Philoſophes & en Theologiens ce paſſage de l'écriture Sainte, pris d'Aratus Poëte & Philoſophe payen, *nous ſommes la poſterité des Dieux.* Je ſuis ſeur qu'ils conviendront avec moi, que ces extravagances, des Anciens, étoient plûtoſt un effet des erreurs de leur Philoſophie, que d'aucune irreverence qu'ils euſſent pour la divinité qu'ils adoroient.

Il ſemble par la relation que nous avons reçûë de la derniere Victoire d'Irlande, que le fameux Monſieur de Saint Ruth a preſentement payé toutes les cruautez & toutes les barbaries qu'il avoit Commiſes en France; & qu'il a fini

fini une vie honteuſe par une glorieuſe mort, en mourant dans le lit d'honneur. Mort trop honorable pour un homme qui avoit deshonoré le Chriſtianiſme, en ſurpaſſant en cruauté Phalaris, Neron, & tous ceux qui ſont nommez dans l'Hiſtoire comme des Monſtres. Il étoit juſte qu'il mourût par les mains des Proteſtans, combattant contre les Proteſtans, lui qui avoit trempé ſes mains dans tant de ſang Proteſtant. Les Athées du ſiécle trouveront ici une demonſtration claire & évidente, pour les convaincre que la deciſion finale des recompenſes & des châtimens eſt reſervée pour un autre monde, puiſqu'un effroyable & nouveau phenomene n'a pas precipité par un coup d'éclat la mort de ce malheureux.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Remarques ſur la mort de Monſieur de Louvois.* 2. *Son Caractere.* 3. *Ce que préſage ſa mort à la France.* 4. *La conduite du Duc de Luxembourg à Philipe-ville.* 5. *La veritable raiſon pourquoi la Cour de France fit courir, il y a dix mois, la fauſſe nouvelle de la mort du Roy.*

Du Vendredi, 7 Août 1691.

LE plus grand malheur qui puiſſe arriver à un Gouvernement, c'eſt de perdre un bon Miniſtre. Une perſonne particuliere a quelquefois été la cauſe du bonheur d'un Prince; & ſouvent un Miniſtre d'Etat a emporté dans ſon tombeau le bonheur & la proſperité du Prince qui l'avoit employé, perſonne ne peut mieux predire que Louïs quatorziéme de quelle fatale conſequence ſera pour les affaires de la France la mort de Monſieur de Louïs dans la conjoncture preſente; Louïs

Louïs quatorziéme dis-je qui étoit redevable à ce Miniſtre de cet enchaînement d'avantage dont ſon Miniſtere a été ſuivi; & qui avoit le bonheur & la prudence de le conſulter ſur tout comme l'Oracle de ſa deſtinée.

Monſieur de Louvois fut inſtruit en l'art de gouverner un Etat ſous l'un des plus excellens Maîtres de l'Europe; & ſi l'ame de l'homme ſe multiplie (comme certaines gens veulent nous faire croire) il en fut une, qui devoit ſa naiſſance auſſi bien que ſon education à Monſieur le Tellier, l'un des Politiques de ce ſiécle le plus conſommé. Son Pere avoit eu part dans toutes les intrigues de Cour, & avoit été employé dans la plû-part des affaires d'Etat pendant quarante ans ſans discontinuer; & avoit trouvé moyen par ſon adreſſe ſinguliere de ſe conſerver dans la faveur au milieu des convulſions qui ébranlerent la France ſous le Miniſtere de Mazarin, & pendant la regence de la Reine; juſques à ce qu'enfin il parvint à la premiére dignité de la robe, & qu'il fut fait Chancelier de France par le Roy d'aujourd'hui; office qu'il a exercé juſqu'à ſa mort.

Les grandes & vaſtes lumieres que le Pere avoit aquiſes dans l'art de la

Politique, furent des moyens dont il ſe ſervit lui-même avec la derniere aſſiduité pour façonner ſon fils dans le métier & pour en faire un homme parfait ; Et la raillerie du Prince de Condé n'étoit pas ſans fondement, qui demanda un jour au Chancelier, *combien de tems il vouloit que ſon fils fût à l'école ?* car on ſavoit bien que le bon-homme employoit quelques heures tous les jours pendant plus de ſeize ſans discontinuer, à imprimer dans la tête de ſon fils tous les ſecrets du gouvernement, & les maximes de Politique qu'il avoit appriſes lui-même par une longue experience.

Il parût ſuffiſamment dans la ſuite par tout le cours de ſon Miniſtere, qu'il n'avoit pas mal profité des ſecours de ſon Pere ; & que la peine qu'il s'étoit donnée à l'inſtruire avoit été bien employée. Comme il ne ſauta pas au Miniſtere tout d'un coup, auſſi devint-il enfin le centre de tous les mouvemens de la Monarchie Françoiſe ; & ſon Maître & lui étoient les ſeuls depoſitaires de tous les ſecrets de l'Etat, juſques à ce qu'on les trouvât meurs pour l'execution. Quoi qu'il fût en quelque façon naturellement impotent de ſon corps extrémement gros & materiel, & qu'une

qu'une indiſpoſition hereditaire le rendît incapable de monter à cheval ordinairement, cependant jamais homme n'a fait plus de voyages, & jamais voyages n'ont été plus courts que l'ont été quelques-uns des ſiens, mais tous ont été d'une activité & d'une diligence ſurprenante; s'étant fait faire exprés pour lui une machine en forme de chariot, dans laquelle il a ſouvent fait trente lieües de France par jour. Il y a tous les ſujets du monde de croire, que Monſieur de Louvois a negotié en perſonne diverſes choſes à d'autres cours qu'à celle de Verſailles, & qu'il s'eſt ſecretement déguiſé plus d'une fois dans le cabinet d'un grand Prince que je ne nommerai pas, & qui étoit éloigné de Paris de quelques centaines de milles, pendant qu'en même tems on couvroit ſon abſence de la Cour du pretexte d'aller prendre medecine à ſa maiſon de campagne, ou de quelque ſervice ſecret qui l'appelloit ſur la frontiere.

Quoique ſon Pere fût ſous main ennemi des Proteſtans, & qu'on l'eût ſouvent oüi ſouhaiter que la derniere action de ſa vie fût de ſceller la revocation de l'Edit de Nantes; en quoi ſes ſouhaits furent exaucez, car ce fut la derniere fonction qu'il fit de ſa Char-

ge, puisqu'il mourut vingt-quatre heures aprés : cependant je ne vois pas que Monsieur de Louvois ait parû s'empresser beaucoup dans la derniere persecution de France, qu'autant qu'il le devoit necessairement pour s'accommoder à l'ambition de son Maître, ou pour satisfaire aux devoirs de sa Charge. Il laissoit cet ingrat office à l'Archevêque de Paris, au Pere de la Chaise, & au reste de cette cabale : choisissant sagement d'être plûtôt le Ministre de la clemence du Roy (lorsqu'il arrivoit quelque chose qui meritoit ce nom) que d'être le Ministre de son ressentiment & de sa cruauté. Car j'estime jusque-là la memoire d'un si grand homme, que de croire qu'il n'a été ni assez mal-honnête ni assez fou, pour avoir donné dans le principe de persecuter les gens à cause de la Religion.

Je suis enfin obligé de faire justice à Monsieur de Louvois, & de dire qu'il étoit l'ame de la Monarchie Françoise, l'Atlas qui soûtenoit ce grand edifice, & le confident de son Maître d'une fidelité à toute épreuve, pour ne pas dire qu'il étoit presque le seul confident de ses secrets. Il y a eu depuis peu en Angleterre un grand Ministre, dont le Roy Charles premier disoit, qu'un Prin-

Prince auroit plûtoſt peur que honte de l'avoir employé. Mais on peut dire à juſte tître de Monſieur de Louvois, qu'un Prince ne devoit avoir ni peur ni honte d'avoir employé un ſi habile & ſi fidelle Miniſtre. Et en un mot, comme le Roy de France étoit digne d'envie il n'y a que quelques ſemaines d'avoir un ſi bon ſerviteur, il eſt preſentement digne de pitié (tout nôtre Ennemi qu'il eſt) de l'avoir perdu.

Il eſt bien vrai ce qu'on dit, qu'il faut qu'une cauſe ſoit bien méchante, lorſqu'il faut employer la fauſſeté pour la ſoûtenir. De toutes les differentes ſortes de Politique dont on ait jamais ouï parler, celle de France roule le plus aujourd'huy ſur la fourbe & ſur la fauſſeté; car c'eſt par des fictions plauſibles qu'Elle eſt forcée d'entretenir à tout moment ſes miſerables peuples, qui doivent contribuër aux dépens de leur ſang & de leur bien à ſoûtenir la preſente guerre. Ces malheureuſes victimes de l'ambition de Louïs XIV. ſont tous les jours ſur le point de ſuccomber ſous le poids d'un nombre infini de miſeres ſous leſquelles ils gemiſſent; & le grand art de la France conſiſte preſentement à conſerver quelques petites éteincelles de vie dans les eſperances mourantes,

qu'Elle ſe fait que ſes inſupportables ſouffrances auront enfin quelque bout. Nous en avons vû à Philipe-ville une preuve toute nouvelle : Le Duc de Luxembourg prenant occaſion de viſiter cette place il y a environ trois ſemaines, fit faire deux décharges de tout le canon de la place, & publia que c'étoit à cauſe de la nouvelle qu'il venoit de recevoir d'une entiere victoire remportée ſur les flotes Angloiſes & Hollandoiſes. Il avoit deux raiſons d'en uſer ainſi, la premiere pour intimider l'armée des Confederez qui pouvoit entendre les coups de canon de ſon camp, & l'autre pour relever le courage de la ſienne : Il ſemble qu'encore que Monſieur de Luxembourg ait l'honneur d'être mélé avec le noble ſang des Montmorencis, il n'eſt pas heritier de toutes les qualitez de cette illuſtre Maiſon, au ſujet de laquelle il paſſa en proverbe, qu'elle étoit trop bonne & trop grande pour diſſimuler, & trop guerriere pour entendre les ruſes de Cour. Il faut aſſeurément que le ménagement de cette derniere conduite de Monſr. de Luxembourg ſoit un art qu'il ait aquis, & non un effet de ſon naturel, luy qui ne ſe ſoucioit pas il y a quelques années de cacher au public certains endroits de ſa vie,

vie, que tout autre que luy auroit tâché de tenir ſecrets ; & qui luy coûterent une ſi longue priſon, & qui penſerent luy coûter la vie. Mais il faudroit étre bien mal à droit, pour n'apprendre pas quelque choſe à une Cour, où la diſſimulation eſt ſi fort à la mode.

La verité eſt, que ſi jamais il a eſté pardonnable ou neceſſaire de répandre de faux bruits pour duper le peuple, ce fut il y a quelques mois aprés la fameuſe journée de la Boine. Tout le monde étoit ſurpris, & les Ennemis même de ſa Majeſté qui avoient le plus de generoſité étoient ſçandaliſez des outrages inimitables qui luy étoient faits dans toutes les Villes de France ſur le faux bruit de ſa mort : La nouvelle d'une ſi grande perte étoit regardée en France comme le plus grand bien que le Ciel pût accorder aux François ; & la Cour même qui ſavoit que la nouvelle étoit fauſſe, faiſoit neantmoins parfaitement bien ſon perſonnage dans cette Comedie. Je me ſouviens que c'étoit alors en Angleterre le ſujet de tous les entretiens, & qu'on diſoit que c'étoit une choſe étrange que la Cour de France ſe laiſſât ainſi abuſer : Et ceux qui donnent dans tout ce qu'ils entendent dire, s'étonnoient que cette erreur pût durer chez les François auſſi

long-temps qu'elle fit : Mais helas ! le Roy de France ne donne pas ſon argent pour rien, & ne reçoit pas ſi rarement des avis d'Angleterre, ni ne les reçoit pas de gens ſi peu inſtruits de ce qui ſe paſſe ici ou en Irlande. Il ſut aſſez tôt la victoire de la Boine, & la miraculeuſe delivrance du Roy, & il y a apparence qu'il apprit tout cela auſſi tôt que nous ; mais il étoit d'une neceſſité abſoluë, non ſeulement de cacher au peuple pour quelque temps la nouvelle de cette victoire, mais encore de publier par tout la mort du Prince qui l'avoit remportée ; & d'entretenir dans cette erreur auſſi long-temps qu'il ſe pouvoit ce pauvre peuple abuſé. La raiſon étoit, qu'il arrivoit preciſément alors, que la France faiſoit ſes Magazins pour la Campagne ſuivante ; c'eſt pourquoi il falloit neceſſairement que les gens qui étoient employez à cela euſſent beaucoup de credit chez tous les particuliers qui contribuent à remplir les Magazins, autrement leurs ſervices ne pouvoient pas aboutir à grand choſe ; & quelque bien qu'ils euſſent fait, ils auroient trouvé de tres-grandes difficultez, pour ne pas dire des difficultez preſque inſurmontables, du côté de la pauvreté & de la mauvaiſe volonté de ceux qui y étoient

étoient intereſſez. Or un coup auſſi ſurprenant pour la France que le fut cette immortelle action arrivant preciſément dans une telle conjoncture, auroit eu neceſſairement de fatales conſequences pour les affaires des François, ſi tout auſſi-tôt elle avoit eſté divulguée, & auroit tout au moins retardé ſi tant eſt qu'elle n'eût pas fait avorter tout à fait une affaire, ſans laquelle ils ne pouvoient faire ſubſiſter leurs armées l'année ſuivante. Ce fut pour cette raiſon, & pour cette ſeule raiſon que la Cour de France joüa un perſonnage qui paroît d'abord ſi ridicule; mais qu'Elle ne pouvoit pas à la verité s'empêcher de joüer alors dans l'état où étoient ſes affaires, & ſans quoi Elle auroit couru riſque de ne ſe relever pas facilement du danger où Elle ſe ſeroit jettée.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur l'élevation du Cardinal Pignatelli à la Chaire Papale.* 2. *Combien les François ont eſté joüez en cela.* 3. *Sur quoi etoit fondé le fameux démélé qui ſurvint entre ce Cardinal & le Viceroy de Naples.* 4. *Remarques ſur l'admiſſion de Monſeigneur le Dauphin dans le Conſeil : pourquoi il en avoit eſté éloigné juſqu'ici.*

Du Vendredi, 14 *Août* 1691.

QUi l'eût pû croire que nous aurions enfin un Pape, & un Pape né ſujet d'Eſpagne, & de la faction Eſpagnole ? Qui l'eût pû croire dis-je, ſur tout aprés tant & de ſi longues brigues pour en faire élire un qui fût plus favorable à la France ? Mais n'eſt-il pas encore plus ſurprenant que les partiſans que la France avoit dans le Conclave, ayent pû ſe reſoudre à donner les mains à la promotion du Cardinal

nal Pignatelli ? Les Conclaves n'ont eſté depuis pluſieurs ſiécles, qu'autant de teatres où l'on a joüé de fineſſe & de diſſimulation, & où tous les partis ont fait à qui mieux du côté de l'artifice pour choiſir un Succeſſeur à Saint Pierre (comme on parle, & comme on voudroit nous faire croire.) Mais il ſemble qu'on ſe ſoit épuiſé dans ce Conclave de part & d'autre en matiere de Politique, & au bout du conte la Maiſon d'Aûtriche l'a emporté.

Je ne me ſouviens pas qu'il aît jamais eſté plus important aux interêts communs de la Chrétienté que dans la conjoncture preſente que ceux qui devoient étre élevez au Pontificat euſſent certaines qualitez & certaines inclinations : Et toutes choſes bien peſées & mûrement conſiderées, il ne manquoit rien pour bien unir dans la cauſe commune certains Princes de l'Europe contre la France, & pour les y attacher par des liens fermes & aſſeurez, que d'avoir un Pape de nôtre parti. Si Louis XIV. veut ſavoir ce qu'il doit eſperer d'Innocent XII. il n'a qu'à faire reflexion ſur le regne d'Innocent XI. ſon ennemi déclaré ; car comme Pignatelli eſt redevable à ce dernier de la pourpre, & de la plûpart des dignitez auxquelles

il

il a eſté élevé ; auſſi a-t-il pris ſon nom pour honorer ſa memoire, & a déclaré publiquement, qu'il veut l'imiter en tout. Ce terme en tout comprend bien des choſes, & renferme en cet endroit de la conduite d'Innocent onziéme, tout ce qui a déja eſté fatal à Louïs quatorziéme, & qui ſelon toutes les apparences le peut étre encore davantage aujourd'huy.

En un mot nous devons eſperer, que nous avons gagné un autre Innocent onziéme, & que la France a eu pour ſon argent un Ennemi de ſa Nation : car dans tous les démêlez qui ſont ſurvenus au ſujet de la ſucceſſion du Royaume de Naples, l'illuſtre Maiſon de Pignatelli a toûjours conſtamment démeuré dans les interêts de la Maiſon d'Arragon, dans le temps même que cette Maiſon étoit le moins en état de faire tête à la France : Juſque-là, que lorſque ce Royaume entier ſe ſoûmit à Charles VIII. le chef de cette Maiſon aima mieux courir en Eſpagne les riſques d'un exil, que de joüir de ſes biens à Naples ſous le gouvernement des François.

Les relations qui nous ſont venuës de Hollande & de France, nous apprenent la raiſon pourquoi les François ont ſi faci-

facilement donné dans le panneau, & pourquoi ils ont consenti à la promotion du Cardinal Pignatelli; raison qui me paroît la plus frivole du monde, & dont je ne saurois croire qu'aucun des Cardinaux que le Roy de France employe dans le Conclave ait pû se contenter, je veux dire les démêlez qui arriverent entre le Cardinal Pignatelli & le Viceroy de Naples. Il paroîtroit fort surprenant que les Cardinaux de la faction de France eussent meilleure opinion du Cardinal Pignatelli à cause de ce démêlé; puis que le sujet & le fondement de ce démêlé faisoit voir tout au contraire qu'il étoit fort attaché aux privileges de l'Eglise, & fort opposé à ce qu'on appelle *attentats seculiers*; & par consequent qu'il étoit d'autant plus Ennemi des pretentions du Roy de France sur le siége de Rome.

Le Viceroy avoit pourvû à des Benefices considerables de la ville de Naples, & particulierement à l'Archidiaconat de Saint Michel; & cela en vertu d'un certain droit dont on disoit qu'avoit joüi la Maison d'Anjou, long-temps avant que la Couronne de Naples passât de cette Maison à la Maison d'Espagne; car nous devons savoir en passant, que les Rois d'Espagne, en qualité de

Rois

Rois de Sicile, ſont une eſpece d'Eccleſiaſtiques, & revétus de toute la puiſſance & de tous les Privileges de l'Epiſcopat ; de ſorte que ſi vous en croyez les Auteurs Eſpagnols, leurs Rois peuvent dire la Meſſe dans cette Ile, & y ordonner des Prêtres, & de cette maniere-là leur Monarque eſt tout enſemble Roy, Evêque, & Prêtre, Eccleſiaſtique, & Laïque ; Privilege que les Rois d'Eſpagne en la même qualité de Rois de Sicile, pretendent encore avoir en certains endroits du Royaume de Naples, qui dépendoient anciennement de celuy de Sicile. L'Archevêque Pignatelli s'oppoſa à ce Privilege, & dit non ſeulement au Viceroy, que c'étoit une choſe contraire aux Privileges du Siege de Rome, dont ſon Maître étoit Vaſſal, en qualité de Roy de Naples (ces Benefices dépendant du Pape lors de la premiere inveſtiture de ce Royaume ;) mais non-obſtant tout ce que pût faire le Viceroy, le Cardinal excommunia ceux qui voulurent ſe mettre en poſſeſſion des Benefices, & défendit au peuple de les favoriſer. Ce fut-là le principal ſujet du fameux démêlé ſurvenu entre le Viceroy & l'Archevêque de Naples, où enfin l'Archevêque l'emporta : Que toute perſonne ſenſée juge

juge donc, ſi un ſemblable attachement pour les libertez du Siége de Rome, contre les interêts même de ſon Roy, qui a favoriſé ſa Maiſon de tous les honneurs qu'elle pouvoit raiſonnablement eſperer, & qui l'a favoriſé lui-même des dignitez Eccleſiaſtiques les plus eminentes, étoit un ſujet plauſible pour le Roy de France dans la conjoncture preſente de le choiſir pour Pape, ou de donner ſon conſentement à ſon exaltation. De-là vient que je croi, que les François n'ont pas fait une faute ſi groſſiere, comme le veulent nos relations imprimées; mais je croi qu'aprés toutes leurs intrigues pour en faire élire un autre, ils ſe ſont trouvez tout à fait inferieurs en ſuffrages dans le Conclave, & que le Pape d'aujourd'huy a eſté élevé à la Chaire Pontificale du conſentement unanime de toutes les autres factions, qui ſe ſont oppoſées à la faction de France. Ce qui me confirme dans mon opinion, c'eſt que de ſoixante & une voix je n'en trouve que huit contre luy, car de tous les Cardinaux dont ce Conclave étoit compoſé, on diſoit à Rome qu'il n'y en avoit tout au plus que huit, qui fuſſent entierement & de bon cœur dans les interêts de la France.

Tout

Tout le monde voit que les Confederez l'ont emporté dans cette importante promotion; mais quelle influence a eu dans le Conclave le nom, la reputation, les interêts, & les alliances d'un Prince Proteſtant, perſonne n'en peut mieux juger que ceux qui ſe donneront la peine de conſiderer, que la difference en matiere de Religion eſt rarement une raiſon de grand poids chez des perſonnes genereuſes & bien élevées, ou chez ceux qui regardent la liberté de l'Europe, comme tout le monde la regarde aujourd'huy, je le puis dire hardiment, comme attachée à la proſperité des armes d'un Roy d'Angleterre. Il n'y a que quelques ſemaines que nous croyions que le Siége ſeroit encore long-temps vaquant, & que pour le remplir il falloit voir abſolument la fin de cette campagne: Et nous n'aurions ozé nous promettre, pendant que la France eſt encore en état de ſe venger d'un affront, que nous euſſions jamais eu un Pape du parti de la Maiſon d'Aûtriche. Mais nous nous ſommes heureuſement trompez; & entre toutes les preuves qui montrent l'averſion generale qu'on a pour le Roy de France, celle-ci eſt une des plus conſiderables, que le Conclave dans lequel

lequel il avoit accoûtumé d'avoir tant de credit, & qui luy coûte de ſi groſſes ſommes d'argent, ait ozé le deſobliger dans un point ſi ſenſible & ſi delicat.

Monſeigneur le Dauphin a eſté admis enfin dans le Conſeil; ce qu'il n'a jamais ozé demander, & que peu de gens ſe ſeroient imaginé que ſon Pere luy accorderoit jamais. Ça eſté un grand miſtere & un ample ſujet de reflexions, dont quelques-unes ſont tres peu favorables au Roy de France, de ſavoir ce qui a obligé ce Prince d'éloigner l'Heritier de la Couronne des moindres petites affaires d'Etat, & de ne luy permettre pas ſeulement de prendre connoiſſance des ſecrets d'une Couronne qu'il doit porter un jour. Il a eſté élevé d'une maniere qu'il ſemble que ſon Pere en vouloit faire un ſavant, mais non pas un homme d'Etat : Car pour en faire un ſavant il a obligé le public, en employant les meilleures plumes de la Chrétienté à travailler & à commencer pluſieurs beaux ouvrages pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin : Mais de peur d'en faire un Politique, il a deffendu comme un crime de l'informer d'autre choſe que de ce qu'un ſimple Gentilhomme pourroit apprendre du gou-

gouvernement par ouïr dire. On dit que Monſeigneur a quelquefois témoigné ſon reſſentiment contre ceux qu'il a crû les Conſeillers d'une conduite ſi extraordinaire ; & la maniere dont il traita feu Monſieur de Colbert a fait aſſez de bruit dans le public, pour montrer combien il avoit d'averſion pour un homme, qui luy avoit refuſé de l'argent parce qu'il n'avoit pas ordre exprés du Roy de le luy donner.

Il eſt encore plus ſurprenant que le Roy admette à preſent Monſeigneur dans le Conſeil, puis qu'il y a quelques années, que tout malade qu'il étoit d'une maladie qu'on croyoit alors mortelle, il ne pût jamais ſe reſoudre à conſentir que Monſeigneur entrât dans le Conſeil qu'une ſeule fois, & ne voulut jamais permettre qu'aucun de ſes Miniſtres fît la moindre application à Monſeigneur au ſujet des affaires publiques. Il y a des gens en France ſi enragez contre le Roy, qu'ils ne balancent pas à dire, que Madame la Dauphine ayant fait connoître le reſſentiment qu'Elle avoit qu'on traitât ainſi ſon Epoux, Elle tomba malade peu de temps aprés de cette maladie languiſſante, dont Elle eſt enfin morte.

Plu-

Pluſieurs raiſons ſe preſentent d'abord à l'eſprit, & font voir à chacun le ſujet pourquoi le Roy a ſi fort éloigné Monſeigneur des affaires : Mais il y en a une, qui toute plauſible qu'elle eſt, & plus plauſible qu'aucune autre, a peut-étre eſté remarquée par peu de gens. Je croi que les Jeſuites, & ceux qui ſont de la cabale perſecutante de France, y ont eu la principale part ; ces gens-là qui ont formé depuis long tems le deſſein de détruire les Proteſtans ; & qui ſous un vain fantôme de gloire, & ſous pretexte de zele pour la Religion Catholique ont perſuadé le Roy d'y concourir, ont jugé à propos de gagner le Roy par avance, & d'éloigner de ſes ſecrets un jeune Prince, dont ils ne pouvoient pas s'aſſeurer entierement qu'il voulût conſentir à la ruïne de tant de gens que le Roy devoit autoriſer un jour. Ils avoient d'autant plus de ſujet de douter que Monſeigneur donneroit de bon cœur les mains à une action ſi cruelle, qu'il avoit eſté élevé ſous le Duc de Montauſier, qui avoit genereuſement fait connoître en toutes occaſions qu'il s'intereſſoit pour la conſervation des Proteſtans, & pour l'exacte obſervation de l'Edit de Nantes. Non ſeulement cela, mais même l'Evêque

que de Meaux d'aujourd'huy Precepteur de Monſeigneur, avoit alors adopté au ſujet des Egliſes Reformées de France des principes plus doux & plus humains, que ne le ſont ceux qu'il a du depuis embraſſez. De ſorte qu'il eſt plus que probable, que les ſoupçons qu'on a eu que Monſeigneur ne ſeroit ni aſſez bigot ni aſſez cruel pour donner les mains aux perſecutions de France, ont eſté la raiſon dont le parti perſecutant de cette Cour s'eſt ſervi pour obliger le Roy ſon Pere à l'éloigner de ſes Conſeils.

Comme les Jeſuïtes ont eſté la cauſe de la premiere conduite que le Roy a tenuë à l'égard de Monſeigneur, il ſemble fort probable, que c'eſt eux auſſi qui ont donné le Conſeil d'en uſer autrement dans la conjoncture preſente. Ils s'imaginent qu'ils ont donné la derniere main il y a déja quelques années à l'ouvrage qu'ils avoient en vûë depuis ſi long-temps d'extirper l'Hereſie en France : ſi bien qu'ils croient qu'il ne reſte aujourd'huy qu'à faire approuver au Succeſſeur une choſe déja faite. Dans cette vûë ils ſont en ſorte de le faire entrer au Conſeil, afin qu'en preſence du Roy, & par ſon exemple auſſi bien que par ſon avis, donnant les mains

à leurs

à leurs Conseils & approuvant leur avis, ils puissent instruire le fils dans les principes du Pere, & le preparer tout doucement & par degrez à approuver ce qu'ils ont fait.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Réflexions ſur ce que nous n'avons pas rencontré la flote de France.* 2. *Il étoit impoſſible de la rencontrer, on le fait voir par pluſieurs raiſons.* 3. *Paſſage remarquable au ſujet de Monſieur le Chevalier Raleigh.*

Du Vendredi, 21 Août 1691.

IL ſemble que les François ne veulent ſe bâtre ni par mer ni par terre : Et que tout ce qu'on a fait juſqu'ici pour decider la grande querelle ſur l'un ou ſur l'autre des deux Elemens, n'ont été qu'autant de démarches inutiles. Que peut-on faire, lorſque Monſieur de Luxembourg par terre, & Monſieur de Tourville par mer, ont ordre precis de ne ſe pas bâtre ? & lorsque la ſituation & la force des places qui ſont dans le Continent ; l'étenduë de l'Ocean, où l'on peut courir & ſe cacher de côté & d'autre, & l'impoſſibilité de faire joindre deux grandes Flotes en ligne de Ba-

Bataille, à moins que l'une & l'autre ne le veuillent bien, mettent en état & Monsieur de Luxembourg & Monsieur de Tourville d'obeir à leurs ordres ? Le Roy a fait tout ce que pouvoit faire un brave Capitaine, pour forcer à donner bataille ces fleaux universels de l'Europe : Et son Amiral a fait tout ce qu'un fidelle serviteur à son Maître devoit, ou pouvoit faire pour rencontrer la Flote de France. Celui qui juge des actions par le succez seulement, marche à la lueur d'une fauste lumiere : Car il dépend de nous de former une entrepriſe, quelque brave & quelque grande qu'elle puiſſe être ; mais le concours de mille circonſtances, qui ſont toutes neceſſaires pour faire reüſſir une entrepriſe, ne ſont pas en nôtre pouvoir, & ne dépendent uniquement que de la ſageſſe infinie.

Avoir amené une Flote Royalle à la vûë du pays ennemi, & auſſi prés de terre & des principaux Havres de nos ennemis, que la hauteur de l'eau le pouvoit permettre ; leur avoir offert l'avantage de combattre ſur leurs côtes, & par conſequent éloignez des nôtres ; avoir dépêché de tous côtez des vaiſſeaux les plus legers pour s'informer des Ennemis, & avoir batu tous les coins

de la mer, où l'on pouvoit raiſonnablement croire qu'ils ſeroient; avoir couru de lieu en lieu, où l'on diſoit qu'étoient les ennemis, & d'abord qu'on avoit appris par des priſonniers où ils étoient; avoir fait voile incontinent vers ces lieux-là, & les y avoir attendus auſſi long-tems que le pouvoit permettre l'empreſſement & l'ardeur avec lequel on les cherchoit par tout; & y avoir laiſſé en partant des vedétes pour croiſer, & pour faire ſavoir leur arrivée, s'ils y venoient; avoir envoyé une Eſquadre à la portée du canon de l'un de leurs Havres le mieux fortifié, & les avoir bravez avec une petite Eſquadre juſques dans le principal de leurs Havres; avoir couru les côtes d'Irlande, lors qu'on entendoit dire que les François y étoient, & s'en être retourné en toute diligence (aprés les avoir inutilement cherchez tout au tour de l'Irlande) immediatement aprés avoir reçû avis qu'on les avoit vûs ſur leurs côtes; avoir été perpetuellement en mouvement, ou avec la grande Flote, ou par des vaiſſeaux d'avis, dépêchez de tous côtez pour découvrir l'ennemi, & pour être toûjours prêt à lui donner bataille; avoir fait tout cela (dis-je), c'eſt avoir fait tout ce que l'homme pouvoit fai-

faire : & face qui voudra des réflexions malignes, on exhale ſon chagrin en murmurant de ce que nous avons été trompez de n'avoir pas aujourd'hui rencontré les François, j'oſe ſoûtenir hardiment, qu'ils ſont en agiſſant ainſi le procez à la providence, & font à la vertu un outrage irremiſſible.

Il faut demeurer d'accord, que comme les François ont joüé le perſonnage de ſavans & d'habiles Politiques en pluſieurs autres choſes, ils ne ſe ſont point démentis en ménageant leur Flote ce printems-ici de la maniere qu'ils ont fait; & ceux qui ſe donneront la peine d'examiner la choſe avec ſoin, l'appelleront peut-être leur chef-d'œuvre. Ils nous batirent en mer l'année paſſée, & pour leur faire juſtice, ce ne fut pas leur faute s'il nous reſta ſur l'ocean un ſeul vaiſſeau : Un vent d'oüeſt de quelques heures de plus les eût mis en état ſelon toutes les apparences de faire de triſtes monceaux des murailles de bois * de l'Angleterre. Nous prîmes l'allarme d'un affront auquel nous étions ſi peu accoûtumez, & jaloux de la gloire de nos Ancêtres, nous avions mis cette année en mer une Flote, laquelle à conſiderer la grandeur des vaiſſeaux, le

* *C'eſt ainſi que les Anglois appellent leur Flote.*

nombre des hommes & des canons, & la plû-part des autres choſes, eſt peut-être la plus belle qu'on ait jamais vû : Dans le même-tems que nous mîmes cette Flote en mer, nous en attendions tous les jours une autre de vaiſſeaux marchands, la plus riche qui ſoit jamais venuë en Angleterre tout d'un coup ; & il falloit de neceſſité que cette Flote paſſât par l'Ocean beaucoup plus prés de la France que de nous, & qu'elle courût riſque (malgré tout ce que nous pouvions faire humainement) de tomber entre les mains de l'ennemi, dont on peut dire en un ſens, qu'il étoit preciſément dans le chemin de nôtre Flote en s'en retournant chez lui. Or les François ne jugeant pas qu'ils puſſent tenir contre nous par mer d'égal à égal, mais conſiderant d'ailleurs qu'ils amuſeroient de maniere ou d'autre leurs peuples, qu'ils accablent tous les jours de nouvelles taxes pour ſoûtenir la guerre, par les fauſſes apparences des forces navales de leur Roy, ont mis leur Flote en mer, quoique ſans deſſein de combâtre, & on donne des ordres precis à leur Amiral de ne ſe pas trouver à portée, pour conſerver par ce moyen l'honneur qu'ils avoient aquis l'année precedente, & pour contenter leurs peu-

peuples, Mais ce n'étoit pas tout, nôtre Flote du détroit étoit sur tout ce que les François avoient en vûe : Cette Flote devoit passer de Cadix vers les côtes d'Irlande, avant que nôtre Flote de guerre pût vraisemblablement venir à elle, & portoit des richesses capables de rembourser les frais d'une année de guerre, si les François eussent pû se jetter dessus.

Ainsi les François font assez bien leur partie, & s'ils ne reüssissent pas ce n'est pas leur faute : ce fut un brouillard qui empêcha que nôtre Flote ne fut prise sur sa route d'Irlande : de sorte qu'il semble que ce bonheur & ce malheur doit également avoir fait plaisir aux uns & aux autres ; la même chance qui nous empécha de donner sur les François, sauva aussi nôtre Flote ; & le hazard qui fit perdre aux François la plus belle prise qu'on ait jamais faite en mer à une fois, fut celui-là même qui sauva leur Flote. De sorte qu'ayant manqué leur coup, ils s'en retournent chez eux à la faveur de leurs côtes, & tout le long d'un Canal, tellement serré qu'il nous étoit impossible d'aller à Eux, quoique nous les eussions vûs : & je ne fais point de doute, qu'on n'emploie en France tous les artifices possibles pour faire

accroire aux pauvres peuples, que leur invincible Monarque a envoyé la flote en mer pour donner bataille aux flotes d'Angleterre & de Hollande, mais qu'elle n'a pû les rencontrer. Quoique les Normans & les Bretons, qui ont vû presque tous les jours nôtre flote les braver sur leurs côtes, ne se laissent pas prendre à cet artifice; cependant il n'est presque pas croyable combien facilement on le peut persuader dans les lieux plus reculez de France; persuasion qui contribuë beaucoup dans cette conjoncture à l'avancement des affaires du Roy de France, puis qu'elle soutient ses miserables peuples sous le pesant fardeau des miseres qui les accablent aujourd'huy.

Tout le monde m'accordera, qu'il n'est rien de plus difficile à deux grandes flotes que de se joindre en ligne de bataille, s'il y en a une qui recule, & qui ne vueille pas combatre; mais pardonnez-moi si j'avance une proposition, qui semble d'abord un Paradoxe, & que je soumets pourtant au jugement des Lecteurs, comme une chose qui me paroit une verité certaine; c'est que tant que parmi tant de gens d'Angleterre, qui sont informez de temps en temps des lieux où est nôtre flote, il se trouvera un

seul

ſeul coquin qui entretienne correſpondance avec la France, il eſt preſque impoſſible que nous rencontrions jamais la flote de France, à moins qu'elle n'en ait autant d'envie que nous. Cette verité paroîtra d'autant plus clairement, ſi nous nous donnons la peine de conſiderer qu'il eſt neceſſaire que je ne ſai combien de gens ſoient informez de temps en temps du lieu où doit croiſer nôtre flote. Pour ne rien dire de ce qui ſe dit à Londres, avant peut-étre que les ordres qu'on en envoye à l'Amiral ayent fait le chemin d'une demi-journée, la plûpart des ordres de cette nature paſſant par je ne ſai combien de mains, il eſt certain que tous les vaiſſeaux qu'on dépêche tous les jours pour la flote avec des proviſions, ou choſes ſemblables, doivent neceſſairement étre averris en même temps du lieu où ils doivent joindre la flote.

Que tout homme donc qui a le ſens commun conſidere ſeulement, premierement de quelle conſequence il eſt au Roy de France, de ſavoir de temps en temps les ſejours & les rendez-vous de nôtre flote: Et qu'il conſidere en ſuite combien il eſt aiſé à un ſeul fripon, confondu entre mille honnêtes gens qui ſont informez des ſejours de nôtre flote,

d'en envoyer de jour en jour des avis en France, ſoit par la poſte ordinaire de Flandres, ſoit par mille autres voyes qu'on peut trouver pour de l'argent. Comme le Roy de France ne peut employer ſon argent plus utilement qu'à ſe procurer de ſemblables intelligences, pour rendre inutiles par là toutes nos entrepriſes, & ſauver ſa flote d'un combat inégal; de même nous ne devons pas ignorer combien un certain parti qui eſt parmi nous, luy rend volontiers ſervice en cela, & par principe & par interêt.

Pour confirmer cette verité en ſorte qu'il n'y ait plus de replique, ſuppoſons ſeulement qu'un de nos Penſionnaires de France (dont nous ne ſommes pas mal pourvûs) vienne à ſavoir ou à Londres, ou dans quelque autre ville maritime (ce qu'il peut faire aiſément) que nôtre flote vient de recevoir ordre de ſejourner (par exemple) à tant de lieües S. S. W. d'Oueſſant, comment peut je vous prie ce Monſieur meriter mieux ſa penſion, qu'en donnant inceſſamment cet avis à ſon correſpondant de France non ſeulement par la poſte ordinaire, mais même par un vaiſſeau exprés (ce qui a eſté fait ce printemps plus d'une fois;) ſi donc on conſidere

le

le temps qui ſe doit neceſſairement paſſer à envoyer ces ordres, premierement de Londres à Plimouth, ou dans quelques autres ports, & puis en ſuite à la flote, & qu'on face attention d'ailleurs aux incertitudes du vent & du temps; on conviendra qu'avant que ces mêmes ordres puiſſent vraiſemblablement étre portez à nôtre flote, on peut aiſément ſavoir en France ce qu'ils portent, & on peut avoir pris des meſures là-deſſus, pour ſe tenir à quelque diſtance du lieu marqué pour le ſejour. Il n'y a point de matelot qui ne ſache combien il eſt facile de ſe tenir dans cette diſtance par le moyen des vedétes qu'on fait toûjours tenir loin de la flote. Et je croi qu'une petite chaloupe d'avis qu'on envoyoit de temps en temps des côtes de Suſſex, de Kent, ou de quelques autres lieux de la manche, a plus valu au Roy de France, que ne luy auroit valu deux fois ſon peſant d'argent.

Aprés cela je croi avoir dit mon avis ſur le contre-temps arrivé à nôtre flote de n'avoir pas rencontré celle de France; & comme je n'écris pas pour faire plaiſir aux uns ou aux autres, & beaucoup moins à une Cour, rien auſſi ne m'a déterminé à le faire que la juſtice & l'amour que j'ai pour la verité; n'im-

ponte qu'en le faiſant je fiſſe l'Apologie d'un homme qui eſt mon ennemi mortel, ou de la perſonne du monde pour laquelle j'ai de l'averſion : Et ce qui eſt plus, ſi j'avois crû que la perſonne à qui ſa Majeſté a confié ſa flote, n'eût pas fait tout ce qu'elle pouvoit faire humainement pour le ſervice de ſon Maître & de ſa Patrie, je ne ſuis pas ſi grand Courtiſan, & je ne ſuis pas non plus ſi timide, que je n'euſſe dit franchement ce que j'aurois eu ſur le cœur.

Je ne ſai pas bien comment ce ſujet me rappelle un fait remarquable arrivé du temps de Jaques premier, qui regarde ce grand & malheureux Gentilhomme Monſr. le Chevalier Raleigh : Il avoit eſté ſeize ans Priſonnier à la Tour, aprés avoir eſté condamné à la mort pour crime de trahiſon, qui eſt encore aujourd'huy l'un des miſteres de ce Regne ; priſon heureuſe pour luy, s'il n'eut pas eſté trop entêté d'une dangereuſe liberté, mais beaucoup plus heureuſe encore pour le public, puis qu'elle luy a donné occaſion de le gratifier d'une des plus excellentes Hiſtoires qui ait jamais paru en aucune langue. Monſieur Raleigh tenté par les charmes de la liberté & de l'or tout enſemble, offrit au Roy Jaques pour expier ſon crime

miſte-

misterieux de le mettre en possession dans l'Amerique d'un grand tresor. Là-dessus il gagne la confiance du Roy, qui le fait Amiral d'une flote assez nombreuse. Mais avant que de mettre en mer, le Roy Jaques voulut qu'il donnât de sa main un état du nombre de ses vaisseaux, des hommes, des canons; qu'il donnât aussi les cartes des pays & des villes où il devoit passer dans le continent de l'Amerique pour aller aux mines d'or; & qu'il fit en un mot le plan general du voyage, sous promesse que le Roy luy fit en même temps, qu'il ne le montreroit à qui que ce fût jusqu'à son retour. Le pauvre Monsr. Raleigh le fit; mais à son arrivée à Saint Thomas, ville des Espagnols (de l'interêt desquels le Roy Jaques étoit alors infatué) il trouva dans le cabinet du Gouverneur Espagnol en pillant la ville l'original de l'écrit qu'il avoit donné au Roy Jaques. C'est ici un exemple surprenant (quoique éloigné je l'avoüe de nôtre sujet) qui montre combien un secret peut s'éventer, & combien est grande la force de l'argent pour se faire des intelligences, & si grande qu'on n'y peut presque resister. Puis donc qu'un secret qu'on n'avoit confié qu'à un Roy, & à un Roy qui avoit engagé son hon-

neur & ſa parole, a pû étre divulgué juſques dans l'Amerique à je ne ſai combien de mille de nous, avec combien plus de facilité les mouvemens de nôtre flote, qui ne ſont aſſeurément rien moins qu'un ſecret, & dont une infinité de gens ſont informez, peuvent-ils étre de temps en temps communiquez aux François, qui ont tant d'interêt de les ſavoir, & qui n'épargnent pas l'argent pour en venir à bout.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *La maniere peu genereuſe avec laquelle le Roy de France fait la guerre au nôtre.* 2. *Quel avantage peuvent tirer les François de ne vouloir pas combatre.* 3. *L'averſion perſonnelle que le Roy de France a pour le nôtre prouvée par un exemple remarquable.* 4. *Conſiderations ſur le bruit qu'a fait en dernier lieu une découverte qu'on vient de faire par le moyen de certaines lettres venuës de France.* 5. *Et enfin ſur la conduite de Monſieur le Chevalier Walſingham dans la trabiſon de Babington.*

Du Vendredi, 28 Août 1691.

NOus liſons dans l'Hiſtoire ancienne, que les Princes genereux ont eu tant de veneration pour leur caractere, que les lieux où ils combatoient en perſonne étoient regardez comme des lieux ſacrez & à couvert des machines de guerre dont on ſe ſervoit alors d'aſſez loin. Non ſeulement cela, mais

mais depuis même que les canons ſont inventez, on a trouvé quelquefois la même generoſité chez les grands & braves Princes. Et quoique qu'on ne voye que rarement aujourd'huy les effets de cette heroïque vertu; je prendrai pourtant la liberté de dire, que juſqu'au Regne de Louïs XIV. Roy de France, il n'y a jamais eu guerre entre deux Nations, qui ait eſté principalement, & qui ſoit en un ſens uniquement deſtinée contre la perſonne d'un Roy.

Je me ſouviens d'une circonſtance remarquable qui ſuivit la mort du Maréchal de Crequi qui fut tué en Piémont l'an 1638. Ce General s'étant aproché des lignes des Eſpagnols pour découvrir leur camp & pour leur donner bataille, un boulet de canon partagea ſon corps en deux; & le boulet ayant eſté ramaſſé, on y trouva ces deux mots écrits en lettres capitales *à Crequi*. Les Eſpagnols qui avoient tiré le coup, ne voulurent jamais avoüer qu'ils euſſent eu en le tirant aucun deſſein contre la perſonne du Maréchal, ni qu'ils ſceuſſent qu'il y eût une telle inſcription ſur aucun de leurs boulets; & ce deſavœu de l'ennemi dans un temps où rien ne l'obligeoit à le faire, joint avec un évenement ſi extraordinaire, a obligé pluſieurs

ſieurs Ecrivains de ce temps-là d'attribuer à la force de la magie la maniere dont le Maréchal de Crequi fut tué.

Quoique le Roy de France ne ſe ſoit pas donné la peine de graver ſon deſſein ſur le fer ; cependant à en juger par la conduite que ſes Officiers tinrent l'année paſſée au paſſage de la Boine, & par celle qu'ils ont tenuë cette année en Flandres, il ne nous laiſſe aucun ſujet du douter que tous les boulets qui ont eſté tirez de ſon camp ne portent cette deviſe écrite en gros caracteres, *au Roy d'Angleterre.* Il me ſemble que de toutes les manieres de faire la guerre celle-ci eſt la moins noble & la moins honnête ; car encore qu'on ne ſoit pas obligé de ſauver dans la chaleur du combat un brave & illuſtre ennemi ; & d'autant moins obligé que la perte d'un tel ennemi entraine ſouvent celle de ſon armée ; cependant il me ſemble qu'il eſt fort au deſſous d'un Roy qui pretend à la gloire, de le choiſir entre tous ceux de ſa ſuite, & d'éviter d'en venir à un combat deciſif dans l'eſperance qu'on pourra s'en défaire à quelque heure.

Tout le monde ſait à preſent la raiſon pourquoi les François fuyent le combat en Flandres : Ils ont trop ſujet de connoître le Prince de la vie duquel dépend

pend le bonheur ou le malheur de l'Europe, & qui eſt le centre auquel aboutiſſent tous les differens reſſors dont la confederation eſt compoſée. Cet obſtacle une fois levé, le Roy de France eſt plus prés que jamais de la Monarchie univerſelle. Un courage qui n'a point de bornes, & une intrepidité d'ame qui mépriſe toutes ſortes de dangers, ne donne aux François que de trop belles eſperances de finir cette guerre par un ſeul coup: Et on n'a pas ſujet de croire que la Cour de France ſoit devenuë depuis peu aſſez ſcrupuleuſe, pour s'attacher aux anciennes idées de l'honneur & de la juſtice, dans un temps où l'interêt du Roy ſe trouve en jeu. J'ai vû moi-même une Theſe publique qui fut ſolemnellement ſoûtenuë dans le College des Jeſuites de la Fléche il y a quelques années & dediée à la divinité de Louis le Grand (car les termes ſont *numini Ludovici Magni*,) dans laquelle on ſoûtenoit expreſſément, que tout ce qui eſt fait en vûë de travailler ſincerement à la propagation de la gloire de leur invincible Monarque, devient par cela même legitime, encore que ce fût une choſe criminelle de ſa nature. Preſentement que le Roy de France eſt environné d'une foule de

Ca-

Caſuïſtes qui luy inſinuent cette doctrine, je crains fort qu'il ne ſoit pas plus à l'épreuve de ſemblables inſinuations, qu'il l'a eſté dans d'autres occaſions où il s'eſt laiſſé aller à des choſes qui ne dérogeoient pas moins à ſon honneur.

Le Roy de France a toûjours fait voir qu'il avoit de l'averſion pour ſa Majeſté ſoit lors qu'elle étoit Prince d'Orange, ſoit depuis qu'elle porte une Couronne; & quoiqu'il ait eſté forcé de convenir quelquefois de choſes qui faiſoient honneur à ſa Majeſté; cependant rien ne luy déplait d'avantage que d'entendre qu'on parle d'elle avec éloge, comme l'exemple du Prince de Condé défunt nous en fournit une preuve notable. Ce genereux Prince, l'homme de France que le Roy craignoit le plus, qui l'avoit penſé détrôner, & qui en ſeroit effectivement venu à bout, s'il n'eût pas eſté ſoûtenu par ces mêmes Proteſtans qu'il a ruïné depuis pour leur recompenſe; le Prince de Condé, dis je, ayant un jour publiquement & en preſence du Roy de France loüé la conduite & la valeur du Prince d'Orange dés le premier moment qu'il avoit commencé à paroître, en ce qu'il avoit arrêté l'irruption que le Roy de France avoit faite en Hollande

lande en mille ſix cent ſeptante deux, & diſant entre autres choſes, qu'il avoit fait voir de bonne heure qu'il répondoit bien au merite de ſes Ancêtres; le Roy de France en fut ſi fort piqué, & eut tant de dépit d'entendre loüer le jeune Prince d'Orange, qu'il répondit bruſquement au premier Prince du ſang, vous répondez vous auſſi Couſin, au mérite d'un des vôtres, qui ſe rebella contre un des miens, & qui mourut dans ſa rebellion. Cette replique étoit d'autant plus étrangé, & faiſoit voir que le dépit du Roy de France, étoit d'autant plus grand, & le chagrin qu'il avoit de la gloire du Prince d'Orange qui ne commençoit qu'à briller, d'autant plus extreme, qu'il avoit ſouffert patiemment la ſemaine d'auparavant un des plus ſanglans affronts que le Prince de Condé pouvoit peut-étre luy faire: car comme ils joüoient aux cartes, il arriva que le Prince qui perdoit étant de mauvaiſe humeur, jetta un Loüis d'or contre la table, qui ſe trouvant fortuitement un Loüis de Verre ſe mit en pluſieurs piéces; là-deſſus le Prince en colere s'écria, *ſerons-nous toûjours fatiguez par ces faux Loüis?* Ce qui eſt la même choſe de la maniere que les François prononcent, que s'il avoit

parlé

parlé en nombre ſingulier, & qu'il eût dit *ſerons-nous toûjours haraſſez par ce faux Louïs?* Quoique le Roy de France fit une mine qui faiſoit connoître malgré luy que cette cruelle reflexion l'avoit frapé; cependant il fit ſemblant de le prendre en un autre ſens, & dit à Monſieur de Colbert qui étoit preſent, je vous prie de prendre garde à l'avenir que le Prince n'ait aucun ſujet de ſe plaindre de la fauſſe monnoie.

On a fort parlé depuis peu d'une nouvelle trahiſon découverte par le moyen de je ne ſai quelles lettres nouvellement venuës de France par la voye de Douvres: pour moi je ne me romprai jamais la tête pour des découvertes de cette nature, tant que je ne verrai perſonne payer le port de ces lettres. Je ſuis fort perſuadé qu'il peut arriver quelquefois, que c'eſt un chef-d'œuvre de Politique, de tenir cachée tant la nature de la trahiſon, que la trahiſon elle-même, auſſi bien que les perſonnes intereſſées, juſques à ce qu'on en ait découvert tout le deſſein, tout le plan, & toutes les ſuites: Et je ſuis obligé d'avoüer franchement & de bonne foi que c'eſt-là la raiſon pourquoi nous entendons parler quelquefois de trahiſons découvertes, mais rarement

rement des effets de ces découvertes. Je regarde comme la veritable pierre de touche par laquelle on peut seurement juger de l'habileté de quelqu'un, de savoir au juste & à point nommé jusques où l'on doit porter cette Politique; car dans des choses de cette nature, il y a toûjours le point critique auquel on la peut pousser en toute seureté; & au delà duquel elle entraîne le plus souvent une ruïne inévitable. Il est certain qu'on ne doit publier une trahison découverte, qu'aprés qu'on en a penetré le fond, excepté en deux cas, le premier est lorsqu'il n'y a nulle apparence de penetrer dans la trahison plus avant qu'on n'a déja fait: & l'autre est lors que la trahison est si prés du point de son execution, qu'il faut la publier sans retardement. Tenir secrete dans l'un de ces deux cas une trahison découverte, c'est tenter la providence; & donner aux Traîtres le temps & la commodité d'executer leur pernicieux dessein. De-là vient que quand j'entens parler qu'on a découvert une trahison, & que je vois qu'on n'en a rien dit publiquement, je conclus à coup seur ou qu'on ne court aucun risque que la trahison reüssisse; ou qu'on la tient secrete sans rien craindre, jusques à ce

qu'on

qu'on en ait découvert toutes les circonſtances.

L'homme du monde dont j'ai le plus admiré la conduite dans cette eſpece de Politique, eſt Monſieur le Chevalier Walſingham. On peut dire de ce Miniſtre qu'il a plus contribué à la ſeureté & à la conſervation de la Reine Eliſabeth, que toutes ſes forces de mer & de terre, qui pouvoient ſeulement la mettre à couvert de la violence déclarée; mais ce Miniſtre penetrant, ce genie infatigable, qui ne ſembloit vivre que pour le ſervice de ſa Maîtreſſe, & de ſa Patrie (car il s'oublia ſoi-même) étoit le Garde fidelle qui la couvroit contre toutes ſortes de ſecrets attentats, & qui la rendoit invulnerable dans ſa Chambre; ce que tous ſes Gardes n'auroient jamais pû faire ſans luy. Aprés que ce malheureux Gentilhomme Monſieur Babington ſe fut engagé dans une trahiſon contre la perſonne de la Reine Eliſabeth, ce Miniſtre éclairé en eut le vent preſque auſſi-toſt que la choſe fut faite. Il joua ſon perſonnage avec tant d'adreſſe, qu'on eût dit que cet habile Miniſtre en avoit conduit ſous main toute l'intrigue; & qu'un des coupables luy apprenoit de jour en jour les progrez

que

que faiſoient les conſpirateurs pour l'execution de leur entrepriſe.

Walſingham pouſſa ſi loin cette intrigue, que les Hiſtoriens de ce temps là l'ont blâmé d'avoir laiſſé venir la conſpiration trop prés de ſon execution, & d'avoir mis par là ſans neceſſité la vie de la Reine en danger : Et j'ai vû l'original d'une lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à Milord Burleigh, dans laquelle il dit qu'il n'a temporiſé juſqu'à la veille de l'execution de l'entrepriſe, que pour s'aſſeurer des Conſpirateurs. Je me ſouviens que les raiſons qu'il allegue pour excuſer une conduite ſi chatouilleuſe ſe reduiſent à ces quatre chefs ; „ Premierement qu'il étoit abſolument le „ Maître des Conſpirateurs, & qu'il „ pouvoit s'en ſaiſir quand il eût voulu „ au premier avertiſſement. Secondement qu'il en avoit un chez luy, & „ qu'il avoit trouvé un pretexte plauſible pour l'y retenir. En troiſiéme lieu „ qu'il n'avoit pû trouver des preuves „ ſuffiſantes contre les Traîtres, que le „ jour même qu'il communiqua la tra„ hiſon au Conſeil. Et enfin qu'il „ s'attendoit à toute heure de déco„ vrir que plus de gens & plus conſide„ rables s'y fuſſent engagez ; & que „ pour cet effet il avoit reſolu d'atten-

„ dre

„ dre plus long-temps, ſi la ſeureté &
„ la conſervation de la Reine l'eût pû
„ permettre.

Voilà en ſubſtance ſur quoi roule la lettre de Monſieur le Chevalier Walſingham, ſur laquelle je ne ferai que cette remarque, c'eſt qu'il paroît par cette lettre & par les Hiſtoires de ce temps-là, que le fidelle & l'incorruptible Walſingham même, ne fut pas tout à fait approuvé d'avoir caché ſi long-temps la trahiſon qu'il avoit découverte contre la perſonne de ſa Maîtreſſe.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. A quelles longeurs nous entraînent les animositez que nous avons les uns pour les autres. 2. Reflexions sur la conduite du Roy de France à l'égard du Pape d'aujourd'huy. 3. Par rapport au Duc de Savoye. 4. Et par rapport aux canons du Concile de Trente qu'il a reçûs. 5. Le Duc de Baviere ennemi irreconciliable du Roy de France ; & pourquoi.

Du Vendredi, 4 Septembre 1691.

IL n'eſt pas difficile de voir, & pluſieurs exemples nous l'apprennent, que le malheureux ſiécle eſt revenu, où l'on diſoit, *que l'Empire ſouffre plûtoſt que mon ennemi reüſſiſſe :* Cette façon de parler doit ſa naiſſance aux diviſions & aux animoſitez inteſtines qu'il y eut à Rome entre deux fameux Antagoniſtes, je veux dire entre Marcus Craſſus & Pompée, qui produiſirent enfin

enfin la malheureuſe guerre civile, qui ne finit qu'avec la liberté de Rome. Craſſus l'ayant emporté dans le Senat, & ayant obtenu la conduite de la guerre contre les Parthes, fut un exemple remarquable de la vanité de la grandeur humaine, car il acheta le nouvel honneur qu'il avoit reçû au prix de ſa vie, & de la ruine totale de ſon armée.

On auroit cru que la nouvelle de la fameuſe défaite de Carres, † euſſent dû calmer les diviſions Domeſtiques, reünir les partis, & les obliger de prendre unanimement reſolution de venger le ſang de leurs Compatriotes, en ſe vengeant de leur Ennemi commun; mais les Romains étoient ſi fort infatuez de prejugez les uns contre les autres, que les Partiſans de Pompée diſoient ordinairement, *Sint victores Parthi, ſi modò pereat Craſſus*, que les Parthes triomphent pourvû que Craſſus periſſe. Graces à Dieu nous n'avons pas ſujet de pleurer en Angleterre pour un revers de la nature de celuy de Craſſus: ce n'eſt pas parce que nous avons eſté bâtus que nous nous affligeons du ſuccés de cette campagne, mais c'eſt parce que l'ennemi

† *Ville de Meſopotamie où Craſſus fut défait par les Parthes: c'eſt la même dont il eſt parlé dans le V. & N. T. ſous le nom de Charan.*

nemi ne nous donne pas occaſion de hazarder ce ſuccés. On ne peut ſe batre qu'on ne rencontre ſon ennemi ; & il n'eſt pas difficile à l'ennemi d'éviter cette rencontre, s'il ſait les lieux dont il ne doit pas approcher ; mais on peut ſoûtenir ſans bleſſer la charité, qu'il y a parmi nous des gens tellement infatuez de prejugez contre des particuliers, & cela à cauſe uniquement du parti qu'on dit qu'ils embraſſent, qu'ils reçoivent avec plaiſir pour l'amour d'un parti la nouvelle de leur deſavantage, quelque prejudiciable qu'il ſoit aux interêts de leur Patrie. Il s'en faut beaucoup que ces gens-là ne ſoient de l'humeur de ce General Athenien, qui aima mieux conſentir qu'un Lacedemonien eût le premier commandement de l'armée confederée, que de le luy diſputer (quoiqu'il luy fût dû) dans un temps où il s'agiſſoit de l'honneur & de la conſervation de la Grece.

Pendant que la France fait tête de ce côté ici à tous ſes Ennemis avec un ſuccés auquel Elle ne s'attendoit pas, il ſemble qu'Elle croit qu'il eſt de ſon interêt de faire la Cour au nouveau Pape, & de cultiver ſon amitié, en vûë de ſe mettre à couvert du côté de l'Italie : c'eſt de ce côté-là qu'Elle eſt le plus à dé-

découvert ; & qu'on peut l'attaquer plus facilement ; & qu'une armée qui doit être commandée par un Capitaine auſſi fameux que l'eſt le Duc de Baviere oblige le Roy de France de tenter toutes ſortes de voies pour ſe racommoder avec le Duc de Savoye. Depuis l'élevation d'Innocent XII. à la Chaire Papale, les premieres démarches que les Miniſtres de France ont faites auprés de ce Pontife, n'ont eſté que pour obtenir ſa Mediation pour la paix de Piémont ; & quoique nos relations publiques ſoient fort ſteriles là-deſſus, cependant on ne parle à Rome que des grandes offres que le Roy de France a faites au Pape preſent en faveur du Duc de Savoye. Perſonne ne croit à Rome ni que les propoſitions de la France ſoient ſinceres, ni que le Duc de Savoye ait aſſez de foibleſſe pour y prêter l'oreille : Et dans la derniere paſquinade attachée au pilier appellé Marforio, l'Ambaſſadeur de France y eſt prié par raillerie de ne deſeſperer pas de pouvoir acheter la paix en Italie, puiſqu'il a eu le bonheur de ſi bien reüſſir pour acheter un Pape Neapolitain.

Mais de toutes les ſoûmiſſions que le Roy de France a faites tout de nouveau à la Cour de Rome, il n'y en a point

qui paroiſſe plus extraordinaire & plus ſurprenante, que l'offre qu'il luy a faite de ſe ſoûmettre aux Canons du Concile de Trente, & de les reconnoître. Il y a pluſieurs Canons de ce Concile, qui ſemblent donner atteinte aux libertez de l'Egliſe Gallicane : Et ce fut la raiſon pourquoi le Cardinal de Lorraine qui aſſiſtoit à ce Concile, fut ſi fort blâmé par l'aſſemblée du Clergé de France qui fut convoquée aprés ſon retour de Trente. Je me ſouviens que du temps de Henri III. les Nonces des Papes, & les Penſionnaires de Rome firent de grandes inſtances pour faire recevoir & ratifier en France les Canons du Concile de Trente. La choſe fut long temps debatuë au Parlement de Paris en preſence du Roy même ; & jamais le Pape ne fut ſi prés de gagner ſon procés, qu'il le fut alors, ſi on conſidere, que les mouvemens qui ſe convertirent peu de temps aprés en guerre civile entre ce Prince infortuné & la ſainte Ligue, avoient déja commencé. Aprés mille difficultez que cette propoſition trouva dans le Parlement, le Nonce & ſes Partiſans propoſerent enfin, que les Canons du Concile de Trente fuſſent reçûs & approuvez ſous cette condition expreſſément énoncée, *Salvo honore & liber-*

tate

tate Eccleſiæ Gallicanæ, ſans donner aucune atteinte à l'honneur & à la liberté de l'Egliſe Gallicane. Cette modification toute plauſible qu'elle étoit, & appuyée de toutes les raiſons que la Cour de Rome avoit, ne laiſſa pas d'être rejettée avec mépris; & le premier Preſident dit franchement devant toute l'aſſemblée, qu'une telle reſtriction étoit dans le fond une contradiction, parce que les Canons de ce Concile & la liberté de l'Egliſe Gallicane étoient deux choſes incompatibles.

Mais d'où vient que le Roy de France & ſon Clergé offrent aujourd'huy une choſe, à laquelle ſes Predeceſſeurs n'ont jamais voulu conſentir, & à laquelle eux & luy ſe ſont oppoſez ſi ouvertement, c'eſt dequoi ne ſauroient rendre raiſon ceux qui ſe donnent la peine de faire des reflexions ſur la conduite que Louïs XIV. à tenuë à l'égard des deux Papes precedens. Qu'un Prince qui a fait tant de bruit pour les franchiſes de ſon Ambaſſadeur à Rome, & qui a mieux aimé ſouffrir qu'il fût excommunié, que d'abandonner ſes pretenſions, ſe ſoûmette à preſent à la Cour de Rome dans une affaire de ſi grande importance, (au prix de laquelle l'autre n'étoit qu'une pure bagatelle) eſt quel-

que choſe de ſi bizarre, que les Italiens ne peuvent manquer d'y trouver une riche matiere à reflexions. On ne ſauroit donner un tour plus favorable à une conduite ſi extraordinaire, que de dire ou que c'eſt un effet de la preſſante neceſſité de ſes affaires, ou qu'il ne fait cette offre que pour faire changer la face des affaires, & en vûë de s'en retracter aprés qu'elles auront changé. Et en effet ce Roy n'a jamais fait aucun traité, ou offert d'en faire qu'en vûë de le violer auſſi-toſt qu'il le pourroit faire ſans riſque.

Le Duc de Baviere eſt enfin arrivé en Piémont, & on doit eſperer qu'il emporte avec luy ſon bonheur accoûtumé. Qu'un Prince ſouverain fait un noble & genereux Perſonnage, de quitter ſon pays, auſſi proche de l'Ennemi que le ſont les états du Duc de Baviere, pour aller défendre le pays de ſon voiſin! c'eſt à ce coup que le Duc de Savoye eſt en état de faire tête aux François. La mort du Duc de Lorraine, & la maladie du Duc de Baviere ont eſté fort avantageuſes au Roy de France; & ceux qui craignent tout du côté des Conſeils de la France, ſont heureuſement revenus du ſoupçon qu'ils avoient qu'on eût entrepris de ſe ſervir des mêmes

moyens

moyens pour envoyer l'un en l'autre monde tenir compagnie à l'autre.

Quand même le Duc de Baviere ne poſſederoit pas toutes les vertus dont la nature l'a veritablement partagé, & quand même il ſeroit moins ferme & moins attaché à l'interêt commun du Chriſtianiſme, les démêlez qu'il a avec le Roy de France ſont d'une telle nature, qu'ils ne luy permettent pas de ſe reconcilier jamais avec luy ; car ceux que l'eſperance d'une Couronne met aux mains, ne peuvent jamais étre bons amis. Si le Roy d'Eſpagne d'aujourd'huy meurt ſans Heritiers, il faut qu'il ſe joüe entre le Roy de France & ce Duc la plus grande & la plus conſiderable partie qui ait jamais eſté joüée. Quoique l'un ait un juſte droit à la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne à cauſe de ſon Epouſe ; & que l'autre y ait ſolemnellement renoncé ſous ſerment ; tout cela n'empêche pas, & j'en puis répondre à coup ſeur, qu'ils ne ſoient obligez de décider leurs droits à la pointe de l'épée. De tous les Princes de l'Europe le Duc de Baviere eſt celuy qui a le plus d'interêt que la France ſoit reduite à ſes juſtes bornes. Si la France a le deſſus, c'en eſt fait ſelon toutes les apparences des pretentions du Duc ſur

la Couronne d'Eſpagne : Car c'eſt uniquement de l'amitié des Confederez, & des traverſes que la plûpart des Princes & Etats font au Roy de France pour l'empêcher de devenir plus puiſſant, & de joindre à ſa Couronne la Couronne d'Eſpagne, que le Duc de Baviere peut eſperer de reüſſir dans ſes pretenſions.

Lors que la mere de l'Electrice de Baviere ſe maria avec l'Empereur d'aujourd'huy, il fut accordé qu'elle ſuccederoit à la Couronne d'Eſpagne, en cas qu'il n'y eût point d'Heritiers mâles de la branche Eſpagnole de la Maiſon d'Autriche : Et par le traité des Pirenées ſa ſœur, & le Roy de France d'aujourd'huy ſon Epoux renoncerent à tous les droits & à toutes les pretentions de ſucceſſion qu'ils pouvoient avoir : Mais tout le monde ſait combien peu de cas on fait à Verſailles de cette renonciation, quoique ce fut ſous cette condition expreſſe que fut conclu le mariage de Louis XIV. avec l'Infante. Et pour faire voir combien peu on devoit conter, même dés ce temps là, ſur les ſermens du Roy de France, on découpla des gens dans la plûpart des lieux de
„ France pour prêcher cette nouvelle
„ doctrine, qu'un Roy de France ne
„ pou-

„ pouvoit ni par ſerment ni d'une autre
„ maniere renoncer à aucun Royaume
„ ou principauté qui pourroit luy échoir
„ par droit de ſucceſſion & d'heredité;
„ & que toutes les renonciations de
„ cette nature, de quelque maniere
„ qu'elles fuſſent conçûës, étoient nul-
„ les d'elles-mêmes. De ſorte dans le même temps que le Roy de France juroit le traité des Pirenées, & ſon contrat de mariage, il ſe propoſoit d'en violer tous les articles.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Combien les Conſeils de la France ont eſté funeſtes au Grand Viſir d'aujourd'huy.* 2. *La lettre du Roy de France eſt cauſe du grand échec que les Ottomans viennent de recevoir.* 3. *Et comment.* 4. *Le Roy de France a fait paſſer chez les Turcs des Ingenieurs habillez à la Turque.* 5. *Particularité remarquable de la Cour de France ſur ce ſujet.*

Du Samedi, 12 Septembre 1691.

LE Grand Viſir a ſenti par une triſte experience combien les Conſeils de la France ſont funeſtes à ceux qui les ſuivent : La paix ſeroit concluë il y a déja quelque temps avec l'Empereur, ſi les Turcs n'avoient pas prêté l'oreille aux fauſſes ſuggeſtions de l'Ambaſſadeur de France à la Porte : Et les aſſeurances reïterées qu'il leur donnoit que l'Empereur n'étoit pas en état d'envoyer

voyer cet eſté en Hongrie une armée conſiderable, ont eſté ſi puiſſantes, que le malheureux Grand Viſir a voulu tenter encore un coup le ſort de la guerre, dans un temps où il ne dépendoit que de luy de faire une paix avantageuſe; de ſorte qu'ayant eſté défait de la défaite la plus grande & la plus complete dont on ait ouï parler dans ce ſiécle, il eſt devenu la victime de l'ambition de Louïs XIV. & de la perfidie de ſes Miniſtres.

Il faut convenir que ce Grand Viſir étoit digne d'une meilleure deſtinée, & qu'il ne meritoit pas que le Roy de France luy en impoſât comme il a fait aux dépens de ſa vie: Il a dans ſa plus grande élevation auſſi bien que dans le déclin de ſa fortune donné des preuves ſignalées des grandes & bonnes qualitez qu'il avoit en partage; qualitez qu'on ne trouve que rarement chez les Miniſtres de l'Empire Ottoman. Et à la verité il ſemble, qu'il étoit ou trop genereux en matiere d'amitié, ou qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le grand Allié de ſon Maître Louïs le Grand, puiſqu'il a eſté capable de ſe laiſſer trahir ſi facilement, & qu'il a la foibleſſe de croire comme une verité une fauſſeté toute pure (je veux même qu'une let-

tre écrite de la propre main du Roy de France ait eſté la cauſe de ſon erreur.

Le grand expedient depuis peu ſi fort en vogue à la Cour de France, de répandre de faux bruits, luy a ſervi quelquefois; mais la chance a tourné contre cette même Cour d'une maniere remarquable; & c'eſt ici qu'elle s'eſt vûë pour le coup au bout de ſa Politique. Les Emiſſaires de la France ne ſe contentoient pas d'aſſeurer les Turcs que l'armée Imperiale, auſſi bien que celle des Confederez avoient entierement eſté défaites ſur le Rhin par l'armée de France, & que le Roy marchoit actuellement vers Vienne; mais on en avoit encore fait répandre par la même voye les nouvelles dans le camp Imperial: Et comme ſi cette nouvelle eût eſté portée au Grand Viſir par un courrier ſecret dépêché exprés de la part du General François, elle fut ſi bien debitée que toute l'armée Chrétienne donna dedans, & même le Prince Louïs de Bade. Le but de la France étoit d'intimider les Allemans, & d'encourager les Turcs: Le dernier leur reüſſit, car cette ſeule nouvelle l'emporta ſur toutes les autres raiſons qui avoient auparavant fait pancher le Grand Viſir d'entrer en negotiation pour la paix auſſi-

tôt

rôt que l'Ambaſſadeur d'Angleterre ſeroit arrivé. La même raiſon qui avoit relevé les eſperances des Turcs, & qui les avoit déterminez à continuer la guerre, obligea les Imperiaux à ſoûmettre toutes choſes à la deciſion d'une bataille, comme étant la ſeule planche qui leur reſtât aprés leur naufrage imaginaire. Les François avoient fait croire aux Allemans qu'ils étoient Maîtres du Rhin; de ſorte que ceux-ci croyoient qu'il n'y avoit qu'une victoire en Hongrie qui pût reparer la perte chimerique qu'ils avoient faite ſur le Rhin. On mit donc toutes choſes au hazard; on offrit le combat, on le donna, & les Allemans malgré tous les deſavantages qu'ils avoient de leur côté remporterent la victoire, avec autant de bravoure, & avec un ſuccés auſſi glorieux que cette Nation guerriere ait jamais gagné bataille. C'eſt donc à la valeur & à la ſageſſe du General de l'Empereur, & au courage invincible de ſon armée, joint au faux bruit que les Emiſſaires de la France repandirent également dans le camp des Chrétiens & dans celuy des Ottomans, que le Chriſtianiſme eſt redevable d'une ſi heureuſe victoire; & c'eſt à cela même que les Turcs ſont obligez de leur défaite,

faire ; dont ils repareront difficilement la perte.

On dit qu'il y a chez les Turcs un Officier conſiderable qui tient regitre de toutes les affaires d'Etat ; & des lettres que le grand Seigneur ou ſon premier Miniſtre reçoivent des Princes étrangers : qu'il ſera glorieux à l'Empereur des Francs (pour parler comme les François qui ont appris aux Turcs d'appeller ainſi leur Roy) que ſes lettres au Grand Viſir ſoient conſervées à la poſterité dans les annales des Turcs ! Mais qu'il luy ſera glorieux encore que tout ce qu'il avoit avancé dans ces mêmes lettres comme des veritez poſitives, ſe ſoit trouvé tout le contraire ! Et avec combien de mauvaiſe grace le Roy de France peut-il jamais pretendre de Conſeiller les Mahometans ſes Alliez de continuer la guerre contre les Chrétiens, aprés les avoir ſi vilainement trahis, & les avoir precipitez dans un ſi grand malheur, en les dupant par les contes chimeriques qu'il leur a faits de la foibleſſe & des pertes de ſes Ennemis & des leurs ? Ce ſeroit une curioſité pardonnable ; de ſouhaiter de voir la derniere lettre du Roy de France au Grand Viſir, qui par bonheur eſt tombée entre les mains des Imperiaux avec

le

le reſte de ſon bagage. Il ne faut pas douter qu'elle ne ſoit toute ſemblable à quelques autres qu'on a déja fait imprimer ; car il arrive quelquefois que les ſecrets de ce Prince viennent à ſe publier par quelque malheureux accident, auſſi bien que ceux des autres Princes. Il ne faut pas demander ſi on aura ſoin que cette piéce voye le jour ; puis que les Allemans ne ſont pas aſſez idolâtres de l'honneur & de la gloire du Roy de France, pour la tenir ſecrete.

On auroit crû que le Roy de France ſe ſeroit contenté d'avoir eſté la cauſe & l'origine de la guerre entre les Chrétiens & les Turcs, & de l'avoir fomentée & entretenuë par le moyen de ſon argent & de ſes intelligences à Conſtantinople ; mais Louïs XIV. n'a pas borné là ſon attâchement & ſon zele pour les interêts des Ottomans, non plus que l'empreſſement avec lequel il travaille à faire proſperer les armes des Mahometans. La ſeule choſe qui manque à ces infideles pour les mettre en état de répandre plus de ſang Chrétien c'eſt d'avoir des Ingenieurs habiles : Et plûtoſt que le Chriſtianiſme profitât d'une telle foibleſſe de ſon Ennemi, le Roy de France offre honnêtement de leur donner de ſes Ingenieurs & de ſes Officiers.

Ces

Ces Meſſieurs ayant reçû une ſi glorieuſe commiſſion, n'étoit-il pas juſte qu'en abandonnant le parti Chrétien, ils changeaſſent auſſi l'habit Chrétien, & qu'ils fuſſent Turcs d'un bout à l'autre : Ils ne meriteroient pas non plus d'être privez du bonheur dont les Chrétiens joüiront dans le Ciel ; quand même ils ſeroient morts en défendant les lois & la Religion de Mahomet, car il n'y a pas long-temps que la Theologie de la Cour de France a décidé, que les commandemens du Roy autoriſent non ſeulement toutes ſortes d'actions, mais qu'ils les rendent encore d'un fort grand merite.

Cependant cette belle doctrine n'a pas eſté du goût de tout le monde, comme il a paru, & il s'eſt trouvé depuis peu parmi les François des gens qui n'avoient pas l'eſtomac aſſez bon pour pouvoir digerer d'abord les ordres de leur Maître, qui leur commandoit de ſe faire Renegats, & d'aller combatre en perſonne ſous la baniere du Croiſſant contre la baniere de la Croix. On a eu beſoin de mieux inſtruire ces conſciences delicates, & de lever leurs petits ſcrupules. Cela me fait ſouvenir de l'extrait d'un livre Italien, imprimé à Veniſe l'an 1689. & intitulé *la Religion du Turc*

Turc Chrétien, que je vis il y a ſix mois, lequel entre pluſieurs vilains endroits de la Cour de France dont il fait le détail, dit ce qui ſuit de la nouvelle doctrine de ſes Caſuiſtes par rapport aux Turcs, & par rapport à ce qui a donné lieu à cette doctrine.

L'Auteur qui ne paroît pas étre une perſonne du commun, ſi on en juge par ſa maniere d'écrire, & par la connoiſſance qu'il a d'une infinité de choſes qui ſe ſont paſſées dans le ſecret, nous dit „ que la Cour de France aprés avoir „ reçû un Courrier de ſon Ambaſſadeur „ à la Porte, ſe détermina d'envoyer au „ ſecours des Turcs un nombre conſi- „ derable de ſes meilleurs Ingenieurs, „ & ſur tout de ceux qui avoient ſervi „ contre Eux dans les troupes auxiliaires „ qu'elle avoit en Hongrie à la bataille „ de Raab, lors de la premiere guerre. On a crû que la Cour Ottomane avoit demandé cette grace au Roy de France, par ce qu'elle ſe fioit plus ſur l'habileté des Ingenieurs François, que ſur celle des ſiens propres; & que la Cour de France jugea que ceux qui avoient déja ſervi contre les Turcs en Hongrie, étoient les plus propres pour un tel employ, parce qu'ils ſavoient mieux que les autres de quelle maniere les Alle-

mans s'y prenent pour aſſiéger ou défendre une ville. Le Conſeil de France donc étant convenu de ceux qu'on devoit envoyer, il arriva malheureuſement que quelques-uns de ceux qui avoient eſté nommez ſe mirent dans l'eſprit des ſcrupules, qui auroient indubitablement gâté toute l'affaire ſans le ſecours d'un habile Caſuiſte de Cour : Car ils dirent franchement à Monſieur de Louvois qu'ils n'aſpiroient qu'à la gloire de ſe ſacrifier pour le ſervice de leur Auguſte Monarque ; mais qu'ils le ſupplioient humblement de conſiderer, combien ils engageroient leurs conſciences de combatre en perſonne avec l'Ennemi commun de la Religion Chrétienne, & de le ſecourir contre des gens qui étoient de la même communion qu'Eux : Et là-deſſus ils alleguerent un cas, dans lequel ils croyoient qu'il leur étoit impoſſible de ne pas commettre un péché mortel, ce fut d'aider aux Turcs à ſe rendre Maîtres des Egliſes Chrétiennes, dont ils ſavoient qu'ils ne manqueroient pas d'en faire tout auſſitôt des Moſquées.

Sur cette difficulté (& comme on en jugeoit ſur ce vain & inutile ſcrupule, la Cour de France fut fort en colere contre ceux qui en étoient les Auteurs & les

les partisans, & sur tout contre un Monsieur Didier, ci-devant favori de Monseigneur le Dauphin : Mais pour lever tout à fait le scrupule, ajoûte nôtre Auteur, il y eut une assemblée dans la Chambre de Monsieur de Louvois, composée de l'Archevêque de Paris, du Pere la Chaise, & d'environ dix autres Theologiens de ce caractere, qui convinrent unanimement de divers cas de conscience, & leverent en même temps tous les scrupules qui pouvoient empêcher qu'on ne s'accommodât sur ce point au bon plaisir du Roy. L'une des propositions que ces graves Theologiens décidérent, & qui renferme toutes les autres, est precisément conçûë en ces termes, autant que je les puis traduire du François en Anglois, qu'encore que ce soit un péché generalement parlant, de concourir, de contribuer, ou d'aider à convertir les Eglises Chrétiennes en Mosquées, ce qui à la verité devoit étre la destinée de la plûpart de ces Eglises, si tant est qu'elles ne tombent pas toutes entre les mains des Turcs; ce n'est pourtant pas un peché de secourir les Turcs & de les mettre en état de s'en rendre Maîtres, pourvû que celuy qui leur donne ce secours, ne le fasse pas par

„ un motif d'averſion pour la Religion
„ Chrétienne, mais par le ſeul motif
„ d'obéir à ſon Roy, qui luy commande
„ de fortifier par toutes ſortes de
„ moyens les Turcs ſes Alliez, & d'af-
„ foiblir l'Empereur & ſes ſujets, qui
„ ſont ſes Ennemis déclarez. Voilà une des propoſitions, qui fut décidée, de laquelle auſſi bien que de toutes les autres, mon Auteur dit avoir vû une copie ſignée par les Theologiens ci-deſſus nommez, & certifiée par un Notaire Apoſtolique, pluſieurs copies en ayant eſté diſtribuées dans la même forme à ceux à qui on donnoit cet employ, & cela pour le plus grand repos de leurs conſciences. Diſons donc pour finir, qu'à conſiderer une telle Theologie en matiere de cas de conſcience, il n'eſt pas ſurprenant qu'entre les priſonniers qui ont eſté faits à la derniere bataille de Hongrie, il ſe ſoit trouvé pluſieurs Ingenieurs & Officiers François habillez à la Turque.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur la derniere tempête.* 2. *Quel avantage nous en pouvons tirer.* 3. *La doctrine des presages est l'ouvrage de la fourbe des Prêtres* 4. *Combien cette superstition à esté fatale à un des plus excellens gouvernemens du monde.*

Du Vendredi, 18 *Septemb.* 1691.

IL semble que les Elemens & nous ne soyons pas bons amis : Et s'il est vrai que la region de l'air soit sous la domination des Esprits malins, ils suivent le penchant de leur naturel en épousant les interêts de la France.

Il n'y a point à composer avec la destinée ; & c'est en vain qu'on murmure contre les evenemens qu'on ne peut pas prevenir. J'ai toujours regardé Philipe second Roy d'Espagne comme le seul Prince dont l'Histoire nous parle, qui ait eu en partage les plus grandes vertus & les plus grands vices ; & de toutes

les

les circonſtances de ſa vie, la maniere avec laquelle il reçût la triſte nouvelle de la perte de ſa flote invincible en l'an mille cinq cent quatre vingt huit, fut une preuve notable de la grandeur de ſon ame. Le Courrier qui portoit cette fatale nouvelle, arriva dans le temps preciſément qu'il joüoit aux Echecs avec le Prince de Lerma ſon favori: Et de tous ceux qui étoient preſens il ne ſe trouva perſonne qui oſât ſe charger de la commiſſion de luy anoncer une ſi deſagreable nouvelle. De ſorte qu'on convint enfin de le dire à l'oreille au Prince de Lerma, comme étant celuy qui avoit le plus de commerce avec le Roy, & que le Roy traitoit auſſi le plus familierement. Philipe s'étant apperçû que ſon favori auſſi bien que tous ceux qui étoient autour de luy avoient tout à coup changé de contenance, il les conjura de luy dire ſans retardement le nouvel accident qui luy étoit arrivé; ajoûtant qu'autant qu'il en pouvoit juger à leur air, ils avoient à luy dire quelque choſe de deſagreable. Lerma luy dit en deux mots, que ſa flote étoit perduë. Philipe demanda, comment elle s'étoit perduë? Une violente tempête, repliqua Lerma, a englouti dans les vagues la plûpart des vaiſſeaux. Eſt ce tout, dit

dit Philipe ? J'ai envoyé ma flote contre la Reine Eliſabet d'Angleterre, mais non contre la mer & les vents : Et là-deſſus il continua ſa partie avec une entiere tranquilité d'eſprit.

J'avoüe que c'eſt quelque choſe de difficile pour un homme qui aime ſa Patrie, de ne pas s'émouvoir un peu quand il arrive des pertes de cette nature ; & de tous les malheurs qui arrivent dans le cours de la vie humaine, il n'y en point où il ſoit plus difficile de revétir l'indolence & l'inſenſibilité des Stoïciens. Pour moi j'ai une ſi horrible idée du ſiécle où nous vivons, que Dieu me le pardonne, je n'entens jamais dire qu'un vaiſſeau de guerre s'eſt perdu, que je ne craigne que ce ne ſoit l'ouvrage de quelque miſerable, qui ait trouvé moyen de faire le coup ſecretement. Quoique je ne ſois pas un fort bon Matelot, & que je ne me ſoucie pas beaucoup de ſavoir la marine, cependant ce que j'en ſai me fait croire, qu'encore que le Capitaine & les Officiers d'un vaiſſeau, auſſi bien que les Matelots, ſoient fideles à eux-mêmes & à leur Patrie ; (comme j'eſpere que les nôtres ſont) cependant il ne dépend que trop d'un ou de deux fripons, gagnez par la France, & confondus avec cent hon-

nêtes gens, de faire courir risque au vaisseau où ils sont : Car quand on est prés du vent, & qu'on se trouve dans une mer serrée, il ne faut qu'un mouvement de gouvernail à contre temps, ou le moindre petit changement sur le compas; (dont il se peut faire que personne n'y prenne garde que celuy qui le fait à dessein) pour faire periciter le vaisseau, si tant est qu'il ne se perde pas sans ressource.

Ainsi donc une perte de tres-peu de consequence, par rapport à celle qu'on a couru risque de faire, a appaisé les mers irritées : Et comme nous ne pouvons pas penetrer l'avenir, ni aquerir aisément de l'experience sans qu'il en coûte; le Gouvernement d'Angleterre peut profiter de ce malheureux accident, & apprendre par là à ne remettre jamais ses grands vaisseaux en mer dans une saison si avancée. Et quoique nous ayons perdu un ou deux vaisseaux, il y a assez de chénes & d'argent en Angleterre pour en bâtir d'autres, si nous voulons.

Cette tempête fournit à quelques-uns de nos devins une riche matiere pour bâtir là-dessus leurs songes creux; & si les nouvelles se communiquoient de ce monde en l'autre, Monsieur Glanvill,

vill, & quelques autres, qui étoient en dernier lieu les défenſeurs de la puiſſance des ſorciers, & de la force des eſprits, ſeroient tentez d'attribuër cette malheureuſe tempête, & les effets qui s'en ſont enſuivis à des influences ſurnaturelles & incomprehenſibles. A la verité je ſuis ſi peu l'admirateur de la Theologie de certaines gens, que je n'ai ni meilleure ni plus mauvaiſe opinion d'une cauſe, que les meteores favoriſent ou ne favoriſent pas: Et ſi l'expedition de ſa Majeſté en Angleterre n'étoit pas fondée ſur d'autres motifs juſtes & glorieux qui me la font eſtimer, je n'en aurois pas plus mauvaiſe opinion, parce qu'une tempête l'obligea de revenir la premiere fois; ni meilleure non plus, parce qu'Elle eut la ſeconde fois un vent favorable.

Ce fut la folie des Prêtres (pour ne dire rien de pis, qui fit naître la ridicule coûtume de juger des actions & des entrepriſes par les changemens du temps, & par pluſieurs autres viciſſitudes ordinaires qui arrivent neceſſairement aux corps celeſtes. Si nous voulons ſavoir quelles funeſtes conſequences ce ridicule entêtement a cauſé dans des revolutions des plus remarquables, nous n'avons qu'à conſulter l'Hiſtoire qui ne

manquera pas de nous en informer. Je ne puis me rapeler qu'un ſeul homme entre les ſavans de l'antiquité, & encore un homme qui s'abandonnoit miſerablement aux extravagances des Augures & de la Magie, qui ait jamais fait aſſez de cas des Phenomenes ordinaires, pour y lire, s'il faut ainſi dire, ſa bonne ou ſa mauvaiſe fortune, je veux dire Julien l'Apoſtat. Cet Empereur, ſavant d'ailleurs, grand Moraliſte, & grand Capitaine, étoit un lâche eſclave de cette partie de la Religion payenne, que les Chrétiens ont ſolement adoptée; c'eſt à dire de la doctrine des preſages; & tellement eſclave que le mouvement d'une fueille d'arbre, ou le moindre changement qui ſe fit dans l'air, faiſoit trembler cet Apoſtat de la Religion Chrétienne, de la crainte qu'il avoit des ſuites qu'il croyoit que cela luy preſageoit. Il étoit juſte qu'il fut la proye de ces ſortes d'extravagances, qui étoient par maniere de dire ſa torture continuelle; & il faut avoüer que ſon crime meritoit un tel châtiment; luy qui s'étoit dépoüillé des impreſſions plus ſages d'une Religion qu'il avoit ſuccée avec le lait: Et ce fut ſes changemens ſi frequens de meſures ſur le moindre changement qui arrivoit dans ces augu-

augures, qui furent cauſe de ſa défaite & de ſa chute à la fameuſe expedition de Perſe.

Qu'on demande tout à l'heure à quelqu'un de nos Levites mécontens, ce qu'il penſe de la perte que nous venons de faire en mer; je ſuis ſeur qu'il vous dira, que c'eſt un bon augure pour les François, & un mauvais augure pour Nous: Et je ne doute point que dans ſon conventicule qui ſuivit cette tempête, il n'en ait touché quelque choſe dans ſon ſermon, & qu'il n'ait tiré un argument de ce mêchant lieu commun contre le gouvernement preſent. Je voudrois fort ſavoir comment ces Meſſieurs ont appris le langage des meteores, & qui leur a enſeigné à lire l'alphabet des étoiles. Nous ſavons tous qu'il y en a un d'entre Eux, (quoiqu'il ſe câche aujourd'huy) qui s'eſt érigé en grand Conſeiller du dernier Roy, & en Conſeiller particulier & privé de ſon jeune Maître; mais nous ſommes encore à ſavoir de quel droit luy & tous ceux de ſon caractere & de ſa fabrique ſont devenus Conſeillers du Ciel. Qu'il me ſoit permis de dire à ces Meſſieurs qu'il y a un preſage qui menace l'Angleterre de plus de malheurs, qu'aucun accident qui puiſſe arriver, ou plus même que ſi

la tempête avoit fait perir la moitié de nôtre flote, & qui nous fait beaucoup mieux connoître que Dieu eſt irrité contre nous; c'eſt qu'il y ait en Angleterre une eſpece de gens, qui demeurent les bras croiſez ſous un Gouvernement qui peut ſeul leur conſerver leur Religion & leurs libertez; & qui font tous les jours des vœux au Ciel pour un changement qui ne peut neceſſairement qu'aboutir à la ruine de l'un & de l'autre. Ces gens-là ſont effectivement des prodiges dans la nature plus grands & plus extraordinaires que les Cometes, & que tous les autres Phenomenes qui paroiſſent dans l'air; car une infinité d'accidens anterieurs qui y concourent, rendent les uns neceſſaires; mais les autres ne ſe font que malgré la nature, & par la violence qu'on fait à la raiſon.

Je n'en ſaurois revenir à l'égard de la fraude pieuſe de tirer des conſequences de bonheur ou de malheur des Phenomenes de la nature; quand ce ne ſeroit qu'à cauſe qu'Athenes la plus excellente & la plus ſavante Republique qui fut jamais, le fameux ſiége des Muſes, & la ville qu'on avoit dediée à Minerve avec juſtice, doit à cette maudite & ridicule ſuperſtition le commencement de ſa chûte; & c'eſt quelque choſe

d'étrange

d'étrange que les ſages Atheniens mêmes ayent eſté les victimes des viſions & de la friponnerie de leurs Prêtres ignorans. Le General de Atheniens ayant conduit en Sicile la plus nombreuſe armée qui fût jamais ſortie de la Grece, il arriva une eclipſe de Soleil dans le temps preciſément que l'armée étoit prête de marcher contre l'Ennemi; il falut tout auſſi-toſt conſulter leurs Prêtres pour ſavoir ce que cela preſageoit; ils dirent au pauvre General, que cette eclipſe ne preſageoit rien de bon à leur armée, en cas qu'elle fût aſſez hardie que d'avancer ce jour-là un pié plus loin ſeulement; & qu'ainſi les Dieux vouloient qu'elle ne ſortit de ſon camp que le lendemain. Le commandant d'une armée ſi nombreuſe & ſi bien diſciplinée obéït ſans reſiſtance à ces chimeriques Secretaires du Ciel; & en demeurant dans ſon camp tout ce jour-là, il donna le temps à l'ennemi de l'enveloper dans ſes tentes le jour ſuivant, & de tailler en piéces luy & toute ſon armée, dont il ne reſta que quarante hommes pour porter en Attique la triſte nouvelle de leur defaite. „ Le Conſeil „ de ces Prêtres fut d'autant plus fatal, „ dit Thucidides, que ſi les Atheniens „ avoient continué leur marche quand

„ on leur défendit de ne plus avancer,
„ ils euſſent aſſeurement battu leurs en-
„ nemis, au lieu qu'ils furent batus : Et
„ cet echec, ajoûte-t-il fut le commen-
„ cement de la decadence de la Repu-
„ blique d'Athenes.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *La campagne apparemment ſe paſſera ſans combat.* 2. *On ne fait pas la guerre aujourd'huy comme on la faiſoit anciennement.* 3. *Reflexions ſur ce qu'on a entrepris de faire ſauter les magazins du Roy en Flandres.* 4. *Et ſur la part que Monſieur de Luxembourg a euë là-dedans.* 5. *Conſiderations ſur le cruel traitement que le Roy de France a fait à Monſieur le Blanc.*

Du Vendredi, 15 Septembre 1691.

IL y a apparence que la campagne de Flandres ſe paſſera ſans combat ; car l'eſcarmouche qu'on y vient de faire ne merite pas le nom de combat. Nous ne ſommes plus dans le temps où l'on conſentoit qu'une ſeule journée decidât de la deſtinée de l'Empire, & où l'on convenoit par avance du temps & du lieu où ſe devoit faire cette fameuſe deciſion. C'étoit alors que les Heros de l'antiquité couroient la carriere de la

gloire, ſoûtenus qu'ils étoient par leur force & par leur valeur ſeulement ; & la guerre ne ſe faiſoit pas alors de la maniere qu'elle ſe fait aujourd'huy ; car un General n'avoit autre choſe en vûë que de combattre, & non d'éviter l'ennemi. Ces derniers ſiécles ont eſté plus fertiles en nouvelles inventions & en nouvelles découvertes, que tous les ſiécles precedens ; mais ils n'ont eſté en rien plus fertiles qu'à trouver les moyens de groſſir le nombre des Habitans de l'autre monde en depeuplant celuy-cy. On ſe ſert aujourd'huy pour nous donner à nous pauvres mortels une mort ſubite & aſſeurée, d'une infinité de machines que les Anciens n'ont jamais connuës ; & comme ſi les ébranlemens que l'artifice des Prêtres avoit cauſé dans le monde, & les calamitez qu'il y avoit attirées, n'avoient pas eſté ſuffiſantes, les maudits Moines d'Allemagne ont malheureuſement encheri ſur tout le reſte en inventant la poudre à canon.

Les naturaliſtes remarquent que par tout où la nature produit des plantes ou des bêtes veneneuſes, la bonté divine a fait connoître auſſi le contrepoiſon. Faites venir un homme d'un des bouts du monde où l'on n'ait jamais encore

oüi

ouï parler de ces ſortes de machines, & l'inſtruiſez des differentes additions qu'on y a faites & de la perfection à laquelle on les a portées dans ce ſiécle pour s'en mieux ſervir à la deſtruction du genre humain ; ce pauvre étranger ſera ſurpris qu'il y ait preſqu'un ſeul homme de reſte dans les lieux où l'on employe ſi aiſément & ſi frequemment ces prompts Meſſagers de la mort ; & certainement il regardera comme quelque choſe d'inconcevable, que cette partie du monde ne ſoit pas devenuë un deſert depuis plus de deux-cents ans qu'on a commencé de pratiquer cette invention. Cependant nous voyons qu'il arrive toute autre choſe que ce qu'on auroit attendu d'abord ; car l'homme a trouvé de temps en temps par ſon eſprit & par ſon induſtrie une infinité d'inventions pour ſe mettre à couvert de l'autre, ou pour la rendre inutile ; & on peut dire en un ſens, que par les ſoins admirables de la providence, le genre humain a plûtoſt gagné que perdu à l'invention du canon ; car depuis qu'on s'en ſert dans la guerre, les batailles n'ont pas eſté ſi ſanglantes qu'auparavant.

Mais comme il eſt permis de fuir un Ennemi dont nous craignons que la

ſageſſe, la bravoure, ou la force faſſent paucher la balance de l'autre côté, cela fait que Monſieur de Luxembourg doit étre dans le fond plûtoſt loüé que blâmé ; cependant les Nations civiliſées ont obſervé de tout temps dans la guerre certaines maximes generales, à la violation deſquelles on a toûjours attaché la baſſeſſe & le deshonneur. Les Romains refuſerent l'honneur du triomphe à un de leurs Conſuls, qui avoit rendu à la Republique un ſervice ſignalé, par la ſeule raiſon qu'il y avoit employé la trahiſon : Et dans une des dernieres guerres entre nous & les Hollandois, un certain Prince à preſent dans le tombeau, qui ne ſe piquoit pas de la vertu la plus rigide, crût que les principes ordinaires d'humanité, & l'horreur avec laquelle toutes les Nations voiſines regardoient une telle action, obligeoient de deſavoüer publiquement l'entrepriſe qui ſe fit alors en Hollande par un nommé Fraſer & ſes complices, pour brûler la flote Hollandoiſe qui mouilloit alors au Texel. Dans la Harangue qu'un des Plenipotentiaires d'Angleterre fit au Traité de Nimegue par ordre du Roy Charles, il voulut bien appeller cette trahiſon *une horrible infamie, & une violation du droit des gens* : Et le Roy Char-

Charles crut qu'il étoit si fort de son interêt de desavoüer ceux qui s'étoient engagez dans cette entrepriſe, qu'il ne voulut jamais permettre qu'un Miniſtre étranger intercedât à la Haye auprés des Etats pour sauver la vie à un pauvre jeune Gentilhomme, que Fraſer avoit malheureuſement engagé dans le complot, mais ſouffrit qu'on le fit mourir de la mort du monde la plus cruelle, ſans vouloir ſe mêler là-dedans en aucune façon, quoique les amis de ce Gentilhomme l'en euſſent prié, & quoique le Miniſtre étranger ſe fût genereuſement offert à interceder pour ſa vie.

Mais aujourd'huy des actions de cette nature ne ſont chez les François que des pecadilles ; & ſur ce pié-là le Duc de Luxembourg avoit grande raiſon d'éviter les occaſions de combatre, dans l'eſperance qu'il avoit de finir la compagne par un ſeul coup. Il étoit beaucoup plus ſeur & plus aiſé de batre les Confederez en ſe ſervant de la main d'un Traître pour brûler en Flandres les Magazins du Roy, que de courir les riſques d'une bataille : Et les charmes des Louïs ſont ſi grands & ſi ſurprenans, qu'on avoit trouvé un homme qui vouloit bien ſe charger de cette infame commiſſion ; d'autant plus capable de

l'executer qu'il occupoit un poſte conſiderable dans le parti qu'il devoit trahir.

Il y a eu peu de gens qui ayent eſté moins obligez à la renommée, que l'eſt le Duc de Luxembourg; cependant ce qu'il a ſi mal reüſſi dans le deſſein qu'il avoit formé de faire ſauter les Magazins du Roy, l'abſout d'un des crimes pour lequel il fut ſi long-temps priſonnier à la Baſtille; & il ſemble par là, ou qu'il étoit innocent du crime dont il étoit accuſé, ou tout au moins que le diable n'a pas rempli de ſon côté les conditions du marché qu'ils avoient fait enſemble. Le pauvre Duc n'étoit pas accuſé de moins que d'empoiſonnement, de blaſphême, & de ſortilege tout enſemble : Et on auroit crû qu'un ſeul de ces crimes ſuffiſoit pour achever le mêchant parti qu'on avoit alors reſolu de luy faire : On aſſeure quant au ſortilege qu'il y a eu un contrat entre luy & un Eſprit; contrat dont peu de gens ſe ſont inſtruits par eux-mêmes, pour des raiſons que je ſai; dans lequel l'autre contractant ne promettoit pas moins de ſa part au Duc, qu'un ſuccés invariable à la Cour, en guerre, & en amour. Mais je ſuis encore à ſavoir, je l'avoüe, comment ce Monſieur l'Eſprit peut executer de ſi belles promeſſes. Je ſuis

ſeur

ſeur que le deſſein de Monſr. de Luxembourg ſur les Magazins de ſes Ennemis n'ayant pas reüſſi, eſt ou une inexecution du traité dans cet article, où bien le Demon s'eſt ſagement aviſé d'une reſtriction mentale, ou plûtoſt il peut s'excuſer avec juſtice ſur le ſens du mot de *guerre*, puiſqu'une trahiſon cachée n'a jamais merité ce nom.

Quoique la conduite de ce General luy ait aquis cette campagne le titre de Maréchal fuyant; & quoiqu'il ait fait voir qu'il eſt à l'épreuve de toutes les tentations de combatre; il a pourtant eu le courage de charger nôtre Arriere-garde dans le temps que nôtre armée ſe ſeparoit: Et celuy qu'on n'a pû obliger à donner bataille quelques avantages qu'on luy ait preſenté, pendant que le Roy y a eſté, a eu la gloire de nous attaquer aprés qu'il a eſté parti, favoriſé qu'il étoit d'un épais brouillard, & du terrain qu'occupoit nôtre armée, qui ſe trouvoit obligée de marcher à la file. On a dit par raillerie d'un General Perſan, qu'il chargea l'armée des Lacedemoniens, mais qu'Ageſilaus n'y étoit pas. On peut dire la même choſe de Luxembourg, lequel aprés avoir refuſé de ſe batre pendant une campagne toute entiere, s'eſt enfin hazardé d'eſcarmoucher

cher contre une partie de nôtre armée, lorſqu'il a ſeu que le Roy en étoit parti.

On a payé de nôtre côté dans cette action de beaucoup de prudence & de bravoure; & il y a plus de veritable gloire d'avoir heureuſement continué nôtre marche, attaquez que nous avons été par tant de cavalerie, & la meilleure que les François ayent, que d'avoir gagné une bataille par la force ouverte. Le ſens commun tout ſeul ſans aucune connoiſſance de l'art militaire apprend à tout le monde, combien on a d'avantage ſur ſon Ennemi quand il eſt obligé de marcher par des défilez, & combien il eſt aiſé d'en profiter, ſur tout dans un pays couvert où il faut neceſſairement qu'il ſe mette au large : De ſorte que s'être tiré d'affaire à perte égale dans une telle conjoncture, c'eſt avoir beaucoup plus fait qu'on n'auroit eſperé que perſonne fût capable de faire, excepté d'un homme auſſi brave que celuy auquel le Roy a laiſſé la conduite de l'arriere-garde. En un mot les François ont échoüé dans la ſeule action d'honneur (s'il faut leur permettre de l'appeller ainſi) qu'ils ayent entrepris pendant cette campagne.

Entre les autres ornemens qui rendront

dront recommandable dans le monde l'Hiſtoire de Louis quatorziéme; le traitement qu'il a fait à Monſieur le Blanc dont une de nos dernieres Gazettes fait mention, merite de n'étre pas oublié. Tous les Proteſtans de France, & entr'autres ce noble & digne perſonnage, ont ſenti par une cruelle experience, combien il leur a été fatal d'avoir rendu ſervice à ce Prince dans un temps où ſa Couronne eſtoit fort chancelante. Ni l'action que fit Monſieur le Blanc de ſe déclarer contre Meſſieurs de Bouillon, qui avoient pris les armes pour le Prince de Condé, quoiqu'ils l'euſſent fait dans une place qui étoit tout à fait à leur devotion, & qui étoit encore une fois revenuë ſous leur obéiſſance en qualité de ſouverains de Sedan; ni ſes cheveux gris qui ſe ſont blanchis au ſervice de la Couronne, n'ont pû le garentir de la cruelle ſentence qu'on vient de prononcer contre luy, pour le ſeul crime d'avoir voulu ſe mettre en état d'aller finir ſes jours dans les pays étrangers, aprés avoir vû ruïner dans le ſien ſa floriſſante famille. Que ce ſera une glorieuſe ſcene dans la vie de ce Monarque de repreſenter à la poſterité ce venerable perſonnage ramant avec les autres Eſclaves ordinaires! Et quelle cruelle

cruelle leçon n'aura pas ici le genre humain pour luy apprendre, combien il eſt dangereux de ſervir un Prince ingrat, ou un Prince abandonné à une fauſſe apprence de gloire ou de Religion?

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre. 2. Conjectures sur la prochaine election d'un Maire. 3. Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir un tel employ comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit determiner les gens dans une election de cette nature.

Du Samedi, 3 Octobre 1691

COmbien ne doit-il point être difficile de démêler un évenement au travers des voiles obscurs de plusieurs centaines d'années, & d'en porter un jugement solide, puis qu'une action qui n'eſt arrivée que depuis quelques mois, je veux dire la derniere action de Flandre, eſt rapportée avec des circonſtances ſi differentes? De tous les ſiécles du monde, celuy où nous vivons

cruelle leçon n'aura pas ici le genre humain pour luy apprendre, combien il eſt dangereux de ſervir un Prince ingrat, ou un Prince abandonné à une fauſſe apprence de gloire ou de Religion?

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre. 2. Considerations sur la presente election d'un Maire. 3. Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir un tel employ comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit determiner les gens dans une election de cette nature.

Du Samedi, 3 Octobre 1691.

COmbien ne doit-il point être difficile de démêler un évenement au travers des voiles obscurs de plusieurs centaines d'années, & d'en porter un jugement solide, puis qu'une action qui n'est arrivée que depuis quelques mois, je veux dire la derniere action de Flandre, est rapportée avec des circonstances si differentes? De tous les siécles du monde, celuy où nous vivons

cruelle leçon n'aura pas ici le genre humain pour luy apprendre, combien il eſt dangereux de ſervir un Prince ingrat, ou un Prince abandonné à une fauſſe apprence de gloire ou de Religion?

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre.* 2. *Considerations sur la presente election d'un Maire.* 3. *Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir un tel employ comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit determiner les gens dans une election de cette nature.*

Du Samedi, 3 Octobre 1691.

COmbien ne doit-il point être difficile de démêler un évenement au travers des voiles obscurs de plusieurs centaines d'années, & d'en porter un jugement solide, puis qu'une action qui n'est arrivée que depuis quelques mois, je veux dire la derniere action de Flandre, est rapportée avec des circonstances si differentes? De tous les siécles du monde, celuy où nous

vivons

cruelle leçon n'aura pas ici le genre humain pour luy apprendre, combien il eſt dangereux de ſervir un Prince ingrat, ou un Prince abandonné à une fauſſe apprence de gloire ou de Religion?

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre. 2. Considerations sur la presente election d'un Maire. 3. Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir un tel employ comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit determiner les gens dans une election de cette nature.

Du Samedi, 3 Octobre 1691.

COmbien ne doit-il point être difficile de démêler un évenement au travers des voiles obscurs de plusieurs centaines d'années, & d'en porter un jugement solide, puis qu'une action qui n'eſt arrivée que depuis quelques mois, je veux dire la derniere action de Flandre, eſt rapportée avec des circonſtances ſi differentes? De tous les ſiécles du monde, celuy où nous vivons

cruelle leçon n'aura pas ici le genre humain pour luy apprendre, combien il eſt dangereux de ſervir un Prince ingrat, ou un Prince abandonné à une fauſſe apprence de gloire ou de Religion?

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Nouvelles reflexions sur la derniere action de Flandre.* 2. *Considerations sur la presente election d'un Maire.* 3. *Les qualitez que doit avoir celuy qui doit remplir un tel employ comparées avec celles que devoit avoir un homme pour être élevé à la premiere Magistrature d'Athenes. Ce qui doit determiner les gens dans une election de cette nature.*

Du Samedi, 3 Octobre 1691.

COmbien ne doit-il point être difficile de démêler un évenement au travers des voiles obscurs de plusieurs centaines d'années, & d'en porter un jugement solide, puis qu'une action qui n'est arrivée que depuis quelques mois, je veux dire la derniere action de Flandre, est rapportée avec des circonstances si differentes? De tous les siécles du monde, celuy où nous vivons

vivons ſera le plus tenebreux & le plus enigmatique à la poſterité; car l'hiſtoire eſt devenuë à preſent une proſtituée publique, s'il m'eſt permis de parler ainſi, que tout Ecrivain hardi & intereſſé viole à ſa fantaiſie. Les Princes qui vivent aujourd'huy ne ſeront connus qu'à peine dant le ſiécle ſuivant pour ce qu'ils auront eſté veritablement: Et ceux d'entr'eux qui ſont aujourd'huy le plus grand & le plus beau perſonnage, doivent ſe reſoudre d'abandonner leur nom & leur memoire, lors qu'une fois ils ne ſeront plus, au Caprice & à la Satyre de ceux qui ne les ayant jamais vûs en action, ne feront nulle difference entre les cendres d'un Roy & celles d'un païſan, quand ils viendront à les remuer.

On a dit de quelqu'un, que tous les hommes eſtoient chez luy ou des Dieux ou des Demons: Je crains fort qu'on ne puiſſe dire la même choſe de la plûpart des Hiſtoriens du Temps. Il y a par exemple aujourd'huy pluſieurs perſonnes employées à écrire la vie de Louis XIV. & l'invincible Monarque luy-même eſt obligé comme les autres de ſoûmettre ſa renommée à la deciſion de l'Hiſtoire; mais il a cet avantage, ſi c'eſt un avantage que d'eſtre

grand

grand à quelque prix que ce ſoit, d'y paroître ou comme un Heros, ou comme le plus méchant des hommes; car du caractere dont il eſt il n'y aura point de milieu.

Mais pour revenir à la derniere action de Flandre; ſi nous comparons les relations de part & d'autre, il ſemble que la perte a eſté égale; ou plûtoſt ſi nous conſiderons la qualité des perſonnes qui ont eſté tuées du côté des François, quand il y auroit quelque inégalité pour le nombre, nous en ſerions dedommagez de reſte. Mais outre cela il y a une circonſtance qui fait pancher la balance de nôtre côté, c'eſt que nous ſommes demeurez les Maiſtres du champ de bataille & des morts. Toutes les fois qu'il a eſté queſtion de juger d'une victoire, on a la plûpart du temps, pour ne pas dire toûjours, décidé la choſe en faveur du parti qui eſt demeuré Maiſtre du champ de bataille, & qui a enterré ou dépouillé les morts. Ça toûjours eſté la marque par laquelle des Grecs & les Romains ont jugé du ſuccez de leurs armes: Et le Senat Romain ne voulut jamais recompenſer le ſervice qu'avoit rendu à la Republique un de ſes Generaux, quoique l'ennemi eût perdu le double plus que les Romains, & qu'il

eut

eut eſté contraint de lever un ſiége fort important, uniquement parce que le General Romain n'étoit pas demeuré le Maiſtre du champ de bataille & des morts. L'armée des Confederez s'eſt trouvée dans la derniere eſcarmouche de Flandre dans cette circonſtance, qui eſt une marque indubitable d'avantage; & le Duc de Luxembourg a eſté forcé de ſe retirer avec precipiration, d'abandonner la partie, & de laiſſer ſes ennemis en poſſeſſion de ſes morts.

Mais pendant que les armées de Flandre ſe retirent en quartier d'hiver, deux partis éprouvent leurs forces l'un contre l'autre dans la Metropole de l'Angleterre pour l'élection d'un Maire. Nous voyons qu'il ne ſuffit pas ſous ce Regne pour rendre un peuple heureux, de l'avoir rétabli dans des privileges qui luy avoient eſté ôtez ſous le Regne precedent, ou qu'il avoit rendus ſans aucune reſiſtance; & il ne faut pas eſperer qu'une ville diviſée en factions pendant tout le temps qu'elle a gemi ſous la commune calamité d'une puiſſance arbitraire, ſe ſoit défaite de ſes animoſitez à preſent qu'elle eſt ſous les douces influences d'un Gouvernement plus tranquile & plus benin; car la proſperité rarement unit les gens. Les deux der-

derniers Regnes étoient deux champs ſpacieux où l'ennemi commun ſemoit à pleines mains la diſcorde parmi les Proteſtans d'Angleterre; & ſi nôtre derniere revolution n'eſtoit pas heureuſement arrivée là-deſſus, il y a déja longtemps que Rome eût fait une abondante moiſſon à nos dépens. Il ſemble que la ſeverité où l'on s'eſt vû expoſé ſous l'un des Regnes precedens, & les ſouffrances par où on a paſſé ſous l'autre, ſont encore dans la memoire des gens; ainſi le ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé empêche que les animoſitez ne s'éteignent, à preſent même que ce qui en a eſté la cauſe ne ſubſiſte plus, ou pour mieux dire eſt tout à fait éteint.

On croiroit qu'il ne ſeroit pas bien dificile à un homme qui aime ſa Patrie ou le Gouvernement de ſavoir à qui il devroit donner ſon ſuffrage dans une concurrence de cette nature. Il n'auroit qu'à conſiderer lequel des pretendans a donné des preuves plus promptes, plus grandes, & plus publiques de ſon zele pour le Gouvernement preſent, & de ſon attachement pour les privileges de la ville lorſqu'ils furent envahis il y a quelques années, & qu'ils furent à la fin totalement renverſez. Le Gouvernement d'Athenes ſous la regence des Archon-

Archontes, * reſſembloit en quelque façon au Gouvernement de Londres, en ce que le peuple d'Athenes avoit le droit de choiſir ſes principaux Magiſtrats. Il en étoit du Gouvernement d'Athenes comme de tous les autres Gouvernemens populaires, il arrivoit quelquefois que cette fameuſe ville eſtoit diviſée en factions, & les Orateurs avoient la liberté d'examiner au bareau le merite de ceux qui pretendoient à la premiere Magiſtrature.

Les lieux communs ſur leſquels les Orateurs inſiſtoient ordinairement pour tâcher de faire conſentir le peuple à l'élection de leurs cliens ſe reduiſoient à ceci; ils alleguoient la ſageſſe & les qualitez dont ils étoient douez pour ſe bien aquitter d'une ſi grande autorité; ils faiſoient valoir le zele qu'ils avoient témoigné pour leur Patrie dans toutes les occaſions, & relevoient l'attachement & la fermeté qu'ils avoient pour le Gouvernement qui ſe trouvoit alors établi à Athenes: car pour le dire, en paſſant cette ville avoit ſes mécontens tout comme nous en avons aujourd'hui. Pour cette derniere qualité qui étoit ſi fort

* *C'étoit le nom de neuf Magiſtrats d'Athenes qui gouvernoient toute la ville, & qui avoient toute l'autorité.*

fort requiſe en ceux qui pretendoient chez les Atheniens aux premieres charges de Magiſtrature, je me rappelle un beau paſſage au ſujet d'un certain Archidamus, ſi je ne me trompe, contre l'élection duquel on oppoſoit, qu'il étoit ſoupçonné de favoriſer ſous main les Lacedemoniens ennemis declarez de ſa Patrie : A quoi on répondoit que ce n'étoit qu'un ſimple ſoupçon qui n'avoit pas le moindre fondement, & qu'on ne ſauroit prouver ; Quoi ? répondit celuy qui le traverſoit, „ eſt ce qu'Athe-„ nes eſt ſi dépourvûë de citoyens d'une „ probité reconnuë, que nous ſoyons „ obligez d'élever à la premiere charge „ de la ville un homme dont la probité „ ſoit ſoupçonnée, je veux qu'il fût in-„ nocent dans le fonds ? Agiſſons dans „ cette affaire publique où il y va de l'in-„ terêt de nôtre Patrie, continuë-t-il, „ de la même maniere que chacun de „ nous agiroit dans une affaire particu-„ liere qui regarderoit nôtre intereſt „ perſonnel : ſi quelqu'un de nous avoit „ à faire choix d'une femme, il ſou-„ haiteroit non ſeulement qu'elle fût „ chaſte, mais que tout le monde fût „ perſuadé qu'elle le fût.

Alexandre le Grand preſſé par les importunitez qu'on luy fit quelque temps

avant ſa mort, de déclarer celuy qu'il vouloit qui luy ſuccedât, répondit d'une maniere noble & bien digne de ce grand Capitaine, *detur nobiliori*, dit-il, celuy qui en ſera le plus digne. Le Heros de la Grece paſſa par deſſus toutes ſortes de conſiderations, & voulut que la vertu ſeule recommandât celuy qui devoit ſucceder à ſon Empire; & qu'un Etranger même fût preferé à ſes plus proches parens, ou à l'enfant que la Reine ſon Epouſe devoit mettre au monde, ſi l'Etranger le meritoit mieux qu'eux. Je ſuis ſeur que la Magiſtrature de Londres tombera en de bonnes mains; aprés qu'on ſe ſera défait de toutes les conſiderations de parti ou d'interêt, tout le monde donnera ſes ſuffrages à celuy qu'on jugera le plus digne & le plus capable de remplir une charge de cette importance: car qui peut répondre des funeſtes conſequences qu'auroit à quelque heure l'opiniâtreté & l'entêtement de conferer une telle autorité à un homme, par ce ſeulement qu'il eſt d'un tel ou d'un tel parti, ſans conſiderer s'il le merite, ou s'il ne le merite pas?

Il y a quelqu'autre choſe encore qui contribueroit beaucoup à me determiner dans une election de cette nature, ſi j'avois à y donner ma voix; & je croi que

que ceux qui y ont interêt trouveront ma raiſon aſſez plauſible. Quand je verrois deux perſonnes ſur les rangs ſe diſputant l'un à l'autre cette importante & glorieuſe charge, ſuppoſé que le merite des deux pretendans me fût également inconnu, & que je cruſſe qu'ils fuſſent tous deux capables de la bien remplir; il n'y a rien de plus ſeur, de plus naturel, & de plus ordinaire en tel cas, que de conſiderer lequel des deux eſt le plus favoriſé de ceux qui ne ſont pas contens du gouvernement, & auquel ils donnent leurs ſuffrages. La voix de ces Meſſieurs me determineroit d'abord, quand même les deux concurrens ſeroient égaux en toute autre choſe. Je ſuis perſuadé qu'on ne doit pas craindre que nos Mécontens donnent leurs ſuffrages à celuy des deux concurrens qu'ils croient le plus attaché & le plus affectionné au gouvernement qu'ils regardent de mauvais œil; & je ſerois fâché de les croire aſſez fous pour cela. Quoiqu'il en ſoit il eſt certain que le parti le plus ſeur qu'on puiſſe prendre dans la conjoncture preſente, eſt d'embraſſer le parti dans lequel ſe rangent la plûpart de ceux qui aiment le gouvernement preſent; & de tous les hommes du monde je ſuis celuy qui auroit le moins

de panchant à ſuivre pour l'élection d'un Magiſtrat le ſentiment de gens qui ſont dans le cœur ennemis de ceux qui ſont ſur le trône.

Je n'ai pour finir qu'à dire un mot de la ſage jalouſie qu'ont les Venitiens pour le choix de leurs Magiſtrats. Un couſin germain de Moroſini alors procurateur de Saint Marc, & à preſent Doge de Veniſe, briguoit il y a quelques années le gouvernement de Dalmatie, & il avoit autant de droit d'y pretendre qu'aucun de ſes concurrens: comme il étoit ſur le point de l'avoir, on vint malheureuſement à repreſenter au Senat, que ce noble Venitien avoit eu un commerce familier avec le pere Sfondrati Jeſuïte qui avoit trempé dans la conſpiration de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne contre l'Etat, & qu'il l'avoit ſouvent mené à ſa maiſon de campagne. Sur cela ſeul, que bien des gens regarderoient comme un ſujet bien maigre, le Senat luy donna l'excluſion.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Limerick eſt aujourd'huy l'objet des eſperances & des craintes de bien des gens.* 2. *Remarques ſur l'extravagance des Propheties au ſujet de l'Irlande.* 3. *Les Irlandois ne ſont guere obligez au Roy de France du ſecours qu'il leur a donné.* 4. *La genereuſe clemence de ſa Majeſté à l'égard de ſes Ennemis, ſur tout à l'égard des Irlandois.* 5. *Elle imite en cela la conduite d'Auguſte.* 6. *Et prend le contre-pié du Roy de France.*

Du Samedi, 10 *Octobre* 1691.

LEs murailles de Limerick ſont preſentement le ſeul theatre de ce côté de l'Europe, d'où l'on eſpere à tout moment un évenement de la derniere conſequence. Et c'eſt à la vûë de cette ville que doivent éclore, je ne ſai, combien d'évenemens conſiderables qui ſont encore envelopez ſous les ſombres

voiles de l'avenir, & qui ſont l'objet des eſperances & des craintes. Il ne faut pas douter que nous ne ſoyons Maîtres de cette place de l'heure qu'il eſt; & je ſouhaiterois que nous fuſſions auſſi bien les Maîtres des paris que nous avons fait à ce ſujet; n'importe qu'on regardât comme une eſpece de dureté preſque égale, de dépouiller ces animaux étourdis que nous appellons Mécontens, de la derniere reſſource ſur laquelle ils fondoient leurs eſperances, & en même temps de leur argent.

Ceux qui ont voulu faire recevoir à une populace credule leurs viſions & leurs entêtemens, & ſoûtenir ſouvent les eſperances d'un parti tombant, ont eu de tout temps recours aux Propheties. Il ne s'eſt preſque jamais fait d'entrepriſe conſiderable, qu'on n'ait d'abord deterré quelque vieille prediction pour la faire courir dans le monde; prediction qu'on n'avoit jamais vûë auparavant, ou qui avoit demeuré dans les tenebres pendant pluſieurs centaines d'années. Les Irlandois ſont de tous les peuples du monde ceux qui ont eſté les plus faciles à s'en laiſſer impoſer par ces ſortes de viſions, à quoy n'a pas peu contribué leur humeur naturellement

ſuper-

ſuperſtitieuſe, comme auſſi la profonde ignorance où ils ont eſté juſqu'ici. Il n'y a pas long-temps qu'un ſavant homme me donna pluſieurs Propheties en Latin & en Irlandois, qui ont paſſé de main en main chez les Irlandois naturels, & qui regardent la derniere revolution, & la guerre qui ſe fait preſentement dans ce pays-là : Mais quoique je n'entende pas l'Irlandois, je puis pourtant ſoûtenir hardiment, que celles de ces Propheties qui ſont écrites en Latin ſont en trop beau langage pour étre du ſiécle dont on dit qu'elles ſont, ou pour venir des Monaſteres Irlandois d'où on dit qu'on les a tirées : De ſorte que non ſeulement je les prend pour des Propheties nouvellement fabriquées, mais je les regarde encore comme des piéces qui n'ont jamais eſté l'ouvrage d'un Irlandois. Que Limerick doit étre aux Catholiques Romains d'Irlande, ce qu'à eſté Londonderry aux Proteſtans, eſt une choſe que les Prêtres Irlandois ont non ſeulement dit & redit mille fois dans leurs ſermons, mais ça eſté encore depuis pluſieurs mois en ça le ſujet perpetuel des ſouhaits & des diſcours de certaines gens d'Angleterre. Il y a toutes les apparences du monde qu'on ſaura dans quelques heures s'ils

ont eu raiſon de conter beaucoup ſur leurs chimeriques predictions.

Je ne ſai dans quel tome de cette Hiſtoire j'ai tâché de prouver, que l'amitié & l'aſſiſtance du Roy de France d'aujourd'huy ont toûjours eſté fatales à ceux qui s'en ſont ſervis : Aux exemples que j'alleguai pour lors je puis joindre aujourd'huy celuy des Irlandois. Combien peu de ſujet a ce peuple de s'entêter de la faveur du Roy de France, luy-même auſſi bien que toute la terre, en eſt un témoin fidelle. Mais les Irlandois ont ſujet de ne pas oublier combien l'amitié du Roy de France leur eût eſté plus fatale encore, s'ils fuſſent tombez entre les mains d'un ennemi moins genereux & moins doux ; & le reſſouvenir d'une ſi grande generoſité & d'une clemence ſi heroïque doit exciter en eux les ſentimens d'une tres-vive reconnoiſſance à l'égard des Anglois, ſi tant eſt que ce ne ſoit pas un prodige chez ces gens là d'étre reconnoiſſant ; mais ils doivent tout au contraire regarder les François avec horreur & avec execration.

Il ſemble que ſa Majeſté ait épouſé un principe d'autant plus genereux qu'il eſt extrémement rare, c'eſt celuy de laſſer ſes ennemis par ſa patience & par

ſes

ſes bonnes actions : Et quoique ceux qui le regardent faire, auſſi bien que ſes meilleurs amis craignent qu'une telle conduite n'ébranle ſon trône, il ne laiſſe pas pour cela d'aller toûjours ſon train, reſolu qu'il eſt de faire en ſorte que ſes ennemis mêmes n'ayent aucun ſujet de ſouhaiter qu'il n'eût jamais regné. J'avouë que c'eſt quelque choſe d'aſſez difficile à un homme vertueux, & ſur tout à un homme qui a ſouffert à cauſe de ſa vertu, & dont les playes ne ſont pas encore bien conſolidées, de voir ſans émotion, qu'un ſoleil favorable répande tous ſes rayons & la douceur de ſes influences ſur des gens qu'on croiroit ſe devoir honnêtement dérober à la lumiere ſous ce Regne, à cauſe de ce qu'ils ont fait ſous le Regne precedent. Mais lors qu'une fois les choſes ſont faites, un trône qui s'établit par la clemence, en eſt plus aſſeuré, & eſt plus en droit d'eſperer la protection celeſte, & l'amour du genre humain, que celuy qui s'eſt établi par la terreur publique, & par l'effuſion du ſang, je veux même qu'elle ne ſe ſoit faite que par l'autorité d'une juſtice ſans reproche. Qui de nous je vous prie, ſeroit fâché de ce que les Antropophages de l'Afrique poſſedent un auſſi bon, & peut-étre un meilleur

terrain que n'eſt nôtre Angleterre ? ou qui à moins d'étre fou, murmureroit contre le Ciel, de ce qu'il répand également ſes bontez ſur nous & ſur ces monſtres, qui font de leurs ventres les tombeaux de leurs Peres ? Tenons-nous donc dans le ſang froid ſans murmurer, ſoyons vertueux à cauſe de la vertu même ; & faiſons en même temps des ſouhaits, que ceux qui jouïſſent des avantages que nous regardons comme des choſes qui devroient étre les recompenſes de la vertu, deviennent enfin vertueux, ſinon pour la vertu même, au moins qu'ils le deviennent pour l'amour de la recompenſe.

Il y a peu de Heros dont le caractere me ſoit plus cher & plus venerable que celuy d'Auguſte ; & jamais il n'y eut Cour où le ſavoir & la vertu ayent plus triomfé. De tout ce qui a contribué à faire de ce celebre Empereur un Prince veritablement grand, rien ne parut avec plus d'éclat, que la maniere genereuſe avec laquelle il traita ſes ennemis aprés la bataille d'Actium. Cette fameuſe journée où Marc Antoine fut défait ayant decidé de l'Empire univerſel en faveur d'Auguſte, on luy apporta entre autres dépouilles une caſſete

caſſete pleine de lettres écrites à ſon grand & malheureux Antagoniſte par les principaux du Senat de Rome qui l'avoient favoriſé ſous main. Au lieu d'ouvrir la caſſete, Auguſte commanda qu'elle fût brûlée publiquement, & diſſipa par ce moyen les craintes de ceux qui n'attendoient qu'une fin fatale aprés une telle découverte. Cette action affermit ſur ſa tête le Diademe Imperial; & s'il en eût uſé autrement il n'auroit peut-eſtre jamais pû fermer le Temple de Janus, ou tout au moins il l'auroit fait bien moins promptement qu'il ne le fit. Je me ſouviens que lorſque l'Hiſtorien vient à parler de cet évenement, il finit par cette „ remarque, ce fut une ſage Politique „ à Auguſte, ſi tant eſt qu'on ne puiſſe „ pas dire que ce fut une Politique ne„ ceſſaire, & la ſeule bonne voye pour „ s'aſſeurer le Gouvernement, car il „ vit bien que tant qu'il y auroit des „ gens qui ſe croiroient ſoupçonnez de „ n'étre pas dans ſes interêts, ils n'a„ giroient jamais comme de veritables „ amis.

Tous ceux qui feront reflexion à la maniere avec laquelle ſa Majeſté s'eſt conduite à l'égard de ceux qui n'aiment pas ſon Gouvernement, & ſur

tout à l'égard des Irlandois, ſeront forcez de reconnoître qu'Elle a porté plus loin qu'Auguſte la clemence & la generoſité ; & ce n'eſt que ſous ce Regne ſeulement qu'ils auroient pû ſe promettre un traitement ſi doux & ſi favorable. Comme noſtre armée a fait en Irlande cette campagne des choſes qui ſurpaſſent preſque l'imagination, & qu'on a de la peine à croire, auſſi la clemence avec laquelle ſa Majeſté a traité les vaincus eſt-elle ſans exemple ; car il ſemble qu'Elle ne les ait faits les objets de ſes victoires que pour les faire les objets de ſa clemence.

Qu'auroit pû attendre cette derniere ville d'Irlande dans les circonſtances ou elle eſt, des armes d'un Prince fait comme Louis XIV ? Je ſuis perſuadé qu'elle n'auroit jamais eſté reçûë à aucune capitulation favorable, à preſent qu'elle eſt hors d'eſperance de recevoir aucun ſecours, & dans un temps qu'elle eût eſté forcée en peu de jours de ſe rendre à diſcretion faute de proviſions, ſans que nous euſſions eu la peine de l'attaquer. Nous ſuivons en cela le contre-pié de la France, & il eſt juſte que nous le facions, car il nous en revient de la gloire. Il ſuffit que les François rem-

rempliſſent d'horreur l'Hiſtoire de ce ſiécle, & qu'ils y paroiſſent comme des gens qui ſe ſont dépouillez de tout ſentiment d'humanité en faiſant la guerre comme ils la font, ſans rendre les Anglois coupables d'un crime qui repugne ſi fort aux mouvemens de la nature.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *La conſequence de la priſe de Limerick.* 2. *La conduite du Roy de France à l'égard des Irlandois reſſemble à celle qu'il a tenuë à l'égard des Meſſinois.* 3. *Mais les conſequences en ſont fort differentes.* 4. *De quelle nature eſt la paſſion avec laquelle le Roy de France aſpire aprés l'Empire.* 5. *Fait remarquable là-deſſus de l'ambition d'une Reine de France.*

Du Samedi, 17 Octobre. 1691.

NOus ſommes enfin Maîtres de Limerick, & par conſequent de toute l'Irlande, comme on auroit pû dire il y a prés de trois ans aprés que le dernier Roy eut deſerté l'Angleterre, un tel jour le Roy Jaques s'en eſt allé; (car rarement les Princes ont-ils remonté ſur leurs trônes aprés les avoir abdiquez:) auſſi peut-on dire avec la même juſtice voyant Limerick delivré du

du joug tyrannique des François qui s'en étoient emparez, un tel jour le tyran s'en eſt allé ; puis que tous les efforts que Louïs XIV. a faits pour rendre cette Ile l'eſclave de ſon ambition demeſurée ſont maintenant à bout.

Quels efforts ce Prince n'a t-il pas fait de toutes parts pour exciter des ébranlemens & des troubles chez ſes Voiſins ? Et combien de miſerables n'a-t-il pas fait & dans ſes propres Etats & ailleurs ? Auſſi tôt que ce meteore parut, il fut regardé par les plus ſages de la Cour de France même, comme j'ai eu occaſion de le remarquer ailleurs, comme un preſage funeſte au monde. Le vieux & le nouveau monde ont reſſenti & ſes fatales influences ; & l'Angleterre s'en eſt ſentie autant qu'aucun autre Etat : car pendant quelques années de ſuite tous nos conſeils & toutes nos reſolutions n'ont eſté que la réverberation de ſa fauſſe lumiere. Mais qui ſait en combien peu de temps il ſe peut conſumer ſoi-même, & qui peut répondre du temps où le monde peut voir cette aſtre brillant dépouillé de toute ſa chaleur & de tout ſon éclat, ſe perdre & s'abîmer dans les autres vapeurs qui couvrent l'Hemiſphere ?

Le perſonnage que le Roy de France vient

vient de jouër avec les Irlandois, eſt le même vilain perſonnage qu'il joüa en Sicile il y a environ vingt ans : Aprés avoir porté les Siciliens à ſe ſouſtraire de l'obéiſſance & de la fidelité qu'ils devoient à la Couronne d'Eſpagne, il leur fournit des armes & des munitions, & envoya à leur ſecours des Officiers & des flotes. Aprés tout ce vacarme & tout ce bruit, & des treſors immenſes dépenſez de part & d'autre, il abandonna vilainement ce pauvre peuple abuſé, & le laiſſa traitter du mieux qu'il pût avec ſes Maîtres outrez de rage & de reſſentiment. Meſſine alors la ville la plus negotiante de toute la Mediterranée, & qui avoit d'auſſi beaux privileges que ville de l'Europe, devint en peu de jours un monument de la ſeverité des Eſpagnols & de la trahiſon des François, qui ſe conſervera dans tous les ſiécles. Le Marquis de las Navas Viceroy d'Eſpagne écrivit en caracteres de ſang le reſſentiment de ſon Maître contre les Meſſinois ; & il n'y eut point de ruë qui ne devint une boucherie ou s'immoloit quelque illuſtre victime. Il abolit leurs privileges, renverſa toute la forme de leur Gouvernement, & à peine leur laiſſa-t-il une ſeule marque de leur premiere liberté ; de ſorte qu'on peut

peut dire en un ſens que Meſſine n'eſt plus maintenant Meſſine.

A quelle funeſte deſtinée les Irlandois n'auroient-ils pas dû s'attendre, ſi le Baron de Guinkel eût fait comme le Marquis de las Navas, ou ſi ce Baron eût eu de ſes Maitres les mêmes ordres qu'avoit le Marquis ? Et quel ſujet n'a point ce peuple de benir ſa Planete, quelque peu favorable qu'elle luy ſoit en toute autre choſe, de ce qu'il y a des Princes dans le monde qui ſe ſavent ainſi ſignaler par leur clemence ? Ce n'eſt pas la faute du Roy de France, ny celle des Irlandois non plus, ſi la même tragedie dont Meſſine fut autrefois le teatre, ne s'eſt pas jouée encore un coup en Irlande : car il n'y a guere de Gouvernement que le nôtre qui eût voulu leur accorder des conditions plus favorables ; je n'en excepte pas même l'ancien Gouvernement des Romains qui ſe rendit ſi fameux par la clemence. Quoiqu'il en ſoit ne leur envions point le bonheur qu'ils ont d'être tombez en de ſi genereuſes mains : Et quoiqu'il ſoit vrai que les articles de la capitulation ſoient trop avantageux pour leur être accordez ; ne croyons pas pour cela qu'ils ſoient trop avantageux pour leur eſtre accordez par les Anglois, puiſque nos

Ancê-

Ancêtres ſe piquoient ſi fort d'étre des ennemis genereux ; qualité qui leur a eſté donnée par tous leurs Voiſins. Mais encore un coup ne murmurons point du traitement favorable qu'on a fait aux Irlandois, quoiqu'ils ne l'euſſent rien moins que merité, puiſque la conquête de cette Ile dans une conjoncture ſi delicate nous procure des avantages au ſujet de la preſente guerre trop grands & trop conſiderables pour les prevoir encore ; & que non ſeulement elle cimente la confederation de maniere qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle ſe rompe, mais elle met encore la Couronne d'Angleterre en Etat de ſe faire rechercher de tous les autres Confederez pour demeurer dans ſon alliance.

Je me ſouviens que Xenophon auſſi excellent pour l'Hiſtoire que pour la Philoſophie, donne non ſeulement à ſon Heros dans le portrait qu'il en fait une forte paſſion & une extréme avidité pour la gloire & pour l'Empire, mais il fait encore de cette paſſion l'une de ſes premieres qualitez qu'il regarde comme neceſſaire. Lors qu'en parlant de la nature de cette paſſion, il vient à conſiderer que même des hommes qui ont eſté des monſtres dans la nature, ont fait connoître aux dépens du genre

humain

humain qu'ils en étoient eſclaves ; il diſtingue avec juſtice entre l'avidité avec laquelle les Heros ſeuls aſpirent aprés la gloire & aprés le Sceptre, & celle dont les Tirans ſont poſſedez. „ Les premiers „ dit-il, courent aprés la gloire, parce „ qu'elle eſt la juſte recompenſe de la „ vertu, & ne ſouhaitent le Diademe „ que pour faire du bien au genre humain, & le rendre heureux malgré „ luy. Mais les autres, continuë-t-il, „ ne ſoûpirent pour la gloire que par un „ pur principe de vanité & d'orgueil ; „ & ne devorent le Diademe par des „ deſirs inſatiables que dans la ſeule vûë „ de mettre aux fers ceux qu'ils peuvent mettre au rang de leurs conquêtes. De tous les Heros dont l'Hiſtoire moderne nous parle, il ſemble que Tamerlan ſoit celuy de tous qui merite le mieux le premier caractere dont Xenophon fait la deſcription. Il vint comme un coup de foudre des coins les plus reculez de l'Aſie, comme s'il n'eût eu d'autre affaire qu'à châtier les Tirans, & qu'à delivrer les Nations de leurs chaînes. Et quand il eût achevé ce grand ouvrage, il ſe retira dans ſon pays chargé d'une infinité de victoires, ne remportant rien de toutes ſes conquêtes, que la gloire de laiſſer

laiſſer heureux les peuples qu'il avoit vaincus.

Il n'eſt pas fort difficile de juger lequel de ces deux caracteres eſt celuy de Louïs XIV. Il a eu ſoin d'empêcher que le monde ne s'equivoquât là-deſſus; & bien loin que cette paſſion ſoit en luy une vertu, qu'elle luy eſt devenuë au contraire une maladie, & une maladie incurable. Il ſemble qu'il n'ait ſoûpiré pour les conquêtes que dans la ſeule vûë de rendre les gens miſerables; car étre ſujet de la France & étre eſclave, c'eſt une ſeule & méme choſe. Si en travaillant à étendre les bornes de ſon Empire, il eût eſté pouſſé du zele de mettre les gens plus à leur aiſé qu'ils ne l'étoient ſous leurs anciens Maîtres, il eût en cela imité les Romains, par leſquels il étoit & glorieux & profitable tout enſemble d'avoir eſté conquis, puiſque la condition des vaincus devenoit en toutes choſes meilleure qu'auparavant. Mais qui ne ſait pas que dans toutes les choſes de cette nature, le Roy de France a ſuivi le contre-pié de ces fameux Conquerans qui ont élevé Rome au faîte de la grandeur en la rendant la Maîtreſſe du monde? Témoins en ſoient tant de ſuperbes édifices, & tant de villes ſi peuplées qui ne ſont plus que de triſtes

triſtes ruïnes, auſſi bien qu'un des plus beaux pays de l'Europe dont ce Prince a fait un deſert.

Que cette inſatiable paſſion avec laquelle le Roy de France ſoûpire aprés l'Empire, conte ce qu'elle voudra à ſes propres ſujets ou aux ſujets des autres Etats : Qu'on l'accuſe tant qu'on voudra d'étre une affreuſe violation des ſermens & des traitez les plus ſolemnels, je ne ſai pas pourquoi je vais me rappeller un des plus étranges évenemens qui ſoit peut-étre jamais arrivé dans le monde Chrétien, & qui, autant que je le puis ſavoir, n'avoit jamais eſté encore imprimé : Il répond à un endroit de l'Hiſtoire de cette furie de la France Catherine de Medicis, mere des trois derniers Rois de France de la race des Valois, & c'eſt l'exemple le plus ſingulier qui ſe puiſſe donner, pour faire voir dans quels horribles precipices ne ſont point capables de donner des gens qui ſacrifient à l'ambition, l'honneur & la conſcience, lors qu'une fois ils s'entêtent d'un fou deſir de dominer. Il n'y a perſonne qui ne ſache l'Hiſtoire de cette Reine, & qui ne ſoit informé des guerres civiles & des mouvemens qu'Elle excita & fomenta pendant les malheureux Regnes de ſes fils Charles neuf & Henri

Henri III. En un mot cette Reine fut un Louïs XIV. aux Proteſtans de France, ou pour mieux dire Louïs XIV. leur eſt aujourd'huy ce que leur fut autrefois Catherine de Medicis ; mais il y a cette difference, que ce qu'Elle entreprit inutilement par un maſſacre general, a eſté depuis achevé par Louïs XIV. qui s'eſt ſervi pour en venir à bout d'une perſecution plus douce & plus moderée en apparence, mais dans le fond plus cruelle & plus fatale pour ſes conſequences.

Au commencement des guerres civiles, dans le temps que le Prince de Condé paroiſſoit ſelon toutes les apparences en état d'avoir le deſſus, & lors qu'on regardoit Catherine de Medicis comme toute prête à ſuccomber, & à ſe voir privée de la regence qu'Elle avoit ſouhaitée avec tant de paſſion durant la minorité d'un jeune Roy, on remarqua qu'Elle fut enfermée dans ſon cabinet pendant deux jours conſecutifs, ſans ſe faire voir pendant ce temps-là à ſes Domeſtiques même les plus affidez & qui l'approchoient ordinairement le plus prés. Peu de jours aprés Elle fit venir Monſr. de Même, Officier de robe longue, & toûjours conſtant dans ſes interêts, entre les mains duquel Elle mit

mit une boîte d'acier bien fermée, dont Elle luy remit la clef, & luy dit en ſuite, qu'incertaine de ſa deſtinée, & du ſuccés qu'auroient les guerres civiles qui ébranloient alors la France, Elle avoit jugé à propos de ſerrer dans cette boîte une choſe de grand prix, qu'Elle confioit à ſes ſoins, aprés l'avoit fait jurer de ne l'ouvrir que par un ordre exprés ſigné de ſa propre main. La Reine étant morte ſans redemander ſa boîte; & Monſieur de Meſme étant auſſi mort, elle fut long-temps dans la Maiſon ſans étre ouverte: Mais enfin la curioſité, ou l'eſperance qu'il y eût là-dedans quelque treſor caché, ce qu'on pouvoit croire aiſément à en juger par la peſanteur de la boîte, obligea Monſieur de Meſme ſucceſſeur du premier de la faire ouvrir. Au lieu de ce riche preſent dont on s'eſtoit flaté digne d'une ſi grande Reine, de qu'elle horreur ne furent point ſaiſis les ſpectateurs, lorſqu'ils trouverent une aſſiéte de cuivre de la figure & de la grandeur d'un de ces boucliers que les anciens Romains conſacroient à leurs dieux, ſur laquelle étoit gravée Catherine de Medicis à genoux dans la poſture d'une perſonne qui fait ſa priére, faiſant offrande au Diable aſſis ſur un trône dans l'une des plus hideuſes for-

formes ſous laquelle on a accoûtumé de le repreſenter ; accompagnée de Charles neuf qui regnoit alors, du Duc d'Anjou qui fut depuis Henri trois, & du Duc d'Alençon ſes trois fils ; avec cette deviſe en François, ſoit pourvû que je regne. Cette même aſſiéte eſt encore aujourd'huy entre les mains du chef de la Maiſon de Meſme, dont Monſieur d'Avaux eſt une branche ; ce qu'il reconnut non ſeulement par une choſe veritable, & telle que nous venons de la rapporter, du temps qu'il étoit Ambaſſadeur en Hollande ; mais il promit encore alors à une perſonne diſtinguée qui eſt preſentement en Angleterre de luy donner une copie fidelle de la piéce. Que ceci ſuffiſe pour un exemple fameux d'une ambition ſans bornes, & aide à compoſer le portrait de cette Reine que Monſieur Varillas s'eſt propoſé de faire, lorſqu'il jugera à propos de donner au public ſa ſeconde partie de l'Hiſtoire ſecrete de Florence.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Les circonſtances ſurprenantes du retour de ſa Majeſté.* 2. *Les heureuſes circonſtances qui l'accompagnent.* 3. *On peut dire à preſent en un ſens que la diſtinction de Roy de facto eſt ſur ſa fin.* 4. *Ce que nous pouvons eſperer de cette ſeance du Parlement.* 5. *Conſiderant les avantages dont nous joüiſſons, & ce que le Roy a fait pour nous.*

Du Samedi, 24 Octobre 1691.

LE Roy eſt de retour en bonne ſanté, & a eſté reçû de ſon peuple avec toutes les acclamations poſſibles. Son retour en Angleterre a fait changer d'une façon merveilleuſe toute la face de la Chrétienté : Et comme ſi le Ciel l'eût voulu recompenſer de tant de peines & de fatigues auxquelles il s'eſt expoſé pour nous rendre heureux ; il trouve en arrivant ici de bonnes & d'agreables nouvelles ; qui luy viennent

de tous les endroits où se doit décider la grande querelle qui regarde la liberté de l'Europe.

La reduction de l'Irlande, la prise de Carmagnole, la sortie de Monsieur de Catinat hors du Piemont, & les belles apparences d'une prompte paix avec les Turcs, sont un enchaînement de succés qu'on auroit souhaité il y a quelques mois, mais qu'on n'auroit pû raisonnablement esperer si-tôt. Tout cela surprend également & nous & les François. C'est à present qu'il n'y a aucune épée tirée dans toute l'étenduë des Etats de l'Angleterre: Et c'est presentement que sa Majesté est veritablement Roy *de facto* d'Angleterre & d'Irlande; ne l'ayant jamais esté propremeut, qu'aprés qu'Elle a esté une fois en pleine & paisible possession de la Couronne; quelquechose qu'en ayent dit quelques-uns de nos nouveaux Inventeurs de distinction, pour soûtenir leur credit auprés du Roy Jaques, & pour luy garder la foi, quoiqu'ils eussent prêté à un autre Prince serment de fidelité.

C'est ici qu'il est à propos que je rende raison pourquoi en faisant des reflexions sur le dernier livre touchant les sermens de fidelité aux puissances superieures du savant Docteur Shet-

lock,

lock, je ne pûs jamais me resoudre quelque importuné que j'en fusse par plusieurs lettres reïtirées addressées au Libraire, à examiner cette question sur laquelle on faisoit alors de si grandes instances en supposant un Roy dans une pleine & paisible possession : Car avec toute la deference que je dois à un si grand homme, je n'ai jamais pû me persuader que cette condition eût le moindre rapport à nos affaires dans l'état où elles étoient alors, puisqu'on ne peut jamais dire à mon sens à proprement parler, qu'un Prince soit en pleine & paisible possession ; pendant qu'une partie considerable de son Royaume est entre les mains de son concurrent, & qu'il y a sur pié une grosse armée pour le défendre ; qui est justement l'état où l'Irlande étoit alors. Mais pour finir cette digression je dis que j'ai toûjours regardé le droit de leurs Majestez à exiger de nous ſerment de fidelité, comme un droit aussi bon & aussi bien établi dés le jour qu'Elles furent proclamées, qu'il pouvoit jamais être dans la suite ; car l'avantage qu'Elles ont eu depuis ne regarde leur premier droit que par accident.

Ainsi donc l'Irlande étant entierement reduite, il ne reste pas la moindre

ombre de ſcrupule au ſujet des ſermens, non pas même pour ceux qui ſoûtiennent qu'on les doit prêter au Roy qui eſt en pleine & paiſible poſſeſſion, puiſque leurs Majeſtez le ſont preſentement dans toute l'étendue de leurs Etats: Et par conſéquent la queſtion qui a eſté depuis peu ſi fort agitée de part & d'autre eſt preſentement heureuſement decidée.

La ſaiſon étant fort avancée dans la plûpart des pays de l'Europe pour faire de nouvelles entrepriſes, on a le temps pendant l'hiver de ſe preparer pour le printemps prochain, & de penſer aux moyens neceſſaires pour faire vigoureuſement la guerre. Nos amis & nos ennemis ont à preſent les yeux ſur le Parlement d'Angleterre; & c'eſt les reſolutions de cette auguſte aſſemblée qui doivent le plus contribuer à decider de la deſtinée du Chriſtianiſme. Jamais Parlement ne commença ſes ſeances dans une conjoncture plus épineuſe; & jamais il n'y eut de plus belles eſperances de mettre la France à la raiſon, & d'élever l'Angleterre à ſon ancienne gloire, que le ſont celles qui accompagnent aujourd'huy l'aſſemblée de nôtre Parlement. Il depend abſolument de luy de mettre le Roy en état de ter-

miner par une heureuſe & glorieuſe fin tout ce qu'il a entrepris juſqu'ici pour la liberté & pour le repos de tant de Princes & d'Etats qui gemiſſent ſous l'oppreſſion d'un puiſſant voiſin : Et il ne ſera pas au pouvoir de la France de parer aux coups dont Elle eſt menacée, ſi le Parlement d'Angleterre prend unanimement la reſolution de pouſſer la guerre avec vigueur; comme nous avons tous les ſujets du monde de croire qu'il n'y manquera pas.

Sa Majeſté a dit dans ſa harangue par un ſeul mot tout ce qu'on peut dire là-deſſus, „ que la vigueur & la diligence „ du Parlement & le ſecours qu'il en „ eſperoit luy offroit aujourd'huy une „ occaſion, non ſeulement d'établir le „ repos & la proſperité future de ſes „ Royaumes, mais encore la paix & la „ ſeureté de l'Europe, de laquelle s'il ne „ profitoit pas, il ne pouroit jamais „ raiſonnablement eſperer de la ratra- „ per. La France ne s'eſt aſſeurément jamais vûe dans un ſi haut degré d'élevation, qu'Elle l'étoit au commencement de cette guerre; & jamais il ne s'étoit vû contre Elle tant de puiſſances confederées; & on ne peut jamais eſperer à l'avenir ſi nous manquons ce coup aujourd'huy, de retrouver un moment ſi

favorable, où tant de circonſtances concourent enſemble pour faire reüſſir heureuſement ſelon toutes les apparences une ſi juſte guerre. En un mot c'eſt aujourd'huy le temps d'executer le grand deſſein de briſer les fers de la France, & de delivrer tant de peuples qui gemiſſent ſous la pezanteur de ſes chaînes, & il dépend du Parlement de donner la derniere main à ce grand ouvrage.

Sa Majeſté ne s'y eſt pas épargnée, & ſes ennemis mêmes en demeurent d'accord : Elle ne s'eſt pas donné un ſeul moment des plaiſirs que les autres Monarques prennent par le droit que leur en donnent leurs Couronnes : Et ſoit dit avec tout le reſpect qu'on doit à un ſi grand Prince, il a fait juſques ici le perſonnage d'un Roy eſclave, puiſqu'il n'a eu pour toute compagnie depuis qu'il eſt ſur le trône, que des ſoins, des fatigues, des perils par mer & par terre, & dix mille autres difficultez, dont le poids eût eſté capable d'accabler l'eſprit le plus ferme & le plus conſtant. Puiſque tant de Nations de toutes Religions, & des Nations même qui le regardent comme Heretique ont pour luy une veneration qu'elles n'ont jamais euë pour aucun des Rois d'Angleterre ſes Predeceſſeurs ; puiſque tant de Princes

ces ſeparez par la diverſité de leurs interêts & de leurs ſentimens le reconnoiſſent unanimement pour le Protecteur de la liberté, & pour le Chef de la plus illuſtre confederation qu'on ait vûë depuis pluſieurs ſiécles; & puiſque la Monarchie d'Angleterre a déja fait en ſa perſonne la plus belle figure qu'Elle ait jamais faite depuis la Reine Eliſabeth, & qu'Elle eſt aujourd'huy en beau train d'étoufer la memoire de ce glorieux Regne: puiſque dis-je les choſes ſont preciſément dans cet état, ce ſeroit un outrage qui ne ſe pourroit pardonner de douter que les Pairs & ceux qui repreſentent la Nation Angloiſe, n'aidaſſent & ne concouruſſent de tout leur cœur à porter à ſa perfection un ouvrage ſi glorieuſement commencé.

Comme nous n'avons aucun ſujet de douter que nôtre Parlement n'ait tout le zele & toute l'ardeur neceſſaire pour pouſſer juſqu'au bout un ſi heureux deſſein, auſſi avons-nous mille & mille raiſons de croire, que jamais peuple ne ſe ſoûmettra de meilleur cœur aux ordres de ceux qui le repreſentent, pour faire reüſſir leurs reſolutions, que le fera le peuple d'Angleterre dans la conjoncture preſente. De preſque tous les

peuples de l'Europe les Anglois ſont ceux qui ont joüi des avantages de la paix & du repos, pendant que les autres étoient expoſez aux cruels effets d'une ſanglante guerre la plus affreuſe & la plus épouvantable qu'on ſe puiſſe repreſenter. Ce ſont les Anglois ſeuls qui ont le temps de vivre, & de vivre d'une vie heureuſe, pendant que les autres traînent chez eux une vie que la pauvreté & l'oppreſſion ſous laquelle ils gemiſſent leur rend ennuyeuſe, ou ſont contraints tous les jours d'abandonner leurs maiſons, & d'aller chercher à la guerre une prompte mort qui finiſſe leurs miſeres en finiſſant leur vie.

Le Roy a ſi ſouvent changé de lit, fait tant de voyages & tant de repas ſi amers & ſi deſagreables, il s'eſt expoſé à tant de dangers, il a bravé la mort ſur l'un & ſur l'autre element, & s'eſt dépouillé ſi ſouvent de la ſuperbe pompe de la Royauté, pour faire le perſonnage le plus perilleux qu'un ſoldat puiſſe faire; & tout cela pour rendre maintenant heureux les peuples d'Angleterre, & pour établir à l'avenir leur bonheur & leur proſperité ſur un fondement ferme & durable. En un mot il n'y a point de ſimple ſoldat que

je sâche dans toute son armée, & à plus forte raison il n'y a personne de ceux qui joüissent chez eux des avantages du repos, qui ait souffert la centiéme partie de la peine de corps & d'esprit, qu'a souffert sa Majesté depuis son avenement à la Couronne, & cela sans se rebuter ni sans murmurer le moins du monde. Enfin toutes ces differentes scenes qui composent la vie de sa Majesté, & tous ces soins qui embrassent toute la Chrétienté; tout cela ne tend qu'à ce seul but, c'est de faire en sorte que tout le monde en Angleterre jusqu'au moindre païsan, se couche & dorme sans crainte & sans inquietude; & se puisse faire un plaisir de penser que ses enfans qui viendront aprés luy, joüiront paisiblement aprés sa mort des mêmes avantages.

Tel étant à present l'état des Anglois, si fort different de l'état de tous leurs voisins; & tel étant l'état de nôtre Roy, bien different du nôtre du côté du repos & de la tranquilité, comme le merite extraordinaire de nôtre Monarque est au dessus de toutes les recompenses de la terre, de même ce que nous possedons déja; & à plus forte raison ce que nous pouvons raisonnablement

mens esperer d'une si glorieuse entreprise, si nous le mettons en état de l'achever, est au dessus de tout ce qu'on peut débourser, & vaut infiniment davantage.

FIN.

Fautes à corriger.

PAg. 4. lig. 21. la loi eſt ſuperfluë. p. 6. l. 20. la virgule qui eſt aprés ſouveraines doit étre aprés France. p. 12. l. 2. ſperances, *l.* eſperances. p. 16. l. 8. impoſe, *l.* impoſées. p. 21. l. 12. modera, *l.* moderera. p. 53. l. 1. chairie, *l.* cherie. p. 56. l. 4. ne paſſe, *l.* ne paſſa. p. 62. l. 9. dont a, *l.* dont on a. p. 79. l. 3. minez, *l.* ruïnez. p. 87. l. 11. peut, *l.* peut étre. p. 88. l. 30. ſont, *l.* ſon. p. 98. l. 19. jamais un, *l.* jamais eu. p. 113. l. 9. pas, *l.* n'a. p. 119, l. 24. eu, *l.* au. p. 156. l. 27. des, *l.* de. p. 157. l. 12. voulut, *l.* voulu. p. 170. l. 12, *l.* ou. p. 187. l. 17. du, *l.* de. p. 198. l. 11. aprés ſeiſe, *l.* ans. p. 207. l. 5. mieux, *l.* mieux mieux. p. 220. l. 9. *l* laquelle. p. 224. l. 2. *l.* ſa. p. 251. l. 8. aprés ſorte, *l.* que. p. 253. l. 19. a, *l.* a eu.

Table des matières.

Page 1. Ligne 1. Histoire naturelle, lisez